COGNAC ILLUSTRÉ

H. MASSONNEAU & Cie

COGNAC — CHARENTE

Cognac Illustré

BORDEAUX. — IMPR. G. GOUNOUILHOU, 11, RUE GUIRAUDE.

G. CHAPON, *directeur*.

FORTITUDO
MEA
CIVIUM
FIDES

M. Jules BRISSON

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

MAIRE DE COGNAC

Cognac Illustré

ANNUAIRE

Historique, Commercial et Administratif

Du canton de Cognac

ILLUSTRÉ

DE NOMBREUX DESSINS

De MM. R. HÉRISSON, H. LECHARLES, LORIN, G. MARESTE, A. PELLISSON, PÉRÉ et C. SOULARD

ET DE DEUX CENTS PHOTOGRAVURES

d'après les photographies

De MM. Ch. COLLAS, L. COURTOIS, SAINT-SERNIN, et H. MASSONNEAU

Phototypie et Photogravure Terpereau

H. MASSONNEAU & Cie, ÉDITEURS

COGNAC ET BORDEAUX

1898

Préface

L'ouvrage que nous publions a eu des précédents, mais avec le temps tout se transforme; à un nouvel état de choses correspondent des besoins nouveaux, auxquels il convient de donner satisfaction.

*Le plus récent des recueils édités sous forme d'*Annuaire de Cognac *était spécialement conçu pour l'usage du public cognaçais, et établi avec une abondance et une exactitude de détails qui furent très appréciés.*

Mais déjà les conditions actuelles diffèrent de celles qui présidèrent à cette publication, car les hommes et les choses évoluent maintenant avec tant de rapidité, qu'une période de quinze de nos dernières années équivaut, pour l'importance des transformations accomplies, à un demi-siècle d'autrefois.

Nous vivons d'une vie incomparablement plus ouverte et plus répandue. Nous sommes à l'époque des renseignements circonstanciés et des interviews. C'est une sorte d'interview de Cognac que nous offrons aux lecteurs, non seulement de notre ville, mais de tous les pays qui sont en relations avec elle, et ils sont si nombreux que nous pouvons nous demander s'il en existe qui ne le soient point.

Pour satisfaire le goût moderne, nous avons donc pensé qu'il ne suffisait pas d'une simple nomenclature, et nous nous sommes efforcés de montrer Cognac dans sa vie intime; nous avons puisé nos informations aux meilleures sources et fait appel à des collaborateurs d'une valeur indiscutable.

Nous avons appelé largement l'image à notre aide au moyen des

procédés nouveaux, si parfaits et si propres à saisir instantanément la vérité complète.

Les encouragements précieux que nous avons reçus et la faveur marquée et unanime avec laquelle le plan du Cognac Illustré *a été accueilli nous font espérer, en raison des efforts et des soins apportés à son exécution, que le succès sanctionnera notre entreprise.*

H. MASSONNEAU & C^ie^.

Cognac, le 1^er^ Septembre 1898.

Calendrier 1899

Dessins de R. HÉRISSON

1er Trimestre

JANVIER

DATES	JOURS
1	**Dimanche.**
2	Lundi.
3	Mardi.
4	Mercredi.
5	Jeudi.
6	Vendredi.
7	Samedi.
8	**Dimanche.**
9	Lundi.
10	Mardi.
11	Mercredi.
12	Jeudi.
13	Vendredi.
14	Samedi.
15	**Dimanche.**
16	Lundi.
17	Mardi.
18	Mercredi.
19	Jeudi.
20	Vendredi.
21	Samedi.
22	**Dimanche.**
23	Lundi.
24	Mardi.
25	Mercredi.
26	Jeudi.
27	Vendredi.
28	Samedi.
29	**Dimanche.**
30	Lundi.
31	Mardi.

FÉVRIER

DATES	JOURS
1	Mercredi.
2	Jeudi.
3	Vendredi.
4	Samedi.
5	**Dimanche.**
6	Lundi.
7	Mardi.
8	Mercredi.
9	Jeudi.
10	Vendredi.
11	Samedi.
12	**Dimanche.**
13	Lundi.
14	Mardi.
15	Mercredi.
16	Jeudi.
17	Vendredi.
18	Samedi.
19	**Dimanche.**
20	Lundi.
21	Mardi.
22	Mercredi.
23	Jeudi.
24	Vendredi.
25	Samedi.
26	**Dimanche.**
27	Lundi.
28	Mardi.

MARS

DATES	JOURS
1	Mercredi.
2	Jeudi.
3	Vendredi.
4	Samedi.
5	**Dimanche.**
6	Lundi.
7	Mardi.
8	Mercredi.
9	Jeudi.
10	Vendredi.
11	Samedi.
12	**Dimanche.**
13	Lundi.
14	Mardi.
15	Mercredi.
16	Jeudi.
17	Vendredi.
18	Samedi.
19	**Dimanche.**
20	Lundi.
21	Mardi.
22	Mercredi.
23	Jeudi.
24	Vendredi.
25	Samedi.
26	**Dimanche.**
27	Lundi.
28	Mardi.
29	Mercredi.
30	Jeudi.
31	Vendredi.

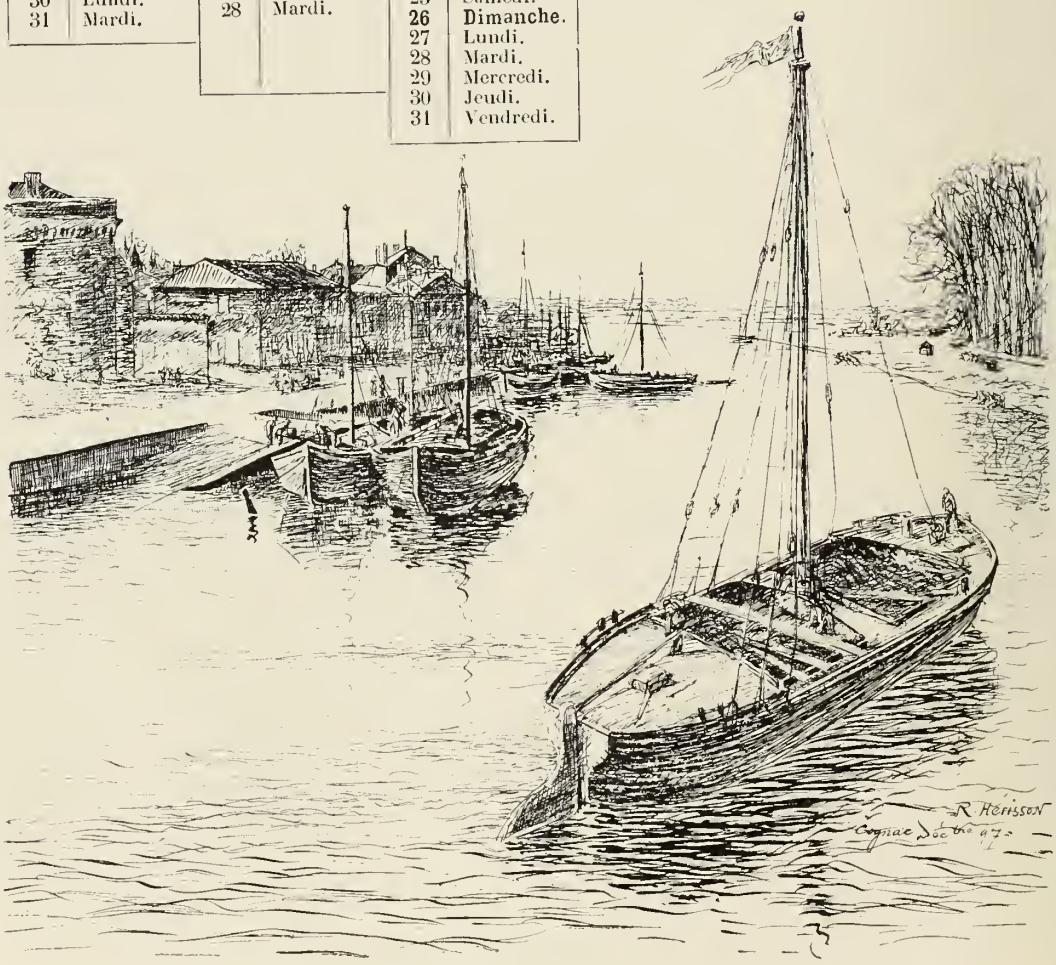

2e Trimestre

AVRIL

DATES	JOURS
1	Samedi.
2	**Dimanche.**
3	Lundi.
4	Mardi.
5	Mercredi.
6	Jeudi.
7	Vendredi.
8	Samedi.
9	**Dimanche.**
10	Lundi.
11	Mardi.
12	Mercredi.
13	Jeudi.
14	Vendredi.
15	Samedi.
16	**Dimanche.**
17	Lundi.
18	Mardi.
19	Mercredi.
20	Jeudi.
21	Vendredi.
22	Samedi.
23	**Dimanche.**
24	Lundi.
25	Mardi.
26	Mercredi.
27	Jeudi.
28	Vendredi.
29	Samedi.
30	**Dimanche.**

MAI

DATES	JOURS
1	Lundi.
2	Mardi.
3	Mercredi.
4	Jeudi.
5	Vendredi.
6	Samedi.
7	**Dimanche.**
8	Lundi.
9	Mardi.
10	Mercredi.
11	Jeudi.
12	Vendredi.
13	Samedi.
14	**Dimanche.**
15	Lundi.
16	Mardi.
17	Mercredi.
18	Jeudi.
19	Vendredi.
20	Samedi.
21	**Dimanche.**
22	Lundi.
23	Mardi.
24	Mercredi.
25	Jeudi.
26	Vendredi.
27	Samedi.
28	**Dimanche.**
29	Lundi.
30	Mardi.
31	Mercredi.

JUIN

DATES	JOURS
1	Jeudi.
2	Vendredi.
3	Samedi.
4	**Dimanche.**
5	Lundi.
6	Mardi.
7	Mercredi.
8	Jeudi.
9	Vendredi.
10	Samedi.
11	**Dimanche.**
12	Lundi.
13	Mardi.
14	Mercredi.
15	Jeudi.
16	Vendredi.
17	Samedi.
18	**Dimanche.**
19	Lundi.
20	Mardi.
21	Mercredi.
22	Jeudi.
23	Vendredi.
24	Samedi.
25	**Dimanche.**
26	Lundi.
27	Mardi.
28	Mercredi.
29	Jeudi.
30	Vendredi.

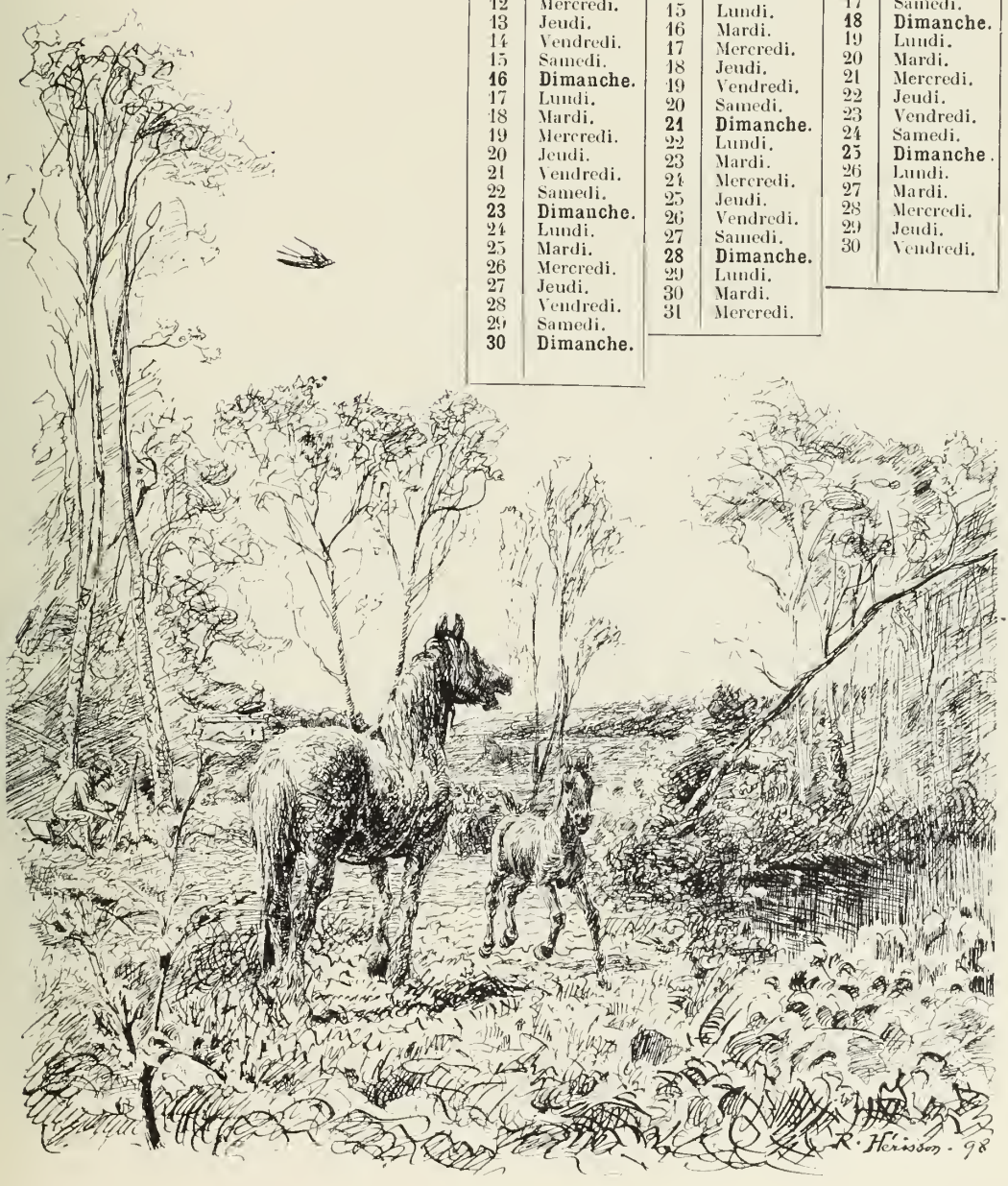

3e Trimestre

JUILLET

DATES	JOURS
1	Samedi.
2	**Dimanche.**
3	Lundi.
4	Mardi.
5	Mercredi.
6	Jeudi.
7	Vendredi.
8	Samedi.
9	**Dimanche.**
10	Lundi.
11	Mardi.
12	Mercredi.
13	Jeudi.
14	Vendredi.
15	Samedi.
16	**Dimanche.**
17	Lundi.
18	Mardi.
19	Mercredi.
20	Jeudi.
21	Vendredi.
22	Samedi.
23	**Dimanche.**
24	Lundi.
25	Mardi.
26	Mercredi.
27	Jeudi.
28	Vendredi.
29	Samedi.
30	**Dimanche.**
31	Lundi.

AOUT

DATES	JOURS
1	Mardi.
2	Mercredi.
3	Jeudi.
4	Vendredi.
5	Samedi.
6	**Dimanche.**
7	Lundi.
8	Mardi.
9	Mercredi.
10	Jeudi.
11	Vendredi.
12	Samedi.
13	**Dimanche.**
14	Lundi.
15	Mardi.
16	Mercredi.
17	Jeudi.
18	Vendredi.
19	Samedi.
20	**Dimanche.**
21	Lundi.
22	Mardi.
23	Mercredi.
24	Jeudi.
25	Vendredi.
26	Samedi.
27	**Dimanche.**
28	Lundi.
29	Mardi.
30	Mercredi.
31	Jeudi.

SEPTEMBRE

DATES	JOURS
1	Vendredi.
2	Samedi.
3	**Dimanche.**
4	Lundi.
5	Mardi.
6	Mercredi.
7	Jeudi.
8	Vendredi.
9	Samedi.
10	**Dimanche.**
11	Lundi.
12	Mardi.
13	Mercredi.
14	Jeudi.
15	Vendredi.
16	Samedi.
17	**Dimanche.**
18	Lundi.
19	Mardi.
20	Mercredi.
21	Jeudi.
22	Vendredi.
23	Samedi.
24	**Dimanche.**
25	Lundi.
26	Mardi.
27	Mercredi.
28	Jeudi.
29	Vendredi.
30	Samedi.

4e Trimestre

OCTOBRE

DATES	JOURS
1	**Dimanche.**
2	Lundi.
3	Mardi.
4	Mercredi.
5	Jeudi.
6	Vendredi.
7	Samedi.
8	**Dimanche.**
9	Lundi.
10	Mardi.
11	Mercredi.
12	Jeudi.
13	Vendredi.
14	Samedi.
15	**Dimanche.**
16	Lundi.
17	Mardi.
18	Mercredi.
19	Jeudi.
20	Vendredi.
21	Samedi.
22	**Dimanche.**
23	Lundi.
24	Mardi.
25	Mercredi.
26	Jeudi.
27	Vendredi.
28	Samedi.
29	**Dimanche.**
30	Lundi.
31	Mardi.

NOVEMBRE

DATES	JOURS
1	Mercredi.
2	Jeudi.
3	Vendredi.
4	Samedi.
5	**Dimanche.**
6	Lundi.
7	Mardi.
8	Mercredi.
9	Jeudi.
10	Vendredi.
11	Samedi.
12	**Dimanche.**
13	Lundi.
14	Mardi.
15	Mercredi.
16	Jeudi.
17	Vendredi.
18	Samedi.
19	**Dimanche.**
20	Lundi.
21	Mardi.
22	Mercredi.
23	Jeudi.
24	Vendredi.
25	Samedi.
26	**Dimanche.**
27	Lundi.
28	Mardi.
29	Mercredi.
30	Jeudi.

DÉCEMBRE

DATES	JOURS
1	Vendredi.
2	Samedi.
3	**Dimanche.**
4	Lundi.
5	Mardi.
6	Mercredi.
7	Jeudi.
8	Vendredi.
9	Samedi.
10	**Dimanche.**
11	Lundi.
12	Mardi.
13	Mercredi.
14	Jeudi.
15	Vendredi.
16	Samedi.
17	**Dimanche.**
18	Lundi.
19	Mardi.
20	Mercredi.
21	Jeudi.
22	Vendredi.
23	Samedi.
24	**Dimanche.**
25	Lundi.
26	Mardi.
27	Mercredi.
28	Jeudi.
29	Vendredi.
30	Samedi.
31	**Dimanche.**

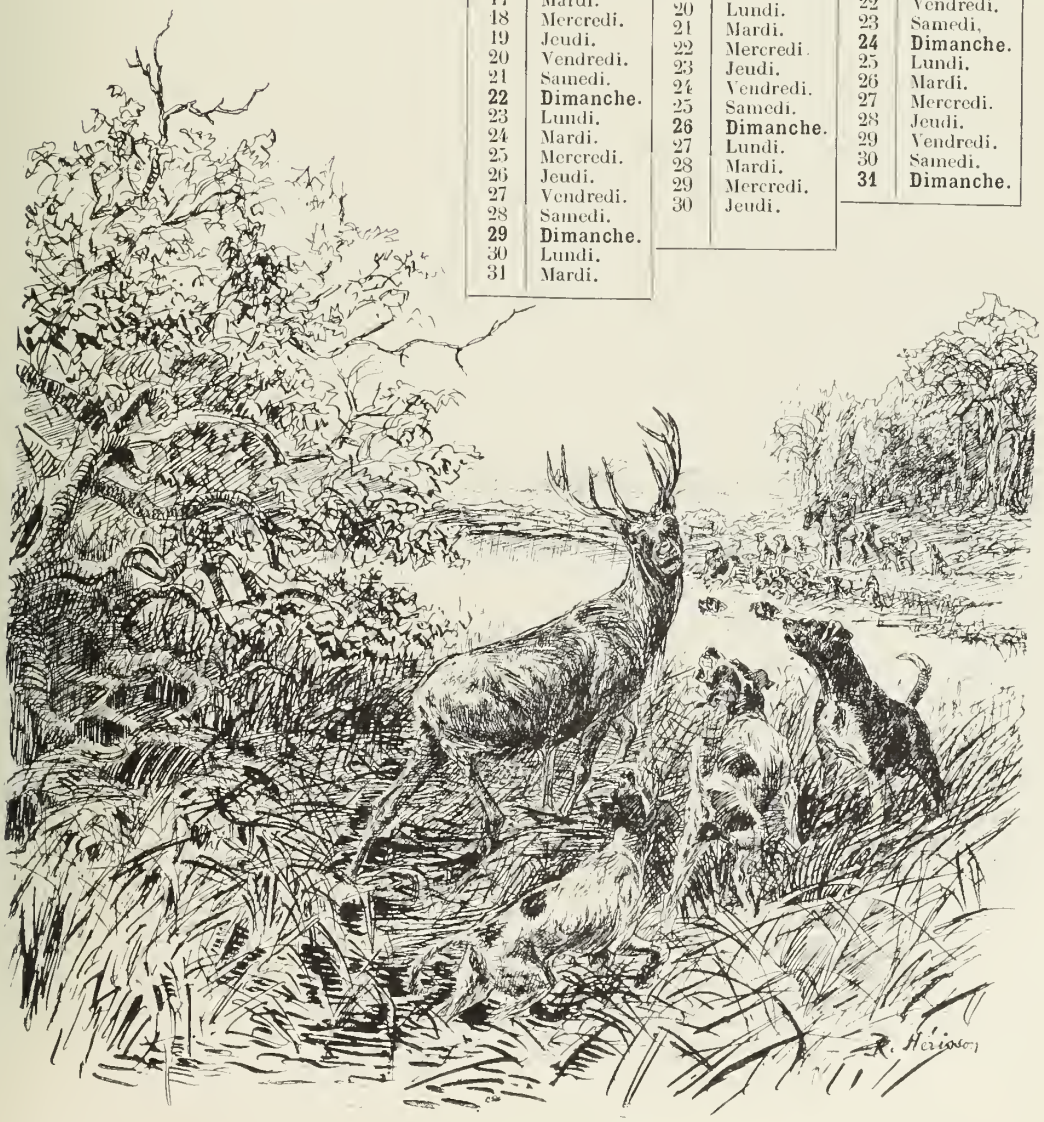

Cognac

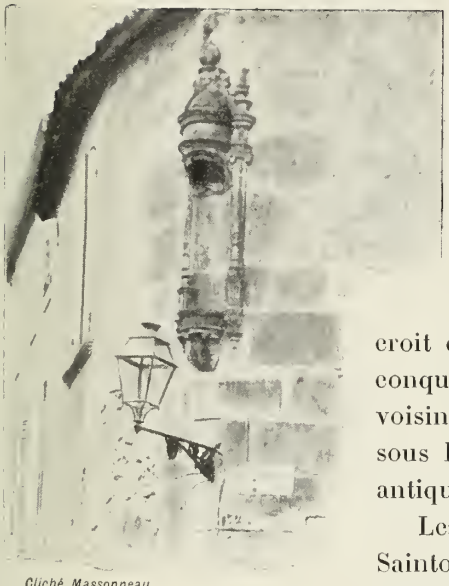

Cliché Massonneau.

Le nom de Cognac, aujourd'hui connu dans tout l'univers, grâce à ses excellentes eaux-de-vie, l'est sans doute moins comme origine historique. Plusieurs chartes très anciennes désignent cette ville sous les noms latins de *Compniaco, Compiniaco, Cognacus, Cogniacum, Cosniaco,* et, après le moyen âge, sous l'appellation de *Compniac, Cougnac* et *Coignac*. On croit que Cognac existait déjà à l'époque de la conquête romaine, ainsi que Merpins, localité voisine, indiquée sur la Table Théodosienne sous le nom de *Condate*, et placée sur la voie antique de Périgueux à Saintes.

Les Romains, pendant leur occupation en Saintonge, qui dura quatre cent cinquante ans, embellirent la ville, érigèrent dans la campagne des camps retranchés, comme à Merpins et à Sainte-Sévère, et de plus, encourageant l'agriculture, firent surgir partout des centres de population. Mais les Visigoths qui, à la chute de l'Empire, s'emparèrent du pays, ruinèrent la plupart des édifices bâtis par les Romains.

On sait fort peu de chose sur ce que fut Cognac à cette époque, et il faut remonter jusqu'au règne de Charlemagne pour trouver trace de son histoire. Ce prince, traversant l'Angoumois en 778 pour aller au secours d'un chef allié, en guerre avec les rois maures d'Espagne, fit éclater sa reconnaissance envers la population en fondant plusieurs abbayes, l'église de Châteauneuf, et jeter les premières fondations d'un château fort à Merpins. Il est probable que Cognac lui dut aussi ses vieilles tours et son pont sur la Charente. Ces divers ouvrages, dans la pensée de Charlemagne, étaient destinés à arrêter les invasions des Normands, qui, par les rivières, s'avançaient sur de légers bateaux dans l'intérieur du pays.

Dès que les populations se sentirent protégées et pouvant résister à un ennemi audacieux, elles reprirent courage. L'agriculture et le commerce,

ayant la sécurité du lendemain, prospérèrent. Cognac, mieux placé que Merpins pour le négoce et les échanges, vit sa population s'accroître rapidement, et au x^e^ siècle la ville était, après Saintes, la principale cité de la Saintonge. Le voisinage des ports de l'Océan fit d'elle un entrepôt des produits de l'Angoumois, du Périgord, du Limousin, qu'elle écoulait ensuite en échange de sel et autres marchandises apportées sur le littoral par les navigateurs.

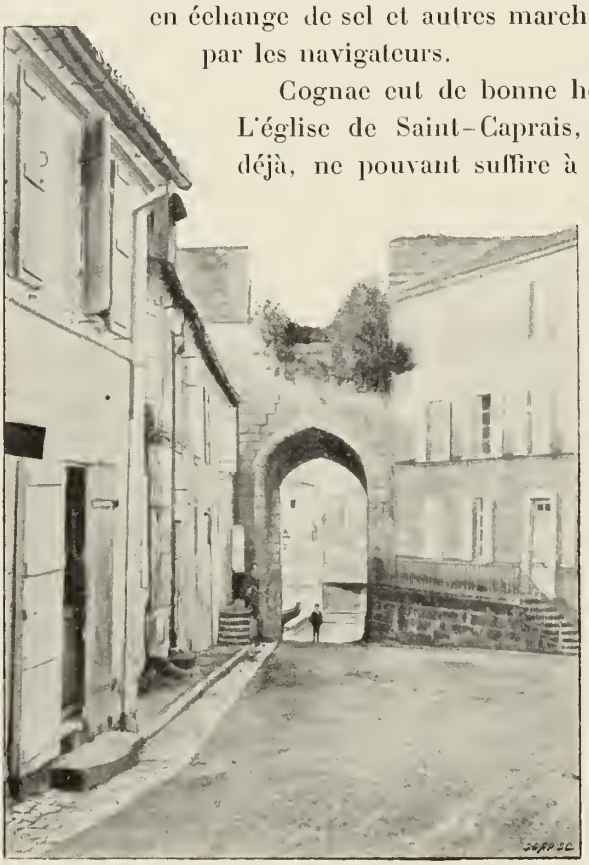

Cliché Massonneau.

LA PORTE DE LA VILLE

Cognac eut de bonne heure des seigneurs particuliers. L'église de Saint-Caprais, qui existait depuis longtemps déjà, ne pouvant suffire à l'affluence des fidèles, deux de ses seigneurs, nommés Ithier et Arnaud, fondèrent en 1031 le prieuré de Saint-Léger, dont l'église est devenue la cathédrale de la ville. Bardon, un de leurs successeurs, prit part à la première Croisade et partit pour la Terre-Sainte avec plusieurs de ses vassaux. Lors des démêlés de Richard Cœur-de-Lion avec les barons de la Saintonge, ce roi peu scrupuleux s'empara de Cognac et donna le château avec les domaines en dépendant à Philippe, son fils naturel. Plus tard, Henri III, successeur de Richard sur le trône d'Angleterre, dont la mère, Isabelle Taillefer, avait épousé en secondes noces Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, voulant s'attirer les bonnes grâces des nouveaux époux en cas de guerre avec les rois de France, leur abandonna les châteaux de Cognac, de Merpins et d'Archiac, et renonça à tous les droits auxquels il pourrait prétendre sur le comté d'Angoulême à la mort d'Isabelle. Cette donation, qui porte la date du 20 juillet 1239, fit rattacher Cognac à l'Angoumois.

Dans le partage de leur succession, Hugues de Lusignan et Isabelle attribuèrent à Guy, leur second fils, les châteaux de Cognac, de Merpins et d'Archiac (1245). Guy de Lusignan fit ensuite un voyage en Angleterre et secourut son frère Henri III dans les démêlés qu'il eut avec les grands de son royaume. Lorsque tout fut apaisé, il retourna à Cognac et songea à fortifier la

ville pour la mettre à l'abri d'un coup de main. Cette cité, depuis un siècle, s'était agrandie au sud et à l'est, et il était prudent de réunir par des murailles cette agglomération nouvelle à l'ancienne ville. Guy de Lusignan entoura Cognac d'une ceinture de remparts avec douves et ponts-levis. On y entrait : au levant, par la porte Angoumoisine; au sud, par la porte Saint-Martin; au couchant, par une ancienne porte dite porte des Ponts, qui existe encore. Les principales tours des remparts étaient, au nord, la tour d'Archiac et la tour Gaudonne; à l'ouest, la tour de Lusignan. Le faubourg Saint-Jacques, sur

Cliché Massonneau.

PORTE DE LA VILLE AVEC LES TOURS SUR LE QUAI

la rive droite de la Charente, était relié à la ville par un vieux pont de pierre, qui a été démoli en 1855 et reconstruit en face d'un nouveau boulevard. Le faubourg Saint-Jacques, aussi ancien que la ville elle-même, était habité par des bateliers et des marins qui entretenaient à l'extrémité du pont une petite chapelle dédiée à la Vierge, où ils allaient prier avant d'entreprendre un long voyage, de même qu'au retour ils y apportaient les *ex-voto* promis au moment d'un danger. Cette chapelle n'a disparu qu'après la Révolution. Dans ce faubourg se trouvait aussi une aumônerie, destinée à recevoir les pèlerins qui allaient à Saint-Jacques en Galice.

Cognac fut célèbre au XIII^e^ siècle par les Conciles qu'y tinrent plusieurs prélats en 1238, 1260 et 1262.

Guy de Lusignan, sur la fin de ses jours, fit bâtir hors des murs de la ville un couvent de Cordeliers, où il élit sa sépulture en 1281. Après sa mort, Cognac et ses dépendances firent retour au comté d'Angoulême. Mais, en 1307,

le dernier Lusignan ayant fait l'abandon de ses biens à Philippe le Bel, roi de France, Cognac devint domaine royal. Béatrix de Bourgogne, douairière de Lusignan et d'Angoulême, obtint pour ses droits l'usufruit des châtellenies de Cognac, de Merpins et de Bouteville. Elle vint habiter le château de Cognac et y mourut en 1328.

Philippe le Bel ordonna par son testament que le comté d'Angoulême demeurerait réuni pour toujours au domaine de la couronne. Mais ses successeurs ne tinrent compte qu'en partie de cette prescription. L'Angoumois fut donné en apanage à Jeanne de Navarre, puis à Charles d'Espagne de la Cerda, en récompense de ses services à l'armée. Ce prince, étant à Angoulême au mois de mai 1352, octroya à la ville de Cognac une charte communale, et le 10 juin suivant il vint recevoir l'hommage-lige du maire pour la seigneurie de l'Hôtel de Ville et l'anneau d'or représentatif de sa suzeraineté.

PORTE D'ENTRÉE DU CHATEAU FRANÇOIS Ier (AU XVIIe SIÈCLE)
(D'après une vieille gravure)

La guerre entre la France et l'Angleterre, qui éclata en 1354, étendit ses ravages sur nos contrées. Cognac et Angoulême furent occupés par les Anglais. Ainsi commença cette guerre dite de Cent-Ans, qui fut si funeste à la France. Le prince de Galles, fils aîné du roi Édouard III, séjourna souvent à Cognac avec la princesse sa femme, qui était, dit-on, la plus belle personne de son siècle. En janvier 1355, il donna au captal de Buch, de la maison de Foix, l'usufruit des châtellenies de Cognac et Merpins.

Le prince partit pour l'Angleterre en 1371, étant fort malade d'hydropisie. Après son départ, ses lieutenants soutinrent mal leur réputation militaire. Dugueselin, Sancerre et autres capitaines français reprirent sur eux les provinces de Poitou, Saintonge et Angoumois. Le duc de Berry, frère de Charles V, enleva aux Anglais la ville de Cognac et y fit son entrée le 1er juin 1375.

Le roi Charles donna Cognac et l'Angoumois en supplément d'apanage à Louis, duc d'Orléans, son frère. Ce prince mourut en 1407, laissant trois enfants. Le comté d'Angoulême échut à Jean d'Orléans, le plus jeune de ses fils. En 1416, les Anglo-Gascons ayant envahi une partie de l'Angoumois, une conjuration fut tramée à Cognac dans le but de leur livrer la ville; mais un

courageux citoyen, nommé Graciot Douhet, résolut de la faire avorter, et réussit dans son dessein.

Le comte Jean d'Orléans, donné en otage aux Anglais après le traité de Bourges, resta fort longtemps en Angleterre. Il revint de captivité en 1445,

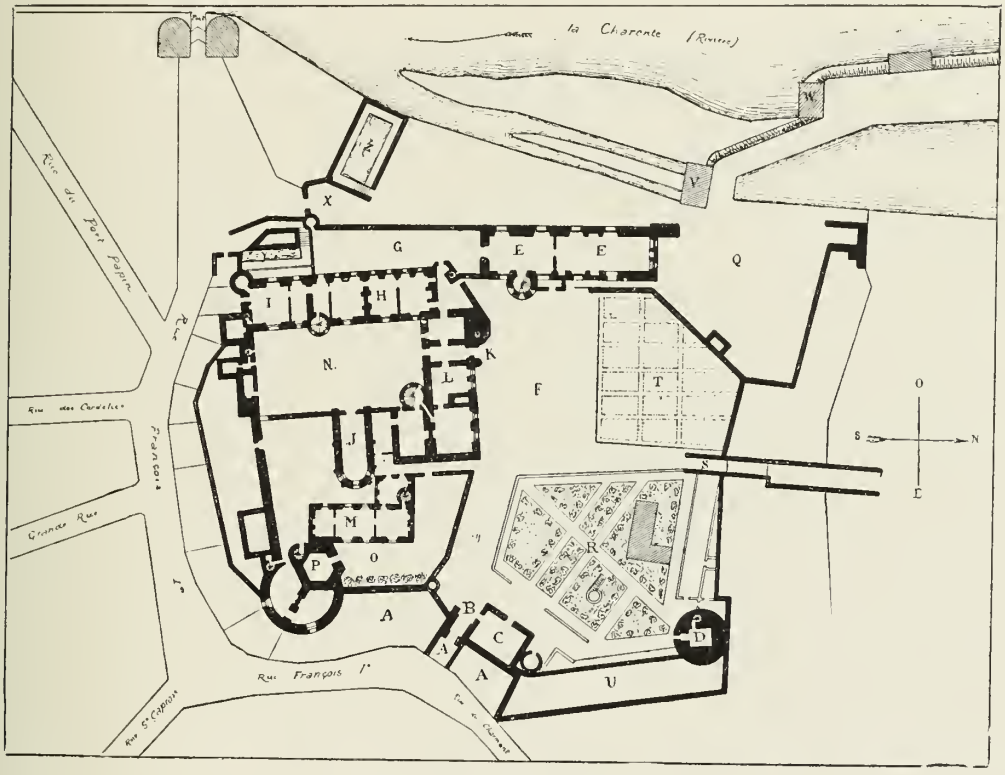

PLAN DU CHATEAU FRANÇOIS I^er

(Relevé aux Archives de la Bibliothèque nationale)

LÉGENDE

A. Pont de bois et fossé du côté de la ville.
B. Pavillon. Porte d'entrée.
C. Ecurie et petite tour y joignant.
D. Tour d'Archiac, joignant le fossé.
E. Salle des gardes.
F. Partie de la grande cour.
G. Terrasse ayant vue sur la Charente.
H. Appartements dits du Gouverneur.
I. Cuisines, office, boulangerie.
J. Grande chapelle dite de Saint-François.
K. Porte d'entrée de la petite cour.
L. Grands appartements de réception.
M. Appartements dits d'Alençon.
N. Petite cour ou cour intérieure.
O. Petit jardin intérieur.
P. Tour hexagonale.
Q. Maison du fermier des moulins et cour.
R. Jardin et labyrinthe.
S. Porte du petit parc.
T. Autre jardin.
U. Fossé du château.
V. Moulin banal. (Moulin Yvon, démoli en 1848.)
X. Porte d'entrée de l'allée des Moulins.
Y. Fontaine dite de François I^er. (A été couverte vers 1825.)
Z. Réservoir du château. (Aujourd'hui lavoir public.)
W. Ancien moulin. (Aujourd'hui usine hydraulique de la ville.)

et il épousa peu après Marguerite de Rohan. Dans les années suivantes, il releva de leurs ruines quelques-uns des châteaux de ses domaines. Il reconstruisit une partie de celui de Cognac, dans lequel il vint résider et où il mourut en 1467. Charles d'Orléans, son fils, lui succéda et prit en mariage Louise de Savoie. De cette union naquirent deux enfants : Marguerite,

dite d'Angoulême, née en 1492, et celui qui fut plus tard François Ier, né à Cognac le 12 septembre 1494. François Ier fut baptisé dans la chapelle du château de Cognac, ayant pour parrain messire François de La Rochefoucauld, gouverneur de l'Angoumois, ami de la famille, et pour marraine Marguerite de Rohan, son aïeule. On lui donna pour nourrice, sur la recommandation de Marguerite Texier, dame de Mainxe, une jeune femme de cette localité, nommée Andrée Lignage, et qu'on logea à Cognac dans une maison de la rue Madeleine, connue aujourd'hui sous le nom de la *maison de la nourrice*, remarquable par son portail d'entrée orné d'une salamandre artistement sculptée.

Le roi Louis XII, qui n'avait que des filles, prit en grande affection le jeune comte d'Angoulême; il le fit venir à sa cour, le créa duc de Valois en 1506, et lui donna pour gouverneur le sire de Gouffier-Boissy, qui avait longtemps guerroyé en Italie, où il avait pris le goût des arts, des sciences et des belles-lettres, goût qu'il n'eut pas de peine à faire partager à son élève, le futur roi de France.

Pendant l'un de ses séjours à Cognac, Louise de Savoie, mère de François Ier, confirma la charte de Charles d'Espagne concernant l'Hôtel de Ville, et en octroya une nouvelle pour la nomination des maires et des échevins. Elle vint plusieurs fois dans son château dans les années 1507, 1513 et 1514.

Le 18 mai de cette année, François épousa Claude de France, fille aînée du roi Louis XII, à qui il succéda en janvier 1515. Après leur mariage, les jeunes époux vinrent à Cognac, où eurent lieu des fêtes brillantes. Le roi y revint en 1517, après la bataille de Marignan, puis en 1519 et en 1523. Lorsqu'il fut libre, après le traité de Madrid, François Ier avec toute sa cour passa un mois dans sa ville natale. Il y signa, le 21 mai 1526, un traité d'alliance avec le pape Clément VII, les Vénitiens et le duc de Milan; le roi d'Angleterre adhéra la même année à ce traité.

Au mois de juillet 1530, François Ier et Éléonore d'Autriche, sa seconde femme, sœur de Charles-Quint, firent leur entrée solennelle à Cognac. Il y eut à cette occasion de grandes fêtes. L'année suivante, le roi perdit sa mère et, en 1542, il fit son dernier voyage en Angoumois. François Ier mourut au château de Rambouillet le 31 mars 1547.

Sous le règne de Henri II, la révolte des gabelles occasionna des troubles et des pillages à Cognac. Ces tristes événements furent le prélude des guerres de religion, qui firent tant de mal au pays. Après une première pacification, Charles IX visita plusieurs villes de son royaume. Il arriva à Cognac avec plusieurs personnages de sa cour, le 21 août 1565. La guerre ayant recommencé en 1568, le prince de Condé s'empara de Cognac et y mit une forte garnison protestante. Le surlendemain de la bataille de Jarnac, l'armée royale victorieuse voulut s'emparer de Cognac; mais, après un combat acharné du côté du Petit-Parc, au nord de la ville, elle se retira, ne pouvant, faute d'artillerie, faire le siège de la place (15 mars 1569).

Par le traité de Saint-Germain du 8 août 1570, la ville de Cognac fut donnée comme place de sûreté aux protestants. Mais cette paix tant désirée ne procura qu'un calme relatif. Les intrigues et les apparences d'une guerre prochaine amenèrent Henri III à proposer au roi de Navarre une entrevue, où l'on pourrait discuter les conditions de la paix. Catherine de Médicis se rendit à Cognac, accompagnée d'une suite de gentilshommes et de dames de sa cour. L'entrevue eut lieu au château de Saint-Brice, à une lieue de la ville. Les conférences furent rompues sans amener aucune modification à l'état des choses. Catherine, installée au château de Cognac, y donna quelques fêtes, et, le 9 janvier 1587, elle prit la route de Niort pour de là gagner Paris. Au mois d'octobre suivant, l'armée catholique fut défaite à Coutras par les troupes du roi de Navarre, bientôt nommé Henri IV. L'édit de Nantes, qui assurait aux protestants le libre exercice de leur religion, parut annihilé aux chefs du parti sous Louis XIII; ce fut le sujet d'une nouvelle guerre. Le siège de Saint-Jean-d'Angély fut décidé : les troupes royales prirent la ville sur le duc de Rohan. Puis le roi vint à Cognac le 29 juin 1621 et y resta jusqu'au 5 juillet suivant. Pendant son séjour dans cette ville, il eut une entrevue avec le duc d'Épernon et le baron d'Ambleville, gouverneur de la place, et l'on décida qu'il fallait organiser un corps de troupes pour le mener au siège de La Rochelle. La ville de Cognac dut, en cette circonstance, fournir sur réquisition des vêtements, des chaussures et autres objets. La Rochelle subit un premier siège en 1621 et un autre en 1627; la ville conquise fut démantelée.

Cliché Ch. Collas.

PORTE DE LA TOUR
A L'INTÉRIEUR DU CHATEAU FRANÇOIS Ier

Louis XIII meurt en 1642, laissant son fils âgé de cinq ans sous la tutelle de sa mère, Anne d'Autriche, qui est nommée régente, avec le cardinal

Mazarin pour premier ministre. Cette fois ce sont les grands du royaume qui vont s'agiter sous l'influence de quelques brouillons ; les femmes jouèrent aussi un grand rôle dans ces intrigues. Le prince de Condé soulève les provinces de l'Ouest, envoie le prince de Tarente en Saintonge et le désigne pour s'emparer de Cognac, dont la position sur la Charente lui est précieuse. Mais les bourgeois de la ville, s'étant réunis sur la grand'place au nombre de huit cents, jurèrent de défendre leur cité et de mourir pour le service du roi. Tarente appela à son secours le duc de La Rochefoucauld, qui accourut avec des troupes d'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie. La ville fut bloquée le 8 novembre 1651, et pendant huit jours les habitants veillèrent sur les remparts, firent des sorties pour empêcher les travaux des assiégeants. Les munitions et les vivres allaient manquer lorsque, le 15 novembre, le comte d'Harcourt, envoyé de Poitiers par la régente, arriva en toute hâte, livra combat aux troupes du prince de Tarente, qui occupaient le faubourg Saint-Jacques, les défit et fit sa jonction avec les défenseurs de la ville, qui, de leur côté, avaient fait une sortie sur le pont. Les ennemis, voyant Cognac secouru, s'empressèrent d'en lever le siège, de retirer leur artillerie et de se retirer vers Archiac pour de là gagner le Périgord.

LA TOUR DE LUSIGNAN
(D'après une vieille gravure)

Le roi Louis XIV, voulant honorer les défenseurs de Cognac, leur consentit de nouveaux privilèges : il accorda la noblesse à ses maires, la réduction des tailles et des droits sur les vins et eaux-de-vie, déjà célèbres, qui descendaient la rivière à destination de la Hollande et de l'Angleterre. De concert avec Mazarin, le roi créa un régiment d'infanterie auquel il donna le nom de Cognac, en souvenir de la belle défense des habitants durant ce siège mémorable.

Après ces événements militaires, qui furent les derniers dans l'histoire de Cognac, la ville reprit le cours paisible de ses affaires, et la distillation des vins augmenta d'importance dans la région.

Le roi Louis XIII avait créé en 1635 l'élection de Cognac, qu'il avait réunie à la généralité de Limoges. En 1694, cette élection, qui contenait 40 lieues carrées de superficie, 139 paroisses, fut réunie à la généralité de La Rochelle, nouvellement créée.

Cognac, avant 1790, était le siège d'une sénéchaussée avec justice royale, d'un gouvernement de place dépendant du gouvernement général militaire

Cliché Masconneau.

LE CLOCHER

de Saintonge et d'Aunis. Il devint ensuite chef-lieu d'arrondissement du département de la Charente.

En 1792, lorsque la patrie eut besoin du concours de tous ses enfants, on montra à Cognac et dans toute la contrée beaucoup de patriotisme. Le passage des troupes occasionna des frais extraordinaires à la ville pour le logement et la nourriture. On avait créé une fabrique de salpêtre et un atelier

pour la fabrication des baïonnettes dans l'ancien couvent des Bénédictines. Il fut même question d'y installer une fonderie de canons.

En 1793, alors que la Révolution semait la terreur en France, elle épargna Cognac parce que les riches négociants de l'époque avaient en toute circonstance montré leur attachement au peuple et lui avaient donné de sérieuses preuves de dévouement.

Clichés Ch. Collas.

UNE MAISON DU XIV^e^ SIÈCLE

Après la tourmente révolutionnaire et les victoires d'Italie, la paix ayant amené l'abondance et la sécurité intérieure, on se porta vers les divertissements et les plaisirs. On construisit un théâtre dans la chapelle du couvent des anciens Cordeliers et une troupe vint y jouer la comédie. A la chute de l'Empire, Cognac eut deux bataillons de l'armée de la Loire pour garnison. Dans le désœuvrement que leur faisait la paix, les officiers de ces bataillons organisèrent des divertissements. Plusieurs ne dédaignèrent pas de jouer la comédie, d'autres chantèrent la tyrolienne.

La Ville de Cognac, en possession depuis un temps immémorial d'armoiries octroyées par ses châtelains, en demanda la confirmation au roi Louis XVIII qui, par lettres-patentes du 19 avril 1817, reconnut le bien fondé de sa demande. Les armes de Cognac sont : *De gueules, à un cavalier le casque en tête, d'argent, monté sur un cheval du même, contourné, le cavalier portant une fleur de lys au bout d'un bâton d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.*

Sous la Restauration, la promenade du Petit-Pare devint un lieu de rassemblement : tous les dimanches on dansait sur les pelouses des ronds-points ; il y avait aussi des cafés établis à demeure comme au Bois de Boulogne. Jamais Cognac, dit-on, ne parut tant s'amuser. Toutefois, on n'oubliait pas les arts, car ce fut à cette époque que l'on éleva un monument à François I^er^, prélude de celui autrement grandiose du sculpteur Étex, inauguré en 1864.

La ville s'est, depuis un demi-siècle, considérablement agrandie et peuplée; les vieux monuments publics, devenus insuffisants, ont été rebâtis. De 1856 à 1860, on a vu édifier un Palais de Justice et une Sous-Préfecture. En 1864, le chemin de fer de Cognac à Angoulême et de Cognac à Saintes, Tonnay-Charente et Rochefort, a offert des avantages énormes au commerce de Cognac; de 1865 à 1871, un marché couvert a été construit au centre de la cité et deux ponts, situés à Châtenet et à Crouin, ont facilité beaucoup le commerce entre les deux rives de la Charente. De nouveaux et grands boulevards et de beaux squares contribuent à l'embellissement de la ville, à la porte de laquelle est situé l'ancien parc royal de François Ier, la plus agréable promenade que l'on puisse trouver.

Un nouvel Hôtel de Ville a été construit il y a quelques années. Situé dans un vaste parc, au milieu d'arbres centenaires qui se reflètent dans une grande pièce d'eau alimentée par un ruisseau en cascade, il offre, avec ses pelouses toujours vertes et ses corbeilles de fleurs, un ensemble qui fait l'admiration des promeneurs.

La population de Cognac au dernier recensement était de 20,228 habitants, mais son étendue est celle d'une ville de cent mille âmes. Son industrie et son commerce principal consistent dans la distillation des vins de la région pour la fabrication et l'exportation des eaux-de-vie de Cognac, si renommées, qui sont maintenant entrées dans la consommation journalière de toutes les classes de la société, sont demandées par tous les pays du monde et dont le trafic augmente à mesure que de nouvelles régions découvertes se soumettent aux nations civilisées et en prennent les usages.

P. DE LACROIX.

Cliché Massonneau.

LA SALAMANDRE DE FRANÇOIS Ier

Monuments, Châteaux et Curiosités

De Cognac et ses Environs

Les Tours de l'Ancienne Porte. — Ces tours, qui datent du règne de Charlemagne, étaient le plus important ouvrage de défense de Cognac; elles portent encore les vestiges du pont-levis qu'elles soutenaient et qui communiquait à l'ancien pont, démoli en 1855.

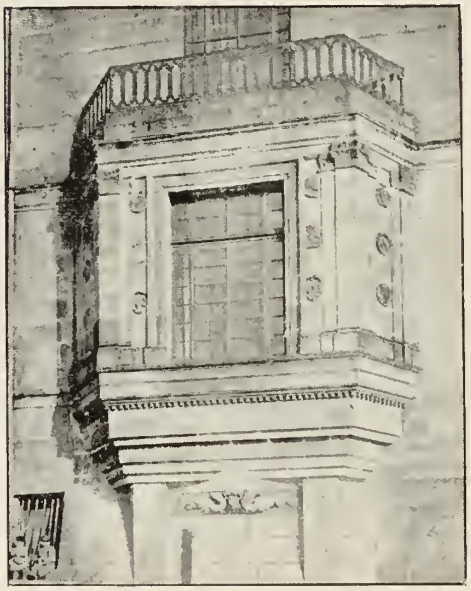

Cliché Ch. Collas.

FENÊTRE DU CHATEAU FRANÇOIS I^er^

Le Château François I^er^. — Ce château fut la résidence des seigneurs de Cognac jusqu'en 1440. Il fut reconstruit en partie par le comte Jean d'Orléans en 1450; François I^er^ en acheva la restauration et en fit sa résidence favorite.

Sous la Révolution, il fut vendu à divers particuliers, puis M. Rambeaud de Larocque, en étant devenu propriétaire, le revendit en 1896 à MM. Otard Dupuy & C^ie^, qui en firent de vastes chais à eaux-de-vie.

Parmi les choses les plus intéressantes, nous citerons la salle des Gardes; une jolie tour octogonale avec un escalier en spirale, conduisant aux étages supérieurs. Cette tour ouvre sur une cour par une fort jolie porte de style gothique, très bien conservée (page 7). A l'extérieur, se trouve, face au quai, une grande fenêtre autour de laquelle sont diverses sculptures intéressantes.

La Fontaine François I^er^. — Ce monument, adossé au château dont il faisait partie, est d'une jolie architecture. Cette fontaine a alimenté, seule, la ville pendant des siècles (page 13).

L'Église Saint-Léger et son clocher. — Cette église fut commencée au XII^e^ siècle; de cette époque datent : la façade, les murs de la nef, le rez-de-chaussée et les deux premiers étages du clocher. Le chœur et la chapelle du Saint-Sacrement sont du XIV^e^ siècle. La rosace de la façade et la croisée de l'abside sont du XVI^e^ siècle. Les trois travées de voûte de la chapelle du Saint-Sacrement sont du XVII^e^ siècle. Enfin, le quatrième étage du clocher avec la galerie en astragales sont du XVIII^e^ siècle (page 9).

Jusqu'en 1789, cette église et le cimetière qui l'entourait dépendaient du couvent des Récollets; mais, à cette époque, le cimetière fut détruit et les terrains qui entouraient l'église furent vendus à des particuliers qui y construisirent les maisons encore adossées à cette église (page 14).

L'Église Saint-Martin. — Date du XI^e^ siècle. Sa voûte de pierre fut détruite pendant les guerres de religion. Sa vieille façade sur une élévation de terrain, avec de

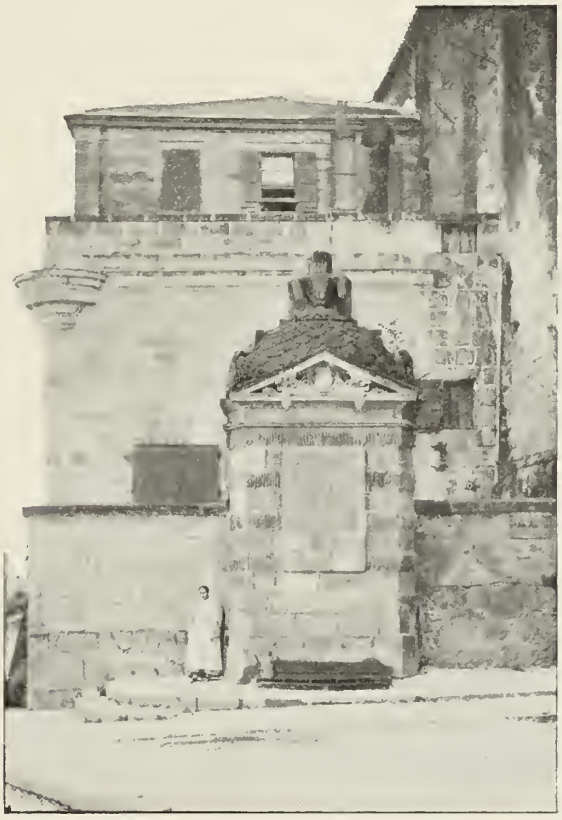

Cliché Massonneau.

LA FONTAINE FRANÇOIS I^er^

très beaux arbres, forme un paysage des plus pittoresques. Cette église sera prochainement désaffectée et l'exercice du culte sera transporté dans une nouvelle église actuellement en construction, rue de Bellefonds.

L'Église Saint-Jacques. — Construite en 1853 sur l'emplacement d'une ancienne chapelle. Est de style gothique.

Les Vieilles Maisons des XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles. — Une des plus intéressantes est au n° 8 de la rue Madeleine, dont une partie est actuellement occupée par la loge maçonnique. Au-dessus d'un grand portail se trouve une salamandre avec

cette inscription : *Nutrisco et extingo*. D'après une ancienne légende, cette maison serait celle de la nourrice de François Ier.

Dans la Grand'Rue se trouvent encore plusieurs maisons très curieuses, de la même époque, avec des sculptures originales. On peut aussi remarquer dans les rues basses de

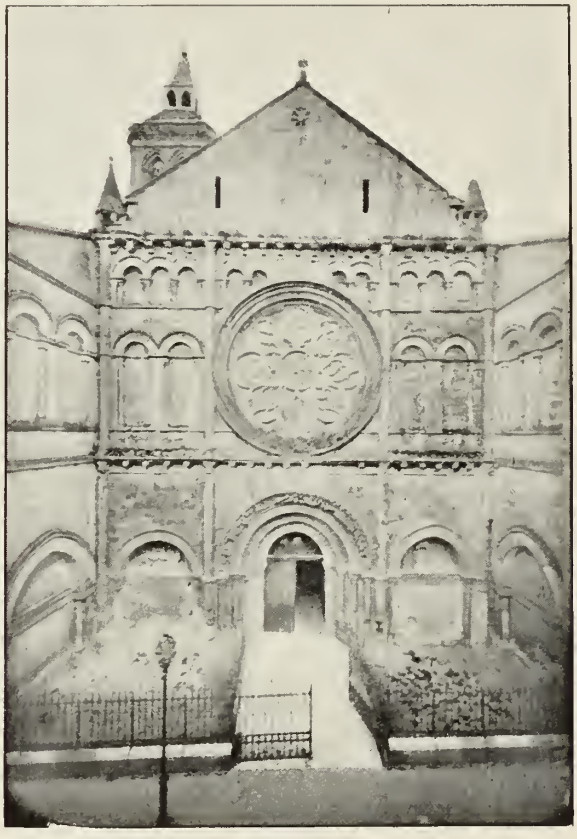

Cliché Ch. Collas.

L'ÉGLISE SAINT-LÉGER DE COGNAC

la vieille ville des écussons, des portes et des niches qui ne sont pas sans intérêt pour les archéologues.

Hôtel de Ville. — Cet immeuble, acheté par la Ville à M. de La Villeléon, a été transformé pour devenir l'Hôtel de Ville de Cognac. Il a été parfaitement aménagé, bien décoré et inauguré en 1892. Le parc superbe au milieu duquel il se trouve est une des belles promenades de la localité. Un kiosque très joli vient d'y être construit au milieu d'une esplanade sur laquelle le public pourra entendre les sociétés musicales de Cognac.

Dans le grand hall de l'Hôtel de Ville se trouve la maquette du monument élevé à Angoulême à la mémoire du Président Carnot.

La Statue François Ier. — Cette statue représente François Ier à la bataille de Marignan; elle fut inaugurée en 1864. C'est une des belles œuvres du sculpteur A. Etex.

Le Parc François Ier. — Cette forêt naturelle, actuellement percée de nombreuses allées, est une promenade charmante; elle commence en pleine ville, boulevard Denfert-Rochereau, par une esplanade dominant la vallée de la Charente et le faubourg Saint-Jacques; au delà du pont de Châtenet, elle se continue par les bois du Breuil.

Nécropole. — M. Boucher, directeur de la verrerie de Saint-Martin, a découvert près de l'hôpital une nécropole remontant aux premiers siècles de l'ère chrétienne. De nombreux objets intéressants pour les amateurs d'antiquités y ont été découverts, notamment des tombeaux, des colliers, des armes, des amphores, etc.

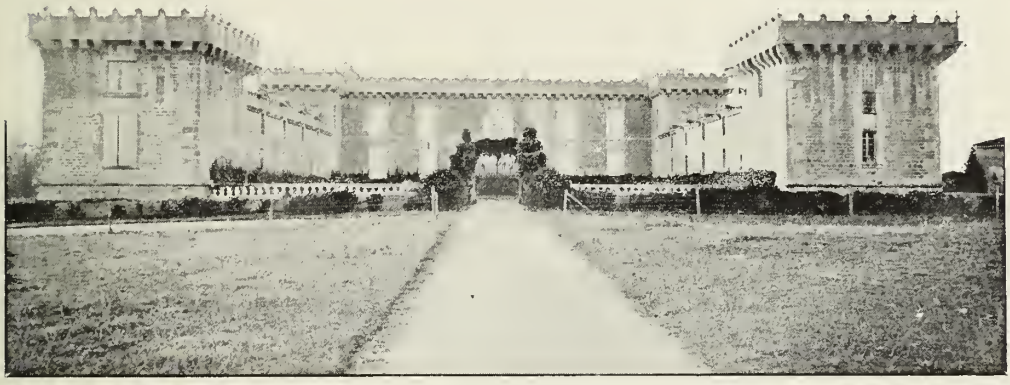

Cliché Ch. Collas.

LE CHATEAU CHESNEL, A CHERVES

Le Château Chesnel. — Situé à Cherves, est une vaste et belle construction, commencée en 1610 par Charles-Roch Chesnel et terminée en 1625. Elle est placée dans un site merveilleux et domine la vallée de l'Antenne.

Le Château d'Ars. — Se compose de deux ailes, l'une du XVIIIe siècle, l'autre de la Renaissance. Sa façade est d'un très bel effet et à l'intérieur se trouvent de très belles peintures sur lambris.

L'Église de Cherves. — Construite au XIe siècle, appartint, comme celle de Javrezac, au prieuré de Saint-Léger de Cognac vers 1100. Est d'une fort belle architecture.

Richemont. — Ce château, plusieurs fois ruiné par les guerres, fut rebâti au XVIIIe siècle. Il est actuellement occupé par un séminaire. Tout près du château, se trouve une église de style roman du XIe siècle, avec une crypte construite sous l'autel; elle est très curieuse à visiter.

Château de Saint-Brice. — Le plus ancien possesseur que l'on connaisse de la terre de Saint-Brice est Jehan de Lousme, qui rendit hommage au souverain d'Aquitaine le 24 août 1363.

Plus tard elle passa à Jean Poussard de Fors, seigneur de Fors en Poitou, panetier du roi Louis XII.

A Charles Poussard, seigneur de Saint-Brice, Fors, Saint-Trojan, etc., maître d'hôtel et panetier ordinaire du roi Charles IX et du roi et de la reine de Navarre. En 1540, il était gouverneur de Dieppe et vice-amiral des côtes de Normandie.

A Charles Poussard, baron de Vigean, seigneur de Moings et Fors, et à son épouse Esther de Pons. C'est par eux que fut construit le château actuel de Saint-Brice en 1560. A ce moment il ne restait de l'ancienne construction féodale qu'une tour crénelée et les ruines d'une façade ornée de mâchicoulis et de gargouilles que l'on peut voir encore.

A François Poussard, marquis de Vigean.

Cliché Massonneau.

LE CHATEAU DE SAINT-BRICE

(Propriété de M. le baron de La Grange O'Tard)

A Louis d'Ocoy, chambellan du prince de Condé, et à son épouse Suzanne Poussard, dame de Saint-Trojan.

A Jean-Casimir d'Ocoy, marié à Jeanne de La Rochefoucauld.

A Jean Paul, marquis de la Motte d'Ayran, chevalier de Saint-Louis, capitaine de vaisseau, marié en 1699 à Marie-Anne d'Ocoy.

A messire Charles Léon, marquis de Guiton de Maulévrier, capitaine au régiment Dauphin-dragons en 1786.

Le château de Saint-Brice date du XVI^e^ siècle; il est élevé sur terrasse avec tourelles aux extrémités de la façade et situé sur l'un des points les plus pittoresques de la vallée de la Charente.

C'est en 1586 qu'eurent lieu les entrevues entre Catherine de Médicis et le roi Henri de Navarre (futur roi Henri IV).

Le 9 décembre, Catherine de Médicis arriva à Cognac, accompagnée de François de Bourbon, duc de Montpensier; de Catherine de Bourbon, abbesse de Soissons et tante du roi de Navarre; du duc de Nevers, du maréchal de Biron, et autres seigneurs, ainsi

que de plusieurs demoiselles d'honneur, parmi lesquelles Christine de Lorraine, sa petite-fille, âgée de vingt ans, princesse élevée à la Cour de France.

Après avoir visité Cognac et le château François I^er^, qui était à ce moment dans un état de complet abandon, la reine-mère se rendit au château de Saint-Brice.

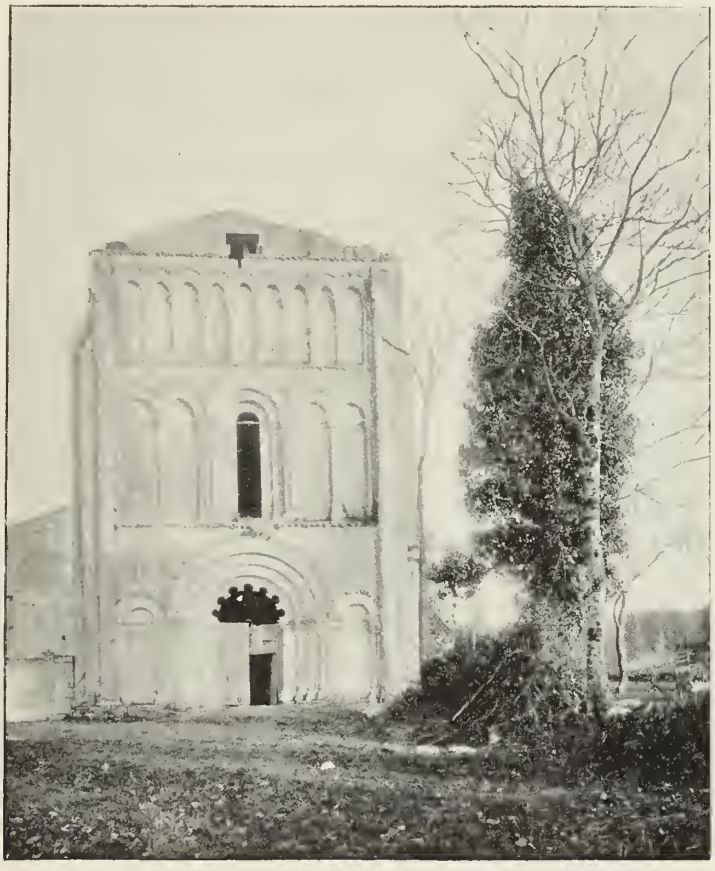

Cliché Ch. Collas.

L'ABBAYE DE CHASTRES

Le lendemain, le roi de Navarre y arriva, escorté d'un régiment et accompagné du chevaleresque vicomte de Turenne, du prince de Condé, de Rosny, du baron de La Rochefoucauld-Montguyon et de quelques autres seigneurs.

Plusieurs conférences eurent lieu entre Catherine de Médicis et Henri de Navarre; mais, dans les deux premières surtout, il ne fut échangé que des propos aigres-doux. La reine-mère, voyant que ses affaires n'avançaient pas, crut les activer en organisant à Saint-Brice des fêtes superbes. Elle pensa adoucir les esprits et calmer les haines par la frivolité et la galanterie. Le château et les jardins furent décorés et illuminés; les charmilles et les massifs resplendirent d'un éclat soudain, et les feux de Bengale illuminèrent la vallée de la Charente d'éblouissantes clartés.

La reine Catherine, superbement habillée à la française, portant un chapeau garni

de perles et une robe de brocart à grandes manches de toile d'argent, donna le signal de la fête. Les invités entrèrent en foule dans les appartements du château, où eut lieu un bal dans lequel se mêlèrent les Cours de France et de Navarre. Mais Henri le Béarnais, qui avait alors trente-trois ans et se sentait entraîné malgré lui par le plaisir, dut envisager tous ces irrésistibles divertissements avec crainte et soupçonner quelque

Cliché Massonneau.

LE PORTAIL DE GARDE-ÉPÉE

(Propriété de M. Maurice de Jarnac de Garde-Epée.)

trahison. Cependant, tout se termina sans accident et une troisième conférence fut décidée et fixée au 17 décembre. Elle n'eut pas plus de résultat que les précédentes, et Henri de Navarre repartit pour Jarnac, puis de là à La Rochelle, pendant que Catherine de Médicis reprenait la route de Paris.

Le château de Saint-Brice était, il y a quelques années, la résidence du général de Brémond d'Ars, sénateur de la Charente.

Il est maintenant la propriété et l'habitation de M. le baron de La Grange O'Tard.

Parmi les choses les plus curieuses, nous devons citer: l'extérieur, les gigantesques et séculaires tilleuls, ainsi que le bois de buis planté et taillé en forme de croix de Saint-Louis.

A l'intérieur, presque toutes les pièces sont ornées de boiseries et de peintures du temps. Les fresques qui décorent les murs et les plafonds sont l'œuvre d'artistes de l'école florentine et représentent de nombreux sujets mythologiques. Des portraits

intéressants ornent les salles du château, parmi lesquels un portrait du roi Henri IV à cheval, par Porbus, et quelques bonnes peintures signées : Largillière, Latour, Tournières, etc., représentent différents personnages illustres, entre autres plusieurs comtes-maréchaux d'Écosse, ancêtres du propriétaire actuel de Saint-Brice, et nombre de grandes dames du siècle dernier.

Cliché Massonneau.

LE CHATEAU DE BOURG-CHARENTE

(Propriété de M. A. Pellisson.)

Abbaye de Chastres. — Située près de Garde-Épée, dans la commune de Saint-Brice, fut bâtie en l'année 1077 par le seigneur de Bourg-Charente. Au XVI[e] siècle l'abbaye fut entièrement ruinée par les protestants; elle fut ensuite acquise par les propriétaires du domaine de Garde-Épée après la Révolution. L'église est encore debout et sa façade est très bien conservée, mais il est regrettable de voir qu'un monument aussi intéressant et d'une aussi belle architecture ne serve que de grange.

Le Logis de Garde-Épée. — Magnifiquement situé sur une élévation qui domine tout à la fois la vallée de la Charente et la plaine du Pays-Bas, le logis de Garde-Épée offre l'aspect seigneurial de son superbe portail surmonté de créneaux. Tout à côté se trouvent un pigeonnier et un dolmen qui ne sont pas sans intérêt.

Le Logis de Garde-Épée est toujours la propriété de M. Maurice de Jarnac de Garde-Épée, associé de la maison Louis de Salignac et C[e] (page 18).

Le Château de Bourg-Charente. — Bourg-Charente était une châtellenie de très haute antiquité. Le château féodal datait du XII^e^ siècle; il a été détruit au XV^e^ siècle; mais, en 1894, M. Alexandre Pellisson, de la maison Pellisson père et C^e^, à Cognac, en fit l'acquisition et en commença aussitôt la restauration. Actuellement le château est presque entièrement reconstruit. M. Pellisson y a fait transporter la magnifique cheminée de pierre sculptée qui se trouvait au château de Bouteville et dont nous donnons ci-dessous une gravure.

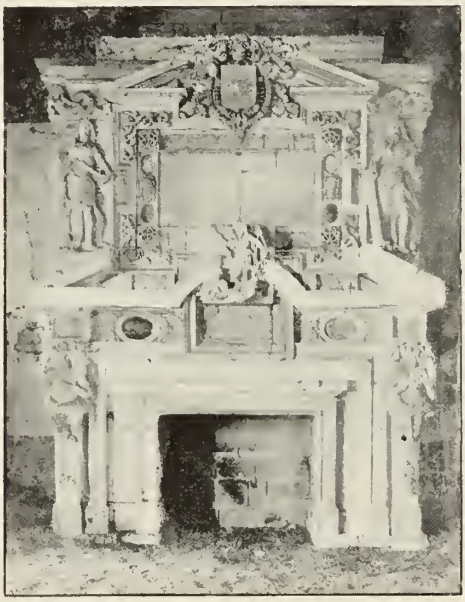

Cliché Massonneau.

CHEMINÉE DU CHATEAU DE BOUTEVILLE
TRANSPORTÉE AU CHATEAU DE BOURG-CHARENTE

Savants, Artistes, Littérateurs

et Hommes politiques de Cognac

ALBERT (Émile), avocat, bâtonnier de l'Ordre, chevalier de la Légion d'honneur, mort en 1876. Auteur d'une traduction en vers français des *Lusiades*, de Camoëns, puis d'une traduction en vers de la *Jérusalem délivrée*, du Tasse.

Après avoir passé cinquante années de sa vie à réunir une collection de livres et de documents de grande valeur, Émile Albert légua sa bibliothèque à la Ville de Cognac.

AUGIER (Étienne), né en 1735, mort en 1826. Chevalier de la Légion d'honneur. Négociant à Cognac. Fut nommé en 1789 commandant de la Garde nationale, puis représentant du Peuple à l'Assemblée constituante. En 1814, il reçut du roi Louis XVIII les lettres de noblesse, en même temps que la décoration de la Légion d'honneur. Étienne Augier rendit d'immenses services au pays durant la disette de 1789.

BABIN (Jacques) vivait à Cognac au XVI^e^ siècle. Poète connu par une pièce latine, *Cogniacum*.

BALMETTE (Jean-Jules), mort en janvier 1884. Artiste peintre, élève de Léon Cogniet, de Horace Vernet et de Yvon, qui appréciait beaucoup ses qualités de coloriste. Le Musée d'Angoulême possède une esquisse peinte de son tableau *l'Adoration des Mages*, lequel tableau avait été acheté pour le compte de l'impératrice.

Balmette a laissé un grand nombre de portraits, paysages et natures mortes, répartis un peu partout et dont quelques-uns des plus beaux sont chez MM. Édouard Joubert et Hubert Furlaud.

BARRAUD père, mort en 1890. Auteur de plusieurs ouvrages historiques sur Merpins, Richemont, l'Abbaye de Chastres, Écoyeux, etc.

BAUDOIN, pharmacien. Auteur de plusieurs publications scientifiques, entre autres : *Le Nostoc*, champignon des murs de Cognac; *Le réveil des Charentes; Des influences météorologiques sur la composition du vin*; *Du traitement des flegmes par la chaux, leur utilisation agricole; Les eaux-de-vie et la fabrication du Cognac*, 1893.

BEAUREGARD-OLLIVIER a publié divers ouvrages sur l'Orient, dont voici les principaux : *Simples observations sur l'origine et le culte des divinités égyptiennes; La science en Orient.*

BENON (Fernand), avocat à la Cour d'appel de Bordeaux et grand propriétaire-viticulteur à Cherves près Cognac. Auteur de plusieurs ouvrages de droit et d'un volume intitulé : *Contre le monopole de l'alcool, réponse à M. Alglave.*

BÉRAULD (Benjamin), auteur d'un annuaire de Cognac et de plusieurs brochures : *Les eaux-de-vie de Cognac; La vigne et le vin devant la Bible; Chants et poésies populaires des Charentes.*

BÉRAULD (Gustave), mort en janvier 1898. Imprimeur, rédacteur et propriétaire du journal *l'Ère nouvelle des Charentes,* actuellement continué par ses fils. A publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels : *Documents officiels pour servir à l'histoire de la guerre franco-prussienne de 1870-71;* plusieurs *élégies* en 1864 et en 1890. A édité en 1892 et en 1897 un *Annuaire de l'arrondissement de Cognac,* ouvrage très complet et très répandu dans la région.

BERNARD de JAVREZAC, poète, né à Cognac en 1603. Auteur de plusieurs poèmes, parmi lesquels : *Monument du cardinal de Richelieu; Stances; Mort de Mazarin; Horoscope de Monseigneur le Dauphin,* poème adressé à M^me^ de Montauzier, gouvernante du prince.

BERNARD (Adrien), professeur de sciences au Collège de Cognac : *De la substitution des mesures en poids aux mesures en volume dans le commerce des alcools; Alcoométrie.*

BOISBAUDRAN (Paul-Émile) (dit LECOQ de), chevalier de la Légion d'honneur, correspondant de l'Institut, officier d'Académie. A écrit de nombreux et savants mémoires, parmi lesquels nous citerons : *Comptes rendus à l'Académie des sciences; le Bulletin de la Société chimique de Paris; les Annales de chimie et de physique; Spectres lumineux.* M. Lecoq de Boisbaudran a enrichi la liste des corps simples d'un nouveau métal auquel il a donné le nom de *Gallium.*

BRÉMOND d'ARS (Magdeleine), marquise de Verdelin, née à Cognac en 1728, de laquelle on trouve plusieurs lettres dans une publication intitulée : *Jean-Jacques Rousseau, ses amis et ses ennemis.*

BRÉMOND d'ARS, né à Saintes en 1810, mort à Saint-Brice en janvier 1896; général de division dans le cadre de réserve, commandeur de la Légion d'honneur. Prit part aux campagnes d'Afrique, du Mexique, à la guerre franco-allemande de 1870-1871. Sénateur.

BRIAND (J.-O.), né à Cognac en 1845, mort en 1895. A publié en 1869 *la Mélopée Yolovienne,* en vers; en 1870, *Un gibet et des chiens,* poème épique.

CALLANDREAU (Amédée), notaire à Cognac. Auteur d'une très intéressante étude historique sur *Ravaillac.*

CAMINADE de CHATENET (Ollivier-Jacques-Augustin), né à Cognac en 1784, mort en 1861. Auteur de plusieurs ouvrages : *Aleibiade,* tragédie en vers; *Souvenirs, feuilles éparses,* suivis de : *Marie Salmon,* comédie-vaudeville.

CAMINADE de CHATENET (Félix) a publié : *Légende des trois habits; la Cuillère de Gémozac; l'Anguille de Pons.*

COURAUD (Aristide), secrétaire de la mairie de Cognac. A publié un exposé sommaire des développements successifs de la ville de Cognac depuis le commencement du XIX^e^ siècle, intitulé : *Monographie de la ville de Cognac.*

COSSON (M^me^) habitait à Cognac, où elle a publié : *Club des femmes,* comédie en un acte, éditée en 1848; *Chronologie des principaux événements de l'histoire de France et des hommes célèbres français, avec une carte historique de la France.*

DURAS (Eugène), négociant à Cognac. A publié des brochures et des articles de grande importance, dont voici les principaux : *Réfutation du projet de loi relatif à la réforme de l'impôt sur les boissons; Réponse à la circulaire ministérielle du 28 mars 1888 sur le projet de loi concernant les marques de fabrique ou de commerce, le nom commercial, la raison de commerce et le lieu de provenance; La situation; Étude sur le projet de M. Peytral sur la réforme de l'impôt des boissons; Le projet de M. Rouvier et le commerce des boissons; Conférence sur le monopole de l'alcool,* 1897.

DURET (Théodore), littérateur et critique d'art, auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels : *Voyage en Asie, Le Japon, La Chine, La Mongolie, Java; Les peintres français en 1867; Histoire de quatre ans, 1870-1874; La chute de l'Empire,* etc.

DUROZIER, imprimeur, mort à Cognac en 1888. Était rédacteur et propriétaire de l'*Indicateur de Cognac* depuis 1848. Ce journal, très répandu dans l'arrondissement, est actuellement continué par M. Marcel Durozier fils, qui a succédé à son père tant comme imprimeur que comme rédacteur et propriétaire.

DUPUY (Jean), né en 1756, mort en 1831. Chevalier de la Légion d'honneur et député de Cognac de 1816 à 1822.

FEUILLET (Alfred), mort en 1863. A publié *Étude littéraire sur Shakspeare; Flânerie littéraire à travers quelques œuvres récentes.*

FRAGONARD (Paul), avocat à Cognac. A publié en 1891 une brochure : *Souvenirs du vieux Cognac, les Cordeliers, les Récollets et les anciens Hôtels de Ville.*

GANIVET-LAGRANGE (Joseph), avocat à Cognac. A publié plusieurs poésies qui ont paru dans l'*Ère nouvelle.*

FRANÇOIS I^er^, né à Cognac, en 1494, mort en 1547. A écrit un grand nombre de rondeaux, dizains, sonnets, épîtres et poésies diverses, réunis et publiés par Aimé Champollion sous le titre : *Poésies et Correspondances du roi François I^er^.*

GARLANDAT (Justin), ingénieur civil à Cognac : *Étude sur le projet de desséchement et d'irrigation de la vallée du Né inférieur; Question de la maladie de la vigne; L'agriculture industrielle française.*

GIRERD (Augustin-Fernand-Georges), né à Cognac en 1862. Auteur de nombreuses poésies; membre de la Société des auteurs et compositeurs de musique.

GODARD (Ernest), né à Cognac en 1826, mort à Jaffa (Égypte) en septembre 1862. A publié dans le *Bulletin de la Société d'anatomie et de biologie de France* de nombreuses études.

HENNESSY (Jacques), mort en 1842. Fut député de Cognac de 1823 à 1834.

HENNESSY (Auguste), mort en 1882. Chevalier de la Légion d'honneur. Négociant à Cognac, fils du précédent, élu plusieurs fois au Conseil général, député de la Charente à la Constituante et à la Législative de 1848 à 1851. Sénateur en 1874.

HÉRISSON (René), né à Cognac en 1857. Littérateur et artiste peintre, élève de Balmette et de M. Auguin. Expose annuellement au Salon des Champs-Élysées à Paris. Le musée de Cognac possède plusieurs de ses tableaux, études et dessins.

M. Hérisson a écrit sous le pseudonyme : Henri Sorcène, un grand nombre de poésies délicates, des articles fort intéressants dans le *Courrier littéraire de l'Ouest* et le *Messager des Charentes;* il écrit encore dans l'*Indicateur de Cognac* et dans l'*Avenir sportif des Charentes,* etc.

JANNET (Léopold), docteur-médecin à Cognac. Auteur de : *De l'hystérie chez l'homme; De la vieille eau-de-vie de Cognac, de ses usages thérapeutiques et en particulier de ses usages chirurgicaux.*

JARNAC de GARDE-ÉPÉE (Maurice de). A publié sur Cognac plusieurs études fort intéressantes : *Fêtes révolutionnaires; La noblesse des maires de Cognac; La disette de 1789 à Cognac.*

LACROIX (Paul de), né en 1829, actuellement bibliothécaire de la Ville de Cognac. A consacré sa vie entière aux travaux archéologiques et historiques; est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages dont nous ne pouvons donner ici toute la liste. Nous en citons quelques-uns seulement, relatifs à Cognac et aux environs : *Les Châteaux de Jarnac, de Roissac, de Bouteville; Octavien de Saint-Gelais, Prévost de Sansac, Favereau, l'Abbé de Villiers, Bernard de Javrezac, Études biographiques et littéraires; La Fronde en Angoumois et le Siège de Cognac par le prince de Condé en 1651; Le Château de Cognac sous les Valois et leurs successeurs; Les maires de Cognac depuis 1491 jusqu'en 1876.*

LECHARLES (Henri), né à Châteauneuf en 1864. Artiste peintre, élève de Balmette et de l'Académie Roll de Paris; membre de la Société des artistes indépendants, à laquelle il expose annuellement des tableaux dont plusieurs ont été très remarqués et cités dans divers comptes rendus et chroniques.

MARESTÉ (Georges), né à Cognac en 1875, artiste peintre. A exposé au Salon du Champ-de-Mars, en 1897, une jolie toile représentant *la Place de la Corderie à Cognac par un temps de brouillard.*

MARCHADIER (François-Marc), né à Cognac en 1830, mort en février 1898. A publié sous divers pseudonymes des articles littéraires, bibliographiques et commerciaux, ainsi qu'un grand nombre de poésies en français et en patois de Saintonge.

MARCHADIER fils (François-Marc), né à Cognac en 1859, mort en 1894, fils du précédent, a publié des chroniques, des critiques littéraires et théâtrales, ainsi que des nouvelles dans le *Courrier littéraire de l'Ouest*, la *Vie moderne*, la *Revue bleue*, le journal *le Temps*, etc.

MARTELL (Théodore-Auguste), né à Cognac le 22 janvier 1784, mort à Paris en 1830. Député de la Gironde, pair de France : *Opinion de M. Martell, député de la Gironde, relative à la création d'entrepôts à l'intérieur et aux frontières; Discussion relative à l'établissement d'un pont sur la Dordogne, à Cubzac.*

MARTELL (Constant-Jean-Édouard), ancien député, conseiller général du canton de Cognac, sénateur de la Charente. A publié diverses brochures et divers documents et rapports administratifs : *Chemin de fer de Surgères à Cognac; M. Édouard Martell et la loi sur les bouilleurs de cru.*

MARTIN (Georges), docteur-médecin à Cognac. A écrit : *Les ennemis naturels du phylloxera; Clinique ophtalmologique* et plusieurs autres ouvrages de médecine.

MARVAUD (François), né en 1800, mort en 1879. Auteur de nombreux ouvrages historiques : *Études historiques sur la ville de Cognac et l'arrondissement; Répertoire historique du département de la Charente*, etc.

MERCIER (Paul), ancien juge au Tribunal civil de Cognac, mort en 1897. A publié : *Note sur la grotte refuge de Chez-les-Longs*, insérée dans le *Bulletin de la Société archéologique de la Charente.*

MÉTIVIER (Henri), né à Cognac en 1827, ex-professeur au Prytanée militaire de la Flèche, chevalier de la Légion d'honneur. A publié : *Monaco et ses princes.*

NOUVEAU (François-Eugène), né à Cognac en 1855, journaliste. A publié : *Les ouvriers, leurs revendications; Les bonapartistes, leur programme; Ce que veulent les républicains.* Créa en 1876 le *Protée*, journal humouristique, qu'il laissa pour aller à Paris, où il débuta dans la *France* comme secrétaire d'André Treille, qui l'attacha à son service d'informations politiques. Il collabora au *Globe* et, en 1880, entra à la *Paix*, au sous-secrétariat de la rédaction, où on lui confia le service des échos; puis au *National*, comme chroniqueur et rédacteur politique, et exerça les fonctions de secrétaire de la rédaction.

La *Constitution*, journal républicain de Cognac, venait de perdre son directeur et propriétaire, M. Hillairet. M. Eugène Nouveau acheta ce journal, s'installa à Cognac et se consacra entièrement à cette nouvelle feuille. Les sacrifices qu'il s'imposa ne restèrent pas sans résultats : grâce à son énergie, la *Constitution*, journal représentant les intérêts du pays et le libre-échange, est aujourd'hui le plus important journal républicain de la région.

ORNANO (Baron Gustave Cunéo d'), né à Rome (Italie) le 17 novembre 1845. Député de l'arrondissement de Cognac depuis près de vingt-cinq ans. A écrit un grand nombre de brochures, discours et articles politiques, publiés par divers éditeurs de Paris et du département de la Charente.

ORDONNEAU (Charles), membre de la Société chimique de Paris. A publié : *Alcools et Eaux-de-vie, études chimiques comparatives,* ainsi que de nombreux articles scientifiques dans la *Revue de viticulture.*

O'TARD (Jean-Baptiste-Antoine), né en 1764, mort en 1824. Chevalier de la Légion d'honneur. A été maire de Cognac et membre de la Chambre des députés.

PELLISSON (Jules), né à Cognac en 1839, ancien avocat à Cognac, ancien bibliothécaire de la Ville de Cognac, actuellement magistrat. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Extrait du livre des maîtres apothicaires de Cognac; Les anciennes bibliothèques de Cognac; Les temples de Segonzac et de Jarnac; La Fronde à Cognac,* etc.

PELLISSON (Adrien-Paulin-Marcelin-Marcel), né à Cognac en 1849, membre de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. A publié sous le pseudonyme « Meite Piâre Marcut » plusieurs ouvrages de poésies saintongeaises. — La *Revue bi-mensuelle de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* publie de temps en temps des articles de Marcel Pellisson.

PLANAT (Oscar), chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, ancien député, membre du Conseil général de la Charente, maire de Cognac, mort en 1889. A publié plusieurs brochures et plusieurs documents sur des questions administratives : *Un discours à propos de l'érection de la statue de François Ier; Améliorations et embellissements de la ville de Cognac.*

PÉRÉ fils, artiste peintre à Cognac. A exposé à Paris, en 1896, au Salon du Champ-de-Mars, une toile très appréciée.

ROBIN (Gervais), avocat à Cognac, ancien bâtonnier de l'Ordre, ancien président du Conseil d'arrondissement, ancien adjoint, auteur de nombreux travaux littéraires et juridiques : *Lettre à M. Oscar Planat sur les élections; La rive gauche ou la Compagnie des Charentes devant la loi et le pays; Étude sur le traité de la justice de paix de Bourbeau; De la légalité et de la moralité des assurances sur la vie; Mémoire au Conseil d'État sur les marais de l'Antenne; Étude artistique sur le monument de François Ier; Conférences et discours divers, etc.*

SABOURAUD, avocat à Cognac. A publié : *La crise agricole,* conférence faite en 1885.

VINCENT (Émile), imprimeur à Cognac, directeur et propriétaire de l'*Écho cognaçais.* Publie également *Le Syndicat agricole et viticole du canton de Cognac.*

VIVIER, avocat à Cognac. A publié diverses brochures sur des questions intéressant le commerce et l'agriculture de la région.

Le Vignoble

Cliché Lorin-Giban.

UNE VENDANGEUSE
DANS LA GRANDE CHAMPAGNE

Le vignoble de l'arrondissement de Cognac comptait, vers 1865, une étendue totale d'environ 25,000 hectares. Il était divisé en cinq parties ou régions délimitées non pas d'une façon arbitraire, mais d'après la constitution géologique du sol et surtout la qualité des produits fournis par celui-ci : la *Grande Champagne*, la *Petite Champagne*, les *Borderies*, le *Pays-Bas* et les *Groies*.

La **Grande Champagne**, située tout entière dans l'arrondissement de Cognac, donnait les eaux-de-vie de Grande ou Fine Champagne, qui contribuèrent le plus à porter dans le monde entier la renommée de Cognac. Cette région est limitée au nord par la Charente, à l'ouest et au sud par le Né, affluent de la Charente, et à l'est par une ligne fictive allant de Châteauneuf à Barbezieux. La moitié de sa superficie totale, soit environ 16,000 hectares, était autrefois plantée en vignes.

Le sol de la Champagne est formé par les étages campanien, santonien et coniacien du terrain crétacé. Çà et là, au milieu du crétacé, émergent des îlots argileux ou sablonneux appartenant au terrain tertiaire.

Le crétacé donne comme sol une terre grise, contenant souvent une quantité énorme de carbonate de chaux et n'ayant qu'une profondeur relativement faible, variant de 10 centimètres à 40 centimètres.

Le sous-sol est constitué par une pierre tendre friable, qui se délite avec la plus grande facilité sous l'action des agents atmosphériques.

La **Petite Champagne** s'étend à l'est et au sud de la Grande, mais une faible partie seulement, environ 8,000 hectares, appartient à l'arrondissement de Cognac.

La constitution géologique de son sol est à peu près analogue à celui de la Grande Champagne, toutefois les îlots tertiaires y occupent une plus grande étendue. Ses eaux-de-vie étaient légèrement inférieures à celles de la Grande Champagne.

Les **Borderies** sont constituées par les coteaux de la rive droite de la Charente appartenant au canton de Cognac. Elles s'étendent dans l'arrondissement, sur une surface de 4,000 hectares environ. L'eau-de-vie qu'elles fournissaient possédait plus de

bouquet mais moins de finesse que celles des Champagnes. On l'utilisait beaucoup, à cause de cette qualité, dans les coupages.

Le sol est constitué en partie par les étages provencien, gardonien et carentonien du terrain crétacé. Ce sont des calcaires durs, recouverts le plus souvent de sables, d'argile ou de limon des plateaux, qui font qu'en réalité la couche arable n'est pas calcaire.

Le **Pays-Bas** est une vaste plaine, basse, argileuse, recouverte d'eau une grande partie de l'année et située au nord-ouest de l'arrondissement. Sa superficie est de

Cliché Lorin-Giban.

UN CHAMP DE VIGNES A GALIENNE
(Propriété de MM. Alexandre et Georges Pellisson)

20,000 hectares environ. Elle produit de l'eau-de-vie en grande quantité, de la catégorie dite des *Fins Bois*.

On y rencontre les étages purbeckien et portlandien du terrain jurassique.

Les **Groies** sont les coteaux pierreux, à terre rouge, qui limitent à l'est le Pays-Bas.

Formés presque exclusivement par le portlandien, ces terrains n'ont jamais fourni que peu d'eau-de-vie, réservés qu'ils étaient à la production des vins rouges. La superficie des Groies, dans l'arrondissement, ne dépasse pas 7,000 hectares.

Avant l'apparition du phylloxera, la vigne était à peu près la seule plante cultivée dans les Champagnes. Elle était, au contraire, associée à quelques autres cultures dans les Borderies, les Groies et le Pays-Bas.

La culture de la vigne dans les Champagnes était de la plus grande simplicité. Après

avoir donné à sa terre un simple labour, le vigneron creusait à la « barre » un trou de 30 à 40 centimètres de profondeur, y introduisait une bouture et la recouvrait de terre. La taille tous les ans et deux façons à la main également chaque année constituaient à elles seules les soins donnés à la vigne. Il n'était nullement question d'engrais, et c'était tout à fait par hasard que, dans le cas des cultures intercalaires, la vigne pouvait quelquefois profiter d'un peu des principes fertilisants fournis à ces plantes par le fumier de ferme.

Malgré cette culture extrêmement extensive, le rendement était proportionnellement élevé, 30 à 35 hectolitres en moyenne à l'hectare; cependant, dans des régions plus favorisées, dans des sols plus profonds et plus riches, la production a souvent atteint 80 et 90 hectolitres à l'hectare. Ce chiffre peut être attribué à une pratique excellente de certains vignerons, qui ne mettaient en terre que les sarments ayant porté le plus de fruits à la récolte précédente et, par conséquent, ayant été sélectionnés avec soin.

La moyenne de la production totale de l'arrondissement avant l'invasion phylloxérique peut être évaluée à environ 8,000,000 d'hectolitres.

Cliché Massonneau.

UNE CUVE A RAISIN AU VIGNOBLE DU FERY

(Propriété de M. Lucien Foucauld)

Le Phylloxera. — C'est en 1872 que deux foyers phylloxériques se déclarèrent à Crouin, aujourd'hui faubourg de Cognac, et à Chérac, aux limites de l'arrondissement. De ces foyers, le mal ne tarda pas à gagner rapidement les vignobles voisins, et en 1875 la Champagne et les Borderies étaient déjà envahies.

Dans le Pays-Bas, il fut facile de lutter contre le phylloxera, mais sur le sol de la Champagne, sec et peu profond, offrant, par suite, peu de résistance à l'insecte, les dégâts furent beaucoup plus grands. C'est en 1878 et 1879 surtout que le fléau fit ses plus grands ravages.

Mais, ainsi qu'on le verra par le tableau suivant, l'invasion phylloxérique fut précédée d'une période de dix années, durant lesquelles les récoltes furent considérables, notamment en 1869, 1871, 1874, 1875.

Cette production énorme devait sauver la situation. Tous les négociants de Cognac et tous les propriétaires distillateurs de la région emmagasinèrent les stocks d'eaux-de-

vie produits par cette quantité fabuleuse d'environ 88,000,000 d'hectolitres de vin et eurent ainsi une réserve qui permit de compenser les récoltes suivantes, dont les chiffres étaient bien inférieurs.

ANNÉES	RÉCOLTES
1869	12,383,817 hectolitres.
1870	8,013,450 —
1871	10,661,784 —
1872	8,671,107 —
1873	2,445,837 —
1874	11,798,102 —
1875	14,124,091 —
1876	4,605,478 —
1877	8,557,763 —
1878	6,686,261 —

Dans les Borderies, le fléau a marché plus lentement; beaucoup de vignes ont résisté et existent encore aujourd'hui.

Le Pays-Bas a pu lutter d'une façon convenable, grâce à la nature marécageuse de son sol, et actuellement la plupart des anciennes vignes sont encore en pleine prospérité. Certains propriétaires, enhardis par cette résistance, commettent même l'imprudence de faire des plantations exclusivement en vignes françaises, sans se rendre compte qu'il serait plus rationnel et plus sûr d'avoir recours à l'emploi des vignes américaines.

La Reconstitution. — La rapidité de l'invasion phylloxérique n'a guère permis les essais de conservation du vignoble par les traitements insecticides, et seules quelques rares plantations des Borderies ont jusqu'ici été préservées par ce procédé.

Aussi, beaucoup de propriétaires de la Champagne songèrent aux cépages américains et reprirent chez eux les essais déjà faits et couronnés de succès dans le Midi et la Gironde. Mais ils avaient compté sans le calcaire de leurs terres, et ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'une autre maladie, caractérisée par le jaunissement des feuilles, la *chlorose*, enlevait leurs vignes américaines. La maladie débutait vers la deuxième année de plantation, allait s'accentuant petit à petit et, finalement, amenait la mort du cep.

A la suite de ce second désastre, beaucoup de cultivateurs se découragèrent, et, pendant un moment, ce ne fut pas sans raison qu'on craignit d'être obligé de convertir les anciens vignobles, autrefois si florissants, en maigres prairies.

Heureusement la lutte s'organisa à la fois et contre le phylloxera et contre la chlorose. Le Ministère de l'Agriculture chargea M. Viala, alors professeur de viticulture à l'École de Montpellier, d'une mission en Amérique pour rechercher les cépages pouvant s'accommoder des terrains calcaires.

A son retour en France, ce savant montra que certaines espèces de vigne s'adaptaient bien au calcaire à l'état sauvage et assura qu'il en avait trouvé de fort belles dans les forêts vierges du Texas et des États-Unis. La voie du salut paraissait trouvée, et désormais les essais devaient être faits dans un sens nouveau, mais les propriétaires avaient besoin d'encouragements multiples, et bien certainement ils eussent reculé sans la généreuse initiative prise par les chefs des principales maisons de commerce de Cognac, intéressés tout autant que les viticulteurs à la reconstitution du vignoble.

Le Comité de viticulture de l'arrondissement de Cognac. La Station viticole. — Les négociants de Cognac se mirent hardiment à l'œuvre, et en 1888 se fondait, sous le nom de *Comité de viticulture de l'arrondissement de Cognac*, une Société, formée de négociants et de propriétaires, dont le but était de favoriser par tous les moyens possibles la reconstitution du vignoble. Ce Comité, dont

Cliché Massonneau.

LE VIGNOBLE — LA STATION VITICOLE

l'œuvre a été si féconde et envers lequel l'arrondissement a contracté une si grande dette de reconnaissance, fut administré par un Conseil composé des personnes les plus éminentes de l'arrondissement et présidé par M. Henri Germain, que son passé scientifique avait tout désigné pour remplir ces délicates fonctions.

En 1888, le Conseil était composé comme suit :

Président : M. Henri Germain ;
Vice-Présidents : MM. Laporte-Bisquit et G. Denis ;
Secrétaire : M. Armand Robin ;
Secrétaires adjoints : MM. G. Hine et G. Pinet ;
Trésorier : M. A. Delézinier ;
Membres : MM. Boisferon, A. Castillon du Perron, Chagnaud, J. Chemineaud, Ph. Delamain, Elie Ferrand, Alex. Guérin, J. Guérin, G. Martell, Michaud, H. Pelletant, H. Perrin de Boussac, O. Planat, Tiffon.

Actuellement, par suite des décès de MM. Boisferon, J. Chemineaud, O. Planat, G. Martell, Michaud, H. Pelletant, et tout récemment par celui de M. Germain, le Comité de viticulture est ainsi composé :

Présidents d'honneur : MM. Édouard Martell, sénateur; Maurice Laporte-Bisquit, sénateur; Gabriel Denis, conseiller général; Armand Robin;

Président : M. James Hennessy, conseiller général;

Vice-Présidents : MM. Georges Hine, de Jarnac; René Otard de la Grange, de la maison Otard-Dupuy et C^ie^;

Secrétaire : M. Louis Dodart, de la maison Pinet, Castillon et C^ie^;

Secrétaires adjoints : Ph. Delamain, de Jarnac; Élie Ferrand, conseiller d'arrondissement;

Trésorier : M. A. Delézinier;

Membres : MM. Loizeau Armand Castillon du Perron; Chagnaud, de la maison Moullon et C^ie^; Yvon, de la maison A. Yvon et C^ie^; De Grandsaignes d'Hauterives; Al. Guérin; Jules Guérin; Normandin; Marcel Pelletant; Perrin de Boussac; Tiffon; Brisson, conseiller d'arrondissement, maire de Cognac; Firino, de la maison Martell et C^ie^; P. Combeau, président du Conseil d'arrondissement.

Cliché de M. Girard.

LA STATION VITICOLE

(Études contre le phylloxera sur les divers cépages)

Dès le début, le Comité s'adjoignit comme professeur M. Ravaz, ancien préparateur de M. Viala, à Montpellier, et dont le nom restera intimement lié à l'œuvre de la reconstitution dans les Charentes.

Grâce aux efforts combinés du Comité et de M. Ravaz, grâce à l'activité et à la persévérance de ce dernier, le mouvement de la reconstitution ne tardait pas à prendre un nouvel essor dans les Borderies, et déjà les parties les plus argileuses de la Champagne étaient replantées avec succès.

En même temps, des champs d'expériences et de démonstration étaient créés dans les différentes natures du sol de l'arrondissement et fournissaient des indications intéressantes sur la résistance des divers cépages au phylloxera et à la chlorose.

Mais le Comité, créé pour cinq ans, arrivait à terme en 1893. En présence des résultats obtenus, il se reconstituait sur de nouvelles bases pour une période de dix années et réclamait en même temps le concours de l'État. Cet appel fut entendu comme il le méritait, et, par un décret en date du 7 novembre 1892, rendu par M. Develle, ministre de l'Agriculture, il était créé, sur la proposition du Comité, la *Station viticole de Cognac*. L'État s'engageait à continuer l'œuvre commencée, et, pour la mener à bonne fin, fournissait à la Station un personnel scientifique.

M. Ravaz était nommé directeur de la Station viticole. Au mois de février 1893, M. G. Gouirand, ingénieur-agronome, était nommé premier préparateur à la Station. C'était alors une période de transition. Les nouveaux bâtiments qui devaient désormais

abriter la Station n'étaient pas encore achevés; il fallait à la fois s'installer et organiser le service extérieur. La tâche était dure; un vaste champ d'expériences allait être planté à Marsville, en pleine Champagne, et il fallait aller vite.

Au mois d'août de la même année, un autre collaborateur était fourni à M. Ravaz. Par arrêté ministériel en date du 4 août, M. Girard, également ingénieur-agronome, était nommé deuxième préparateur à la Station viticole.

Dès lors, la Station avait son personnel au complet. En février 1894, elle s'installait

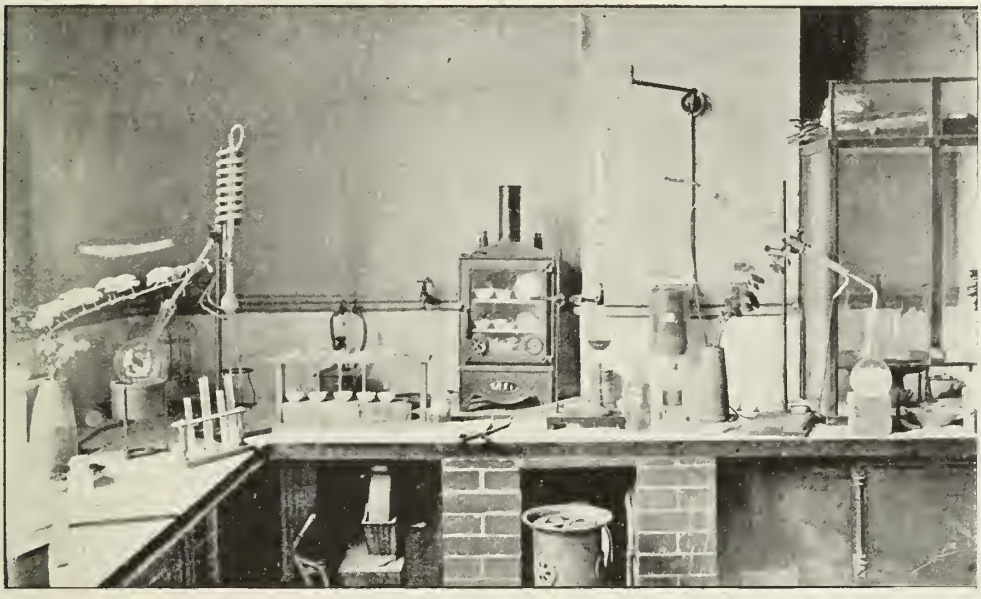

Cliché de M. Girard.

LE LABORATOIRE DE CHIMIE DE LA STATION VITICOLE

dans son nouveau local, situé rue de Bellefonds, et à ce moment commencèrent de sérieux travaux de laboratoire, dont quelques-uns ont eu un grand retentissement. M. Girard, obligé de s'absenter plusieurs mois, fut, au cours de cette année même, remplacé momentanément par M. Barba, ingénieur-agronome, actuellement à la Station œnologique de Nîmes.

Pendant quatre ans, M. Ravaz dirigea les travaux de la Station. Appelé en mai 1897 à la chaire de viticulture de l'École nationale de Montpellier, il cédait la direction à M. Guillon, ancien chargé de conférences à l'École de Montpellier. La succession de M. Ravaz ne pouvait tomber en de meilleures mains. Les remarquables travaux de physiologie et d'ampélographie de M. Guillon, ses nombreuses missions scientifiques en France et en Orient, le désignaient naturellement pour la direction de la Station viticole, œuvre qui réclamait une connaissance approfondie des sciences agricoles jointe à une grande pratique de la viticulture.

Organisation et travaux de la Station viticole. — La Station viticole est le seul établissement de ce genre qui existe en France. Elle est installée dans un local spécialement aménagé pour elle et qui comprend, outre le cabinet de réception du directeur, un laboratoire de chimie muni de tous les ustensiles et appareils

nécessaires aux analyses, une salle de micrographie avec une collection des diverses maladies de la vigne, un laboratoire de bactériologie et de recherches, une salle de collections renfermant les échantillons géologiques, botaniques et zoologiques, un herbier, etc., une serre, un jardin d'essais et un poste météorologique. En outre, elle possède en divers points de l'arrondissement, mais surtout dans la Champagne, des champs d'expériences dans lesquels se font les recherches relatives à la résistance au phylloxera, à l'adaptation au sol des vignes américaines, à la taille, à la fumure, etc.

Enfin, des pépinières lui permettent d'obtenir les plants nécessaires aux essais et de multiplier les variétés qui sont susceptibles d'offrir un certain intérêt à l'œuvre de la

Cliché de M. Girard.

LA STATION VITICOLE

(Un champ d'expérience à Marsville — Les citernes)

reconstitution. C'est également de ces pépinières que proviennent les bois distribués à peu près chaque année aux propriétaires de l'arrondissement, à titre gratuit ou moyennant une légère redevance.

Les travaux de la Station portent surtout sur les questions de résistance au phylloxera et de l'adaptation des vignes américaines aux terrains calcaires. Elle s'occupe, en outre, très activement des maladies cryptogamiques, de l'emploi rationnel des engrais, des divers systèmes de taille, de culture, etc. Enfin, une étude particulière, géologique et viticole de chaque commune de l'arrondissement, à laquelle il est adjoint des cartes au $\frac{40}{1000}$ d'après la carte d'état-major, indiquera pour tous les terrains les cépages à cultiver et les engrais à adopter. Cette étude est actuellement en bonne voie d'achèvement.

En dehors de ces travaux de laboratoire, la Station prodigue des encouragements de toute nature : conseils, visites de propriétés, publications, conférences, analyses gratuites, etc.

Des publications dans les journaux locaux, un bulletin mensuel et un rapport annuel portent à la connaissance du public les travaux ou avis pouvant l'intéresser. Le bulletin est affiché dans toutes les communes de l'arrondissement.

De l'ensemble de tous ces travaux jusqu'à ce jour, il se dégage deux faits :

1° **Il existe des cépages résistant au phylloxera qui peuvent parfaitement prospérer dans tous les terrains de la Grande Champagne, même les plus calcaires et les moins profonds.**

2° **Un cinquième environ de la Champagne est constitué par des sols relativement argileux, c'est-à-dire contenant de l'argile et de la craie, mais une quantité tellement faible de carbonate de chaux que toutes les vignes américaines peuvent y vivre.**

La Reconstitution en 1898. — Depuis l'époque de la création de la Station viticole jusqu'à ce jour, le mouvement de reconstitution est allé constamment *crescendo*.

Cliché de M. Girard.

LA STATION VITICOLE

(Vue générale du champ d'expériences de Marsville)

Les grands propriétaires possédant des capitaux de réserve ont évidemment pu faire beaucoup plus que les petits propriétaires, qui n'avaient que fort peu d'avances et qui devaient compter sur les revenus de leurs récoltes pour planter quelques rangées de vigne. Mais les distributions gratuites de plants, les encouragements des syndicats et sociétés agricoles qui ont travaillé concurremment avec le Comité, les ont puissamment aidés, et aujourd'hui il est heureux de voir combien les ouvriers, les petits propriétaires se sont dévoués à la cause de la reconstitution.

Les Borderies sont en grande partie plantées: le Riparia et le Rupestris, les deux meilleurs porte-greffes des terrains moyennement calcaires, y ont admirablement réussi.

Dans la Champagne, le Riparia a été utilisé pour replanter les terrains dosant moins de 15 % de carbonate de chaux, le Rupestris pour ceux dosant de 15 à 25 %. même 35 %, des propriétaires audacieux n'ayant pas hésité à l'employer dans de tels sols, en ayant soin, toutefois, de procéder après la taille au badigeonnage des sections selon le procédé Rassiguier, qui y a donné d'excellents résultats.

Depuis quatre ans, 1,500 hectares ont été reconstitués en Champagne à l'aide de ces deux cépages et aussi au moyen du Riparia Rupestris, qui s'accommode à peu près des mêmes terrains que le Rupestris. Enfin, quelques parties très calcaires ont été replantées en Berlandieri ou en hybrides Franco-Berlandieri et Américo-Berlandieri. Ce sont ces dernières variétés de vignes qui paraissent appelées à servir à la reconstitution des

sols les plus calcaires de la Champagne. Ces plants, qui coûtaient très cher il y a encore peu de temps, diminuent de prix chaque année. Maintenant ils sont à la portée de tous. Le but poursuivi est enfin atteint et la Champagne va redevenir ce qu'elle était autrefois.

Dans les Groies, le mouvement suit celui de la Champagne, toutefois le plant le plus répandu est le Rupestris du Lot.

Dans le Pays-Bas, il n'y a pas, pour ainsi dire, eu de reconstitution proprement dite;

Cliché Massonneau.

LA TAILLE DES VIGNES, DOMAINE DE BEL-AIR
(Propriété de M. Combeau)

l'ancien vignoble existe en entier, et de nouvelles plantations françaises ayant été faites, il se trouve que cette région possède aujourd'hui beaucoup plus de vignes qu'avant l'invasion phylloxérique.

Certains propriétaires, toutefois, commencent à replanter en américain, en Riparia surtout.

La surface totale de l'arrondissement plantée en vignes américaines a été évaluée en 1895, d'après une enquête faite par la Station viticole, à environ 12,000 hectares au minimum. Ce chiffre est sûrement bien au-dessous de la vérité, car l'enquête a révélé quelques inexactitudes, des propriétaires ayant indiqué des étendues plantées moindres que celles qu'ils possédaient en réalité, et, d'autre part, depuis cette époque, la reconstitution ayant marché à grands pas.

En résumé, la reconstitution dans les Charentes n'a pas marché moins vite que partout ailleurs, mais la lutte contre les différents fléaux de la vigne a été plus vive, plus ardue, et, depuis 1875 jusqu'à aujourd'hui, le viticulteur n'a cessé un seul instant de se trouver aux prises avec toutes les difficultés. Ce sont précisément ces difficultés, inhérentes au sol pour la plupart, qui font que les produits qui sont maintenant en vente ont les mêmes qualités que les anciens, car c'est de la composition tout à fait *spéciale et unique* du sol des Charentes que dérive la supériorité nettement marquée des eaux-de-vie de Cognac sur celles du monde entier.

Pour conclure, enfin, il est bon de dire que, dans les terribles épreuves que le pays a eu à traverser, tout le monde a fait son devoir et même plus; le Comité de viticulture et la Station viticole font le plus grand honneur à ceux qui ont pris l'initiative de les créer. Les sacrifices élevés des négociants de Cognac montrent combien ces derniers sont jaloux de la renommée universelle de leurs produits et combien ils ont la ferme intention de la maintenir à tout prix.

E. FROGER.

Cliché Lorin-Giban.

UN PORTEUR DE HOTTE

DANS LA GRANDE CHAMPAGNE

Le Commerce et l'Industrie

Quand on se promène dans les vieux quartiers de Cognac, on remarque plusieurs petites portes larges et basses, percées dans des murailles datant certainement du XII[e] siècle et ayant résisté au temps et à toutes les transformations qu'il amène d'habitude.

Si l'on recherche quelle pouvait être l'utilité de semblables ouvertures, on comprend qu'elles ne servaient qu'à des locaux où l'on renfermait des marchandises. Pourtant, à l'époque dont nous parlons, Cognac, la ville dont le nom et les produits sont maintenant si répandus, n'était encore qu'une petite bourgade, dans laquelle un millier d'habitants peut-être étaient groupés entre la rivière et le prieuré de Saint-Léger, osant à peine sortir de la ville par la crainte des surprises que leur ménageaient les guerres continuelles.

Coups de main hardis, attaques inopinées d'ennemis pour qui la force primait tous les droits, arrivées de soudards pour lesquels rien n'était plus exquis que de saccager les campagnes et de brûler les maisons, si ce n'est pourtant d'en occire les habitants, tel était le régime sous lequel vivaient nos bons aïeux cognaçais, contemporains des croisés.

Cependant, si nous en croyons quelques auteurs qui ont fait sur l'origine du commerce de Cognac d'intéressantes recherches, il existait, dès cette époque, aux environs de cette localité, sur la rive droite de la Charente, une étendue de terrain toute couverte de vignes, qui se nommait « Les Borderies ». On y récoltait un vin fort estimé, qui trouvait toujours des acheteurs parmi les habitants du pays et aussi parmi les étrangers.

Les Hollandais furent les premiers qui envoyèrent à Cognac des agents chargés d'acheter ces vins et de les faire embarquer au port de La Rochelle. L'importance de leurs achats engagea les habitants de la région à étendre davantage leurs vignobles, et c'est à dater de ce moment que Cognac prit une certaine extension. Aussi, vers 1260, Guy de Lusignan, seigneur de Cognac, trouva prudent de mettre cette ville à l'abri d'un coup de main; il la fit solidement fortifier et l'entoura de remparts et de douves. Peu de temps après, grâce à la tranquillité qui régnait dans le pays, l'agriculture et le commerce ne tardèrent pas à augmenter sensiblement. La contrée désignée sous le nom de « Borderies » ne suffisait plus à fournir les vins demandés; la vigne fut plantée sur la rive gauche du fleuve et couvrit bientôt une partie de la région. Cognac eut alors près d'un siècle de prospérité auquel succéda un siècle de guerre. En effet, vers 1337, commençait la guerre entre Français et Anglais. Ces derniers s'emparèrent de Cognac, dévastèrent toute la campagne jusqu'à Angoulême et ruinèrent tout à la fois l'agriculture et le commerce.

Les choses restèrent ainsi jusqu'en 1450. Quelques années après, Jean d'Orléans reconstruisit en partie le château et les fortifications. Les habitants de la ville et de la campagne se sentirent protégés et reprirent courage. Les transactions avec l'étranger recommencèrent; les exportations de vins, surtout, devinrent de plus en plus fortes

AUGIER FRÈRES & C°

COGNAC

Maison fondée en 1643

CHAI D'EXPÉDITIONS DES EAUX-DE-VIE EN CAISSES

Clichés Massonneau.

CHAI D'EXPÉDITIONS DES EAUX-DE-VIE EN BOUTEILLES

A. EDMOND AUDRY & Cie, COGNAC

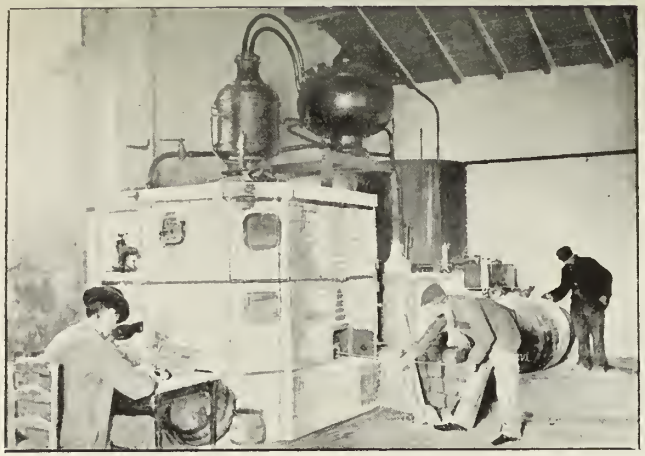

UNE CHAUDIÈRE DE LA DISTILLERIE

CHAI DE MISE EN BOUTEILLES

Clichés Massonneau.

CHAI DE TONNEAUX

UN DES CHAIS DE RÉSERVE

*Extrait de l'***Album général de l'Établissement de MM. A. EDMOND AUDRY & Cie, à Cognac,** *publié par* H. Massonneau & Co, *éditeurs*

A. HARDY & C°

COGNAC

LE DOMAINE DU DROGUET, PRÈS COGNAC — UN DES VIGNOBLES

Clichés Massonneau.

UNE DISTILLERIE

A. HARDY & C°

COGNAC

LA PROPRIÉTÉ DE CROUIN, A COGNAC — VUE GÉNÉRALE

Clichés Massonneau.

UN DES CHAIS DE TONNEAUX

et déterminèrent les habitants de Cognac et des environs à couvrir leurs domaines de vignes. La production devint alors considérable et dépassa même de beaucoup les demandes. Les propriétaires, obligés de conserver leurs vins, les voyaient se gâter en grande partie, et c'est alors que, pour éviter une si grande perte, un chirurgien du pays, vers 1630, eut l'idée de recourir à un moyen qui, jusqu'alors, n'avait été employé que par les alchimistes et les apothicaires sur de très petites quantités de vin. C'était le procédé de la distillation, qui se généralisa si bien dans la contrée que, dix ans plus tard, il se trouvait peu de propriétaires qui ne fissent brûler leurs vins pour en faire de l'eau-de-vie. Ils y furent d'autant plus encouragés que leurs affaires se transformèrent; les étrangers, au lieu d'acheter des vins qui souvent tenaient mal la mer, préférèrent les eaux-de-vie.

Dans un mémoire adressé au roi vers la fin du XVII^e^ siècle, M. de Bernage, intendant de la Généralité de Limoges, disait : « Les vins sont le principal produit » de l'Angoumois, mais les plus grands vignobles sont dans l'élection de Cognac. » Les vins rouges se débitent en Poitou et en Limousin; il s'en vend très peu aux » étrangers qui ne le trouvent pas assez fort pour passer la mer. Mais, quand les vins » blancs sont convertis en eaux-de-vie, qui est leur destination ordinaire, les flottes » anglaises et danoises viennent les chercher en temps de paix aux ports de la Charente » et il s'en fait une consommation avantageuse à la province. »

En outre, on peut assurer que, dès le milieu du XVII^e^ siècle, les produits de la région étaient déjà connus, puisqu'on trouve dans les minutes anciennes de quelques notaires de La Rochelle des contrats datant de cette époque et par lesquels des personnes de Cognac traitaient avec des négociants hollandais pour des quantités à livrer de quatre-vingts à cent barriques d'eau-de-vie.

Quelque temps après, l'eau-de-vie de Cognac était exportée en Flandre, en Normandie, en Picardie, en Hollande et en Irlande. L'Angleterre n'en prenait encore que peu. Cette eau-de-vie était généralement embarquée à La Rochelle en temps de paix, par barriques de vingt-sept veltes portant les marques de maisons de Cognac. Mais les négociants qui existaient au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle paraissent avoir été des agents commissionnés par les étrangers pour l'achat de leurs marchandises plutôt que des négociants agissant pour leur propre compte. Le commerce de Cognac ne devait avoir une importance sérieuse qu'à partir du moment où les Cognaçais deviendraient eux-mêmes exportateurs.

Presque toutes les maisons fondées à l'origine du commerce des eaux-de-vie de Cognac ont disparu; quelques-unes, cependant, subsistent encore aujourd'hui. La plus ancienne est la maison AUGIER FRÈRES & C^e^, fondée en 1643, par Pierre Augier, échevin de la ville de Cognac, dont la famille est mentionnée avant 1600 dans des actes faisant partie des archives de l'État civil. Après sa mort, la maison passa à son fils Philippe qui, lui-même, eut pour successeurs ses deux fils dont un, Étienne Augier, épousa M^lle^ Marthe-Catherine Martell et fut commandant de la Garde nationale en 1789, puis député à la Constituante. Quelques années après, il se désintéressa de la politique et s'occupa exclusivement de la maison de commerce qui prit la raison sociale : AUGIER FRÈRES & C^o^, et ne subit plus aucune modification.

Il serait superflu d'insister sur l'importance commerciale de cette marque; elle n'a jamais cessé d'être à la hauteur de sa vieille réputation, mais il est nécessaire de rendre un juste hommage à la mémoire de ceux qui, comme Étienne Augier, ont rendu à leur pays de réels services.

Le manque de récolte des blés dans la plupart des pays a causé dernièrement une

hausse considérable sur le pain et amené en Italie de terribles émeutes. Ces événements nous remettent en mémoire quelques faits de l'histoire de Cognac qui ont été racontés par M. Maurice de Jarnac de Gardépée dans une intéressante brochure où nous puisons les renseignements suivants : En 1789, l'hiver fut extrêmement rigoureux, la Charente eut une forte épaisseur de glace et partout en France le blé gela en terre, la disette menaçait le pays qui ne voyait aucun moyen de l'éviter. Les provisions de blé étaient plus difficiles à remplacer à Cognac qu'ailleurs, parce que la région n'était couverte que de vignes. Dans quelques localités, des révoltes causées par la faim s'étaient produites. En raison de murmures inquiétants qui s'étaient fait entendre à Cognac et aux environs, la municipalité trouva prudent, pour empêcher les manifestations bruyantes et peut-être même des émeutes, de faire venir un détachement de cavalerie chargé de maintenir l'ordre.

Les boulangers étant entièrement démunis et la campagne dans l'impossibilité de fournir les blés qu'on lui demandait, le « Corps de Ville » fut obligé de faire des achats de blés au dehors. Un convoi venant de Tonnay-Charente fut accompagné par la force armée et arriva le 24 juin avec 210 sacles de froment s'élevant à la somme de 7,563 livres, qui furent généreusement avancées par M. Étienne Augier.

Grâce à cet arrivage, la vie du peuple se trouvait assurée pour une dizaine de jours durant lesquels on pensait recevoir une nouvelle provision. Malheureusement, cette espérance fut déçue et de nouvelles inquiétudes vinrent troubler encore la population.

C'est alors qu'Étienne Augier et Jean Martell, qui avaient demandé du blé à Marans et avaient déjà fait face au règlement de l'arrivage précédent, avancèrent encore 10,000 livres pour le paiement de cette nouvelle provision.

Si les précautions prises par le « Corps de Ville » et le désintéressement de MM. Augier et Martell ne furent pas entièrement suffisants, la misère fut en tout cas considérablement atténuée et la disette de 1789 ne trouva pas à Cognac les nombreuses victimes qu'elle eut dans tant d'autres pays.

Étienne Augier ne cessa pas de s'intéresser aux affaires cognaçaises, et en 1814 le roi Louis XVIII le nomma chevalier de la Légion d'honneur et lui accorda les lettres de noblesse. Il mourut en juillet 1826, âgé de quatre-vingt-onze ans. La maison fut continuée par ses deux fils, Jean-Henri et Jean-Victor Augier, qui s'intéressèrent aussi aux affaires locales. Le premier, en 1813, fut membre du Tribunal de commerce de Cognac, après son frère cadet Jean-Victor qui y occupait déjà un siège en 1802.

Elle eut ensuite comme chef, après le décès de Jean-Victor Augier, le fils de celui-ci, Étienne-Henri Augier.

Jean Martell, créateur de la maison MARTELL, était originaire de Jersey. Il vint s'établir à Cognac en 1715 pour y faire des achats de vins des Borderies. Quelques années après, il se maria avec M^lle^ L'Allemand, fille d'un docteur-médecin de Cognac, et fit pour son propre compte des expéditions d'eaux-de-vie en Hollande, en Allemagne, à Guernesey, à Jersey et en Angleterre. Il mourut en 1753, laissant une maison de commerce importante. M^me^ veuve Martell continua les affaires. En 1767, elle s'associa ses deux fils Jean et Frédéric qui, à la mort de leur mère, prirent la raison sociale JEAN & FRÉDÉRIC MARTELL et agrandirent beaucoup leurs relations.

En 1807, Jean Martell décéda ; son frère s'associa ses deux fils Auguste et Frédéric, ainsi que son neveu Gabriel, fils de Jean Martell. Cette Société prit alors la marque J. & F. MARTELL, qui fut depuis conservée sans aucune modification.

A. MÉNARD-ROGER & Cº

COGNAC

ATELIER DE TONNELLERIE

UNE PARTIE DU CHAI DE CAISSAGE

CHAI D'EXPÉDITIONS

FOUDRES DES EAUX-DE-VIE VIEILLES

UN DES CHAIS DE TONNEAUX

UN DES CHAIS DE RÉSERVE

Chais et Bureaux :

RUE GAILLARD

COGNAC

Clichés Massonneau.

UNE DES CHAUDIÈRES DE LA DISTILLERIE

Succursales et Dépôts :

BRUXELLES (Belgique), 104, chaussée de Ninove.
GENÈVE (Suisse), 72, rue de Carouge.
RENTERIA (Espagne), calle Magdelena.

Extrait de la **Collection générale des Photographies de l'établissement de MM. A. Ménard-Roger & C°.**

BARNETT & ELICHAGARAY

BARNETT & FILS, COGNAC

LE COMPTOIR

CHAI D'EXPÉDITIONS

LA DISTILLERIE

Clichés Ch. Collas.

UN DES CHAIS DE TONNEAUX

UN APERÇU DES ÉTABLISSEMENTS DE MM. BARNETT & ELICHAGARAY, A COGNAC

BARNETT & ELICHAGARAY

BARNETT & FILS, COGNAC

COUR DE LA TONNELLERIE

COUR DES ÉCHAUDAGES DE FUTAILLES

LES VENDANGES

Clichés Ch. Collas.

LE CHAI DE MISE EN BOUTEILLES

UN APERÇU DES ÉTABLISSEMENTS DE MM. BARNETT & ELICHAGARAY, A COGNAC

La maison se trouva ainsi composée d'éléments nouveaux. Chacun de ses membres chercha des débouchés à l'étranger, créa des agences sur les principaux marchés et contribua si bien au développement des affaires que, peu de temps après, la maison avait une extension considérable.

De 1818 à 1860, la Société subit quelques modifications : dans le courant de cette dernière année, elle se composait de Théodore Martell, de ses deux fils, Édouard et Gabriel, et de Charles Martell, leur cousin germain.

BARAUD-CHASTEAUNEUF & C°

COGNAC

PARTIE SUD-OUEST DU VIGNOBLE DE BELLE-VEDELLE
Propriété de MM. Baraud-Chasteauneuf & C°

Clichés Massonneau.

CHAI D'EXPÉDITIONS DES COGNACS EN FUTS
Maison Baraud-Chasteauneuf & C°

Théodore Martell mourut en 1872 et Charles Martell, dont tous les Cognaçais ont gardé le souvenir, mourut aussi à un âge avancé, en 1887. Il n'en fut pas de même de Gabriel Martell dont on apprit avec tant de peine, en 1889, la mort prématurée.

M. Édouard Martell, sénateur de la Charente, restait donc seul propriétaire de la marque J. & F. MARTELL lorsqu'il prit comme associé M. René Firino, son neveu; mais, ainsi qu'on pourra le remarquer par la courte généalogie que nous venons de donner, la maison MARTELL & C°, bien qu'elle ait actuellement cent quatre-vingt-trois ans d'existence, n'a jamais cessé d'appartenir à la famille de ce nom.

Il serait trop long d'indiquer toutes les charges publiques qui furent confiées aux divers membres de la famille Martell. Nous nous contenterons d'en citer les principales en même temps que certains faits se rattachant intimement à l'histoire de Cognac, et par lesquels on verra combien est légitime leur grande popularité.

Nous avons déjà dit quel affreux hiver avait été celui de 1789, la disette qu'il amena et combien le froid et la faim causèrent de graves désordres dans beaucoup d'autres villes. Cognac échappa à ces maux grâce à la sagesse, à la prévoyance et surtout au désintéressement de Jean Martell et de Étienne Augier, membres du Corps de ville, qui, à plusieurs reprises, firent les avances nécessaires pour l'achat des blés. Ils évitèrent ainsi à la population cognaçaise une grande misère.

ARNOUX & C°

COGNAC

CHAI D'EXPÉDITIONS

TRADE MARK

CHAI DE MISE EN FUTS

Etuve de Pasteurisation

UN ALAMBIC DOUBLE

Un coin de Chai d'Expedition des Caisses

COUR DE LA TONNELLERIE

VUE RUE DE LA VERRERIE

QUELQUES VUES

De l'Établissement de MM. BOUTILLIER, G. BRIAND & C°

COGNAC

En 1793, sous la Terreur, alors que les esprits étaient montés à un degré extrême, il y avait un certain courage à prendre la défense d'un suspect. On y risquait sa fortune et souvent même sa vie. M. Martell n'hésita pourtant pas à intervenir quand M. Marett, d'origine anglaise, soupçonné d'être un espion anglais, fut arrêté et emprisonné. Grâce à cette intervention, M. Marett, alors sérieusement malade, fut confié aux soins de M. Martell qui, vis-à-vis des autorités, se rendit garant de cette personne et la fit soigner chez lui.

Plus tard, l'erreur fut reconnue et la liberté fut rendue à M. Marett.

Lorsque, le 8 floréal an VI de la première République, le Tribunal de commerce fut installé à Cognac, ce fut Jean Martell aîné qui en fut élu président. Depuis, le nom de Martell se trouve presque constamment sur la liste des membres de ce Tribunal et quatre fois à la présidence.

A la mairie de Cognac, nous voyons figurer dans la liste des anciens maires : Frédéric Martell, de 1800 à 1802, et Gabriel Martell, de 1830 à 1838.

Lorsque la révolution de 1848 éclata, MM. Auguste et Gabriel Martell étaient l'un pair de France et l'autre député.

E. CARDIN & Cie
COGNAC

UN CHAI D'EXPÉDITIONS

ÉLIE HÉRIARD & C°

COGNAC

Ancienne Maison

JULES CAMINADE & C°

ÉTABLIE EN 1818

UN ARRIVAGE DE VIN A LA DISTILLERIE

LA DISTILLERIE

LE QUAI AUX VINS DANS LA COUR DE LA DISTILLERIE

LE QUAI DE DÉPART DES EAUX-DE-VIE

FÉLIX GIRARD & C°

COGNAC

SERVITUDES ET DISTILLERIE DU DOMAINE DE LAUBUGE

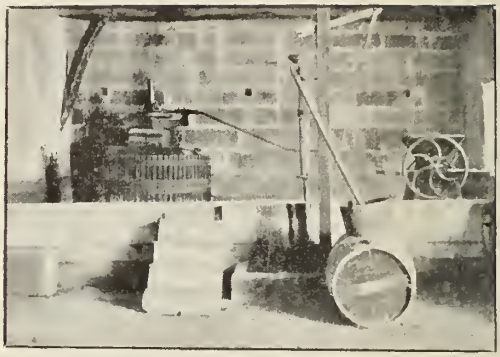

PRESSOIRS

VUE GÉNÉRALE DU DOMAINE ET DU VIGNOBLE DE LAUBUGE, COMMUNE DE LOUZAC
(1er cru des Borderies)

Cliches Massonneau.

CHAIS (FAÇADE MIDI)

MAISON D'HABITATION ET BUREAUX

L'ETABLISSEMENT A COGNAC

CHAI DE MISE EN BOUTEILLES

ENTRÉE PRINCIPALE

CHAI DE RESERVE

Clichés Massonneau.

CHAI DE TONNEAUX

CHAI D'EXPÉDITIONS

QUELQUES VUES DE L'ÉTABLISSEMENT DE MM. FOUCAULD & FILS

FOUCHEZ FILS & C°

COGNAC

UN DES CHAIS

UN DES VIGNOBLES DE MM. FOUCHEZ FILS & C°, A CROUIN, COGNAC, AU MOIS DE JUILLET 1898

Clichés Massonneau.

LA COUR DES EXPÉDITIONS

GEO. SAYER & C°

COGNAC

Maison fondée en 1853

LA GALERIE DES DÉPARTS

UN DES CHAIS DE RÉSERVE

Clichés Massonneau.

VUE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS DE MM. GEO. SAYER & C°, A COGNAC

Superficie : 5,586 mètres carrés.

JAS HEN

CC

Maison fondée en 1765

UNE DES GALERIES DE MISE EN BOUTEILLES

LE HALL DE

Clichés Massonneau.

VUE GÉNÉRALE DE LA MAISON JAS HE

SSY & C°

Maison fondée en 1765

BATTAGE

LE HALL DU CAISSAGE

UR LE QUAI, AU PORT DE COGNAC

Il n'y a encore que quelques années, M. Gabriel Martell, fils cadet de M. Théodore Martell, était membre du Tribunal de commerce et du Conseil municipal de Cognac.

Enfin, M. Édouard Martell, actuellement sénateur de la Charente, après avoir été membre de l'Assemblée nationale en 1871, n'a cessé de mettre sa grande influence au service du bien public.

M. Édouard Martell est aussi membre du Conseil général de la Charente, maire de Cherves, président de la Chambre de commerce et président honoraire ou actif de nombreuses Sociétés ayant un intérêt régional; il ne cesse de s'occuper de l'amélioration de la condition des travailleurs et donne son concours le plus sérieux à toutes les Sociétés de bienfaisance.

Les établissements de MM. MARTELL & C° occupent à Cognac une superficie de plus de 5 hectares, sans compter les réserves qu'elle possède dans ses chais de Jarnac, Châteauneuf, Port-du-Lys, Moulineuf, etc. Ils comprennent dix bâtiments principaux et diverses annexes.

Nous n'avons pas, ici, la place suffisante pour donner la description pourtant si intéressante de tous ces bâtiments, qui ont chacun leur destination et présentent tous un intérêt particulier, nos lecteurs en auront une idée par les quelques photographies qu'il nous a été permis de prendre et que nous avons reproduites pages 84 et 85.

La distillerie occupe un bâtiment de 50 mètres de longueur, dans lequel 6 alambics de 600 litres, chauffés nuit et jour, distillent les vins des meilleurs crus. Hâtons-nous d'ajouter que la maison MARTELL & C° possède plusieurs autres distilleries encore plus importantes aux environs de Cognac.

Tout est intéressant dans les chais de MM. MARTELL & C°, tout y est immense, mais quand on s'arrête dans le splendide hall des coupages, on est saisi par son aspect imposant : 50 grands foudres de 175 hectolitres sont disposés sur trois étages superposés et s'offrent ensemble à l'œil du visiteur. Ces foudres sont desservis par plus de 300 mètres de tuyautage.

C'est grâce à l'étendue des chais de réserve de cette maison dont un seul contient 3,000 barriques d'eaux-de-vie diverses, qu'elle a pu, vers 1875, au moment où le phylloxera commençait ses ravages, loger les quantités formidables d'eaux-de-vie qu'elle acheta et pour lesquelles elle fit alors d'énormes sacrifices d'argent.

Richard Hennessy, né en Irlande en 1728, quitta son pays avec quelques compatriotes et s'enrôla sous la bannière de France, dans la fameuse brigade d'Irlande, où il se fit remarquer par ses actes de courage. Après douze ans de bon service dans l'armée française, il retourna en Angleterre et s'y maria. Son séjour n'y fut que de courte durée. Il partit à la recherche d'aventures nouvelles et s'établit à Ostende où il eut un fils, Jacques Hennessy, né le 11 octobre 1765. Quelques mois après, la famille Hennessy se trouvant à Bordeaux, Richard Hennessy entendit parler du vignoble des Charentes et des produits supérieurs donnés par ses raisins. Il étudia le pays compris entre Bordeaux et Cognac et décida de s'installer dans cette dernière ville pour y créer une maison d'expéditions d'eaux-de-vie, sous le nom de Hennessy Connely et C°.

En 1788, la maison Hennessy avait déjà pris une extension considérable et Jacques Hennessy fils devint associé de son père. La raison sociale fut alors « Richard Hennessy et fils ». Dès ce moment, la famille Hennessy se trouvait une des plus populaires de la région cognaçaise et son nom allait être porté en même temps que ses produits dans toutes les parties du monde.

Jacques Hennessy ne fut pas seulement un grand négociant, il fut aussi un homme

dévoué aux intérêts de son pays, qui le choisit comme député de 1823 à 1834. Lorsqu'il mourut, en 1842, ses fils James, Auguste et Frédéric lui succédèrent et conservèrent les bonnes traditions de la famille. On se souvient encore à Cognac des réjouissances qui eurent lieu en 1874, lorsque M. Auguste Hennessy, alors membre actif du Sénat, reçut des mains du Président de la République la décoration de la Légion d'honneur.

Après sa mort, M. Maurice Hennessy prit la direction de la maison et s'adjoignit ses deux cousins Richard et Jacques.

Les Charentais ont gardé le meilleur souvenir de M. Richard Hennessy, le grand amateur de chevaux de race, dont la mort prématurée fut un deuil général. Ils ont le regret de ne voir que rarement M. Maurice Hennessy, ancien président du Tribunal de commerce de Cognac, qui s'est retiré à Paris. Ils ont gardé toute leur sympathie pour son fils, M. James Hennessy, ancien officier de marine, qui a fait le sacrifice du brillant avenir qui lui était assuré pour se consacrer à la maison de commerce, tout en réservant une grande partie de son temps aux intérêts de la région.

Disons à ce propos que M. James Hennessy est conseiller général de la Charente, membre du Conseil municipal de Cognac et Président du Comité de viticulture de l'arrondissement de Cognac.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance commerciale de la maison

GEORGES SEGUIN & C°

COGNAC

UN DES CHAIS DE MM. GEORGES SEGUIN & C°

F. GEOFFROY & FILS

COGNAC

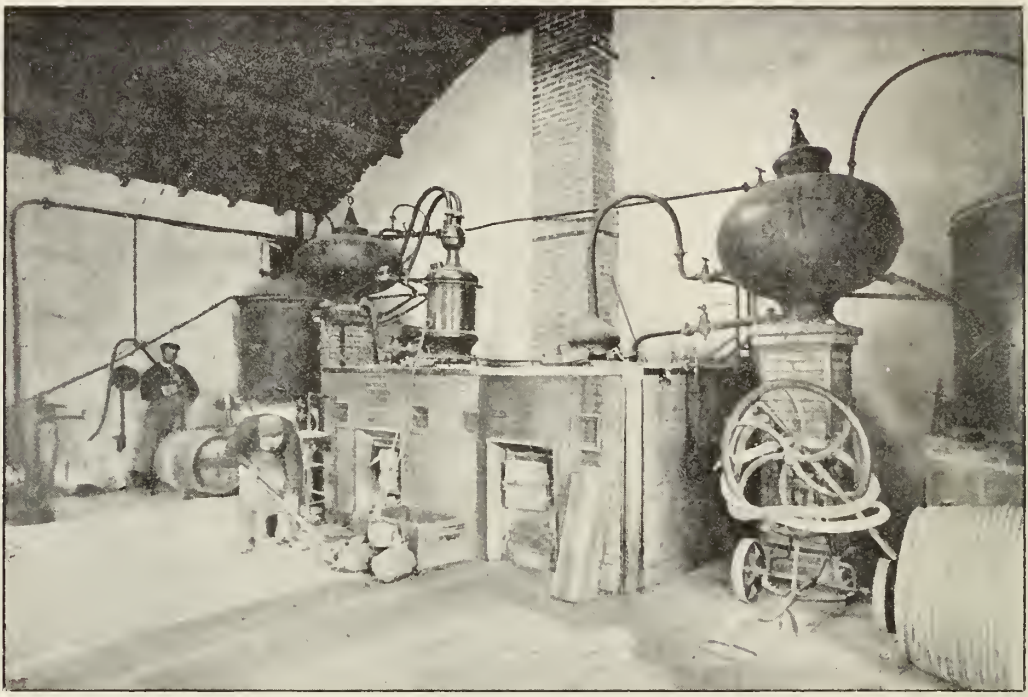

LA DISTILLERIE

Clichés Massonneau.

CHAI DE RÉSERVE

F. GEOFFROY & FILS
COGNAC

CHAI D'EXPÉDITIONS

Clichés Massonneau.

LA COUR DU MARQUAGE DES FUTS

JAs HENNESSY & Co; sa réputation est universelle. Les étrangers qui viennent à Cognac sont toujours tentés de faire une visite à ses chais. Leur étonnement va grandissant quand ils passent d'un chai de réserve dans d'autres chais du même genre où ils voient des montagnes de barriques, ou bien encore quand ils pénètrent dans l'un des vastes halls où d'énormes tonneaux s'alignent comme des rangées de géants. Mais le hall qui frappe le plus le visiteur est celui de la mise en bouteilles et du caissage, autour duquel une galerie circulaire contient vingt équipes de dix hommes ayant tous un emploi spécial pour le tirage, capsulage, étiquetage, emballage, etc., des centaines de mille caisses d'eaux-de-vie qui sont ensuite expédiées sur tous les points du monde.

L'accueil fait par tous les étrangers aux eaux-de-vie de Cognac et les résultats obtenus par les maisons dont nous venons de parler furent un encouragement pour d'autres essais. En outre, les viticulteurs, voyant dans la plantation de nouveaux vignobles le moyen d'augmenter leurs bénéfices, agrandirent sans cesse leurs champs de vignes. Après quelques années, la production se trouva plus grande que la consommation, de telle sorte que le prix des eaux-de-vie baissa considérablement. Les propriétaires qui avaient des capitaux, au lieu de vendre leurs eaux-de-vie aussitôt la distillation, préféraient les conserver pour ne les vendre que lorsqu'elles avaient atteint un certain âge et, par suite, beaucoup augmenté de valeur. C'est ainsi que des stocks énormes se formèrent, puis amenèrent quelques propriétaires à essayer d'écouler directement leurs eaux-de-vie à l'étranger plutôt que de les vendre aux négociants de la place.

Deux grands propriétaires de la Charente se trouvaient dans ces conditions. Ils avaient accumulé depuis longtemps dans leurs chais un très gros stock de vieilles eaux-de-vie. Ils se nommaient : l'un, Jacques-Baptiste-Antoine O'Tard de la Grange, fils de messire Guillaume de Keith O'Tard de la Grange, chevalier, seigneur de Mérignac, et d'Antoinette de La Tour de Puypéroux, dont le père était maréchal de camp en 1770. Son aïeul, James de Keith O'Tard, créé baron de la Grange O'Tard et chevalier de Saint-Louis en 1701, était un descendant direct de l'illustre maison de Keith O'Tard, qui a fourni des comtes-maréchaux et des grands dignitaires d'Écosse pendant plus de trois cents ans; — l'autre, Jean Dupuy, fils aîné de l'avocat très connu et de Anne-Guillemette Roy d'Angeac, d'une très vieille et très noble famille charentaise.

Ces deux personnes s'associèrent en 1795 pour créer une maison de commerce à Cognac. Elles l'établirent, pour commencer, dans la rue Magdeleine, tout en laissant la plus grande quantité de leurs eaux-de-vie dans leurs domaines. Un an après, leurs affaires faisaient prévoir un très sérieux et très rapide développement. M. Léon Dupuy, frère de Jean Dupuy, avait trouvé aux États-Unis d'Amérique, notamment, de très nombreuses et très belles relations qui rendaient indispensables une grande quantité de marchandises, un matériel important et, par suite, un immeuble en rapport avec les grandes affaires que traitait la maison OTARD DUPUY & Co.

Le château de Cognac, qui avait été la résidence de François Ier, fut vendu pendant la Révolution à divers particuliers parmi lesquels se trouvait M. Rambaud de Larocque. Ce dernier en devint peu de temps après seul propriétaire. MM. OTARD DUPUY & Co acquirent en 1796 le château du roi-chevalier et y transportèrent entièrement leur établissement.

Depuis cette époque, leur raison sociale ne fut jamais modifiée. Leurs propriétés, placées au centre des premiers crus, leur donnèrent cet avantage de pouvoir choisir parmi les meilleures eaux-de-vie de leurs voisins et de n'expédier, par conséquent, que

HENRI FOUCHÉ
COGNAC

UNE PARTIE DU VIGNOBLE A CHATEAUBERNARD, PRÈS COGNAC (GRANDE CHAMPAGNE)

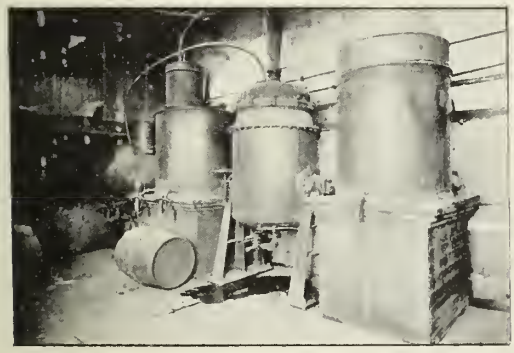

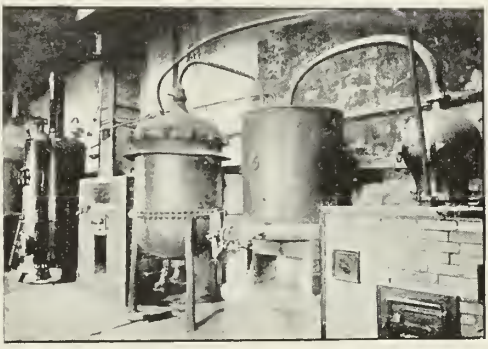

LES APPAREILS DE LA DISTILLERIE

Clichés Massonneau.

CHAI DE MISE EN BOUTEILLES

CHAI DES EXPÉDITIONS EN FUTS

JULES BELLOT & C°

COGNAC

CHAIS ET BUREAUX

Clichés Massonneau.

CHAI DES EXPÉDITIONS A COGNAC

JULES BELLOT & C°

COGNAC

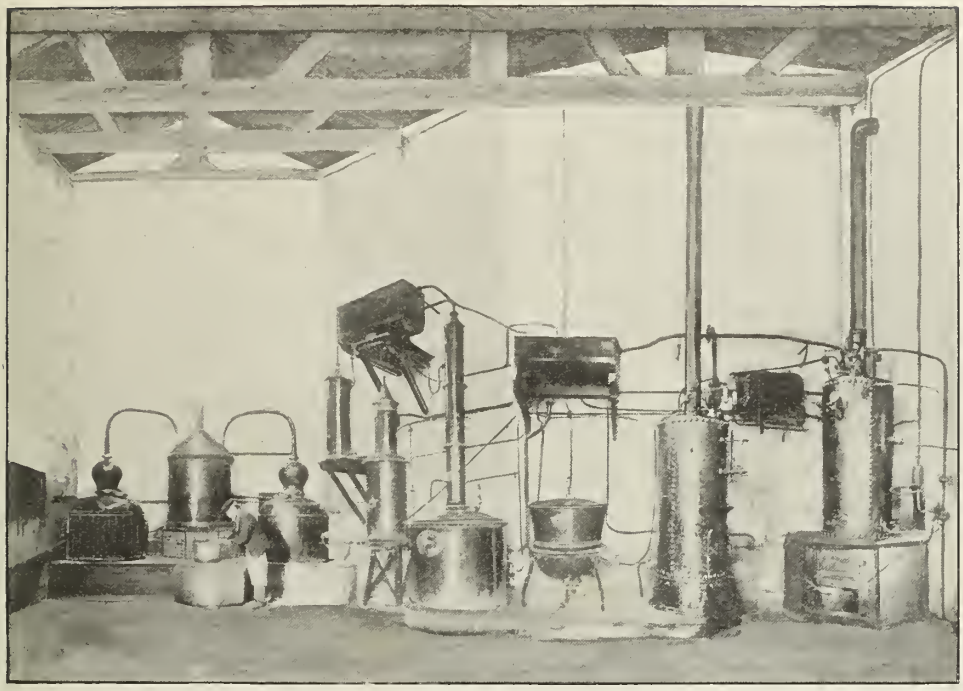

LA DISTILLERIE

Cliches Massonneau.

CHAI DES EXPÉDITIONS DE LA SUCCURSALE A BORDEAUX

les produits les plus fins et les plus vieux; aussi, leur maison fut-elle placée rapidement au rang des premières.

Les chefs de cette importante maison jouirent d'une grande popularité. Quand Antoine O'Tard de la Grange mourut, en 1824, il était député de Cognac, officier de la Légion d'honneur et ancien maire de Cognac. Son associé, qui fut également député de Cognac de 1816 à 1822, était chevalier de la Légion d'honneur; il mourut en 1831. M. Léon Dupuy, dont nous avons déjà parlé plus haut, fut président du Tribunal de commerce de Cognac de 1811 à 1822 et fut un de ceux qui, par leurs hautes capacités, ont le plus servi les intérêts de Cognac.

En 1831, la maison passa à William et Jacques-Léon O'Tard de la Grange et à Jules Dupuy d'Angeac, chevalier de la Légion d'honneur.

William O'Tard, baron de la Grange, hérita du titre, en 1859, à l'extinction de la branche aînée de la famille, dont la possession lui fut reconnue par un jugement du tribunal de Saintes. Il mourut en 1860, et son fils Auguste le remplaça.

M. Auguste O'Tard de la Grange fut en même temps que MM. Gabriel Dupuy d'Angeac, son associé, et Gervais Robin, avocat et bâtonnier de l'Ordre, représentant du canton de Cognac au Conseil d'arrondissement. Lorsqu'en 1891 la mort vint l'enlever à sa famille et à ses concitoyens, ce fut un deuil pour Cognac où il n'avait que des amis.

Actuellement, la maison OTARD DUPUY & C° se compose de : MM. Gabriel Dupuy d'Angeac père, vice-président de la Chambre de commerce de Cognac; Robert Dupuy d'Angeac fils et Jacques-René, baron de la Grange O'Tard.

Quatre générations ont passé depuis que ces deux noms O'Tard et Dupuy se sont unis, mais toutes leurs vieilles et nobles traditions se sont conservées, plus solides encore que les voûtes ogivales du château, sous lesquelles des centaines d'ouvriers, robustes et actifs, constamment occupés aux expéditions d'eaux-de-vie, remplacent maintenant les farouches guerriers à armures du Moyen-Age.

MM. OTARD DUPUY & C° n'ont pas cru devoir suivre la transformation qui s'est opérée depuis plusieurs années dans quelques maisons de la place. Ils ont préféré conserver le système qui, depuis plus d'un siècle, leur a assuré les produits les plus vieux et les plus fins. Au lieu de distiller eux-mêmes, ils laissent aux propriétaires producteurs le soin de distiller les vins de leurs récoltes et choisissent ensuite les meilleures eaux-de-vie.

Pour les eaux-de-vie nouvelles, ils font distiller sous leur surveillance, chez des propriétaires qui ont, depuis plusieurs générations, toute leur confiance, et qui, en outre, ont cet avantage si grand d'être sur les lieux où ils peuvent acheter les vins dans de meilleures conditions que ne le ferait la maison elle-même.

A la suite de la récolte de 1893, la plus abondante qu'il y ait eu depuis 1878, elle a fait distiller plus de 15,000 hectolitres d'eaux-de-vie.

Du reste, pour donner une idée de son importance, il nous suffira de dire que la maison OTARD DUPUY & C° a expédié en 1894 environ 10,000 hectolitres d'eaux-de-vie de la susdite récolte de 1893, sans parler des quantités considérables d'eaux-de-vie plus vieilles, chargées pour l'Angleterre, les États-Unis, la Suède, la Norvège, etc.

Les étrangers qui viennent à Cognac n'oublient jamais la visite intéressante qu'il est utile de faire au château François I^er^; après y avoir remarqué les vestiges historiques, ils s'étonnent à la vue des gigantesques et nombreux tonneaux superposés sur trois étages et dans lesquels, au moyen de machines à vapeur, on envoie les eaux-de-vie des différents crus. Ces Messieurs ont bien voulu nous autoriser à reproduire quelques vues de leurs chais parmi lesquelles se trouve l'ancienne salle des Gardes du château, qui est

JULES BOUCHET & Cº

COGNAC

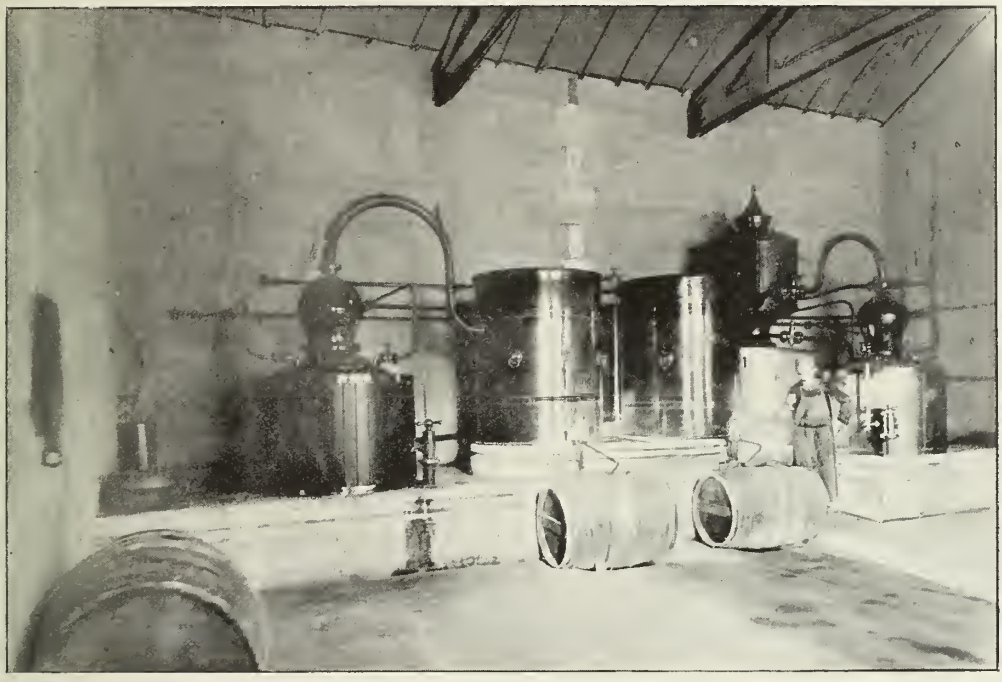

ALAMBIC POUR LA FABRICATION DES ESPRITS

Clichés Massonneau.

UN DES CHAIS DE TONNEAUX

JULES ROBIN & C°

COGNAC

Maison fondée en 1850

VUE GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT DE MM. JULES ROBIN & C°

Clichés Ch. Collas.

GRANDE DISTILLERIE

QUELQUES VUES DE L'ÉTABLISSEMENT DE MM. JULES ROBIN & C°

JULES ROBIN & C°

COGNAC

Maison fondée en 1850

CHAI DE DÉPART DES EAUX-DE-VIE

QUAI PARTICULIER DE MM. JULES ROBIN & C° SUR LA CHARENTE

QUELQUES VUES DE L'ÉTABLISSEMENT DE MM. JULES ROBIN & C°

d'un aspect saisissant (pages 90 et 91), ainsi qu'une partie de la salle de mise en caisses des eaux-de-vie.

La place nous manque pour montrer en gravures toutes les curiosités de ce grand et si intéressant établissement, pour lequel les propriétaires n'ont manqué de faire les sacrifices voulus afin de conserver précieusement tout ce qui pouvait avoir une valeur archéologique.

MM. OTARD DUPUY & C° n'ont pas hésité non plus à faire toutes les dépenses nécessaires pour la parfaite conservation et la reconstitution du vignoble. Ils possèdent d'immenses champs de magnifiques vignes en plein rapport, parmi lesquels nous avons pu visiter ceux de *Brives-sur-Charente* et ceux du *château de Gibeau*, près Jarnac-Champagne. Du reste, M. le baron de la Grange O'Tard est vice-président du Comité de viticulture de l'arrondissement de Cognac.

Le Commerce de Cognac se trouva donc presque entièrement entre les mains de quatre maisons jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle et même pendant les quinze premières années du XIX^e^. Mais un groupe d'hommes entreprenants allait bientôt sortir des générations nouvelles et donner un développement considérable aux exportations de Cognac, en même temps que des citoyens dévoués aux intérêts de leur pays.

C'est ainsi qu'en 1814, une autre maison vint s'ajouter aux précédentes. Etablie par Pierre-Alexandre Castillon du Perron et Henri Pinet, sous la raison sociale PINET, CASTILLON & C°, elle prit rapidement et garda une place prépondérante dans le grand commerce de Cognac. Sa marque fut bientôt répandue sur les grands marchés du monde et ses chefs acquirent une haute réputation d'honorabilité en même temps qu'une forte popularité. Henri Pinet fut adjoint au maire, puis maire de Cognac de 1824 à 1830, et après un long exercice comme juge au Tribunal de commerce, il en devint président de 1845 à 1850.

Pierre-Alexandre Castillon du Perron fut également président du même tribunal de 1853 à 1857 et de 1859 à 1863.

Leurs enfants leur succédèrent, conservèrent avec la marque PINET, CASTILLON & C° les bonnes traditions de la maison et agrandirent encore leurs nombreuses relations commerciales.

Élie Pinet, fils du précédent, fit longtemps partie du Tribunal de commerce et de l'Administration municipale de Cognac et fut adjoint au maire.

Actuellement, les associés gérants de la maison PINET, CASTILLON & C°, sont : MM. Pierre Castillon du Perron; Alexandre Castillon du Perron; Louis Dodard, secrétaire général du Comité de viticulture de Cognac.

L'Établissement, situé sur quatre rues, nous a paru des plus intéressants. Nous avons pu y remarquer surtout une magnifique distillerie qui s'étend sur une superficie d'environ 1,000 mètres carrés et dans laquelle douze chaudières, de la contenance de neuf hectolitres chacune, peuvent donner par jour un rendement de près de soixante hectolitres d'eau-de-vie.

Cette distillerie, dans laquelle les pompes d'alimentation pour le vin et pour l'eau sont actionnées par de puissants moteurs à gaz, est certainement la plus belle qui soit à Cognac (pages 98 et 99).

Les chais de réserve d'eaux-de-vie, situés à côté de la distillerie, occupent quatre vastes corps de bâtiments contenant chacun plus de mille barriques et donnent aussi une idée des stocks considérables que MM. PINET, CASTILLON & C° sont tenus d'entretenir pour satisfaire aux besoins des grandes affaires qu'ils traitent.

MAISON FONDÉE EN 1859

UN DES CHAIS DE TONNEAUX

UNE ÉQUIPE DE METTEURS EN BOUTEILLES

Clichés Massonneau.

UN DES CHAIS DE RÉSERVE

LA COUR DES TONNELIERS

JULES GILSON & Cº

Ancienne Maison LÉONIN ARNAUD — COGNAC — *FONDÉE EN 1858*

4

1

3

9

2

5

8

6

7

Clichés Massonneau.

Domaine du Bocage : 1. COUR DE LA FERME ; 2. LE VIGNOBLE ; 3. LA DISTILLERIE ; 4. POMPE D'ALIMENTATION

Établissement à Cognac : 5. LE MAGASIN ; 6. LE CHAI D'EXPÉDITIONS ; 7. UN CHAI DE RÉSERVE ; 8. CHAI DE MISE EN BOUTEILLES ; 9. MAISON D'HABITATION ET BUREAUX

LOUIS DE SALIGNAC & Cº

COGNAC

CHAIS D'EXPÉDITIONS

DOMAINE ET VIGNOBLE DE GARDÉPÉE (FINS BOIS)

Clichés Massonneau.

UN CHAI D'EAUX-DE-VIE VIEILLES

LE DOMAINE DU COURAUD (GRANDE CHAMPAGNE)

LUCIEN BELLOT & C°

COGNAC

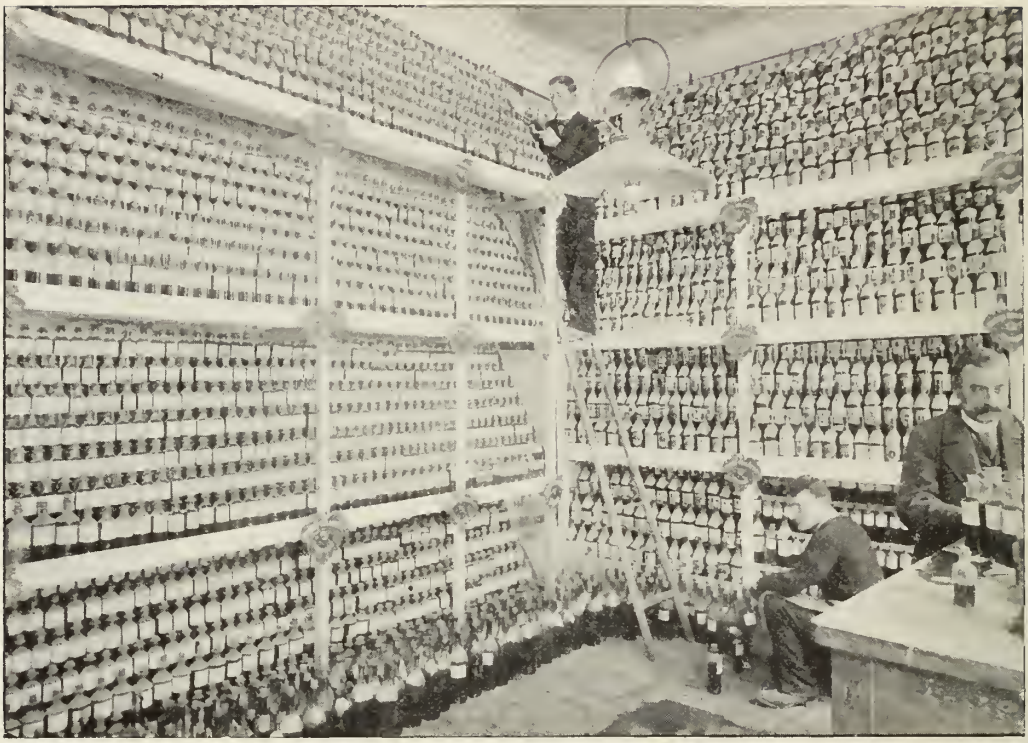

SALLE D'ÉCHANTILLONS PRÉLEVÉS SUR CHAQUE EXPÉDITION

Clichés Massonneau.

SALLE DE MISE EN BOUTEILLES ET CAISSAGE

MAISON FONDÉE EN 1847

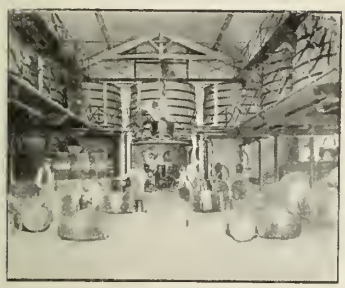

CHAI DES EXPÉDITIONS

ENTRÉE PRINCIPALE

RÉSERVE DES VIEILLES FINES CHAMPAGNES

TONNELLERIE

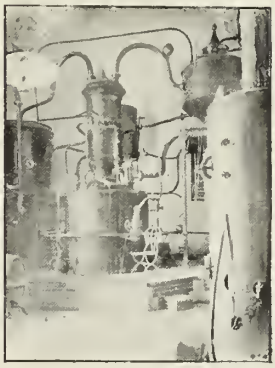

DISTILLERIE

MISE EN BOUTEILLES

Clichés Lorin-Gihan.

CHATEAU LE FERY — VIGNOBLE DE LA MAISON

LUCIEN FOUCAULD & C°

COGNAC

Charles-Abel Planat, fondateur de la maison PLANAT & C°, frère de Planat de La Faye, ancien colonel d'état-major et aide de camp de Napoléon I^er^, naquit à Paris en mai 1801. Il fit de solides études au lycée d'Orléans, puis vint à Cognac où, en 1828, il créa la maison de commerce qui, grâce à la haute intelligence, à la connaissance des affaires et aux belles et nombreuses relations de son chef, devenait bientôt une des premières et des plus avantageusement connues.

La probité et le libéralisme d'Abel Planat le firent rapidement et justement apprécier de ses concitoyens. En 1838 il était maire de Cognac et dotait la ville du premier système hydraulique, établi en 1845. En 1848, il fut élu député de la Charente, sortant premier sur neuf, puis, un an après, démissionna afin de se donner entièrement à sa maison de commerce.

PLANAT & C°

COGNAC

Quelques années plus tard il eut l'idée de rectifier les eaux-de-vie pour en obtenir les *esprits de Cognac*, qui eurent un énorme retentissement parmi les grands négociants de vins mousseux de tous pays. Il fit installer, suivant ses données, des chaudières spéciales pour cette rectification dont les produits furent excellents et trouvèrent immédiatement de grands débouchés.

Abel Planat mourut à cinquante-sept ans, emportant les regrets de tous ses concitoyens auxquels il avait consacré une bonne partie de sa vie. Il laissa un fils, Oscar Planat, qui devait lui succéder tant dans la direction de la maison de commerce que dans le rôle important qu'il avait eu aux affaires publiques.

En effet, Oscar Planat, après avoir fait ses études de droit et pris sa licence à Paris en 1849, y fut avocat quelque temps à la Cour d'appel, puis vint à Cognac. En 1863, il fut élu député au Corps législatif, puis réélu à la même assemblée en 1869.

En 1878, le Conseil municipal de Cognac le choisit comme maire, et lui renouvela après chaque élection ces fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue en 1889. A ce moment il était chevalier de la Légion d'honneur, membre du Conseil général de la Charente, officier d'Académie.

Sa compétence incontestable, surtout en matière administrative, et aussi la très grande envie de voir Cognac prendre un aspect plus en rapport avec sa population et son grand commerce, en firent un administrateur hors ligne. C'est à lui que la ville doit une bonne partie de ses nombreux embellissements.

La succession commerciale de M. Oscar Planat fut recueillie par sa sœur, M^me^ Claire Planat, veuve de M. le marquis de Saint-Légier.

La maison PLANAT & C^o^ est actuellement dirigée par M. le marquis de Saint-

LOUIS SERRE & C^ie^

COGNAC

CHAI DES EAUX-DE-VIE VIEILLES POUR BOUTEILLES

LE CHAI D'EXPÉDITIONS DES EAUX-DE-VIE EN FUTS

Légier, son fils, M. le comte de Grandsaignes d'Hauterives, son gendre, et M. J. Pionneau, ancien fondé de pouvoirs et attaché depuis plus de vingt-deux ans à la maison.

Ces Messieurs furent parmi les premiers qui, par tous les moyens, encouragèrent la reconstitution des vignobles, reconstitution aujourd'hui accomplie dans la plus grande partie des deux Charentes.

Les vins qu'ils choisissent eux-mêmes dans les meilleurs crus de la contrée sont distillés sous leurs yeux, tant dans leurs distilleries de Cognac que dans celles qu'ils possèdent dans la région charentaise.

La maison JULES CAMINADE & C°, dont nous n'avons pu déterminer exactement la date de fondation, existait certainement au commencement de ce siècle, bien que les divers actes que nous ayons trouvés ne datent que de 1818.

C'est surtout à cette maison que revient le mérite d'avoir propagé dans toute la France l'usage des eaux-de-vie de Cognac, car les quelques négociants qui existaient à cette époque recherchaient surtout les affaires d'exportation dans lesquelles se lancèrent plus tard avec succès MM. JULES CAMINADE & C°.

Leurs successeurs, MM. ÉLIE HÉRIARD & C°, descendent d'une très ancienne famille charentaise et peuvent être cités parmi les grands viticulteurs ayant le plus travaillé à la replantation des vignes de la région. La famille Hériard possède aujourd'hui, à quelques kilomètres de Cognac, d'importants vignobles en plein rapport dont la production est brûlée à Cognac, dans les distilleries de MM. ÉLIE HÉRIARD & C°.

En outre de ses distilleries de Cognac, cette maison en possède de très importantes, à Matha (chez M. Hériard père), au centre du vignoble de l'un de nos meilleurs crus.

MM. ARBOUIN MARETT & C° suivirent de près les précédents et s'établirent en 1822. Leurs successeurs, MM. H. DYKE GAUTIER, ont toujours conservé, avec le vieil immeuble où fut fondée la Maison, les excellentes traditions de cette dernière.

La famille Renault est une des plus anciennes du pays.

Le premier des Renault dont nous avons trouvé les traces était originaire de Châtellerault; l'amour des voyages et son esprit aventureux l'engagèrent à aller aux colonies. Il se fixa à Saint-Domingue, s'y maria et y eut un fils du nom de Louis, né en 1777. Mais, en 1790, alors que les nègres révoltés massacraient les Européens, il fut assez heureux pour pouvoir fuir avec sa famille, s'embarqua et vint s'établir à Cognac.

Louis Renault eut plusieurs enfants, parmi lesquels Jean-Antonin Renault, fondateur (en 1835) de la maison RENAULT & C°, dont la marque est connue dans les cinq parties du monde.

Les deux fils de ce dernier suivirent l'exemple de leur aïeul, n'hésitèrent pas à partir pour l'étranger et s'établirent, l'un à Londres, l'autre à New-York, pour y représenter la maison de leur père.

MM. RENAULT & C° ne tardèrent pas à se faire en Angleterre, en Écosse, dans les deux Amériques et en Australie une haute réputation, qui se propage encore actuellement dans le monde entier sous la forte impulsion qui est donnée à la maison par son sympathique associé gérant actuel, M. Jules Brunet, membre du Comité de viticulture et conseiller municipal à Cognac.

MM. RENAULT & C° désirent s'assurer l'authenticité absolue de leurs eaux-de-vie, et afin qu'il ne puisse y avoir sur ce point aucun doute, ils procèdent eux-mêmes à

LES HÉRITIERS DE

Marie Brizard & Roger

COGNAC

LE HALL DE MISE EN BOUTEILLES

Clichés Massonneau.

LE HALL DE MISE EN FUTS

MARTELL

Maison fondée en 1705

J. & F.

VUE GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT

Clichés Massonneau.

UNE PARTIE DE LA DISTILLERIE DE COGNAC

LE GRAND

UN APERÇU DES ÉTABLISSEMEN

P, COGNAC

TELL

Maison fondée en 1705

LE CHAI DE DÉPART

LE CHAI DE MISE EN BOUTEILLES

TELL & C°, A COGNAC

la distillation des meilleurs vins. Leurs vastes et belles distilleries, situées à *Château-Couvert*, aux environs de Cognac, dans la gracieuse vallée de l'Antenne, sont installées avec les perfectionnements les plus récents. C'est là que sont amenés, après la récolte tous les vins achetés dans les crus les plus renommés, destinés à alimenter les huit chaudières qui brûlent ensemble environ vingt mille barriques de vin dans le courant de l'année.

Les eaux-de-vie sont ensuite envoyées à l'établissement de MM. RENAULT & Cº, à Cognac même, où se trouvent les vastes chais d'arrivée et de dépotage, les grands chais de tonneaux et les anciens chais de réserves, dans lesquels sont empilées des milliers de barriques pleines d'eaux-de-vie, destinées au vieillissement. Les chais de

MINARD FRÈRES
COGNAC

ÉTABLISSEMENT DE MM. MINARD FRÈRES, A COGNAC

LE CHAI D'EXPÉDITIONS

MOULLON & C°

COGNAC

Maison fondée en 1852

DOMAINE DE VITIS-PARC : LE VIGNOBLE

DOMAINE DE VITIS-PARC : LA FERME

mise en bouteille et de caissage, dans lesquels les opérations diverses sont faites avec des soins particuliers, sont aussi fort curieux (gravures pages 106 et 107).

La qualité des produits de la maison RENAULT & C°, si appréciée du public, a été reconnue dans plusieurs expositions où il lui a été décerné trois grandes médailles d'or.

C'est aussi en 1835 que fut établie l'importante maison GUÉRIN FRÈRES.

La SOCIÉTÉ DES PROPRIÉTAIRES VINICOLES DE COGNAC, société en commandite par actions au capital de 4,000,000 de francs, augmenté d'un fonds de réserve de plus de 2,000,000 de francs, fut fondée en 1838 et eut comme premier gérant M. Antoine de Salignac.

Les vastes et pratiques entrepôts de cette Société, dont nous allons parler plus loin, sont dus à la conception de M. Antoine de Salignac et, plus tard, à son fils et successeur, M. Georges de Salignac.

A la mort de ce dernier, en 1864, son frère, M. Louis de Salignac, fut élu gérant à son tour et il administra les affaires de la Société jusqu'en novembre 1897, époque à laquelle il se retira.

L'Assemblée générale des actionnaires, réunie pour donner un successeur à M. Louis de Salignac, fixa son choix sur M. J.-G. MONNET, qui fut nommé gérant de la Société, le 21 novembre 1897, pour une période de quinze années.

M. J.-G. MONNET, qui débuta modestement comme petit employé dans l'ancienne maison A.-C. Godard & C°, où il puisa les saines traditions du vieux commerce cognaçais, a été mêlé depuis vingt ans aux plus importantes et honorables affaires commerciales de la région charentaise, et il doit certainement à ce passé son élévation au poste d'honneur qu'il occupe.

Jusqu'à sa nomination à la gérance de la Société, M. Monnet était associé directeur de la maison V^e^ ROGÉE & MONNET, anciennement *Martin & Rogée*, laquelle maison continue ses opérations commerciales comme par le passé.

La SOCIÉTÉ DES PROPRIÉTAIRES VINICOLES DE COGNAC est, en fait, autant une association de propriétaires récoltants qu'une maison de commerce; en effet, les 1,300 actionnaires qui détiennent ses 8,000 actions se composent, à de rares exceptions près, des propriétaires viticulteurs les plus importants de la région des Deux-Charentes et, pour donner une idée exacte du but poursuivi, nous ne saurions mieux faire que de fournir quelques extraits des statuts qui réglementent la direction de la Société, où nous lisons :

ART. 3. — *Le siège de la Société sera à Cognac. Elle aura pour objet unique le commerce des eaux-de-vie de Cognac des premiers crus des Deux-Charentes dans toute leur pureté.*

On pourra juger combien sévèrement est suivie cette convention en lisant dans l'article 42 des mêmes statuts : *Chaque propriétaire actionnaire, en livrant ses eaux-de-vie à la Société, sera engagé par le seul fait de la vente à ne livrer que des eaux-de-vie de vin de son cru sans aucun mélange, sous peine d'être rayé du nombre des actionnaires et de perdre son apport social qui serait acquis à la Société à titre de dommages et intérêts.*

La SOCIÉTÉ DES PROPRIÉTAIRES VINICOLES DE COGNAC, grâce à ses capitaux, au magnifique et très gros stock de vieilles eaux-de-vie dont certaines datent de la création, et à son système d'agences dans les principales villes du monde, se trouve en mesure de continuer les grandes affaires en vue desquelles elle a été créée en 1838, reconstituée d'abord en 1868 et dernièrement en 1898.

Ses livreurs d'eaux-de-vie sont choisis parmi ses actionnaires, qui font des livraisons d'autant plus parfaites qu'ils sont les premiers intéressés à la prospérité de la Société, les statuts leur accordant 2/12e des bénéfices nets, au prorata de leurs livraisons. Dans de telles conditions, la SOCIÉTÉ DES PROPRIÉTAIRES VINICOLES DE COGNAC a comme collaborateurs des centaines de propriétaires distillant eux-mêmes leurs vins, et dont elle assemble les produits authentiques dans ses immenses entrepôts, et cela sans l'intervention des intermédiaires, causes principales de l'élévation des prix de revient. C'est dans cette organisation spéciale et dans son économie pratique qu'il faut rechercher la puissance d'expansion de la SOCIÉTÉ DES PROPRIÉTAIRES VINICOLES DE COGNAC et la notoriété universelle dont elle jouit sans conteste.

Les établissements de la Société, construits spécialement pour elle, sont situés à Cognac dans un des plus beaux quartiers de la ville. Leur superficie, d'environ 40,000 mètres carrés, s'étend jusqu'au fleuve la Charente; ils sont cités comme des plus intéressants et des mieux aménagés de la place (gravures pages 100 et 101).

On voit souvent des étrangers traverser les vastes cours de la Société, guidés par un ouvrier de la maison, visitant les magnifiques chais de réserve pleins de vieilles eaux-de-vie de Cognac. Les ateliers de tonnellerie, le chai de mise en bouteilles et caissage sont autant de curiosités, mais la partie la plus remarquable est certainement le grand chai des tonneaux. Là on se trouve dans une demi-obscurité, des rangées de grands piliers de pierres, noircis par le temps, soutiennent tout l'édifice à une grande élévation; une faible lumière vient de fenêtres cintrées, ouvertes dans les parties hautes, et tout cet ensemble est tel qu'il donne d'abord au visiteur l'illusion d'une antique basilique. Mais bientôt on s'aperçoit qu'au lieu des parfums de l'encens, ce sont les émanations de la Grande Champagne qui vous réveillent l'odorat; puis, l'œil s'habituant, on voit entre les piliers quarante énormes tonneaux de deux cent trente hectolitres chaque environ, au-dessus et au-dessous desquels il est possible de se promener.

La SOCIÉTÉ DES PROPRIÉTAIRES VINICOLES DE COGNAC possède des bureaux à Londres, 48, Mark Lane.

C'est aussi de 1838 que date la maison J. DENIS, HENRY MOUNIÉ & Cie. M. Gabriel Denis, chevalier de la Légion d'honneur, un des membres de cette importante maison, actuellement député de Saintes, est un des grands viticulteurs de la région. Il fut un de ceux qui, avec MM. Henri Germain, Armand Robin et Laporte-Bisquit, prirent l'initiative du Comité de viticulture.

Vers 1840, alors qu'il n'existait encore que les quelques maisons dont nous venons de parler, Pierre Bellot[1], propriétaire de vastes vignobles, vendait le produit de ses distillations aux négociants de Cognac, lorsque l'idée lui vint de changer sa manière de faire et de jeter les bases d'une maison de commerce qu'il destinait à ses fils. Il se constitua donc un beau stock d'eaux-de-vie les plus fines et commença à rechercher des relations au dehors. Plus tard, les affaires de cette maison prenaient un développement considérable sous la triple impulsion qui leur était donnée par MM. Alphonse, Alexis et Lucien Bellot, que leur père venait de s'adjoindre. Chacun d'eux voyagea dans un rayon déterminé, en France et à l'étranger, et leurs efforts communs eurent de si heureux résultats, que M. Bellot père n'hésita pas à se retirer des affaires, qu'il laissa

1. Oncle du lieutenant de vaisseau J.-R. Bellot, mort en 1853, dans les mers polaires, à la recherche de John Franklin. Divers monuments ont été érigés, aussi bien en Angleterre qu'en France, à la mémoire de cet héroïque officier.

OTARD DUPUY & Cº

COGNAC

Maison fondée en 1795

CHAI D'EXPÉDITIONS (ANCIENNE SALLE DES GARDES DU CHATEAU FRANÇOIS Iᵉʳ)

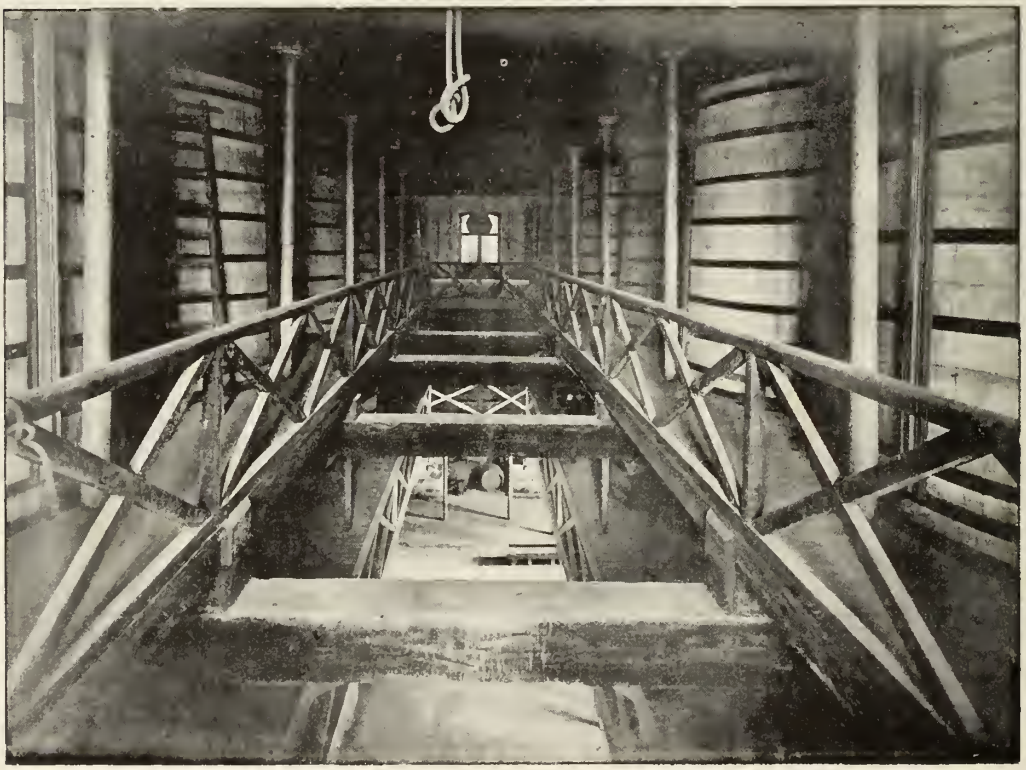

Clichés Ch. Collas et H. Massonneau.

UN DES GRANDS CHAIS DE TONNEAUX

OTARD DUPUY & Cº

COGNAC

Maison fondée en 1795

LA SALLE DE MISE EN BOUTEILLES

Clichés Ch. Collas et H. Massonneau.

QUAI D'EMBARQUEMENT DEVANT LE CHATEAU FRANÇOIS I^er^, OCCUPÉ PAR LA MAISON OTARD DUPUY ET Cº

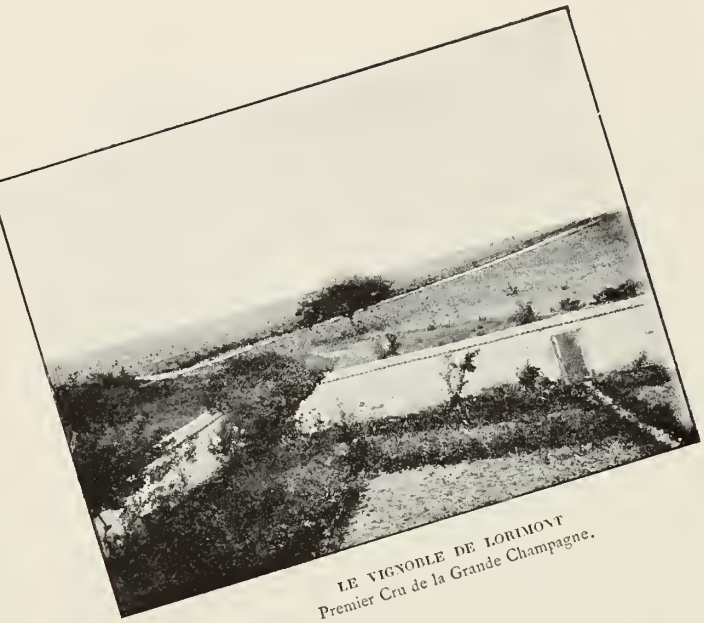

LE VIGNOBLE DE LORIMONT
Premier Cru de la Grande Champagne.

VUE DE COGNAC ET DES
Prise de la Ga

LE VI
Premier C

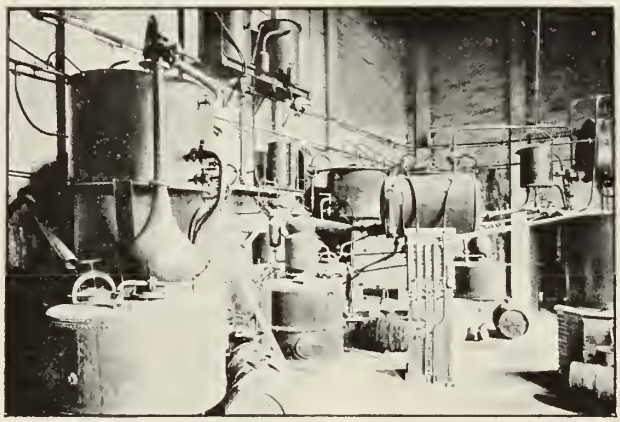

UNE DES DISTILLERIES

LÉGENDE

1. Habitation.
2. Comptoir.
3-4-5-6-7-8-9-10-11. Chais à eaux-de-vie.
12. Chai d'expédition.
12 *bis*. Pont tournant.
12 *ter*. Quai couvert en fer et vitres.
13. Quai couvert (départ).
13 *bis*. Pesage des expéditions.
13 *ter*. Bacs à plegmes (brouillis).
14. Logements d'employés.
15. Distilleries.
15 *bis*. Cour.
15 *ter*. Passage.
16. Distilleries.
16 *bis*. Générateur.
17. Ecuries.
17 *bis*-17 *ter*. Remises.
18-18 *bis*. Cours.
19-20. Chai de dépôt des lies et vins.
21-22-23-24-25-26. Chai à eaux-de-vie.
27. Cour.

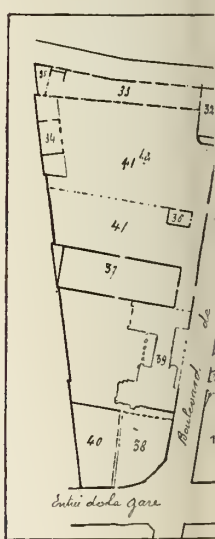

PLAN GÉNÉRAL DES ÉTABLISSEME
Sup
Plan de 52 déc. 70 cent., dressé par M. Roy, archit

SSON PÈRE ET Cie
l'État.

ne.

N PÈRE ET Cie, A COGNAC

le de 0,003 pour 1 m., réduit à 52 cent. 5.

LE VIGNOBLE DE GALLIENNE
Premier Cru des Borderies.

UN DES CHAIS DE RÉSERVE D'EAUX-DE-VIE

LÉGENDE

28. Chaudière à échander, à marquer et à distiller de l'eau.
29. Hangar pour échaudage.
29 *bis*. Chaudière à distiller de l'eau sous hangar pour le marquage.
30-30 *bis*. Atelier de menuiserie et hangar pour laver les fûts.
31. Jardin d'agrément.
32. Tonnellerie des foudres.
33. Tonnellerie ordinaire.
34. Dépôts des bois des 32-33.
35. W.-Cl.
36. Scierie mécanique et machine à vapeur.
37. Chai d'eaux-de-vie.
38. Promenade.
39. Nouvelles constructions en cours.
40. Bâtiments occupés par le bureau d'octroi.
41. Plantations en vignes.
41 *bis*. Cour.
42. Usine à tartre et chais y attenant.

Nota. — Les combles ne figurent pas sur le plan ci-contre.

A/ Dépôt d'échantillons. — *B*/ Lanternes. — *C*/ W.-Cl — *D*/ Machine à vapeur. — *L*/ Puits avec pompe. — *F*/ Base.

entièrement entre les mains de ses enfants. Ceux-ci s'ouvrirent de nouveaux débouchés, acquirent diverses marques importantes, entre autres *Vignier Dodard*, et leur maison occupait déjà un rang des plus honorables dans le commerce de Cognac, lorsque la mort vint frapper prématurément Alexis Bellot. Cette perte entraîna la dissolution de la Société, chacun des intéressés voulant marcher seul.

De là, la maison LUCIEN BELLOT & C°, qui conserva l'installation de la Grand'Rue et de la rue Madeleine, à Cognac, dans une construction du XIII^e^ siècle, qui avait vu naître et fonctionner l'ancienne Société.

Son chef, M. Lucien Bellot, doué de l'esprit commercial le plus large, se lança avec succès dans de grandes affaires d'exportation. Il s'attacha de nombreux agents, qui lui donnèrent un concours précieux et dévoué, et il obtint les plus hautes récompenses à toutes les Expositions auxquelles il prit part. Bientôt, la maison LUCIEN BELLOT & C°, se trouvant trop resserrée dans son installation primitive, dut loger ses importantes réserves d'eaux-de-vie, ses distilleries et ses ateliers de fabrication, dans son vaste immeuble du faubourg Saint-Martin, à Cognac, rues de Pons, de l'Église et de la Fontaine.

Mais la mort vint impitoyablement frapper, en 1881, M. Lucien Bellot, qui avait à peine quarante ans et laissait à M^me^ V^e^ Bellot six enfants tout jeunes.

Dans de si cruelles circonstances, toutes les sympathies dont fut entourée M^me^ Bellot lui permirent d'avoir un courage égal à sa douleur; elle reporta toutes ses espérances sur ses enfants, conserva pour ses fils la maison qui était l'œuvre de leur père et fut puissamment aidée dans cette tâche difficile par ses différents agents.

Aujourd'hui, M^me^ Lucien Bellot a la satisfaction de voir son rêve accompli : ses deux fils aînés dirigent eux-mêmes la maison LUCIEN BELLOT & C°, et lui donnent un élan nouveau, en s'efforçant de satisfaire la grande clientèle qui est attachée à cette marque depuis plus d'un demi-siècle.

C'est à la même époque que M. Alphonse Bellot créa la marque bien connue ALPHONSE BELLOT & C°.

La maison LUCIEN FOUCAULD & C° fut fondée par M. Lucien Foucauld père, qui est dans le commerce des eaux-de-vie depuis 1847 et n'a cessé, dès ce moment, de jouir dans l'arrondissement de Cognac d'une grande popularité; il fit partie du Tribunal de commerce pendant plus de quinze ans, et en fut le président de 1884 à 1888. Il est encore, actuellement, membre du Conseil municipal de Cognac.

Les eaux-de-vie de MM. LUCIEN FOUCAULD et C° sont connues et justement appréciées partout; elles ont obtenu de hautes récompenses à diverses expositions, notamment à l'Exposition universelle de Paris, en 1889, où la *médaille d'or* leur a été décernée. A l'Exposition du Havre, en 1887, elles furent hors concours, M. Lucien Foucauld étant membre du Jury.

La maison LUCIEN FOUCAULD & C° se compose actuellement de M. Lucien Foucauld père et de M. Marc Foucauld fils. Son installation, située entre trois grandes voies avec entrée principale rue de la Chambre, est l'une de celles qu'on cite souvent parmi les mieux aménagées. On y peut remarquer des chaudières à vapeur qui ne cessent de distiller, durant toute la saison, les vins des meilleurs crus charentais dont MM. LUCIEN FOUCAULD & C° font, au moment des vendanges, des achats considérables, en outre de leurs vins récoltés dans leurs *vignobles du Féry* et dans ceux de leurs parents, MM. Jules Foucauld, à Chérac (La Brunette), et Alcide Foucauld, à Chaniers, tous situés dans les Borderies. Leur atelier de tonnellerie, leur chai de tonneaux et leurs vastes chais de

PASCAL COMBEAU & C°

COGNAC

UN CHAI D'EXPÉDITIONS

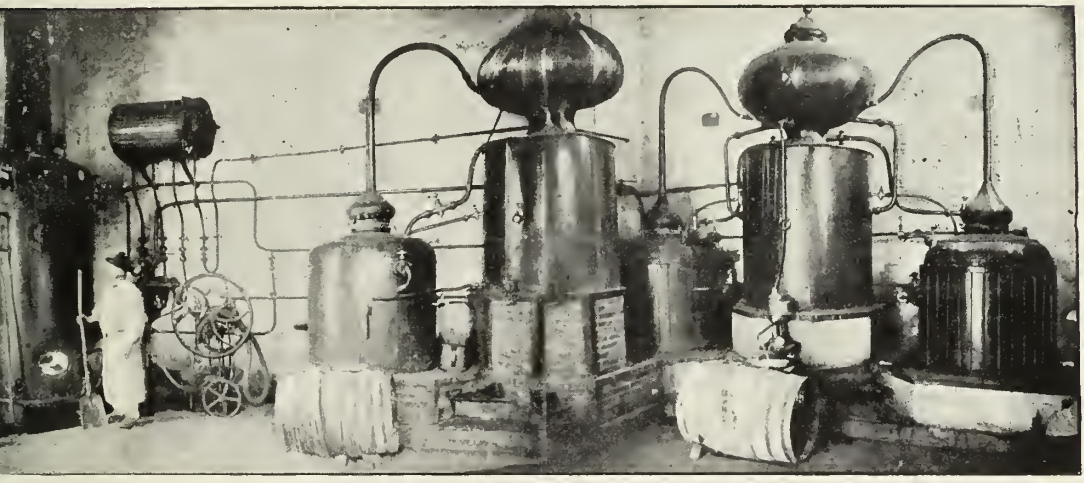

LA DISTILLERIE

Clichés L. Courtois et Massonneau.

UN DES CHAIS DE RÉSERVE D'EAUX-DE-VIE

réserve d'eaux-de-vie ne sont pas moins intéressants. Le visiteur s'arrête toujours avec plaisir au chai de caissage ; il y trouve de nombreux et actifs ouvriers ayant leur place assignée aux tireuses, boucheuses, capsuleuses, etc., préparant pour l'expédition les nombreuses caisses marquées LUCIEN FOUCAULD & C°, envoyées ensuite sur tous les points du globe (gravures page 79).

M. Lucien Foucauld est encore un de ceux qui ont lutté avec énergie, mais aussi avec succès contre les maladies de la vigne. Son *vignoble du Féry*, à cinq kilomètres de Cognac, actuellement en pleine production, est un des plus beaux de la commune de Cherves. Nous avons eu le plaisir de le visiter au moment des vendanges et avons pu constater les résultats magnifiques qui ont répondu aux soins de M. Lucien Foucauld.

La maison JULES BELLOT & C°, fondée en 1849 par M. Jules Bellot, est certainement une de celles qui ont le plus contribué au brevet de célébrité universelle des eaux-de-vie de Cognac.

Parmi les maisons qui, par leur travail et leur loyauté, ont acquis en quelque sorte une supériorité pratique pour la distillation et les soins à donner aux eaux-de-vie, cet établissement se recommande par la juste et haute réputation qu'il a pu acquérir.

Il est, en effet, aménagé non seulement pour réaliser d'énormes approvisionnements, mais aussi, ce qui est le plus important, de manière à pouvoir les laisser vieillir en magasins et obtenir ainsi des produits d'une qualité très remarquable.

La distillerie de MM. JULES BELLOT & C° possède les appareils les mieux perfectionnés pour la distillation et la rectification des grands crus des Charentes.

Leurs alambics à vapeur (système Maresté) assurent une ébullition constante, régulière, avec jet non précipité, absolument nécessaire à la finesse et au bouquet des bonnes eaux-de-vie.

Avec leurs rectificateurs à colonnes et plateaux (système Egrot), ils produisent aussi des esprits de Borderies et Fines Champagnes à forts degrés, des plus appréciés.

Du reste, tout est fait avec un soin méticuleux dans cette importante maison, et, chaque année, MM. JULES BELLOT & C° procèdent au choix des vins, aux études et essais des premières distillations qui servent ensuite de bases et de types de comparaison aux nombreux bouilleurs auxiliaires, dont elle dispose entièrement.

La marque JULES BELLOT & C^e^ sur aquelle nous n'avons pas à insister davantage, est largement établie en France et défendue dans le monde entier par les nombreux agents qui lui sont attachés et par l'exportation toujours croissante de ses produits, dont les ports de Bordeaux, Marseille, Le Havre, Saint-Nazaire, La Pallice et Tonnay-Charente peuvent seuls justifier exactement de la totalité des sorties en marchandises.

En 1895, par suite de l'extension de leurs affaires à Bordeaux, MM. JULES BELLOT & C° ont dû créer dans cette ville, 16, impasse des Tanneries, une succursale fort bien aménagée, dont nous avons reproduit une vue d'autre part, pages 68 et 69.

Ce dépôt, pourvu d'un stock très important d'eaux-de-vie de toutes sortes, est spécialement réservé aux besoins commerciaux de tous marchands en gros de cette place, et surtout pour répondre à l'exportation très étendue faite par le port de Bordeaux.

La maison JULES ROBIN & C° fut établie en 1850 par :

M. Jules Robin, chef d'une des plus anciennes et plus considérées familles de la région, où elle existe depuis un temps immémorial et y a fourni, dès le commencement du XVII^e^ siècle et jusqu'à la Révolution, les procureurs royaux au siège de Cognac ;

Et M. Edmond Jaulin, dont les arrière-grands-pères étaient industriels à Cognac avant 1740.

Ces Messieurs, grâce à de nombreuses relations en France et à l'étranger, purent lancer hardiment de grandes affaires d'exportation et eurent vite conquis un des principaux rangs parmi les grands exportateurs cognaçais.

Pendant que la marque JULES ROBIN & C° se propageait dans les cinq parties du monde, les commerçants notables de l'arrondissement de Cognac désignaient M. Jules Robin comme juge au Tribunal de Commerce. Il y siégea presque constamment, de 1857 à 1879, c'est-à-dire pendant plus de vingt ans, puis fut vice-président de la Chambre de Commerce de Cognac, dont il était un des fondateurs.

En 1872, M. Gaston Jaulin fils devenait associé de la maison, laquelle, peu d'années après, s'augmentait de M. Gabriel Jaulin, frère du précédent; de M. Armand Robin, fils de M. Jules Robin, et de M. Henri Germain, gendre de ce dernier.

Avec ces nouveaux membres, jeunes et pleins d'activité, la maison ne manqua pas de prendre rapidement une extension encore plus considérable. Aussi peut-on dire maintenant que la marque JULES ROBIN & C° est une des plus répandues et des plus justement appréciées.

Sans nous arrêter longuement sur son installation, qui n'est pas moins intéressante que celle des autres grandes maisons de Cognac, nous devons cependant signaler le grand hall sous lequel un nombreux personnel déploie toute son activité et donne tous ses soins à la préparation des expéditions d'eaux-de-vie en caisses et en fûts, destinées à l'exportation. Puis les magnifiques distilleries, situées à Cognac même et dans lesquelles sont brûlées tous les ans plusieurs milliers de barriques de vins des divers crus. (Gravures pages 72 et 73.)

La maison JULES ROBIN & C° est une des premières qui ait compris les immenses avantages offerts par la distillation faite chez le négociant même et sous sa surveillance immédiate. En même temps elle s'est fortement attachée à la question viticole, et la famille Jules Robin, dans son beau domaine le « *Logis de Lafont* », commune de Mérignac, n'a reculé devant aucun sacrifice pour l'entretien de son superbe vignoble, classé dans les fins bois. C'est, du reste, à l'un de ses membres, M. Henri Germain, que revient en grande partie l'honneur de la création du *Comité de viticulture de Cognac*, dont il fut le président de 1888, époque de la fondation, jusqu'au 1er janvier 1898, date de la mort du regretté M. Henri Germain.

Depuis son entrée dans la maison JULES ROBIN & C°, M. Henri Germain n'avait cessé de s'intéresser à tout ce qui pouvait augmenter la prospérité du pays : conseiller d'arrondissement pendant près de dix ans; membre du Tribunal de Commerce de Cognac, il en devint président en 1895 et fut de nouveau réélu, en 1897, à une imposante majorité, malgré un concurrent sérieux; le Dispensaire gratuit qu'il fonda et organisa de ses propres deniers pour les enfants pauvres malades lui vaudra l'éternelle reconnaissance de toute la population ouvrière de Cognac. Malheureusement, la mort vint le surprendre à un âge où il pouvait rendre encore les services les plus précieux à l'arrondissement de Cognac, dans lequel il jouissait d'une entière et légitime popularité.

MM. JULES ROBIN & C° ne manquent aucune des occasions qui peuvent favoriser la propagation du nom de Cognac et de ses produits. C'est dans ce but que M. Armand Robin accepta, en 1895, les délicates fonctions de membre du Jury à l'Exposition de Bordeaux, à l'occasion desquelles il reçut du ministre du Commerce la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Depuis, il fit également partie du Jury de l'Exposition de

PINET, CASTILLON & C°

COGNAC

Cliché Lorin-Giban.

UN COIN DU CHAI DE DÉPART

PINET, CASTILLON & Cie

TRADE MARK

COGNAC

ATELIER DE FABRICATION DES FUTAILLES

Clichés Lorin-Giban

UN APERÇU DES CHAIS DE RÉSERVE

MAISON FONDÉE EN 1814

SOCIÉTÉ DES PROPRIÉTA

Maison fondée en 1838

J.-G. MC

ENTRÉE PRINCIPALE

HABITATION DU GÉRANT

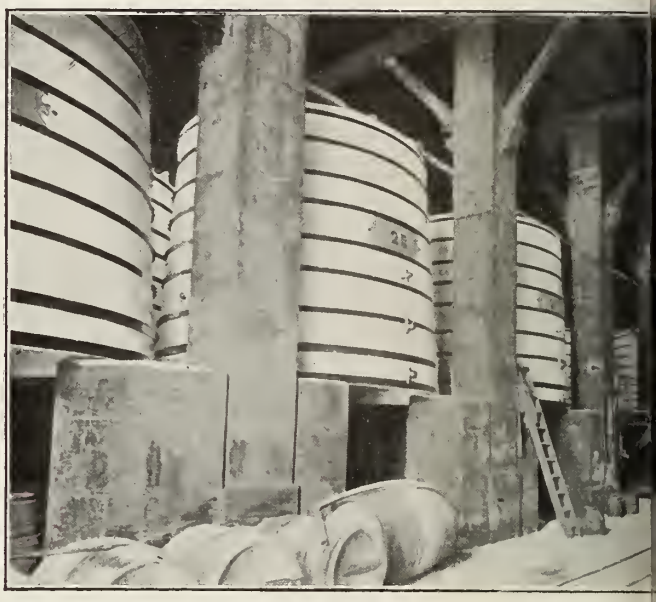

LE GRAN

Clichés Massonneau.

UN DES GRANDS CHAIS DE RÉSERVE

Extrait de l'**Album général des vues de l'Établissement de la S**

VINICOLES DE COGNAC

T & Cie

Société en commandite par actions. Capital : **4,000,000** de francs

LA COUR DES TONNELIERS

BUREAUX

UN CHAI DE MISE EN BOUTEILLES

étaires vinicoles de Cognac, publié par H. Massonneau.

Bruxelles, en 1897; actuellement, il est membre du Comité d'admission de la classe 60 à la prochaine Exposition de 1900.

M. Armand Robin fut un de ceux qui prirent l'initiative du Comité de viticulture de Cognac et qui travaillèrent le plus à son établissement. Il est, du reste, président d'honneur du dit Comité, conseiller d'arrondissement depuis le commencement de 1898, ainsi que Membre de la Chambre de Commerce.

En 1850 fut encore fondée la Maison N. BARRIASSON & C°, dont les successeurs sont MM. MARCHAND, LECOQ & C°.

La maison MOULLON & C° fut fondée en 1852 par MM. Lucien et Sylvestre Moullon. Grâce au travail assidu et à l'habile direction de ses chefs, elle prit rapidement une bonne place dans le commerce cognaçais.

La valeur de ses produits ne fut pas seulement reconnue des consommateurs; en 1855, à l'Exposition universelle de Paris, une mention honorable, signée de Louis-Napoléon Bonaparte, en attestait la supériorité. En 1865, 1868, 1879 et plus récemment encore en 1882 et 1884, de nombreuses médailles consacraient la grande renommée de la marque MOULLON & C°.

M. Lucien Moullon mourut dans la force de l'âge, mais Sylvestre Moullon utilisa sa haute intelligence et sa grande activité et prit pour lui seul ce qui eût été une forte tâche pour les deux frères.

En effet, Sylvestre Moullon, sans négliger la maison de commerce dont l'importance toujours croissante lui laissait peu de loisirs, accepta un siège au Tribunal de Commerce de Cognac, dont il fut le président de 1872 à 1882.

Membre de la Chambre de Commerce de Cognac et de la Société des Agriculteurs de France, il se fit un devoir d'être l'un des premiers en France et le premier dans la Charente qui s'opposât de toutes ses forces et de toutes les manières aux progrès de plus en plus croissants du phylloxera. Aussi parvint-il à conjurer le terrible fléau, et sa propriété *de Vitis-Parc*, située près de Cognac, dans l'excellent cru des Borderies, parut-elle pendant quelque temps, avec la luxuriante végétation de son vignoble, comme une oasis au milieu du désert.

Sylvestre Moullon fut aussi du Conseil municipal de Cognac et adjoint au maire de cette ville.

Actuellement le propriétaire et directeur de la maison MOULLON & C° est M. Auguste Chagnaud, membre du Conseil général de la Charente, un des plus grands propriétaires fonciers et agriculteurs du département.

M. Chagnaud, dont nous avons pu visiter le très remarquable vignoble *de Vitis-Parc*, s'efforce de reconstituer les autres vignobles de ses vastes domaines attenant aux châteaux *de Verdille, de l'Estrade et des Plants*. (Gravures page 87.)

Cette situation presque exceptionnelle du directeur de la maison MOULLON & C° est un sûr garant de l'absolue pureté et, par suite, de la parfaite qualité des eaux-de-vie de cette maison.

La maison GEO SAYER & C° a été fondée en 1853 par MM. G.-W. Sayer et Th. Imbaud.

La famille Imbaud est une des plus anciennes, des plus populaires et des plus justement estimées du pays. M. Imbaud père a été pendant plusieurs années maire de la commune de Cognac. Actuellement, il habite à la campagne où il possède, à quelques

kilomètres de Cognac, dans un des premiers crus, le magnifique vignoble *de Gadeville*, d'une étendue de 200 hectares, ayant produit, dans les bonnes années, jusqu'à 1,500 barriques de vin. Cette propriété appartient à la famille Imbaud depuis plus d'un siècle; aussi, M. Imbaud est-il de ceux qui ont fait des sacrifices de toutes sortes pour la reconstitution des vignobles charentais, et s'intéresse-t-il d'une manière sérieuse et suivie à toutes les questions relatives au vignoble.

La maison GEO SAYER & C°, située à Cognac, est gérée par MM. Imbaud père et fils, elle possède une des plus belles installations de la place. Ses chais, distilleries, ateliers de tonnellerie, constamment mouvementés, occupent une superficie de cinq mille cinq cent quatre-vingt-six mètres carrés; ses distilleries, montées avec les derniers perfectionnements, reçoivent peu après les vendanges des quantités de vins des meilleurs crus, qui, une fois brûlés, viennent alimenter les réserves d'eaux-de-vie de qualités irréprochables, qui sont seules acceptées par cette maison. (Gravures page 59.)

La maison PASCAL COMBEAU & C^ie^, fondée en 1858 par son chef actuel, s'occupa d'abord d'affaires intérieures et conquit rapidement une clientèle d'acheteurs sérieux et importants. Elle étendit plus tard son rayon d'affaires à l'exportation, où elle ne tarda pas à obtenir de très beaux résultats, qui se confirment et s'augmentent d'année en année.

M. Pascal Combeau père, un des hommes les plus populaires de Cognac, conseiller municipal depuis plus de vingt-cinq ans, a été adjoint au maire de Cognac, il est encore président du Conseil d'arrondissement et a été nommé récemment président du Tribunal de commerce de Cognac.

Mais les charges publiques ne le détournèrent point de ses préoccupations commerciales. Il acquit il y a quelques années, sur les confins de la Grande Champagne un magnifique domaine qu'il reconstitua entièrement en cépages du pays, greffés sur plants américains.

Le domaine de *Bel-Air de Saint-Brice* est un des plus beaux et des plus importants du rayon de Cognac et les eaux-de-vie qu'il produit sont très distinguées.

M. Pascal Combeau s'est associé ses trois fils, c'est-à-dire trois nouvelles forces qui contribuent à chaque campagne au développement de cette importante maison, dans laquelle nous avons été autorisés à reproduire différents chais, parmi lesquels un chai de réserve de vieilles eaux-de-vie, que nous devons signaler parmi les plus beaux et les mieux garnis de Cognac (page 95).

En 1858, MM. Léonin Arnaud et René de Boisset formaient la maison LÉONIN ARNAUD, mais, en 1887, M. Léonin Arnaud mourut; c'est alors que M. Jules Gilson, dont la famille était depuis longtemps attachée à cette maison, prit la suite des affaires qui, sous son habile direction, augmentèrent rapidement.

En 1879, au moment où les eaux-de-vie prenaient une valeur considérable par suite de l'invasion phylloxérique, M. Gilson n'hésita pas à acquérir, dans les Borderies, une superbe propriété possédant un vignoble qui, par suite de soins préventifs, et aussi par sa situation géologique, avait pu résister presque entièrement au phylloxera. Depuis, M. Gilson a converti la presque totalité du domaine du *Bocage* en vignes des meilleurs cépages, qui lui ont valu une médaille de vermeil, premier prix et diplôme d'honneur de la Société des Agriculteurs de France.

Nous avons eu le plaisir de prendre, tant à la propriété du *Bocage* qu'à l'établissement de MM. JULES GILSON & C°, à Cognac, différentes vues fort intéressantes, entre autres le très beau et très vaste chai de tonneaux et une des chaudières de la distillerie

du Bocage où est brûlée, par la maison elle-même, la plus grande partie des vins donnant les eaux-de-vie remarquables de finesse et de parfum vendues par MM. JULES GILSON & C° (page 76).

La maison J^ph ÉTOURNAUD & C°, fondée en 1859, acquit rapidement des bases solides grâce à l'activité et à l'habile direction de M. Étournaud, qui sut se créer des relations suivies, tant en France qu'à l'étranger.

En 1868, notre grand romancier Alexandre Dumas, passant à Cognac, eut l'occasion de visiter l'installation de la maison J^ph ÉTOURNAUD & C° et de déguster ses produits.

Il en emporta un tel souvenir qu'il en fit une relation dans un journal qu'il publiait à cette époque.

Les quelques vues que nous avons reproduites page 75 donnent un aperçu de l'importance commerciale de la maison J^ph ÉTOURNAUD & C°, dont les chais couvrent une superficie de 2,000 mètres carrés.

MM. J^ph ÉTOURNAUD & C° ont aussi un comptoir à Paris, 11, rue Bergère.

Depuis quelques années, M. Étournaud père, nommé juge au Tribunal de commerce de Cognac, s'est retiré des affaires, laissant la direction de la maison à son fils, M. Fernand Étournaud, gendre de M. Jules Brisson, le si sympathique maire de Cognac.

Peu de temps après, deux maisons importantes ne tardaient pas à se fondre en une seule : M. Boutillier, négociant et conseiller municipal à Cognac, créateur de la marque BOUTILLIER & C°, mourut peu de temps après le mariage de sa fille avec M. Georges Briand, fils de Jean-Victor Briand, fondateur de la maison J.-V. BRIAND & C°, qui décéda à peu près à la même époque.

Après la mort de leur père, les deux beaux-frères comprirent tous les avantages qu'ils auraient en unissant leurs forces; ils s'associèrent et formèrent la grande maison dont la raison sociale devint BOUTILLIER, G. BRIAND & C°.

Autrefois, MM. Boutillier et J.-V. Briand achetaient (ainsi que le faisaient tous les négociants, et que le font, même encore, beaucoup d'entre eux) leurs eaux-de-vie aux propriétaires de la campagne qui distillaient les vins provenant de leurs récoltes dans des alambics à feu de bois. Ce procédé avait l'inconvénient de donner souvent à l'eau-de-vie un goût d'airain et de brûlé, provenant du contact du feu aux parois de cuivre de la chaudière. Mais, dès le début de leur association, MM. Boutillier et Briand, qui avaient déjà l'expérience des voyages et des affaires, furent des premiers à comprendre que le commerce, comme toutes choses, est soumis à des transformations. Ils virent que les anciennes coutumes ne répondaient plus aux besoins de leur clientèle, qui désirait des eaux-de-vie de bonne qualité et d'un prix relativement bon marché. C'est ce qui les décida à entrer dans la voie des réformes. Ils n'hésitèrent pas à supprimer les intermédiaires qui grevaient la marchandise, montèrent à Cognac, dans leur propre établissement, d'importantes brûleries et distillèrent eux-mêmes dans des alambics étamés intérieurement, et remplacèrent l'ancien chauffage au bois par la vapeur, ce qui supprimait radicalement les goûts d'airain et de brûlé dont nous parlions plus haut. Ce procédé leur donna aussi une eau-de-vie plus fine et plus moelleuse et d'un vieillissement plus rapide.

L'énorme développement que prirent rapidement leurs affaires fut la preuve qu'ils ne s'étaient pas trompés. Leur clientèle, appréciant la supériorité, la pureté de leurs eaux-de-vie et l'avantage de leurs prix modérés, augmenta constamment. L'étendue de leurs établissements suivit la même progression; ils couvrent maintenant une superficie

d'environ 47,000 mètres carrés. Nous avons pu remarquer chez eux des alambics à vapeur, perfectionnés, dont le système est, du reste, leur propriété exclusive. Un très curieux chai de tonneaux munis de batteurs mécaniques, qui unifient l'eau-de-vie et la rendent plus moelleuse; un grand chai de réserve des plus vastes, contenant environ 10,000 hectolitres, soit environ 220,000 gallons d'eaux-de-vie de différents âges, pour ne citer que les parties les plus intéressantes de cette curieuse installation, dont nous reproduisons les vues générales pages 52 et 53.

Ces Messieurs sont aussi propriétaires de diverses terres qu'ils ont acquises dans la Grande Champagne et qu'ils ont replantées de vignes maintenant en plein rapport; parmi ces propriétés, nous devons surtout citer celle de *Bel-Mont*, entièrement reconstituée, appartenant à M. Georges Briand, ce qui permet à MM. BOUTILLIER, G. BRIAND & C° de fournir des eaux-de-vie de Grande Champagne dont ils garantissent l'authenticité.

Nous devons aussi reconnaître que les membres de cette maison n'ont jamais cessé de s'intéresser aux affaires de la région. M. Georges Briand a été longtemps conseiller municipal et juge au Tribunal de commerce de Cognac, dont M. Edgard Boutillier fait actuellement partie.

MM. BARNETT & ELICHAGARAY sont de ceux qui ont su prendre dans un laps de temps relativement court une grande extension et dépasser par l'importance de leurs expéditions bien des maisons plus anciennes.

C'est ainsi qu'en 1880, MM. BARNETT & ELICHAGARAY, qui ne figuraient encore sur la liste officielle des chargements de Tonnay-Charente que les vingt-troisièmes, ont suivi depuis cette époque un mouvement ascensionnel constant, qui les place maintenant dans les dix premiers rangs.

Certes, l'honorabilité et la grande activité bien connues de ces Messieurs ne sont pas sans influence dans cette progression, mais nous pensons qu'elle doit être aussi attribuée en grande part à l'excellente et si pratique organisation de la maison qui, dans ses distilleries de :

Pugnac (près Jonzac), dans la Grande Champagne;
Langlée (près d'Aigres), dans la Petite Champagne;
Saint-André (près Cognac), dans les Borderies;

brûle les vins choisis avec tant de soin dans chacun de ces crus et entretient ainsi son stock d'eaux-de-vie irréprochables.

L'Établissement de MM. BARNETT & ELICHAGARAY, situé à Cognac, route de Pons, est aussi intéressant : Ses vastes chais de tonneaux et de réserves; ses ateliers de tonnellerie et de départ où de nombreux ouvriers sont pressés par le travail, son chai de mise en bouteilles muni d'un nombreux personnel, dénotent une maison en pleine vitalité. (Gravures pages 48 et 49.)

Pour comprendre toute l'importance que MM. BARNETT & ELICHAGARAY attachent à la question du vignoble, il suffit de visiter parmi leurs différentes propriétés le domaine de *Langlée* (propriété personnelle de M. Elichagaray), dans lequel un vignoble remarquablement beau, d'une étendue de soixante-dix hectares, est cité par les viticulteurs de la région comme vignoble modèle.

Lorsqu'en 1864 fut inaugurée la gare de Cognac pour le chemin de fer d'Angoulême à Saintes, cette gare se trouvait alors isolée au milieu de champs crayeux tout plantés de vignes. Les spéculateurs pensèrent que le commerce allait chercher à se

RENAULT & Cº

COGNAC

Maison fondée en 1835

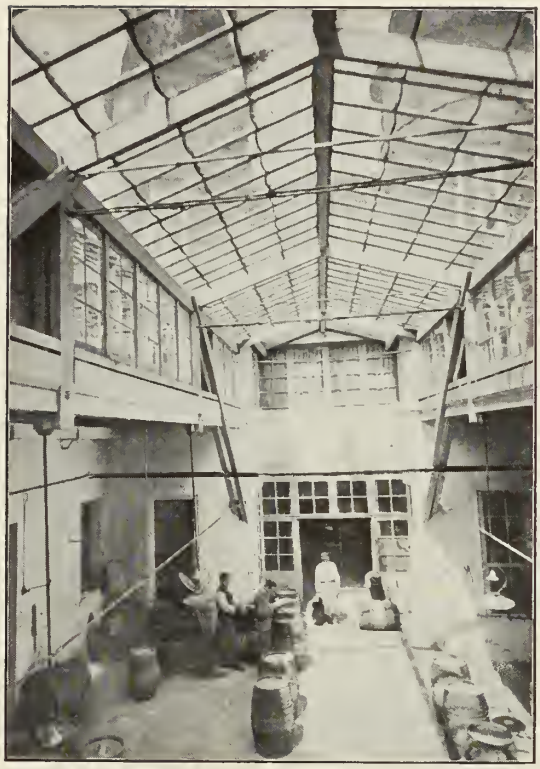

LE GRAND CHAI DE DÉPOTAGE

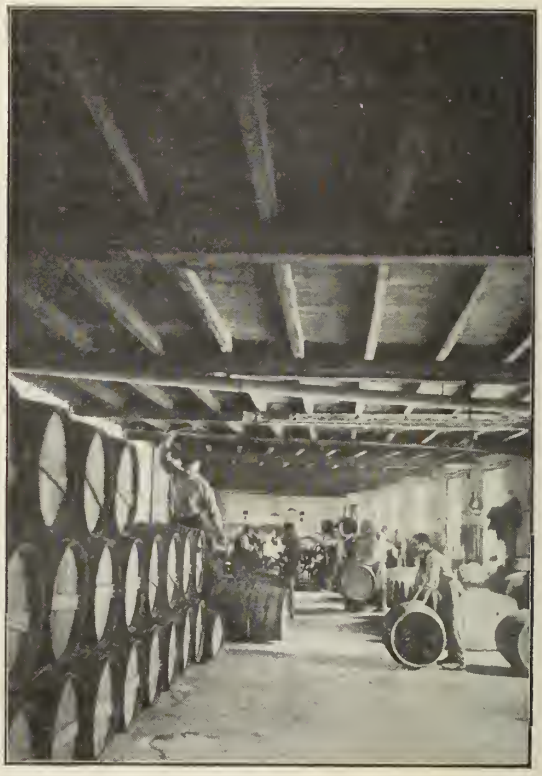

CHAI DE CLASSEMENT DES CRUS

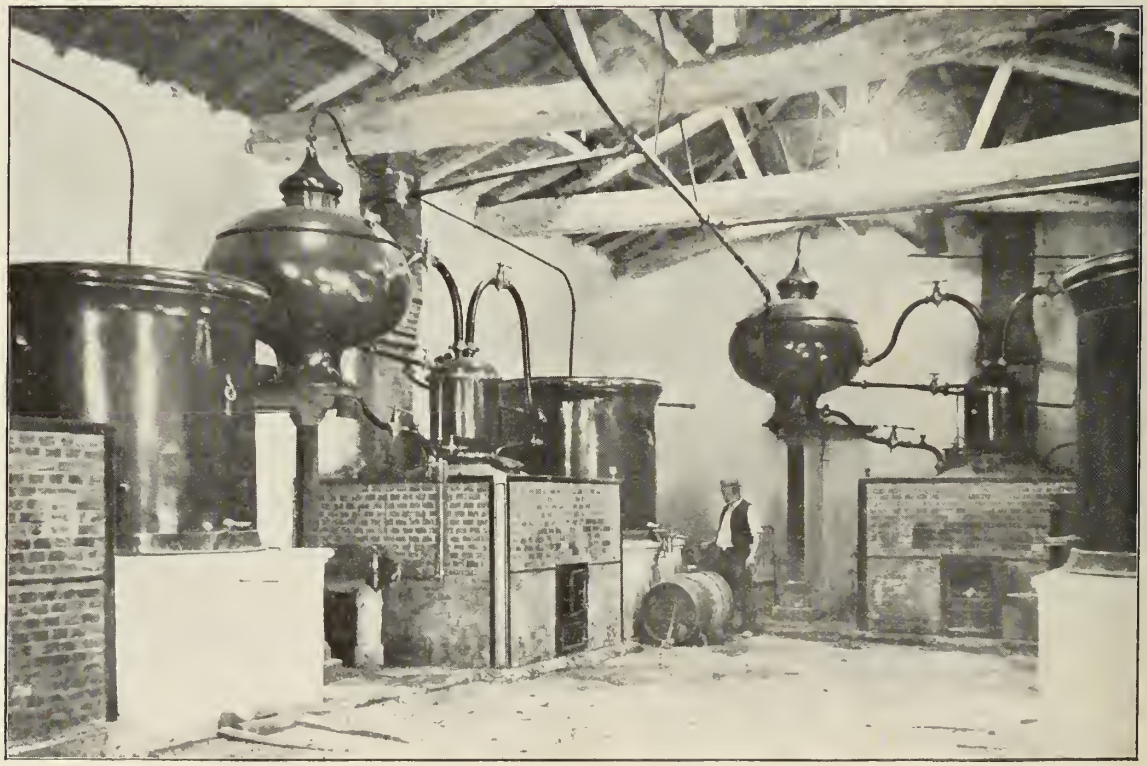

Clichés Massonneau.

UNE DES CHAUDIÈRES DES DISTILLERIES DE CHATEAU-COUVERT, PRÈS COGNAC

RENAULT & Cº

COGNAC

Maison fondée en 1835

UN DES CHAIS DE RÉSERVE

PASSAGE AU CHAI DE CAISSAGE

ATELIER DE TONNELLERIE

porter de ce côté et ils achetèrent rapidement tous les terrains compris entre la ville et la voie ferrée. Mais le prix de ces terrains fut longtemps exagéré, et les constructeurs, malgré les gros avantages que donnait la proximité de la gare, se portèrent ailleurs.

C'est en 1876 que M. Émile Pellisson, un enfant de Cognac, acquit un terrain situé près du chemin de fer et donnant sur l'avenue de la gare où il transféra le siège de sa maison de commerce établie antérieurement à Saint-Seurin-d'Uzet.

Grâce à une activité prodigieuse, à son esprit judicieux et à la façon dont il savait utiliser les bonnes volontés qui s'offraient à lui, M. Émile Pellisson vit ses affaires prendre un développement considérable, et la marque PELLISSON PÈRE & C° ne tarda pas à figurer au rang des premières marques de la région. Actuellement les comptoirs, ateliers, chais, entrepôts, distilleries, tonnelleries, ainsi que les locaux utilisés pour la fabrication des cristaux de tartre, extraits des résidus de la distillation et dont la production atteint par année une moyenne de 25,000 kilogrammes, occupent dans leur ensemble une superficie de deux hectares. (Gravures pages 92, 93 et aux annonces.)

Le chiffre des expéditions de la maison PELLISSON PÈRE & C° est annuellement d'environ 23,000 hectolitres d'eau-de-vie.

Pendant la crise phylloxérique dont a tant souffert le commerce cognaçais, M. Émile Pellisson père fut de ceux qui ne se laissèrent pas décourager; il créa des distilleries-succursales dans les départements limitrophes les plus épargnés. Fils et petit-fils de viticulteurs et de bouilleurs, il se fit viticulteur et bouilleur, mais dans des proportions jusque-là inconnues; il réalisa ainsi d'importantes économies dont il fit bénéficier la clientèle.

En outre, il fut des premiers à donner le bon exemple en achetant des terrains dans les crus les plus renommés de la Charente, et fit les sacrifices voulus pour les ramener à la production florissante d'autrefois.

C'est ainsi qu'il reconstitua les beaux vignobles de *Lorimont* dans la Grande Champagne, de *Charroux* dans la Petite Champagne, de *Gallienne* dans les Borderies (que sa situation met si heureusement à l'abri des gelées et dont nous donnons une vue page 28), d'*Arvert* dans les Bois, tous vignobles en pleine production.

M. Émile Pellisson était de ceux qui ne travaillent pas pour eux seuls. Il répandit autour de lui beaucoup de la grande fortune qu'il avait si justement acquise, fut le créateur du musée de Cognac et participa largement à la fondation de la « Palette cognaçaise ». Nous réserverons pour un autre chapitre le rôle si important qu'il eut à Cognac parmi les amis des arts, mais nous ne pouvons passer sous silence les sentiments philanthropiques qui l'animaient. Il pensa que, dans un établissement qui occupe un si nombreux personnel, le chef doit être l'initiateur d'une institution par laquelle les ouvriers et les attachés à la maison sont assurés du lendemain. C'est pourquoi tout le personnel de la maison PELLISSON PÈRE & C° constitue une Société de prévoyance dont toute la charge est supportée par la maison elle-même.

M. Émile Pellisson prit part à de nombreuses expositions internationales comme membre du jury. Il s'attacha à démontrer combien riche était notre contrée en eaux-de-vie vieilles et incomparables. La maison PELLISSON PÈRE & C° organisa à ses frais des expositions individuelles et collectives de propriétaires des Charentes, dont le succès fut chaque fois acclamé par les jurys, ainsi qu'en font foi les diplômes d'honneur et de grand-prix obtenus et déposés par les soins de MM. PELLISSON PÈRE & C° à la Chambre de commerce de Cognac, cela d'une façon simple, dans l'intérêt général, à l'exclusion de tout profit personnel.

Dans ces tâches, M. Émile Pellisson fut puissamment aidé par ses deux fils,

M. Alexandre Pellisson, entré dans la maison en 1878, et M. Georges Pellisson, qui se joignit à son père et à son frère en 1884, aujourd'hui seuls associés, chefs au même titre de la maison PELLISSON PÈRE & C°, dont ils continuent, avec le concours d'intelligents et dévoués collaborateurs, les anciennes et bonnes traditions.

La famille Hardy, venue de Taillebourg, près Saintes, remonte, d'après les recherches que nous avons faites, à une époque reculée et est probablement d'origine anglaise. Mais cela ne l'empêche pas d'être maintenant bien française et même charentaise, car depuis longtemps ses nombreuses et belles propriétés de Crouin, du Droguet, de Saint-Laurent, de Javrezac, etc., l'attachent fortement à la région cognaçaise.

MM. A. HARDY & C° sont de gros distillateurs qui ne se contentent pas seulement des produits pourtant très importants de leurs propriétés. Ils recherchent, tous les ans, les meilleurs vins qu'ils achètent par gros lots et les envoient directement à leurs vastes et belles distilleries de Crouin (faubourg de Cognac) où ils les convertissent en eau-de-vie.

La plus forte partie de leur stock de vieilles eaux-de-vie et de leurs eaux-de-vie des dix dernières années est dans leurs différents chais de Crouin.

Nous avons eu le plaisir de visiter ces chais en même temps que les distilleries dont nous avons reproduit pages 42 et 43 des photographies.

Les expéditions partent de leur établissement principal, situé, ainsi que leurs bureaux, à Cognac même.

La qualité irréprochable des marchandises et les soins méticuleux qui président à leurs expéditions ont assuré à MM. HARDY & C° une clientèle sérieuse en France et à l'étranger.

Leurs exportations donnent un gros chiffre d'affaires; en Russie, notamment, où M. Hardy fait de fréquents voyages, les nombreuses et franches sympathies qu'il a rencontrées l'ont amené à innover une marque : *le Cognac de l'Alliance*, pour laquelle la maison A. HARDY & C° a choisi dans ses réserves les eaux-de-vie les plus distinguées.

Une autre maison, dont le siège principal est à Bordeaux et dont les produits sont universellement connus, ne tardait pas à monter près de la gare un établissement important.

La maison MARIE BRIZARD & ROGER, créée à Bordeaux en 1755 par M^lle^ Marie Brizard pour le commerce des liqueurs, s'occupa également, depuis son origine, des *Cognacs*, qu'elle désignait sous la dénomination de *Cognac* ou *Fine Champagne Marie Brizard et Roger, de Bordeaux*.

Le succès obtenu par les eaux-de-vie de cette maison, qui ne revêtait de ses étiquettes que des produits irréprochables, amena une augmentation considérable dans ses affaires et la décida à monter à Cognac, boulevard de la Gare, un établissement modèle, aussi considérable que celui de Bordeaux et destiné exclusivement au commerce des Cognacs.

Il est construit sur des données nouvelles, au moyen desquelles on trouve beaucoup de place sur un terrain relativement réduit. Tout l'éclairage vient du haut, se répand sur l'ensemble du chai et sur les vastes galeries circulaires qui permettent la superposition des filtres en même temps que l'emmagasinage d'une grande quantité de marchandises. Cette disposition présente aussi l'avantage de ne produire aucun courant d'air, évite l'évaporation et, par suite, une sérieuse déperdition d'eau-de-vie.

Le matériel, entièrement moderne, n'est pas moins bien compris. Un moteur actionne les hélices des grands tonneaux de battage où se mélangent et s'unifient les

eaux-de-vie destinées au vieillissement; il actionne également les monte-charges, les pompes, etc. Des wagonnets, roulant sur des rails genre Decauville, assurent le service des transports entre les différents chais. (Gravures page 83.)

En résumé, cette installation est faite de manière à supprimer, autant que possible, la main-d'œuvre et les frais généraux; elle permet donc une économie sensible, dont la clientèle bénéficie.

MM. MARIE BRIZARD & ROGER peuvent ainsi expédier directement de Cognac des eaux-de-vie vieilles, choisies avec un soin particulier chez les propriétaires de la région, et faire distiller sous leur surveillance, au moment de la récolte, des quantités considérables qui viennent alimenter le gros stock d'eaux-de-vie de tous âges que cette maison entretient constamment pour être en mesure de donner satisfaction aux commandes nombreuses et importantes qu'elle ne cesse de recevoir.

L'établissement de MM. MARIE BRIZARD & ROGER, à Cognac, est géré par M. Gabriel Curnillon, conseiller municipal, grâce à la complaisance duquel nous avons pu le visiter et remarquer, entre autres choses fort curieuses, le grand hall de la mise en bouteilles, un des plus beaux de la localité.

La maison A. EDMOND AUDRY et C°, dont nous avons donné page 41 des vues de l'établissement, remonte à une époque éloignée.

Elle est très avantageusement connue en France, où elle s'est créé une belle clientèle, ainsi qu'à l'étranger, où elle possède de sérieux débouchés.

Ses succès sont incontestablement dus à la perfection de sa distillation, aux soins méticuleux qu'elle donne à ses expéditions, et aussi, croyons-nous, à la persévérance avec laquelle cette maison a tenu à ne s'occuper que du commerce de gros. Elle lui est, en effet, toujours restée entièrement fidèle, malgré les offres tentantes et à gros profits du commerce de détail, auxquelles ont pu se laisser aller quelques négociants durant certaines périodes difficiles.

Par l'importance de leurs affaires en France et sur diverses places étrangères, MM. A. MÉNARD-ROGER & C° peuvent être placés parmi les meilleures maisons de Cognac. Depuis quelques années surtout, cette marque est très répandue, grâce à la valeur des eaux-de-vie qu'elle recouvre et à l'activité des agents qui contribuent si activement à la faire apprécier des consommateurs. Cette augmentation importante a pu se produire sans aucune modification dans l'installation que MM. A. MÉNARD-ROGER & C° possèdent à Cognac même, rue Gaillard. Cet établissement, en raison de son étendue, de sa disposition et de son personnel, permet de grosses et rapides expéditions.

Un coup d'œil sur les vues que nous donnons pages 46 et 47, permettra de remarquer que, chacun des nombreux chais étant affecté à un service spécial, les opérations diverses peuvent se faire promptement sans qu'aucun des soins indispensables au bon conditionnement des expéditions d'eaux-de-vie soit négligé.

Les chais où sont emmagasinés, dès la récolte, les vins destinés à la distillation, les chaudières à feu doux et direct de la distillerie, les chais de réserve des très vieilles eaux-de-vie jouant un grand rôle dans les envois, sont autant de parties importantes dans cette maison.

C'est en raison des qualités suivies de leurs livraisons que MM. A. MÉNARD-ROGER & C° n'ont pas craint de soumettre leurs eaux-de-vie au jury de plusieurs expositions dans lesquels ils ont constamment obtenu de brillants succès. L'année dernière, à l'exposition de Bruxelles, ils se trouvaient hors concours, M. A. Ménard-Roger ayant été désigné comme membre du jury.

V^VE G. FURLAUD & C^O

COGNAC

UN CHAI DE TONNEAUX ET D'EXPÉDITIONS

LA DISTILLERIE

Disons, pour terminer, que MM. A. MÉNARD-ROGER & C° possèdent à l'étranger plusieurs succursales, munies de dépôts de leurs eaux-de-vie; en voici les adresses :

A Bruxelles (Belgique), 104, chaussée de Ninove;

A Genève (Suisse), 72, rue de Carouge;

A Renteria (Espagne), calle Magdelena.

La maison F. GEOFFROY & FILS, située rue des Bonnets, appartient à MM. F. et M. Geoffroy, seuls associés dans cette affaire.

Elle compte au nombre des marques qui ont conservé les saines traditions du commerce cognaçais, cherchant avant tout *à bien faire*. Très honorablement connue sur la plupart des marchés étrangers, elle contribue largement, par ses nombreuses expéditions, au développement du commerce local.

Ses distilleries, que nous avons été gracieusement invités à visiter, sont l'application des derniers perfectionnements; nous avons pu nous rendre compte des soins méticuleux avec lesquels elles ont été installées et des résultats qu'elles peuvent donner. A côté se trouve un très grand chai de réserve dans lequel sont réunies de vieilles eaux-de-vie des crus les plus recherchés. Plus loin, nous entrons dans le beau chai où des tonneaux de cent hectolitres, rangés par séries diverses, contiennent des eaux-de-vie jeunes et rassises, destinées à l'exportation.

Enfin, dans le chai d'expéditions, nous constatons l'activité des ouvriers et l'important mouvement d'affaires de MM. F. GEOFFROY & FILS.

Nous devons ajouter que ces Messieurs sont depuis plusieurs années propriétaires de la marque *Julien Laferrière*, maison fondée en 1820, à Saintes (près Cognac), et qu'ils continuent à vendre des eaux-de-vie sous cette vieille marque, généralement très appréciée, concurremment avec celles portant leur propre raison sociale : F. GEOFFROY & FILS. (Gravures pages 64 et 65.)

M. Jules Bouchet père était dans le commerce des eaux-de-vie depuis sa jeunesse. Sa grande expérience des affaires, ses relations nombreuses en Angleterre et en France, jointes à un amour passionné pour le travail, en faisaient un homme de valeur. Il contribua même fortement au développement du commerce cognaçais, car il fut un de ceux qui, les premiers, firent adopter les *Esprits de Cognac*.

M. Jules Bouchet père était dans la force de l'âge quand il songea à utiliser pour lui et ses enfants les avantages dont il disposait. Il fit alors entrer dans des chais, qui étaient déjà sa propriété, à Cognac, des eaux-de-vie que depuis longtemps il laissait vieillir à la campagne, fit des achats importants de vins pour la distillation et créa ainsi la maison JULES BOUCHET & C°. Quelques années plus tard, cette marque figurait à bon rang sur les listes des exportations. (Gravure page 71.)

Son fils aîné, M. Jules Bouchet, qui de bonne heure commença à voyager, profita largement des conseils et des exemples de son père, dont il ne tarda pas à devenir un sérieux collaborateur.

M. Bouchet père mourut en 1891 et n'eut guère le temps de jouir du succès de sa maison de commerce, dont M. Bouchet fils prit la direction.

La maison JULES BOUCHET & C°, dont nous avons visité l'installation, s'applique d'une façon particulière à la distillation des *Esprits de Cognac*, en vue desquels elle brûle chaque année une grande quantité de vin, en outre de celui que récolte la famille Bouchet dans le beau et vaste vignoble attenant à la propriété qu'elle possède dans les Borderies, à la porte même de Cognac.

Ps BOISNARD & Co, COGNAC

Maison fondée en 1867

ATELIER DE TONNELLERIE

CHAI DE MISE EN BOUTEILLES

Clichés Massonneau.

UN DES GRANDS CHAIS DE TONNEAUX

Extrait de l'**Album général des vues de l'Établissement de MM. Ps Boisnard & Co**,
publié par H. Massonneau

La marque Ps BOISNARD & Co fut fondée à Cognac en 1867 par M. Boisnard père, lequel eut comme collaborateur et associé son fils M. Georges Boisnard. Celui-ci, après la mort de son père, prit la direction de la maison, à laquelle il conserva la raison sociale Ps BOISNARD & Co.

Cette importante maison s'est toujours attachée aux exportations d'eaux-de-vie des meilleures qualités, pour lesquelles elle s'est depuis longtemps créé une véritable spécialité. Son nom, très connu et très justement apprécié en Europe et en Amérique, est parmi ceux auxquels une grande extension peut être assurée.

Son établissement, situé à Cognac même, est bien compris pour l'emmagasinage et le vieillissement de ses réserves d'eaux-de-vie. Il est aussi disposé de manière pratique et permet de travailler avec économie.

Nous avons extrait de l'album général des vues de l'établissement de MM. Ps BOISNARD & Co des photographies que nous reproduisons page 113.

MM. FOUCAULD & FILS, dont le nom très répandu est depuis longtemps mêlé au commerce de Cognac, sont établis depuis plusieurs années dans les vastes immeubles qu'ils ont achetés à la succession de MM. Godard frères, qui ont laissé tant à Cognac qu'à Bordeaux de précieux souvenirs et qui y avaient autrefois leur installation.

Ces chais donnent sur deux rues de l'ancien quartier de Cognac et sont remarquables : la belle façade de construction moderne, sur la rue des Cordeliers, dénote l'importance de la maison. Dans la rue de l'Ile-d'Or, les anciennes murailles du xve siècle et les vieilles sculptures qui y sont conservées constituent une des curiosités archéologiques de Cognac.

Les chais de MM. FOUCAULD & FILS, par leur étendue et leur très pratique aménagement, permettent un considérable développement d'affaires. Leurs chais de tonneaux et d'expéditions ne sont pas sans intérêt, mais leurs chais de réserves surtout sont curieux. Nous y avons remarqué des souterrains voûtés qui doivent dater d'une époque fort reculée et dans lesquels sont maintenant emmagasinées de grandes quantités d'eaux-de-vie de tous âges, qui se trouvent là dans des conditions on ne peut plus favorables pour le vieillissement (gravures page 57).

Les eaux-de-vie qui forment leur stock de réserve proviennent généralement des distilleries que MM. FOUCAULD & FILS ont à leur disposition et dans lesquels la distillation se fait sous leur surveillance, avec les vins les mieux choisis dans les meilleurs crus des Borderies et de la Champagne.

Les établissements de MM. FÉLIX GIRARD & Co, situés à Cognac, près la gare du Chemin de fer de l'État, ne sont pas non plus sans intérêt. Mais ce qui a surtout retenu notre attention, c'est le superbe vignoble que nous ne pouvions nous empêcher de remarquer lorsqu'en traversant la commune de Louzac, nous nous sommes arrêtés au *domaine de Laubuge*, en plein premier cru des Borderies.

Ce vaste vignoble, planté de vignes américaines greffées, est aujourd'hui entièrement reconstitué, grâce à l'initiative de M. Girard père, qui fut maire de Louzac pendant plus de quinze ans et qui, le premier, donna le meilleur exemple aux autres propriétaires, en faisant tous les sacrifices nécessaires à la reconstitution du vignoble.

Ce vignoble est aujourd'hui en pleine production; ses produits sont distillés, ainsi que ceux de plusieurs vignobles voisins, dans les chaudières du *domaine de Laubuge*, et viennent alimenter le stock que MM. FÉLIX GIRARD & Co entretiennent dans leur bel établissement situé avenue de la Gare, à Cognac, et dont on trouvera les vues page 56.

ROGER NORMAND & Cie

COGNAC

Cliché Massonneau.

LE CHAI D'EXPÉDITIONS

ULY GOURRY & Co

COGNAC

Maison fondée en 1840

VUE DE L'ÉTABLISSEMENT

Antoine de Salignac, chevalier, seigneur de Boisbelet, originaire de la paroisse de Mouthiers, où il naquit en 1762, devint Cognaçais en 1786, à la suite de son mariage avec demoiselle Marguerite Guillet des Fontenelles, fille de Louis Guillet des Fontenelles, seigneur de la Perche, avocat du roi.

Antoine de Salignac descendait d'une très ancienne et noble famille de l'Angoumois se rattachant à la maison de Salignac de la Mothe Fénelon, en Périgord, qui donna à la France l'illustre archevêque de Cambrai. Une branche de la famille a relevé le nom de Salignac-Fénelon et était brillamment représentée il n'y a pas très longtemps encore dans l'armée et la diplomatie.

En 1809, Antoine de Salignac entreprit, avec son fils Pierre-Antoine, né en 1788, le commerce d'exportation des eaux-de-vie de Cognac. Ce dernier, doué d'une intelligence vive et d'une grande énergie, donna à cette maison un développement considérable; aussi, lorsqu'en 1838 un groupe de propriétaires viticulteurs de la région décida de fonder la Société vinicole, ce fut Pierre-Antoine de Salignac qui fut désigné pour mener à bien ce projet. Son expérience, son activité, la notoriété commerciale de son nom et ses relations en garantissaient le succès. La prospérité de la Société s'affirmait quand un accident de voiture enleva, en 1845, P.-A. de Salignac à la reconnaissance du pays. Son fils aîné Georges lui succéda et ne tarda pas à se manifester comme un commerçant hors ligne. L'estime de la population le désignait bientôt pour représenter le canton de Cognac au Conseil général de la Charente, situation qu'il conserva toute sa vie. « Ce fut une des grandes gloires de Cognac, » a-t-on pu dire de lui, et sa mort, survenue en 1864, fut un deuil public.

M. Louis de Salignac, son frère et son collaborateur, recueillit sa succession et connut les plus brillantes années de la Société, qui expira en 1868. M. Louis de Salignac ne put résister au désir des actionnaires et accepta de constituer une nouvelle Société, destinée à continuer celle dont la fin était arrivée.

Cette seconde Société fut fondée en 1868 pour trente années, et M. Louis de Salignac en resta le gérant jusqu'en 1897; mais, à cette époque, à la suite d'un conflit survenu entre lui et une partie de ses actionnaires, il résigna ses fonctions et reprit sa liberté.

C'est alors que M. Louis de Salignac constitua sur de nouvelles bases la maison LOUIS DE SALIGNAC & C°, en prenant comme associé son neveu, M. Maurice de Jarnac de Gardépée, héritier d'un des noms les plus anciens et les plus justement estimés du pays.

Ces Messieurs ont à leur disposition un stock important de vieilles eaux-de-vie, de gros capitaux, et ont déjà conquis la faveur du public sur les principaux marchés d'Europe.

M. Louis de Salignac est propriétaire du beau *domaine du Couraud*, commune de Salles-d'Angles, au cœur de la Grande Champagne. M. M. de Jarnac de Gardépée possède le vieux *château de Gardépée*, remarquable par sa façade crénelée (p. 18), et entouré d'un magnifique vignoble situé dans les Fins Bois (gravures page 77).

MM. LOUIS DE SALIGNAC & C° distillent eux-mêmes les produits de leurs terres.

La maison Ve G. FURLAUD & C° ne peut pas être, non plus, considérée comme étant de création récente; elle semble, au contraire, être une des plus anciennes.

Dès 1823, il existait une maison de commerce du nom de Furlaud; son siège était à Limoges et son fondateur, qui avait le prénom de Pierre, mourut en 1853.

Il eut pour successeurs ses deux neveux, Jean-Léonard Furlaud et Georges Furlaud,

qui étaient frères et avaient été pendant vingt ans ses collaborateurs. Ils s'associèrent et continuèrent les affaires sous la raison sociale L. FURLAUD & C°. Vers 1859, cette maison étant devenue très importante, les frères Furlaud trouvèrent indispensable d'en transporter le siège à Cognac. Depuis ce moment, le nom de Furlaud n'a pas cessé de figurer dans le grand commerce cognaçais.

Par suite du décès de Léonard Furlaud, Geo Furlaud se trouva seul directeur de la maison, qui, en 1881, prit la raison sociale GEO FURLAUD & C°, et conserva son installation rue de la Champagne, à Cognac.

Actuellement, les héritiers de Georges Furlaud continuent dans le même immeuble et sous la raison sociale V^e G. FURLAUD & C°, les expéditions de vieilles eaux-de-vie et d'esprits de Cognac dont la maison a toujours eu la spécialité et dont elle a depuis longtemps accumulé dans ses chais de réserve des stocks considérables.

L'aménagement de cette maison, qui distille elle-même la majeure partie de ses eaux-de-vie nouvelles, est un des mieux compris (page 111). Tout porte donc à penser que la marque V^e G. FURLAUD & C° ne fera qu'augmenter encore les grandes relations qui furent laissées par M. Georges Furlaud.

Nous avons pu constater, à la porte de Cognac, dans la commune de Châteaubernard, les résultats obtenus par M. HENRI FOUCHÉ dans son vignoble du *domaine de Beaulieu*, entièrement composé de cépages français, plantés dans le sol essentiellement calcaire de la *Grande Champagne*.

Les chais de cette maison sont situés à Cognac même et ouvrent sur deux rues, avec entrée principale rue de la Société-Vinicole.

Sa distillerie, très importante, se trouve dans le même immeuble où des appareils distillatoires, de formes diverses et affectés à des distillations spéciales, s'alignent sur un espace qui n'a pas moins de vingt mètres de longueur. M. HENRI FOUCHÉ y brûle, pendant toute l'année, les vins provenant de ses propriétés, ainsi que les nombreux lots qu'il est dans l'obligation de se procurer chez les propriétaires des crus les plus recherchés.

Son chai d'expéditions des eaux-de-vie en fûts présente deux rangées de grands tonneaux, qui sont d'un très bel effet (gravures page 67). Le mouvement continuel qu'on y remarque est la preuve des affaires importantes traitées par cette maison, qui possède un sérieux stock de réserve.

L'application particulière que M. HENRI FOUCHÉ donne à sa distillation est une garantie certaine de la valeur de ses produits.

Nous ne pouvons, non plus, nous dispenser de visiter la magnifique propriété de *Belle-Vedelle*, qui autrefois faisait partie, avec le château et les terres du Solençon, des domaines royaux et fut, durant bien des années, le joyeux rendez-vous de chasse des comtes de Valois. Actuellement elle appartient à MM. BARAUD-CHASTEAUNEUF & C°, distillateurs, chez lesquels nous avons pris les vues que nous reproduisons page 50.

Cette propriété nous a vivement intéressés à divers points de vue. Située à la porte de Cognac, dont elle n'est guère séparée que par le pont de Châtenet, elle s'étend sur un vaste coteau d'où l'on domine, d'un côté, la riante vallée de la Charente et les bois du parc François-I^er, derrière lequel s'étage la ville; d'un autre côté, ce sont les immenses vignobles du Pays Bas, dont la plaine semble se perdre à l'infini. Si l'on se tourne vers le Solençon, le terrain devient plus accidenté et les regards plongent au

fond du vallon où se trouvait, il y a quelques années, un grand étang maintenant desséché.

Mais cette agréable variété panoramique n'est pas le seul avantage de *Belle-Vedelle*, dont les terres profondes permettent une végétation luxuriante, ce qui est le point utile.

Ce domaine est tout couvert de vignes superbes et en pleine production, donnant un vin capiteux, lequel est distillé à *Belle-Vedelle* même et produit une eau-de-vie qu'on peut comparer à celle des meilleurs crus charentais.

Les chaudières de MM. BARAUD-CHASTEAUNEUF & C° sont montées de manière à conserver aux produits de la distillation toute la finesse et tout le bouquet caractéristique des fines eaux-de-vie. Leurs chais, parfaitement bien aménagés, contient le matériel nécessaire au logement des grosses quantités d'eaux-de-vie qu'ils emmagasinent chaque année, après la récolte, pour les laisser vieillir.

Il serait trop long de s'arrêter à chacune des nombreuses maisons de commerce qui composent la liste des négociants de Cognac. Du reste, bien des choses que nous avons pu dire au sujet de certaines marques se répéteraient sur d'autres et nous entraîneraient fatalement à des redites fatigantes pour le lecteur.

Cependant, nous ne pouvons terminer cette revue sans porter un peu notre attention sur un groupe de maisons encore très intéressantes et parmi lesquelles nous devons citer:

MM. ULY GOURRY & C°, qui date de 1840. Créée par M. Gourry père, elle n'a jamais cessé de distiller les produits les mieux choisis et les plus fins du vignoble des environs de Cognac. Elle possède, dans son bel et pratique établissement de la rue Madeleine (gravure page 113), un fort beau stock de très vieilles eaux-de-vie.

MM. FOUCHEZ FILS & C° ont leurs chais, bureaux et maison d'habitation, situés à Crouin, faubourg de Cognac. Cet établissement ouvre sur un magnifique vignoble, qui est aussi la propriété de la maison (page 57).

Leur installation, bien comprise, permet de travailler avec économie, et nous avons pu constater, encore une fois, chez eux, quels soins minutieux sont donnés aux vignes; mais, par contre, nous avons apprécié la finesse de qualité qui récompense ensuite les propriétaires de leurs peines.

MM. MINARD FRÈRES, dont les chais n'ouvraient autrefois que dans la rue Masson, ont profité, il y a quelques années, du percement du boulevard Oscar-Planat, pour agrandir considérablement leur établissement, dont les ouvertures principales se trouvent maintenant sur cette nouvelle voie (page 86).

Leurs magasins, bien aménagés, reçoivent les excellentes eaux-de-vie provenant des vins récoltés dans leur beau vignoble de *Pérignac*, où ils sont brûlés par MM. MINARD FRÈRES eux-mêmes, dans les distilleries qu'ils possèdent sur la dite propriété.

Les chais de MM. LOUIS SERRE & C°, rue Rochefort, ne manquent pas, non plus, d'intérêt. Un beau chai de réserve, attenant à un chai garni de grands tonneaux, d'où partent leurs nombreuses expéditions, se continue ensuite par un magasin de vieilles eaux-de-vie pour bouteilles.

Le bon ordre et le sens pratique qui règnent dans cet établissement donnent tout de

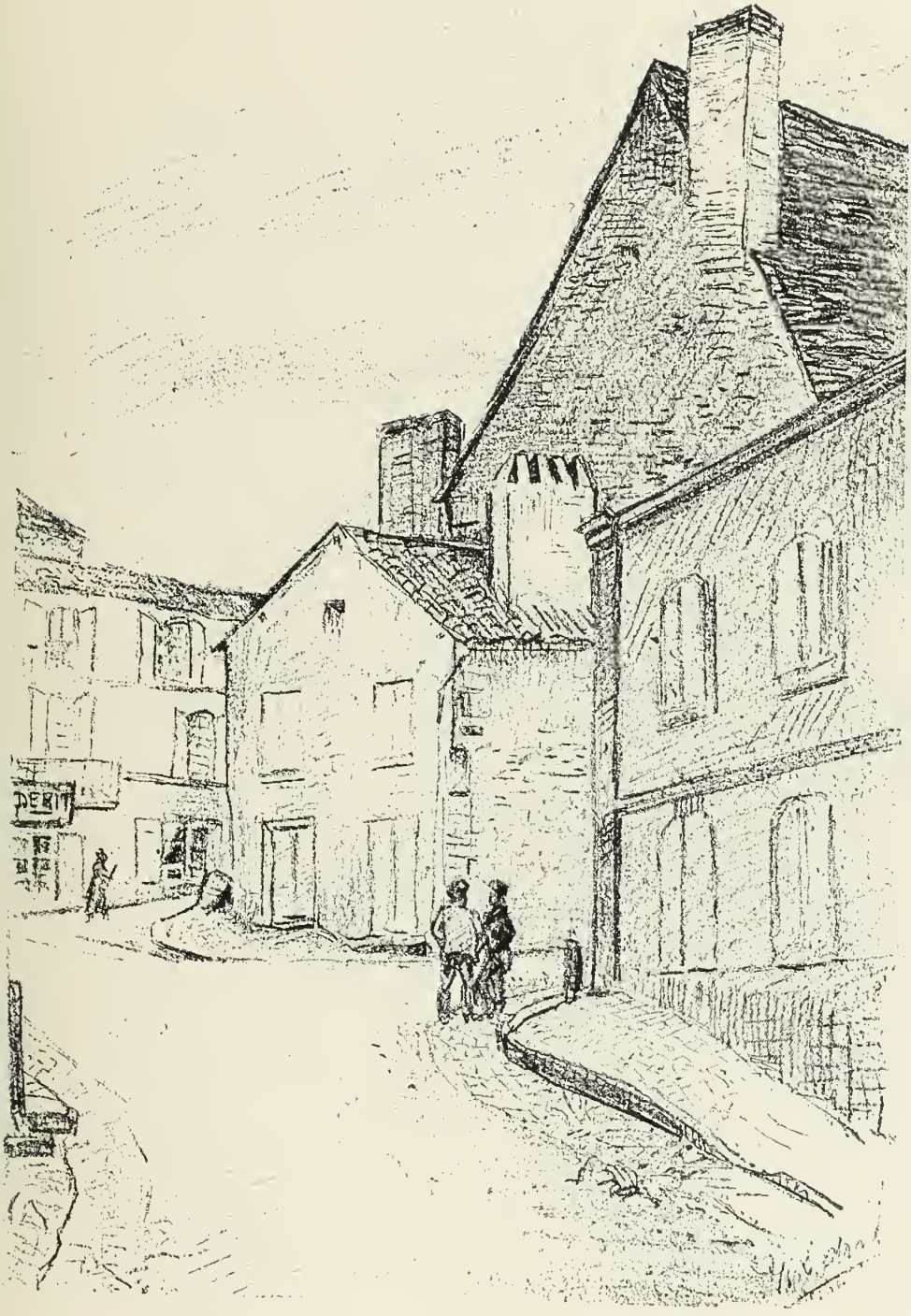

UN CARREFOUR DANS LA VIEILLE VILLE
(Dessin de H. Lecharles)

suite au visiteur l'idée de la régularité avec laquelle se font les opérations de cette maison. Elle a, du reste, pendant ces dernières années, augmenté très sensiblement son chiffre d'affaires, grâce à l'activité de son chef, M. Louis Serre, et à la qualité de ses livraisons.

Les excellents rapports qu'entretiennent MM. LOUIS SERRE & C° avec de grands propriétaires viticulteurs des différents crus charentais leur assurent des eaux-de-vie irréprochables.

MM. E. CARDIN & C°, dont nous avons reproduit page 54 l'un des chais, sont les innovateurs d'un produit maintenant très apprécié dans un grand nombre de départements français : *Le Marc charentais*, qu'ils distillent à Masseville, près Cognac.

Ces Messieurs ont aussi un fort beau stock d'eaux-de-vie de tous crus et de tous âges, parmi lesquelles nous avons pu apprécier des *Borderies* et des *Grandes Champagnes* d'une finesse remarquable.

La maison GEORGES SÉGUIN & C° possède aussi une réserve importante d'eaux-de-vie qui leur permet de belles affaires d'exportation (page 63).

Elle n'a pas craint d'affronter les jurys de nombreuses expositions étrangères, dans lesquelles elle a obtenu des diplômes et des médailles, notamment à Anvers en 1885 et en 1894, à Hanoï en 1887, à Bosel-Switzerland en 1885, et à Londres en 1890.

MM. LACOSTE FILS FRÈRES & C° ont encore une importante maison, dont les produits, récompensés à l'Exposition internationale de Bordeaux en 1895, l'ont également été, l'année suivante, à l'Exposition nationale et coloniale de Rouen en 1896.

Leurs nombreuses expéditions, tant en France que pour l'exportation, portent surtout sur des eaux-de-vie vieilles, choisies avec un soin particulier.

Nous avons également à signaler la maison ROGER NORMAND & C°, dont nous avons reproduit le chai d'expéditions page 113. Cette maison, dont la fondation date de 1889, est maintenant très connue des commissionnaires de la place de Paris. Elle s'attache surtout aux affaires suivies et fait tout le nécessaire pour arriver aux livraisons régulières de qualité et de type. Les hautes récompenses qu'elle a obtenues en 1892, à l'Exposition de Cannes, ont consacré la réputation bien méritée qu'elle s'est faite.

En résumé, si quelques maisons, en raison de leur ancienneté, ont acquis une immense notoriété; si quelques autres, favorisées par la fortune, ont pris rapidement une grande extension, et si quelques-unes, plus jeunes, cherchent à atteindre les hautes situations de leurs aînées, il n'en est pas moins vrai, et nous devons ici le reconnaître, qu'elles ont toutes, en tout temps, fait leurs efforts pour « bien faire », devise qu'elles semblent s'être donné d'un commun accord et qui est devenue leur consigne.

Et c'est grâce à cet effort si général des maisons de Cognac que cette ville a vu son nom se répandre sur tous les points du globe, et ses eaux-de-vie se consommer même dans des régions à peine explorées.

On aura une idée exacte de la progression suivie par le commerce de Cognac en lisant les listes suivantes, empruntées aux statistiques officielles :

Eaux-de-vie produites par la distillation des vins

De 1861 à 1865.	3,137,360	hectolitres.
— 1866 à 1870.	3,552,560	—
— 1871 à 1875.	3,753,690	—
— 1876 à 1880.	2,237,840	—
— 1881 à 1885.	955,460	—
— 1886 à 1890.	486,580	—
— 1891 à 1895.	1,600,320	—
— 1896 à 1898.	805,200	—

Les vins de la récolte 1898 ne seront distillés qu'à la fin de l'année et en 1899; leur production en eau-de-vie ne peut donc pas être comptée dans ce tableau.

Eaux-de-vie expédiées de 1801 à 1898

De 1801 à 1810.	520,720	hectolitres.
— 1811 à 1820.	333,220	—
— 1821 à 1830.	915,880	—
— 1831 à 1840.	1,257,040	—
— 1841 à 1850.	1,363,720	—
— 1851 à 1860.	1,462,515	—
— 1861 à 1870.	2,999,045	—
— 1871 à 1880.	2,922,435	—
— 1881 à 1890.	2,538,320	—
— 1891 à 1897.	2,399,820	—

En comparant ces tableaux, on remarquera que, jusqu'à la période de 1876 à 1880, la quantité d'eau-de-vie obtenue se trouvait tous les ans de beaucoup supérieure à la quantité d'eau-de-vie exportée. On peut même estimer qu'elle donnait un excédent dont la moyenne était d'au moins 420,000 hectolitres par an.

Ces excédents furent conservés tantôt chez les négociants qui avaient d'importants stocks de réserve, tantôt chez les bouilleurs de cru, soit que ceux-ci n'eussent pas trouvé l'écoulement de leur production durant la campagne, soit qu'ils préférassent conserver leurs eaux-de-vie pour la spéculation. Il en résulta que de grosses réserves se formèrent, puis s'accumulèrent d'année en année, de telle sorte que, lorsque se montra le phylloxera, un stock général presque incalculable était réparti chez les propriétaires et les négociants des Charentes.

De 1879 à 1890, les récoltes devinrent tout à fait insuffisantes, et c'est alors qu'il fallut avoir sérieusement recours aux réserves. Les eaux-de-vie qui avaient été emmagasinées pendant la période de grande production atteignirent, en raison de leur âge et de la hausse générale, des prix élevés. Bien des spéculateurs heureux réalisèrent alors de gros bénéfices, mais ils rendirent néanmoins de grands services au commerce cognaçais, qui trouva moyen d'alimenter ses chais et dut, pour cela, s'imposer d'énormes sacrifices.

Bien que le stock dont nous venons de parler ait été fortement attaqué, il est cependant encore très important, et si nous comparions le montant des récoltes de 1861 à 1897 inclusivement, avec le montant des expéditions faites durant la même période, nous aurions les chiffres suivants :

Quantité des eaux-de-vie produites de 1861 à 1897.	16,529,010	hectolitres.
Quantité des eaux-de-vie expédiées durant la même période. . . .	10,859,620	—
Différence restant encore dans les chais et formant le stock actuel.	5,669,390	hectolitres.

Et ce stock va très prochainement s'augmenter encore des produits de la récolte de 1898, laquelle, au moment où nous écrivons cet article, est sur le point d'être vendangée.

Cette récolte s'annonçait, il y a quelques mois, comme devant être très belle, mais nous croyons qu'elle va donner bien des déceptions sur la quantité. Elle ne sera certainement que de la moitié de ce qu'elle eût donné sans la sécheresse excessive des mois d'août et septembre.

Mais il faut, en revanche, reconnaître que les vins de 1898 auront une qualité qui compensera fortement la quantité. Aussi nous pouvons dès maintenant assurer que les eaux-de-vie de 1898 seront classées parmi celles qu'on pourra le plus sûrement recommander aux exportateurs du monde entier.

De très grands efforts ont été faits durant ces dernières années par les viticulteurs charentais, mais ils ont été malheureusement bien contrariés par les irrégularités des saisons. En 1896 et 1897, des gelées tardives ont emporté presque toutes les formances, et cette année les chaleurs torrides de la fin de l'été ont causé un préjudice énorme. Aussi le produit des récoltes de ces dernières années est loin d'être en rapport avec l'étendue du vignoble qui, prochainement, couvrira une superficie presque égale à celle qu'il avait avant la crise phylloxérique. Au nord de Cognac, surtout, des plantations importantes ont été faites dans les sols à terres profondes, qui ont presque tous été mis en vignes, et nous avons tout lieu d'espérer que les efforts du Comité de viticulture, qui a déjà rendu tant de services à la région, vaincront les quelques difficultés que l'on rencontre encore dans les terrains plus calcaires situés au sud de la ville et sur lesquels la reconstitution a marché moins rapidement.

Ainsi qu'on a pu le voir sur les notices relatives aux maisons de commerce qui précèdent, les négociants cognaçais n'ont pas seulement travaillé pour l'extension de leurs affaires particulières. Chacun d'eux s'est aussi préoccupé de l'intérêt général, et l'ensemble de toutes les bonnes volontés a permis à Cognac de devenir, non seulement une ville importante sous tous les rapports, mais encore le centre commercial d'une vaste contrée.

La population y a suivi, comme les affaires, une marche ascendante :

En 1801	elle était de	3,400	habitants.	En 1881	elle était de	14,100	habitants.
En 1851	—	5,850	—	En 1886	—	15,200	—
En 1861	—	8,150	—	En 1891	—	17,400	—
En 1872	—	13,700	—	En 1896	—	20,230	—

Les industries les plus importantes qu'on y trouve sont évidemment celles qui dépendent du commerce des eaux-de-vie et en constituent, pour ainsi dire, les accessoires.

La plus répandue dans la région est celle de la distillation. Autrefois, il n'y avait pas un seul propriétaire qui ne possédât un ou plusieurs alambics et qui ne fût bouilleur de cru. Mais, depuis une quinzaine d'années, les négociants sont, pour la plupart, devenus viticulteurs et en même temps distillateurs. Ils brûlent avec leurs propres récoltes de grosses quantités de vins qu'ils achètent aux simples viticulteurs. Il en est résulté que le nombre des bouilleurs de cru a beaucoup diminué, bien que la quantité des vins distillés ait considérablement augmenté.

En outre, les négociants, en se chargeant eux-mêmes de la distillation, ont exigé des constructeurs le montage d'alambics perfectionnés, grâce auxquels la qualité générale n'a fait que gagner.

Les industriels qui construisent les chaudières à distiller ont toujours conservé leur

ancienne et modeste appellation : *chaudronnier-poêlier*, bien que depuis longtemps les petites boutiques où se martelaient les chaudrons à confitures et les poêles à frire, soient remplacées par les vastes magasins dans lesquels on peut voir les grands appareils distillatoires plus ou moins compliqués que l'on retrouve chez presque tous les négociants et distillateurs charentais.

Les chaudronniers-poêliers les plus connus à Cognac sont : MM. MARESTÉ, VERRINES ET CREMAULT, dont les appareils possèdent le dernier degré du perfectionnement.

Le commerce et l'industrie des tartres ont toujours été florissants dans les régions vinicoles, aussi Cognac et les villes environnantes faisaient autrefois un commerce important de lies sèches, gravelles et tartres bruts retirés des tonneaux et des futailles qui servaient à loger les vins; mais tout le tartre contenu dans les vins de distillation était perdu.

Après la crise phylloxérique, la distillation se ralentit chez les propriétaires viticulteurs ou bouilleurs de cru; mais elle devint une véritable industrie entre les mains des négociants exportateurs, qui furent obligés d'installer de grandes usines pour la transformation des vins en eaux-de-vie de Cognac au fur et à mesure de la reconstitution du vignoble. Un chimiste, M. Ordonneau, a alors songé à utiliser les quantités considérables de résidus des chaudières pour en extraire le tartre d'une façon économique, et, dans cette voie, on a obtenu des résultats pratiques dont l'importance augmente à mesure que les vignobles sont reconstitués sur de plus vastes étendues de terrain.

Les principales distilleries possèdent depuis une dizaine d'années des récipients à large surface qui reçoivent les vinasses bouillantes des chaudières. Là elles se refroidissent et se clarifient par dépôt, elles sont ensuite reçues dans d'autres récipients où on leur fait subir divers traitements qui précipitent tout le tartre sous forme d'une pâte épaisse de tartrate de chaux.

Le tartrate de chaux est un produit qui ne sert qu'à la préparation de l'acide tartrique, il en contient environ la moitié de son poids.

La production des distilleries varie avec l'importance de la récolte; en 1897 la quantité extraite peut être évaluée à 275 tonnes représentant plus de 240,000 kilogrammes d'acide tartrique.

Le tartrate de chaux s'écoule facilement chez les fabricants d'acide et spécialement à l'Étranger, qui offre jusqu'ici pour cette matière brute des prix assez élevés, favorisés par des droits prohibitifs sur le produit raffiné que l'on en retire. Ces causes ne permettent pas, pour le moment, de fabriquer avantageusement l'acide même dans la région.

Quant à l'acide tartrique lui-même, il est employé dans la préparation de divers produits chimiques et pharmaceutiques, mais son principal débouché est la fabrication des limonades et boissons gazeuses acidulées dont la consommation est considérable pendant la chaleur.

La fabrication des futailles est incontestablement celle qui occupe le plus grand nombre d'ouvriers. Indépendamment des milliers de tonneliers, foudriers et doleurs qui sont employés à l'année dans les ateliers particuliers à chaque maison d'eaux-de-vie, il existe à Cognac une vingtaine d'industriels employant chacun une grande quantité d'ouvriers. Nous en donnons la liste page 195.

Chez eux tous, ainsi que dans les maisons de commerce, la fabrication des futailles

et des foudres est élevée à la hauteur d'un art, et nous pouvons, sans crainte, affirmer que dans aucun pays on ne fait d'aussi belles futailles qu'à Cognac.

Les caisses d'emballage, leur fabrication, leur marquage et leur clouage constituent encore une autre industrie dont on ne peut juger l'importance qu'en visitant des usines comme celles de MM. LUCIEN MARCHAND, près la gare, de M. GEORGES FORT, faubourg Saint-Jacques, et encore celle de M. SORILLET-TAUZIA, rue Marguerite-de-Navarre. Les planches employées à cet usage sont généralement prises dans d'excellents bois du Nord. Cognac en fait une consommation telle qu'il n'est pas rare de rencontrer sur les lignes de l'État des trains de marchandises, se dirigeant sur cette ville, presque entièrement chargés de ces bois.

Le commerce des paillons pour bouteilles se joint généralement à celui des caisses. Une trentaine d'établissements, employant tous un assez grand nombre d'ouvriers, trouvent dans ces fabrications une jolie source de revenus.

Deux grands établissements de lithographie se partagent la fourniture des étiquettes de luxe qui revêtent les bouteilles d'eau-de-vie de Cognac : l'une est la maison Ve MARIAGE & ANGIBAUD, fondée en 1886, dans laquelle on peut être assuré de trouver, en même temps que la rapidité des livraisons, la perfection dans l'exécution de tous les travaux qui lui sont confiés; l'autre est une succursale de la maison PICHOT, de Paris, si avantageusement connue dans toute la France. Elle fut montée, il y a quelques années, pour répondre aux besoins, sans cesse plus grands, de sa clientèle charentaise.

La présence des grandes banques dans une localité est la preuve incontestable de son importance commerciale. On appréciera justement cette dernière en voyant les succursales qu'y ont établies les quatre principaux établissements de crédit de France. Ce sont :

LA BANQUE DE FRANCE;	LE CRÉDIT LYONNAIS;
LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE;	LE COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE.

La BANQUE POPULAIRE de Cognac et la Banque J.-L. CHARPENTIER ont une parfaite honorabilité et offrent au commerce cognaçais de sérieux avantages.

Le stock d'eaux-de-vie qu'on entretient à Cognac et dont, naturellement, il est souvent question à l'Étranger, a quelquefois, en raison des énormes quantités auxquelles il s'élève, pris la tournure d'une légende vis-à-vis des personnes qui ne sont jamais venues visiter les chais et n'ont pu se rendre compte, par elles-mêmes, de la vérité.

Nous sommes sûrs de ne pas exagérer en disant qu'actuellement le stock des eaux-de-vie renfermées dans les chais de Cognac et des environs n'est pas éloigné de 6,000,000 d'hectolitres.

Il est, du reste, une chose que nous pouvons avancer sans crainte d'être démentis et qui confirmera nos dires : c'est que, dans un grand nombre de maisons de l'arrondissement de Cognac, on donne à chaque Compagnie d'assurance sérieuse le maximum de risque qu'elle peut accepter. Malgré cela, beaucoup de ces maisons, n'arrivant pas à se couvrir sur les Compagnies françaises, s'assurent encore aux grandes Compagnies étrangères.

Cognac est, du reste, — nous devons le reconnaître en passant, — une source de fortune pour les Compagnies d'assurances, attendu que, malgré les dangers qu'offrent

naturellement les matières alcooliques, on n'a jamais vu un sinistre sérieux se produire chez un négociant d'eau-de-vie.

Nous donnons page 193 la liste complète des diverses Compagnies d'assurances ayant un agent à Cognac.

Du nombre presque incalculable de bouteilles employées à Cognac, la plus grande partie vient des usines du Nord. Cependant, l'industrie de la verrerie a depuis longtemps

Cliché Massonneau.

FABRICATION MÉCANIQUE DES BOUTEILLES A LA VERRERIE DE COGNAC
AVEC LES MACHINES SYSTÈME BOUCHER

trouvé asile à Cognac, à l'usine de Saint-Martin, qui fournit de grosses quantités de bouteilles au grand commerce de la région.

M. BOUCHER AINÉ, maître verrier, après de patientes et persévérantes recherches, est arrivé à construire des machines avec lesquelles il *souffle* et *moule* automatiquement les bouteilles.

A plusieurs reprises, nous avons eu le plaisir de voir fonctionner ces machines, dont le mécanisme très simple peut être conduit par n'importe quel ouvrier, voire même, au besoin, par un enfant, après quelques heures d'apprentissage. Elles nous paraissent avoir des avantages très grands sous le rapport de la fabrication; mais ce qui nous a surtout frappé, ce sont les services immenses qu'une telle invention est appelée à rendre à l'humanité, puisqu'elle permettra à des milliers d'ouvriers, dont la spécialité était de *souffler*, d'obtenir un travail supérieur — en qualité et en nombre — à celui qu'on produisait autrefois, et cela, en supprimant entièrement l'opération du *soufflage* ordinaire par la poitrine, qui peut, en quelques années, compromettre les santés les plus robustes.

Une catégorie d'industriels que nous ne saurions omettre, car elle est intimement liée au commerce de Cognac, est celle si intéressante des gabariers. Ceux-ci ont toujours constitué la partie principale de la population du faubourg Saint-Jacques, aussi ancien que la ville elle-même.

Les gabariers ont à peu près le monopole du transport des eaux-de-vie qu'on envoie à Tonnay-Charente, afin de les y faire transborder sur les steamers en charge pour Londres, Liverpool, Dublin, etc., c'est-à-dire les marchandises à destination des Iles Britanniques, des colonies anglaises et des ports desservis par les grandes lignes maritimes dont Liverpool est la tête.

Ils sont réunis en un syndicat appelé *l'Union* et sont désignés, à tour de rôle, pour charger aux quais de Cognac; après quoi, ils descendent rapidement la Charente à l'aide de remorqueurs appartenant à leur Société.

Les chemins de fer n'ont jamais pu leur faire une concurrence dangereuse. On peut s'en féliciter, car il eût été vraiment dommage de voir disparaître le mouvement de ce port, si plein d'activité, si gai et très pittoresque.

* * *

Nous espérons que le rapide aperçu que nous venons de donner à nos lecteurs, tant par nos illustrations photographiques que par nos notes sur les diverses maisons, leur permettra de se faire une idée exacte du grand commerce de Cognac.

Il y a cependant des choses que l'on ne peut vraiment apprécier que lorsqu'on les a vues de ses propres yeux. Aussi nous ne saurions trop engager les personnes qui viennent dans la région, soit pour leurs affaires, soit en touristes, à faire une visite à Cognac. Tous les Cognaçais se feront un plaisir de leur montrer les curieux et vastes chais des importantes maisons de commerce, ainsi que les vignobles dont l'immensité s'étend à perte de vue.

Et, lorsqu'on trouvera s'être arrêté assez longuement sur ces sujets positifs, on aura le plus agréable des délassements en parcourant les si vertes, si riantes et si poétiques vallées de la Charente, de l'Antenne et de la Soloire, qui furent les promenades favorites de François I^{er} et qu'Henri IV appela les plus beaux fossés de son royaume.

VENDANGES AU DOMAINE DE BEL-AIR DE SAINT-BRICE

(Propriété de M. Pascal Combeau)

LISTE

DES

Principaux Négociants-Exportateurs

D'EAUX-DE-VIE DE COGNAC

DONT LES ÉTIQUETTES ET LES TRADE-MARK SONT REPRODUITS
SUR LES PAGES SUIVANTES

Les Maisons ci-après sont présentées autant que possible dans l'ordre alphabétique de leur Raison sociale.

Augier frères et C°
(Maison fondée en 1643).
A. Edmond Audry et C°.
Arbouin Marett et C°
(Maison fondée en 1822).
H. Dyke Gautier, successeur.
Alphonse Bellot et C°.
Arnoux et C°.
A. Gougnon et C°.
Armand Inquinbert.
A. Ménard-Roger et C°.
A. Hardy et C°.
Barnett et Élichagaray.
Successeurs de Barnett et fils.
Boutillier, G. Briand et C°.
Chotain, Douteaud et C°.
Compagnie des Charentes.
D. Faure et C°.
Faure Bargeau.
Élie Hériard et C° *(Maison fondée en 1881).*
Successeurs de Jules Camnade et C°.
Émile Barraud et C°.
Success^rs de Barraud frère aîné et C°.
Edmond Martell et Saugé
(Maison fondée en 1896).
E. Cardin et C°.
E. Neiraud et C^ie.
Félix Girard et C°.
Félix Gros et C°.
F. Geoffroy et fils.
Foucauld et fils.
Fouchez fils et C°.
G. Bonhomme et C^ie.
Geo. Baqué et C°.
Geo. Sayer et C° *(Maison fondée en 1853).*
Guérin frères *(Maison fondée en 1835).*
Georges Seguin et C°
(Maison fondée en 1883).
Gonzalez, Staub et C°.
Henri Fouché.
H. de Moerner et Deville.
Successeurs de Gustave Roy et C°.
Hisidore Couprie.
J^s Hennessy et C° *(Maison fondée en 1765).*
J.-A. Grollaud fils.
J. Dupont et C°.
Jules Bellot et C° *(Maison fondée en 1849).*
Jules Bouchet et C°.
J. Étournaud et C°
(Maison fondée en 1859).
Jules Robin et C° *(Maison fondée en 1850).*
Lacoste fils frères et C°.
L. Teillard et C°.

J.-E. Pelletant.
Arthur Naulin, successeur.

Louis de Salignac et C°.

Lucien Bellot et C°
(Maison fondée en 1840).

Lucien Foucauld et C°
(Maison fondée en 1847).

L. Guérin, Bernard et C°.

Louis Serre et C°.

Marie Brizard et Roger.

Martell et C° (J. et F. Martell)
(Maison fondée en 1705).

Moullon et C° *(Maison fondée en 1852).*

Minard frères.

Maurice de Bonnet et C°.

N. Barriasson et C°
(Maison fondée en 1850).
Marchand, Lecoq et C°, successeurs.

Otard Dupuy et C°
(Maison fondée en 1795).

Pascal Combeau et C°
(Maison fondée en 1858).

P^s^ Boisnard et C° *(Maison fondée en 1867).*

Pellisson père et C°.

Pinet, Castillon et C°
(Maison fondée en 1814).

Planat et C° *(Maison fondée en 1828).*

P. Gaisse et C°.

P. Longeville et C^ie^.

Renault et C° *(Maison fondée en 1835).*

Roger Normand et C°.

Sam. Ordonneau et C°.

V^e^ G. Furlaud et C°.

Ul^y^ Gourry et C° *(Maison fondée en 1840).*

Weil frères.

CUVE A VENDANGES

AUGIER FRÈRES & Cº

COGNAC

Maison fondée en 1643

A. EDMOND AUDRY & Cº

COGNAC

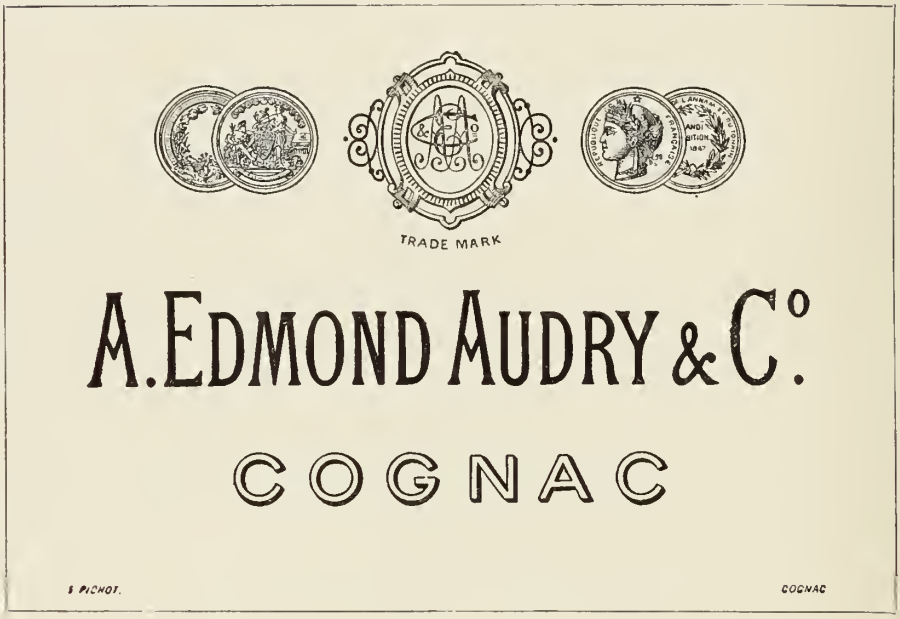

Distillerie à SAINT-MARD

Médailles aux Expositions

LE HAVRE ✻ HANOÏ

ARBOUIN MARETT & C°

Maison fondée en 1822

J. DYKE GAUTIER

SUCCESSEUR

COGNAC

ALPHONSE BELLOT & Cº

COGNAC

ARNOUX & Cº

COGNAC

Propriétaires - Négociants - Exportateurs

COGNACS FINS EN FUTS

CAISSES POUR L'EXPORTATION

Letter Box nº 8

EAUX-DE-VIE FINES

CANNES
Médaille d'Argent

VICHY
Médaille d'Or

A. GOUGNON & C^IE

Négociants, Propriétaires et Distillateurs

COGNAC

ENTREPOT DE COGNACS DE TOUS AGES

Et Vieilles Fines Champagnes

Expéditions en Futailles et en Caisses

ARMAND INQUINBERT

COGNAC

Envoi d'Échantillons et Prix sur demande

A. MÉNARD-ROGER & Cº

Distillateurs et Négociants

COGNAC

FINE · CHAMPAGNE

A. MÉNARD-ROGER & Cº

COGNAC

Récompenses aux Expositions :

PARIS	TULLE	MOSCOU
1875 ET 1876	1887	1891

EXPOSITION UNIVERSELLE DE BRUXELLES 1897

Hors Concours, Membre du Jury

Chais et Bureaux : Rue Gaillard, à COGNAC

Succursales et Dépôts :

BRUXELLES (Belgique), 104, chaussée de Ninove.
GENÈVE (Suisse), 72, rue de Carouge.
RENTERIA (Espagne), calle Magdelena.

MARQUE DÉPOSÉE
A.C.MEUKOW & Cº
COGNAC
FRIEDRICH WILHELM KRONPRINZ VON PREUSSEN
PROTECTOR
DUBLIN INTERNATIONAL
ARTS AND MANUFACTURES
E. PICHOT. DÉPOSÉ
REGISTERED AT STATIONERS' HALL

A. C. Meukow & Cie
COGNAC
Grande Champagne 1842
MARQUE DÉPOSÉE
PARIS

A. HARDY & Cº

COGNAC

PROPRIÉTAIRES

A Chérac, Saint-Laurent-de-Cognac, Javrezac, Richemont, Crouin, Cognac et Malaville (Champagne)

Distilleries à la Métairie de COGNAC et au Château du DROGUET

VIGNOBLES RENOMMES

BARNETT & ELICHAGARAY

ANCIENNE MAISON

BARNETT & FILS

COGNAC

Distillateurs et Exportateurs

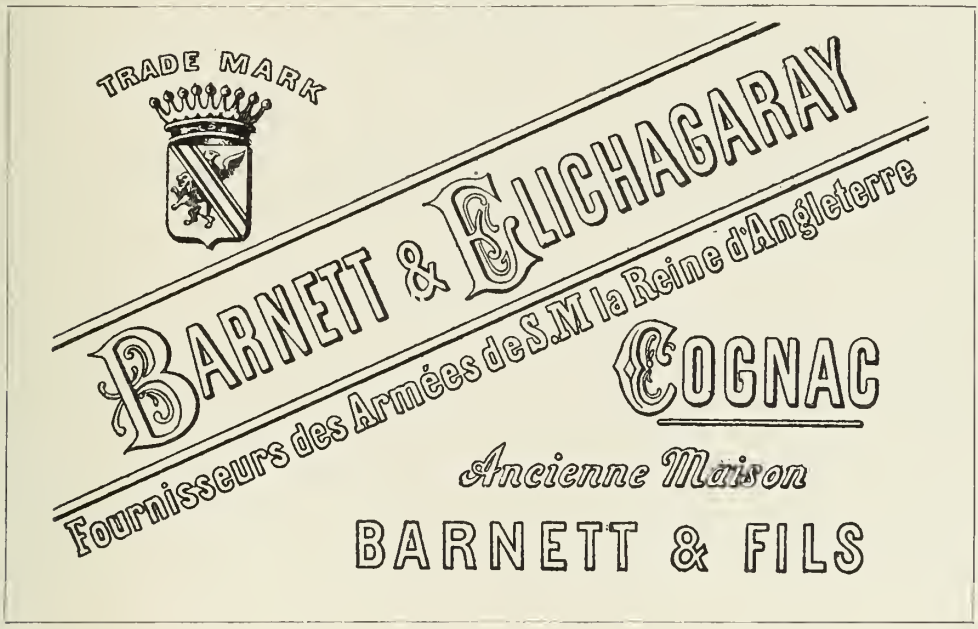

MAISON A LONDRES

JOHN BARNETT & SON

21, Mincing Lane, E. C.

BOUTILLIER, G. BRIAND & Cº

COGNAC

TRADE MARK

BOUTILLIER, G. BRIAND & Cº

COGNAC

REGISTERED

Distillerie à Vapeur, Système Perfectionné

Médailles aux Expositions

ALGER 1881

AMSTERDAM 1883

TRADE MARK

ALBERT ROBIN & C°

COGNAC

MAISON FONDÉE EN 1860

Distillerie à JAVREZAC, près Cognac

CAMUS FRÈRES

COGNAC

Maison fondée en 1875

Ancienne Marque : **ROUX, DALMAS & Cº**

La Maison accepterait des Représentants sur les places où elle n'est pas déjà représentée.

MAISON FONDÉE EN 1865

DIPLOME D'HONNEUR

PARIS 1895

Exposition Internationale

FRANCE

ET

EXPORTATION

COMPAGNIE DES CHARENTES

COGNAC

Cognac et Fine Champagne

Sur bonnes références, la Maison accepterait des Représentants

MAISON FONDÉE EN 1825

D. FAURE & Cie

COGNAC

Négociants - Propriétaires

FAURE BARGEAU

COGNAC

PROPRIÉTAIRE

Maison à BORDEAUX, 21, quai de Brienne

ÉLIE HÉRIARD & C°

COGNAC

ANCIENNE MAISON

JULES CAMINADE & C°

ÉTABLIE EN 1818

Vignobles à LA TACHERIE, près Cognac

Barraud Frère Aîné & C°

Emile Barraud & C°

SUCCESSEURS

COGNAC

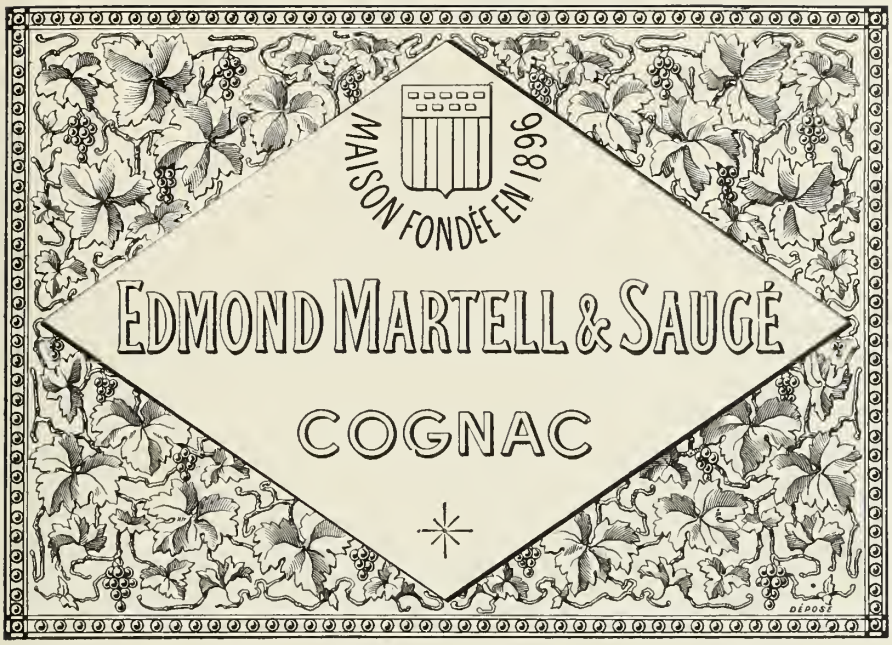

CHAIS
Quai des Flamands

BUREAUX
Rue Richonne

COGNAC

VIGNOBLE et DISTILLERIE

Au DOMAINE des GENIÈVRES (Borderies)

A CHERVES, près COGNAC

TRADE MARK

E. CARDIN & Co

COGNAC

Seuls distillateurs au **MARC CHARENTAIS**

Distilleries à MASSEVILLE, près COGNAC

STOCK IMPORTANT DE GRANDES ET FINES CHAMPAGNES

Borderies et Fins Bois de tous âges

E. NEIRAUD & Cie

Distillateurs

COGNAC

Propriétaires au SOLENÇON et aux TUILERIES DE BOUTIERS

PRÈS COGNAC

TRADE MARK

FÉLIX GIRARD & C°

COGNAC

Propriétaires-Viticulteurs et Distillateurs au Domaine de LAUBUGE

(PREMIER CRU DES BORDERIES)

Commune de LOUZAC, près COGNAC

La Maison accepterait des Agents sur les places où elle n'est pas représentée

Envoi de prix-courant et échantillons sur demande

TRADE MARK

FÉLIX GROS & C°

COGNAC

GRANDE FINE CHAMPAGNE

F. Geoffroy & Fils

Cognac

SEULS PROPRIÉTAIRES DES MARQUES

Julien LAFERRIÈRE (Maison fondée en 1820)
Ve DARVILLY & Co

HÉLIOT & Co
O'DONNOR & Co

Maison à Paris, 6, rue Royale (A. Mostiker)

PRINCIPALES AGENCES

Paris : A. Michon Fils, 40, rue Saint-Denis.
Reims : J. Henriot, rue Werlé.
Épernay : Paul Gravet, 2, rue Jean-Thevenin.
Rouen : Henri Jore, 34, rue du Fardeau.
Courtrai : G. Delacroix van Roye, 43, rue de Buda.
Amsterdam : Muller & Jansen, 23, Singel.
Cologne : Fritz Fischer, 47, am Trutzenberg.
Brême : Louis Kaune, 12a, Marktstrasse.
Hambourg : Wilms & Bieber, Alterwall, 56[1].
Mayence : H. Klein, 11, Lotharstrasse.
Londres : Hoperaft, Harris & Co, 7-8, Great Winchester St E. C.
Vienne : M. Pekarek & Co, XIX/6, 113, Heiligenstädterstrasse.
New-York : John Osborn's Sons & Co, 70-72, Broad Street
Berne : J. Seeli, Kanonenweg.
Stockholm : S. d'Ehrenborg, 45, Strandvägen.
Varsovie : K. Morsztyn, 5, rue Mazowiecka

Héliot & Co

Cognac

BOTTLED IN COGNAC

TRADE MARK

FOUCAULD & FILS

COGNAC

17, RUE DES CORDELIERS, 17

MAISON A LONDRES

11 et 12, Great Tower Street, E C.

FOUCHEZ FILS & Cie

COGNAC

Propriétaires et Distillateurs à CROUIN-COGNAC

La Maison accepterait des AGENTS sur les places où elle n'est pas représentée

G. BONHOMME & CIE

EAUX-DE-VIE

De Propriétaires Récoltants

COGNAC

GEO. BAQUÉ & C°

Propriétaires-Distillateurs à COGNAC

COGNAC EN FUTS

250 fr. l'hectol. logé
300 fr. —
350 fr. —
400 fr. —
500 fr. —
500 à **3,000** francs l'hectol. logé, selon âge et qualité.

COGNAC EN CAISSES

★	**32** fr.
★★	**38** fr.
★★★	**46** fr.
★★★★	**50** fr.
V O	**62** fr.
V S O	**75** fr.
X	**100** fr.
Y	**125** fr.
Z	**162** fr.
Extra 1820.	**300** fr.

PINO

Au Vin de Saintonge

Ce *vin de liqueur*, à base de fine champagne, fait avec les plus grands soins et qui n'est livré à la consommation qu'à dix ans d'âge, est un reconstituant énergique, en même temps qu'un vin digestif, agréable et salutaire.

2 fr. **50**

La bouteille, en caisses de 12, 24, 36 bouteilles.
Emballage compris.

Conditions spéciales au Commerce de gros.

Geo. Sayer & Cº

COGNAC

31, avenue Victor-Hugo, 31

Rue Racine et rue Camille-Godard

MAISON FONDÉE EN 1853

Maison à LONDRES : 82, Mark Lane

Médaille d'Honneur : LONDRES 1862
Diplôme d'Honneur : MONTRÉAL 1865
Hors Concours : CHICAGO 1893

GUÉRIN FRÈRES

COGNAC

Maison Fondée en 1835

GEORGES SEGUIN & C^0

MAISON FONDÉE EN 1883

COGNAC

MÉDAILLES & DIPLOMES : Anvers 1885 & 1894, Bâle (Suisse) 1889, Hanoï 1887
Londres 1890

DISTILLATEURS — NÉGOCIANTS — EXPORTATEURS

Spécialité de Vieilles Eaux-de-Vie des Charentes

FINE CHAMPAGNE

Vente exclusive au Commerce de Gros

AGENCES DANS LES PRINCIPALES VILLES DE L'ÉTRANGER

Adresse télégraphique : **Montagnac-Cognac**

GONZALEZ, STAUB & C^0

COGNAC

MÉDAILLE D'OR

A l'Exposition Universelle de Paris 1889

HENRI FOUCHÉ

COGNAC

DISTILLERIE PERFECTIONNÉE

A Vapeur et à Feu nu

Gve ROY & Co

COGNAC

H. DE MOERNER & DEVILLE

SUCCESSEURS

Télégrammes : MOERNER-COGNAC

TÉLÉPHONE N° 86

Isidore Couprie

COCNAC

JAS HENNESSY & CO

COGNAC

Maison fondée en 1765

LONDRES
Médaille d'OR

ÉPERNAY, BLOIS
Médailles d'ARGENT

LONDRES 1884
Diplôme d'HONNEUR

COGNAC

TRADE MARK

FINE CHAMPAGNE

J.-A. Grollaud Fils

PROPRIÉTAIRE-DISTILLATEUR

COGNAC

· GRANDE FINE CHAMPAGNE ·

J. Dupont & Cie

Cognac.

DÉPOSÉ

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

TRADE MARK

JULES BELLOT & Co

Maison fondée en 1849

24, RUE SEGONZAC, 24 (PRÉNOM DE RIGUEUR)

COGNAC

VENTE EXCLUSIVE AU COMMERCE DE GROS — AFFAIRES SPÉCIALES POUR L'EXPORTATION

SUCCURSALE & DÉPOT : 16, impasse des Tanneries, BORDEAUX

JULES BOUCHET & Cie

COGNAC

SPÉCIALITÉ DE

GRANDES FINES CHAMPAGNES

Agents dans toutes les principales Villes du Monde

TRADE MARK

Jph Etournaud & Co

COGNAC

Maison fondée en 1859 ✳ Spécialité de Grande Champagne

TRADE MARK

JULES GILSON & C^o^

COGNAC

SUCCESSEURS DE

LÉONIN ARNAUD

A COGNAC

MAISON FONDÉE EN 1858

TRADE MARK

Spécialité de très vieilles Eaux-de-Vie de Cognac

JULES ROBIN & Cº

COGNAC

MAISON FONDÉE EN 1850

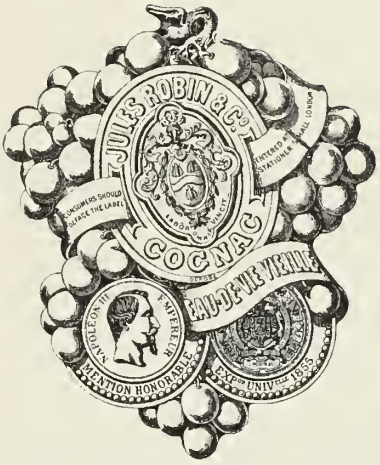

Fac-similés de quelques Étiquettes

TRÈS RÉPANDUES

LACOSTE FILS FRÈRES & Cie

TRADE 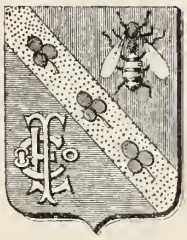 MARK

COGNAC

EAUX-DE-VIE VIEILLES EXTRA

RÉCOMPENSES AUX EXPOSITIONS

INTERNATIONALE BORDEAUX 1895, NATIONALE & COLONIALE ROUEN 1896

Spécialité de Cognacs Fins en Fûts et en Caisses

FRANCE, EXPORTATION

La Maison accepte Agents munis de bonnes références

Prix-Courants et Échantillons sur demande

L. Teillard & Co

Cognac

GENÈVE 1889, RAPPEL DE MÉDAILLE D'OR ET DIPLÔME D'HONNEUR

J. E. PELLETANT

ARTHUR NAULIN GENDRE SUCCESSEUR

COGNAC

SPÉCIALITÉ DE FINE CHAMPAGNE

LOUIS DE SALIGNAC & Cº

COGNAC

LOUIS DE SALIGNAC & Cº.

COGNAC

LUCIEN BELLOT & C°

COGNAC

RÉSERVE TRÈS IMPORTANTE

De Vieilles Eaux-de-Vie de tous Crus

AGENCES

Dans les principaux Centres du Monde

MAISON FONDÉE EN 1840

Est[d]

1847

EXPOSITION UNIVERSELLE

PARIS 1889

GOLD MEDAL

SHIPPERS 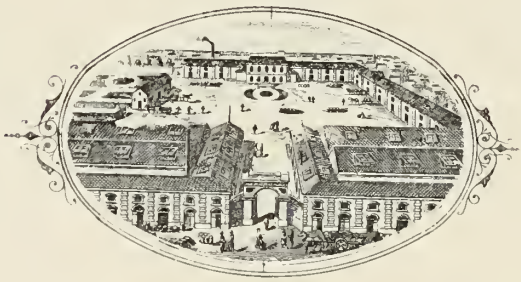 DISTILLERS

LUCIEN FOUCAULD & C°

COGNAC

DISTILLATEURS et EXPORTATEURS

Propriétaires des Marques :

Turf Brandy, Cognac Royal, La Lyre Cognac, L'Aigle Cognac

REPRÉSENTÉS A

Paris, Bruxelles, Amsterdam, Cologne, Berlin, Copenhague
En Finlande, Lisbonne, Alger
Alexandrie, Bahia et Maccio (Brésil), Vera-Cruz

Arrangements spéciaux pour Expéditions à la Marque des acheteurs.
La Maison accepterait des Agents dans les Villes où elle n'est pas déjà représentée.

TRADE MARK

Louis Serre & Cº

COGNAC

Distilleries dans les Principaux Crus

Maison d'Expéditions à COGNAC

TRADE MARK

Marie Brizard & Roger

COGNAC

Spécialité de Cognacs fins en fûts

ET EN CAISSES

MAISONS

COGNAC . . . boulevard de la Gare.
BORDEAUX . . 132-134-136, rue Fondaudège.
PARIS . . . . . 10, rue Fromentin.

SUCCURSALES ET DÉPOTS

MARSEILLE, 45, rue Saint-Bazile.
LYON, 11, rue Saint-Dominique.
LONDRES, 49, Fenchurch Street.
LIVERPOOL, 9, Redcross Street.
BERLIN, W-Schaper Str. 20.
SAINT-PÉTERSBOURG, Grande Moskaïa.
NEW-YORK, 46, Beaver Street.
SYDNEY, 90, Pitt Street.

Agences dans tous les grands Centres commerciaux du Monde

Distilleries à BRIVES et à VIGNOLES (Deux-Charentes)

MARTELL & C°

COGNAC

J. & F. MARTELL

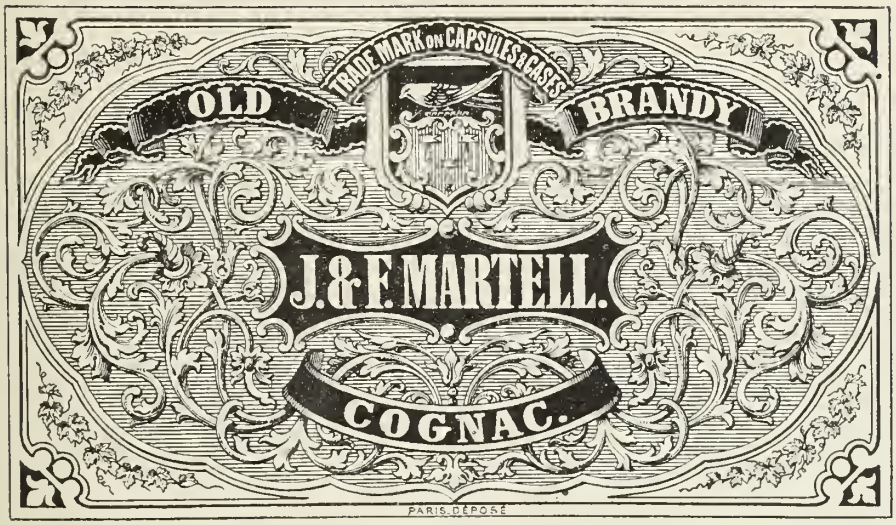

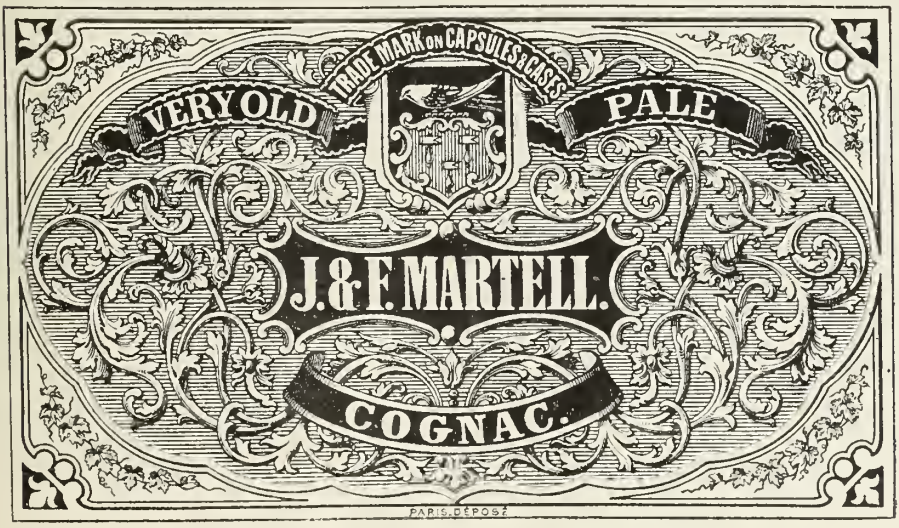

Maison fondée en 1705

MOULLON & Cº

Maison fondée en 1852

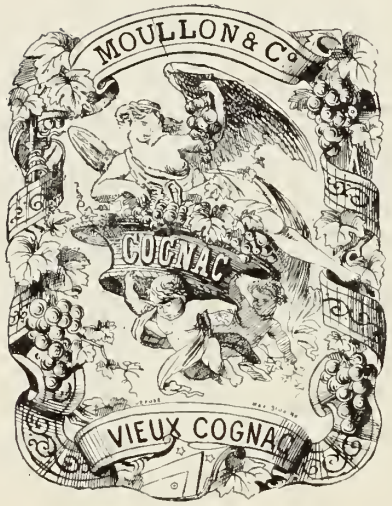

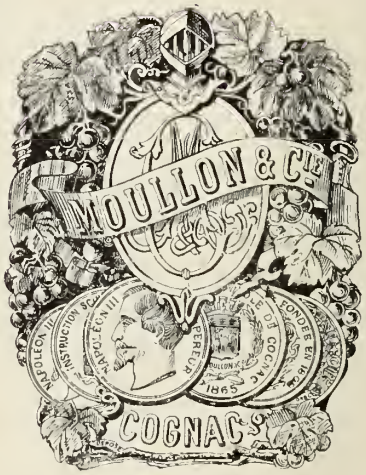

FAC-SIMILÉS DES ÉTIQUETTES

PROPRIÉTAIRES-NÉGOCIANTS

CHAIS ET MAISON D'EXPÉDITIONS A COGNAC
Rue Masson et Boulevard Oscar-Planat

PROPRIÉTÉ, VIGNOBLE ET DISTILLERIES
A PÉRIGNAC

Mce de BONNET & Co

COGNAC

Vignobles et Distilleries à COGNAC

Et dans l'ILE D'OLÉRON

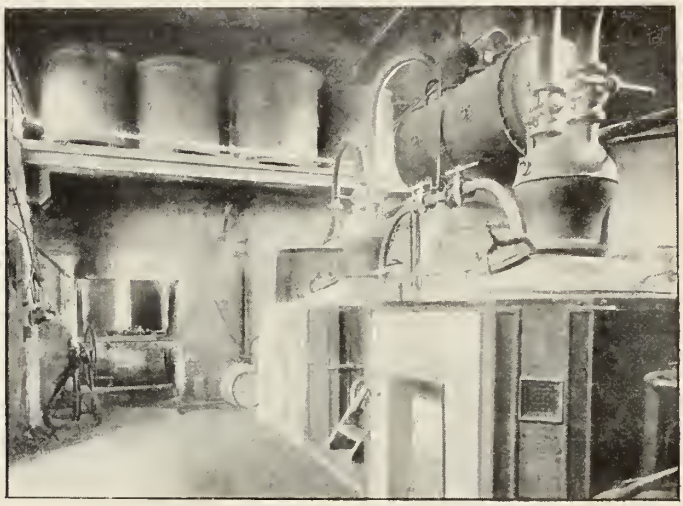

DISTILLERIE

LA COUR DE TONNELLERIE

Clichés Lorin-Gibau.

LE CHAI DES GRANDS TONNEAUX

ENTREPOT, DISTIL

TRADE MARK

PELLISSO

CO

Eau-de-Vie Pu

Distillateurs et Propr

Château de Lorimont, Châte

(CRU DE GRANDE CHAMPAGNE)

Quantité d'Eau-de-Vie expéd

Suivant chiffres officiels,

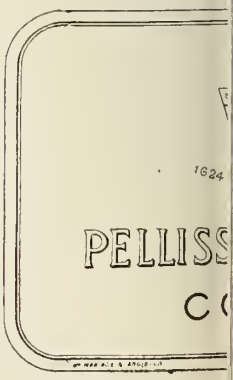

COGNAC

MARK

RE & Cº

in français

bles suivants :

Château de Gallienne
(BORDERIES)

LISSON PÈRE & Cº

ctolitres par an

& Cie.

DEPOSÉ
COGNAC

UN DES CHAIS DE MISE EN BOUTEILLES

UN QUAI DE DÉPART

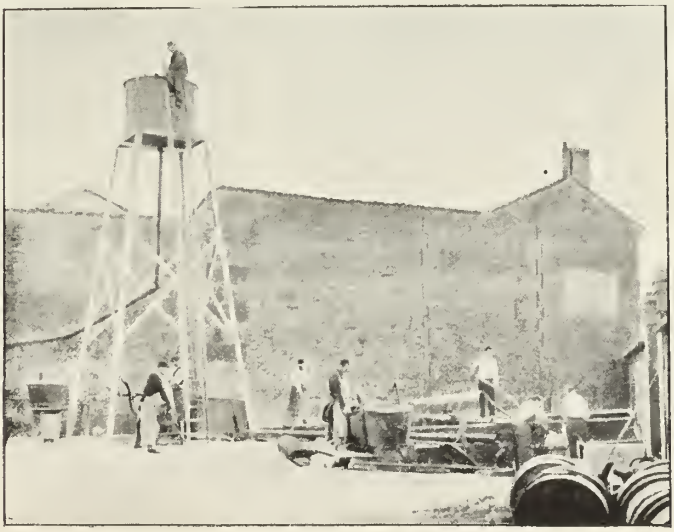

FABRICATION DU TARTRE
Production annuelle : 35,000 kilogrammes

N. BARRIASSON & C°

SOCIÉTÉ DE PROPRIÉTAIRES

Maison fondée en 1850

MARCHAND, LECOQ & C°, Succ^rs

COGNAC

TRADE

MARK

Eaux-de-Vie Vieilles, Grande Fine Champagne

Maison à	Paris	99, avenue de Villiers.
—	Londres . . .	33, Seething Lane.
—	Liverpool . . .	10, Rumford Place.
—	Melbourne . .	The Rialto.
—	Sydney	Pitt Street.
—	New-York . .	Broad Street.
—	San-Francisco.	Market Street.
—	Berlin	Pallastrasse.
—	Rotterdam . .	Glashaven.
—	Suisse	Les Verrières.
—	Stockholm, Christiania, Copenhague, etc.	

Maison fondée en 1795

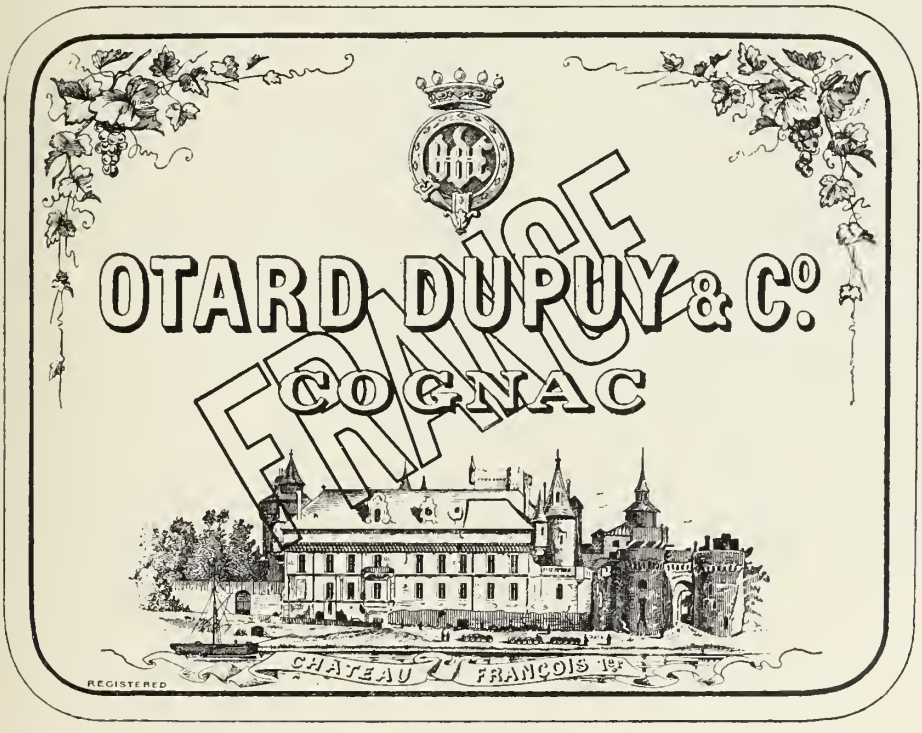

PASCAL COMBEAU & C^o

COGNAC

Médaille d'OR à l'Exposition Universelle de Paris 1889

PROPRIÉTAIRES des VIGNOBLES

ET DU

Domaine de BEL-AIR-DE-SAINT-BRICE, près Cognac

DISTILLERIES à VAPEUR

Ps BOISNARD & Co

A COGNAC

Adresse Télégraphique : **BOISNAPS-COGNAC**

Maison fondée à Cognac en 1867

PHILEAS. B & Co

A COGNAC

MAISON FONDÉE EN 1873

PINET, CASTILLON & Cº

COGNAC

Maison fondée en 1814

Maison fondée en 1828

AGENTS :

A PARIS, M. Léon GUILLOT, 7, rue Le Peletier.

A LONDRES, MM. MORGAND BROTHERS, 39, Trinity Square E. C.

A LEITH, MM. STODART & WILSON, 76, Constitution Street.

FRANCE

P. Gaisse & Co

COGNAC

DEPOSÉ E. PICHOT, COGNAC REGISTER

EXPORTATION

NÉGOCIANTS - DISTILLATEURS

Stock de Grandes et Fines Champagnes

Maison à LONDRES : 7 et 8, Idol Lane, E. C.

PRIX-COURANTS ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

P. Longeville & Cie

COGNAC

Diplôme d'Honneur
Concours des Eaux-de-Vie des Charentes, Paris 1891
Diplôme de Grand-Prix, Nice 1892
Hors Concours, Chicago

BANDIT-KINA

Apéritif au Vin de Chypre

Le **BANDIT-KINA** est un Vin Apéritif tonique et fortifiant
Il se recommande par ses qualités reconstituantes

RENAULT & C°

COGNAC

Maison fondée en 1835

Spécialité d'Eaux-de-Vie Vieilles

En Fûts et en Bouteilles

GRANDES FINES CHAMPAGNES

Récompenses à diverses Expositions, Trois Médailles d'Or

DISTILLERIE à CHATEAU-COUVERT, près COGNAC

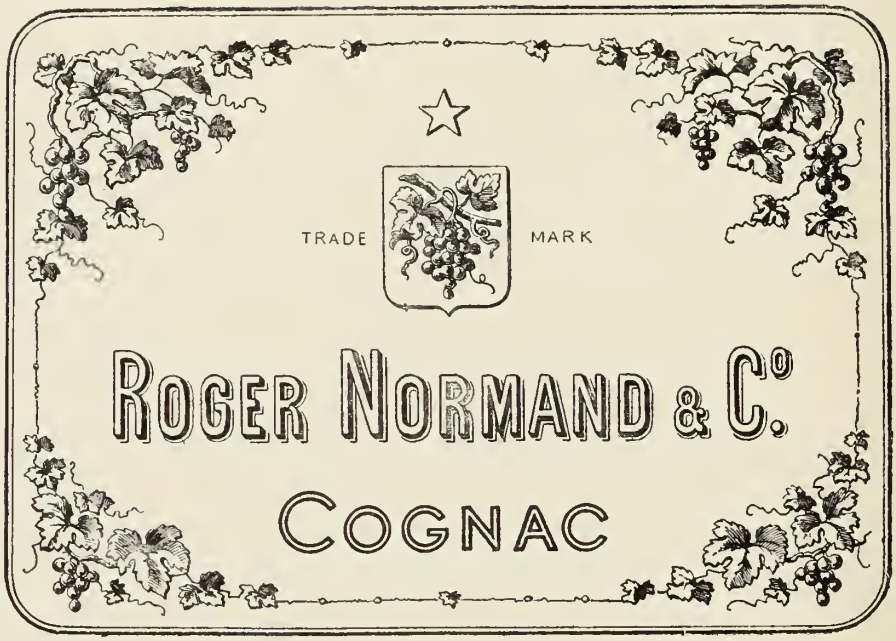

France ⁘ **Exportation**

AGENTS DEMANDÉS

AGENTS WANTED AGENTEN GESUCHT

SOCIÉTÉ

DES

PROPRIÉTAIRES VINICOLES DE COGNAC

SOUS LA RAISON

J.-G. MONNET & Cº

Société en Commandite par Actions

Fondée en 1838 par M. A. SALIGNAC, au capital de **2,000,000** de francs

Reconstituée en 1868 et en 1898 au Capital de ***4,000,000*** *de francs*

La **Société des Propriétaires Vinicoles de Cognac** *comple plus de 1.300 actionnaires dont la majeure partie se compose des plus importants propriétaires de vignes, distillateurs dans les meilleurs crus du rayon de Cognac.*

Extrait des Statuts déposés le 24 mars 1838 chez Me RAMBAUD, notaire à Cognac.

Article 3. — Le siège de la Société sera à Cognac, elle aura pour objet unique le commerce des *Eaux-de-vie de Cognac* des *Premiers crus des Deux-Charentes* dans toute leur pureté.

Art. 42. — Chaque propriétaire-actionnaire, en livrant ses eaux-de-vie à la Société, sera engagé, par le seul fait de la vente, à ne livrer que des eaux-de-vie de *vin de son cru*, sans aucun mélange, sous peine d'être *rayé* du nombre des actionnaires et de perdre son apport social qui serait acquis à la Société à titre de dommages et intérêts.

AGENTS DANS LES PRINCIPALES VILLES DU MONDE

Vve G. FURLAUD & Co

COGNAC

SPÉCIALITÉ D'ESPRITS DE COGNAC

Grand Stock de vieilles Fines Champagnes

Distilleries, Chais et Comptoirs à COGNAC

Rue de la Champagne, nos 5, 26, 28

Rue de la Société-Vinicole, nos 13 bis, 15, 19, 21

UL.Y GOURRY & C.E

COGNAC

Maison fondée en 1840

EAUX-DE-VIE FINES

EXPORTATION

TRADE MARK

WEIL FRÈRES

COGNAC

Distillerie à LA PLANTE, près COGNAC

LISTE GÉNÉRALE

DES

Négociants-Exportateurs de la Ville et du Canton de Cognac.

A. ANTIER & FILS	Rue de la Chambre.
A. AUBOYNEAU & FILS	Rue d'Isly.
A. CHAUVIN & C°	Rue de l'Atrie.
A.-C. MEUKOW & C°	Rue de Jarnac.
A. DROUILLARD & C°	Rue de Segonzac.
ADRIEN CAMINADE ET C°	Boulevard Denfert-Rochereau.
A. EDMOND AUDRY & C° MM. Edmond Audry & Félix Lafuge, associés.	Rue de Metz.
A. GOUGNON & C°	Rue du Pont-Neuf.
A. HARDY & C°	Rue de la Société-Vinicole.
ARMAND INQUINBERT	Rue de Crouin. Boulevard Denfert-Rochereau.
ALBERT ROBIN & C°	Boulevard de Javrezac.
ALFRED DUBOIS, LIZÉE & C°	Rue Lhomeyer.
ALFRED FOUCHÉ	Rue de Segonzac.
ALPHONSE BELLOT & C°	Route d'Angoulême.
A. MATIGNON & C°	Place de la Préfecture.
A. MENARD-ROGER & C°	Rue Gaillard.
ARBOUIN MARETT & C° H. Dyke Gautier, successeur	Rue Saulnier.
ARNOUX & C°	Rue d'Isly.

ARTHUR NAULIN . . . . . Rue d'Alger.

A. TRIBOT FILS & Cº . . . . . Route de Segonzac.

AUGIER FRÈRES & Cº . . . . . Place de la Salle-Verte.

AUGUSTE CAMUS & Cº . . . . . A Javrezac, près Cognac.

BARAUD-CHASTEAUNEUF & Cº . . . . . A Belle-Vedelle, près Cognac.

BARNETT & ELICHAGARAY . . . . . Rue de Pons. / Rue de la Champagne.

BARRAUD FRÈRE AINÉ & Cº
Émile Barraud et Cº, successeurs . . . . . Rue Duret.

BERNARD-RENAUD . . . . . Boutiers-Saint-Trojan.

BOULESTIN & Cº . . . . . Rue du XIV-Juillet. / Place de la Corderie. / Rue Lhomeyer. / Rue de l'Association.

BOUTILLIER, G. BRIAND & Cº
MM. Edg. Boutillier & Georges Briand, associés . . . . . Rue de la Verrerie. / Rue Sabin-Boutillier.

BROUTET & Cº . . . . . Rue de Segonzac.

CAMILLE NOURRY & Cº . . . . . Rue de Bellefonds.

CAMUS FRÈRES . . . . . Rue de l'Échassier.

CH. JOBIT & Cº . . . . . Rue de Cagouillet.

CHOTAIN, DOUTEAUD & Cº . . . . . Rue de Saute-Grenouille.

COMPAGNIE DES CHARENTES . . . . . Près la Gare.

C. PROUHET & Cº . . . . . A Saint-Laurent.

D. FAURE & Cº . . . . . Rue d'Oran.

DE MOERNER & DEVILLE . . . . . Rue Lamartine.

D. JAUNAC & Cie . . . . . Faubourg Saint-Jacques.

DUBREUIL GOURRY & Cie . . . . . Avenue Victor-Hugo.

DUPUIS & FILS . . . . . Rue Lazare-Carnot.

E. CARDIN & C° . . . . . Rue de la Société-Vinicole. / Rue du Dragon.

E. CUSENIER FILS AINÉ & C° . . . . . Au Solençon.

EDMOND MARTELL & SAUGÉ . . . . . Rue de la Richonne. / Quai des Flamands.

E. DURAS . . . . . Rue de Segonzac.

ÉLIE HÉRIARD & C°
Successeurs de Jules Caminade & C° . . . . Boulevard Denfert-Rochereau.

E. NEIRAUD & C° . . . . . Rue de Boutiers.

EUGÈNE GAILLARD . . . . . Rue Masson.

FÉLIX GIRARD & C° . . . . . Rue de l'Égalité.

FÉLIX GROS & C° . . . . . Rue de l'Hôpital.

F. GEOFFROY & FILS . . . . . Rue des Bonnets.

FOUCAULD & FILS . . . . . Rue des Cordeliers.

FOUCHEZ FILS & C° . . . . . Faubourg de Crouin.

GABRIEL MOUSSET . . . . . Rue de la Réserve.

GAY, RENAUD & C° . . . . . Rue de Barbezieux.

G. BONHOMME ET C° . . . . . Place de la Levade.

GEO BAQUÉ & C° . . . . . Rue de Constantine.

GEO SAYER & C°
MM. Geo Sayer, Paul Imbaud et Imbaud fils, associés . . . . . Avenue Victor-Hugo.

GEORGES SEGUIN & C° . . . . . Rue d'Isly.

GONZALEZ, STAUB & C° . . . . . Grand'Rue. / Rue Madeleine.

GUÉRIN BERNARD & C° . . . . . Rue Saint-Gelais.

GUÉRIN FRÈRES . . . . . Rue Courbe. / Rue de Pons.

HENRI FOUCHÉ . . . . . Rue de la Société-Vinicole.

HEURGON & C° . . . . . Rue de la Faïencerie.

H. FURLAUD, MANAU & C° . . . . . Rue Gaillard.

HENRI GARNIER & C° . . . . . Rue d'Alger.

ISIDORE COUPRIE . . . . . Rue de Pons.

J.-A. GROLLAUD & FILS . . . . . Rue de Crouin.

JA^{s} HENNESSY & C° . . . . . Rue de la Richonne. / Quai Papin.

J. BEINEIX & C° . . . . . Rue Pauche.

J. BROUTET & C° . . . . . Rue de Segonzac.

J. DENIS, HENRY MOUNIÉ & C° . . . . . Place de la Corderie. / Place de la Sous-Préfecture.

J. DUPONT & C° . . . . . Rue de Constantine.

J. HÉDOUARD & C° . . . . . Rue d'Oran.

J^{h} ÉTOURNAUD & C° . . . . . Rue d'Isly. / Rue de Constantine.

J. JACQUET & C° . . . . . Rue de Bellefonds.

J. PRUNIER & C° . . . . . Boulevard de la Gare.

JOSEPH RAUX & C° . . . . . Rue d'Alger.

J. SEGRESTAN & C° . . . . . Rue Élisée-Mousnier.

JULES BELLOT & C° . . . . . Rue de Segonzac. / Rue de Saute-Grenouille.

JULES BOUCHET & C° . . . . . Rue de Sèchebec.

JULES DANNEPONT & C° . . . . . Rue d'Oran.

JULES GILSON & C° . . . . . Rue de La Rochefoucauld. / Rue Lhomeyer.

JULES ROBIN & C° . . . . . Rue des Prairies. / Rue Basse-Saint-Martin.

LA GRANDE MARQUE . . . . . Rue Marguerite-de-Navarre.

LACOSTE FILS FRÈRES & Cº . . . . . Rue Gaillard.

L. MESURE FILS AINÉ . . . . . Avenue de la Gare.

LORRAIN . . . . . Rue de l'Échassier.

LOUIS DE SALIGNAC & Cº
MM. Louis de Salignac et Maurice de Jarnac de Gardepée, associés . . . . . Rue de la Société-Vinicole.

LOUIS SERRE & Cº . . . . . Rue de Rochefort.

LUCIEN BELLOT & Cº . . . . . Grand'Rue. Rue Madeleine.

LUCIEN FOUCAULD & Cº
MM. Lucien Foucauld père et Marc Foucauld fils, associés . . . . . Rue de l'Association. Rue de la Chambre. Rue de Bellefonds.

L. TEILLARD & Cº . . . . . Rue de la République. Rue Descartes.

MARIE BRIZARD & ROGER . . . . . Boulevard de la Gare.

MARTELL & Cº (J. & F. Martell) . . . . . Rue de Pons. Rue de Gâtebourse. Rue Basse-Saint-Martin.

Mˡ DE BONNET & Cº . . . . . Rue de Segonzac.

MÉHAUD FRÈRES & Cº . . . . . Rue Dizedon.

Mme DRILLAUD & Cº . . . . . Rue Louise-de-Savoie.

MILLON & Cº . . . . . Rue de Cagouillet.

MINARD FRÈRES . . . . . Rue Masson. Boulevard Oscar-Planat.

MOULLON & Cº . . . . . Rue Traverse.

N. BARRIASSON & Cº
Marchand, Lecoq & Cº, successeurs . . . . Rue de Pons.

OTARD DUPUY & C° . . . . . Au château François Ier.
Boulevard Denfert-Rochereau.
Quai François-Ier.
Grand'Rue.

PASCAL COMBEAU & C°
MM. Pascal Combeau père, Pascal Combeau fils, Marcel-Pascal Combeau fils & Pierre-Pascal Combeau fils, associés. . . . . Rue de l'Association.
Rue Bellefonds.
Rue Lhomeyer.

Ps BOISNARD & C° . . . . . Rue de la République.
Rue du Nord.

PELLISSON PÈRE & C°. . . . . Avenue de la Gare.
Rue de Beillant.
Boulevard de la Gare.
Rue de Genté.

P. GAISSE & C° . . . . . Boulevard du Commerce.

P. LAUGERAT & C°. . . . . Rue Jean-Bart.

P. LONGEVILLE & C°. . . . . Rue de Pons.

PINET, CASTILLON & C°. . . . . Rue de Gâtebourse.
Rue du Port.
Rue de l'Abattoir.

PLANAT & C°. . . . . Rue de Cagouillet.
Rue de la Réserve.
Rue des Champs-du-Château.

PLUCHON & C°. . . . . Rue de Jarnac.

PROUX & KONDRATOWICZ . . . . . Rue des Prairies.

P. SAVARD & C°. . . . . Rue de la Champagne.

RENAULT & C°. . . . . Rue des Cordeliers.
Rue de l'Isle-d'Or.

ROGER NORMAND & C°. . . . . Rue du Nord.

ROULLIN & BARBRAUD. . . . . Rue de Beillant.

ROTURIER TEXIER & C°. . . . . Au Solençon.

SAM. ORDONNEAU & Cº	Rue des Fossés-Beaulieu.
SAUVION & Cº	Rue de l'Association.
SOCIÉTÉ DES PROPRIÉTAIRES VINICOLES DE COGNAC	Rue de Pons.
J.-G. Monnet & Cº	Chemin Bas de Saint-Martin.
ULy GOURRY & Cº	Rue Madeleine.
Vve G. FURLAUD & Cº	Rue de la Champagne.
	Rue de la Société-Vinicole.
Ve ROGÉE & MONNET	Rue Basse-de-Crouin.
WEIL FRÈRES	Rue de Segonzac.

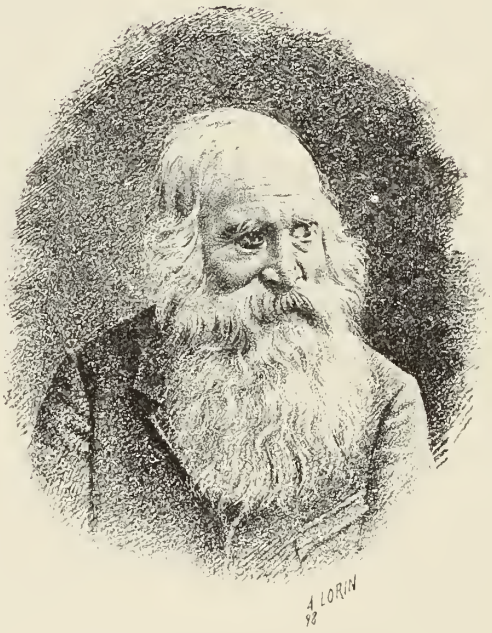

LISTE DES INDUSTRIELS

dont l'Industrie se rattache au commerce des eaux-de-vie

Alcoomètres, Aéromètres.

Comptoir de lunetterie, rue d'Angoulême.
Darnat (Pierre), rue du Canton.

Architectes-Entrepreneurs.

Barbaud et Bauhain, boulevard Denfert-Rochereau.
Deménieux (Philippe), rue des Fossés-Beaulieu.
Groumilloux fils, rue de Strasbourg.
Perrein, boulevard Denfert-Rochereau.
Rullier frères, place de la Corderie.

Assurances contre l'Incendie, sur la Vie, Accidents et autres risques.

L'Abeille (incendie, grêle), directeur : Laval, rue de Liverpool.
L'Aigle (incendie) : Baraud (E.), rue de Pons.
L'Aigle (vie) : Mary, rue Marguerite-de-Navarre.
Assurances générales : Delézinier (A.), rue de Pons.
La Caisse générale des Familles : Naud, rue Richard.
La Capitalisation : Cousin, agent général ; Martin, sous-agent, rue Porché.
La Centrale : Ordonneau fils, rue Saint-Martin.
Le Centre mutuel : Ribet (Léon), rue Turner.
La Charente (incendie) : Chauvin (Auguste), rue de l'Atrie.
La Clémentine : Cocuaud, rue d'Oran.
Compagnie néerlandaise (vie) : Dodart (Jean), rue du Dragon.
La Confiance : Heurgon (Adrien), rue de la Chambre ; Coupeau (Alexandre), sous-agent.
L'Équitable des États-Unis (vie) : Bonhomme (Edmond), place de la Levade, 2.
La Foncière (incendie, chômage) : Perrin de Boussac, place Bayard.
La Foncière (vie) : Perrin de Boussac, place Bayard.
La France : Lacot, avenue Victor-Hugo.
La Foncière et *la Lyonnaise* réunies : Lamaure (Armand), avenue Victor-Hugo.
La Générale (incendie) : Marchand (Georges), rue de Jarnac.
La Générale (vie) : Delézinier, rue de Pons.
La Métropole : Marchand (C.), rue de Saintes.
Le Mond[illegible] : Durand (Jules), rue du XIV-Juillet.
La Mutuelle générale française : Delage, boulevard Denfert-Rochereau.
La Mutuelle générale (grêle) : Perrin de Boussac, rue Bayard.
La Mutualité (vie, incendie, grêle, accidents) : Deschamps, rue d'Alger.
La Mutuelle (de Poitiers) : Merle, rue de la Société-Vinicole.
La Nationale : Dowmont (Antoine), rue Madeleine.
La New-York : Boutin (L.), rue Condé.
Le Nord : Dedé (Léon), rue d'Angoulême.
Northern : Gauthier (Armand), rue de Pons.
La Parisienne (bris des glaces) : Couraud (Charles), rue du Parc.
La Paternelle : Démoulin, rue de Constantine.
Le Phénix (vie, incendie) : Maire, boulevard Denfert-Rochereau.
La Préservatrice (accidents) : Sauvaget (Aimé), agent général, rue de Saintes.
La Prévoyance : Charpentier, banquier, place Bayard.
La Providence (incendie) : Bérauld (Alexandre), rue de Pons.
La Rouennaise (incendie) : Grenier (Georges), rue de Jarnac.
Le Secours (accidents, bris des glaces) : Couprie (Isidore), rue Saint-Léger.
Le Soleil : Szersnowicz (Charles), rue de la Chambre.
Le Soleil, Sécurité générale (accidents) : Perrin de Boussac, place Bayard.
Sun Fire Office (de Londres) : Lamaure (Armand), avenue Victor-Hugo.
The British and Foreign Marine Insurance Company of Liverpool : Delézinier, rue de Pons.
The Liverpool and London Office Company : Démoulin, rue de Constantine.
The Marine Insurance Company limited (assurances maritimes) : Gauthier (A.), rue de Pons.
The Mutual Life (vie) : Marcel Mongin, rue des Champs-du-Château.
L'Union (vie) : Charpentier, place Bayard.
L'Union (incendie) : Navarre (Auguste), boulevard Denfert-Rochereau.
L'Union et *le Phénix espagnol :* Cousin (Léandre), rue du Canton.
L'Urbaine et *la Seine* (vie, incendie, accidents) : Couraud (Charles), rue du Parc.
La Zurich (accidents) : Mary, rue Marguerite-de-Navarre.

Banquiers.

Banque de France, avenue Victor-Hugo.
Banque populaire, rue de La Rochefoucauld.
Charpentier, place Bayard.
Comptoir national d'Escompte, place François-I[er].
Crédit Lyonnais, place François-I[er].
Société Générale, rue d'Angoulême.

Bateaux de la Société l'Union

(maîtres de).

Baillou, *le Turenne*, à Saint-Simon.
Baraud, *Anne-Marie*, à Vibrac.
Beaumard, *la Volonté-de-Dieu*, à Saint-Simon.

Beaumard, *Jeune-Albert*, à Saint-Simon.
Blais, *Daniel-Marie*, à Saint-Simon.
Blanchard, *Alsace-Lorraine*, à Saint-Simon.
Bouquinet (Alfred), *Jeune-Berthe*, rue de Crouin.
Bouquinet (Émile), *Marie-Angèle*, rue de Crouin.
Bouquinet (Ph.), *Jeune-Gabrielle*, rue de Crouin.
Chauveau, *Jeune-Amédée*, à Saint-Simon.
Chevalier, *Léon-Marie*, rue de Pons.
Clérat, *le Tonnant*, rue de Crouin.
Coullon, *l'Amiral-Courbet*, à Bassac.
Coupeau, *Jeune-Raymond*, à Saint-Simon.
Dauvignac, *Daniel-Jeanne*, à Saint-Simon.
Flouret (Théophile), *Maurice-Adolphe*, rue de Boutiers.
Flouret (Victor), *Saint-Charles*, rue de Boutiers.
Frouin, *la Ville-de-Cognac*, à Saint-Simon.
Gaudry, *la Jeune-Ida*, à Châteauneuf.
Grouillard, *le Jeune Oscar*, à Saint-Simon.
Grouillard, *Louis-Eléonore*, à Jarnac.
Guilbon, *le Montebello*, rue de Crouin.
Labrousse, *le Nautilus*, rue du Vieux-Pont.
Lecerf, *Surcouf*, à Vibrac.
Lhérauld, *James-Suzanne*, rue du Vieux-Pont.
Maubert, *l'Insulaire*, rue de Crouin.
Meslier, *le Patriote*, à Saint-Simon.
Moulin, *le Jeune-Édouard*, à Brives.
Ordonneau, *la Vertu*, rue de Crouin.
Ordonneau, *le Jeune-Ader*, à Jarnac.
Plessy, *Saint-Étienne*, à Saint-Savinien.
Pissot, *Aimée-Marie*, rue de Crouin.
Piteau, *le Mirabeau*, à Chauveau.
Rivet, *les Deux-Frères*, rue des Bonnets.
Thibaud (Alphonse), *Alphonse-Juliette*, rue du Vieux-Pont.
Triaud, *le Jeune-Mauriee*, à Saint-Savinien.
Triaud (Léon), *le Jeune-Robert*, rue Plumejeau.
Triaud (Maurice), *le Magenta*, rue de la Richonne.

Bois merrains, cercles, osiers, etc.

Austreg, rue du Pont-Neuf.
Delcros (V^e^), rue du Pont-Neuf.
Delézinier fils, rue de Bellefonds.
Fort (Georges), quai des Pontis.
Jousseaume (Paul), rue de la Chambre.
Moreau (Frédéric), rue de Pons.
Penigault, avenue de la Gare.
Seguin (Alfred), rue d'Isly.

Bouchons (marchands de).

Bauriau, rue de Pons.
Descudé, rue Saint-Martin.
Gelle frères, avenue Victor-Hugo.
Quantin-Lambert, rue Lhomeyer.
Triet (Albert), rue du Nord.
Vigeant, rue d'Alger.

Bouteilles (marchands de).

Bailly (V^e^), rue de Cagouillet.
Besombes fils, rue de Segonzac.
Boucher aîné, Verrerie de Saint-Martin.
Cordier, rue de Barbezieux.
Drounaud (A.), boulevard Denfert-Rochereau.
Marchand (Lucien), avenue Victor-Hugo.
Raby (Théodore), place de la Corderie.

Caisses (fabricants de).

Audoin, rue Lamartine.
Babin, rue de Rochefort.
Bertreau, impasse du Prieuré.
Blanchet, rue du Bassin.
Bluteau (Jules), rue du Palais.
Boucheret, rue de la République.
Boudinaud, rue Porché.
Bournier, rue de la République.
Brissaud, rue de Crouin et avenue de la Gare.
Cauqueteau (V^e^), boulevard du Commerce.
Chailloux, rue Plumejeau.
Dereix, rue Pavie.
Fort (Georges), rue de l'École.
Foucher, rue des Prairies.
Gatinaud, rue du Palais.
Lainé, rue de New-York.
Laudoyer, rue du Clos.
Laville (Émile), rue du Sablon.
Lombard (Paul), rue Turner.
Mallet, rue de la Société-Vinicole.
Mallet, rue des Balais.
Marchand (Lucien), avenue Victor-Hugo.
Marchaterre, route de Saintes.
Menou, rue du Travail.
Sorillet, rue Marguerite-de-Navarre.

Camionnage (entrepreneurs de).

Baron, rue Abel-Planat.
Besson (Michel), rue Pauche.
Birollaud (Paulin), avenue de la Gare.
Borde (Jules), avenue de la Gare.
Lévêque, rue Saint-Gelais.
Marbœuf (J.), boulevard de la Gare.
Merle, rue du Minage.
Monguis, rue de Pons.
Mounier-Périgord, rue Élisée-Mousnier.

Capsules métalliques (marchands de).

Boucheret, rue de la République.
Fichon (Henri), rue Clément-Marot.
Maresté (Auguste), rue Saint-Martin.
Quantin-Lambert, rue Lhomeyer.

Caramels et Sirops.

Fichon (Léon), rue Saint-Martin.
Jacquemin, rue de Bellefonds.
Pecuer, rue de la Prédasse.

Charbons (marchands de).

Coupaud (A.), rue du Pont-Neuf.
Cure, rue de Bourgogne.
Desgranges, rue de Pons.
Fort (Georges), quai des Pontis.
Godichaud, rue de la Société-Vinicole.
Gougnon, rue du Pont-Neuf.
Hitier, boulevard Oscar-Planat.
Ordonnaud (Maurice), rue de l'Abattoir.
Petit (G.), rue d'Alger.
Testori, avenue Victor-Hugo.

Chaudronniers pour Appareils distillatoires.

Crémault, boulevard Denfert-Rochereau.
Maresté (A.), rue Saint-Martin.
Vernhes, rue Bayard.

Courtiers.

Abrard, rue Lhomeyer.
Béchade, rue de Barbezieux.
Chasséraud, avenue Victor-Hugo.
Ferrand, rue du XIV-Juillet.
Gautier (Joseph), rue de Pons.
Geo Bellot, Grand'Rue.
Madur, rue de l'Abattoir.
Marbœuf, boulevard de la Gare.
Pecner, rue de la Prédasse.
Petit, rue d'Alger.
Porché (Eugène), rue Bayard.
Raimond (de), rue de Sèchebec.
Triet (Albert), rue du Nord.

Distillateurs (eau distillée).

Bouchet fils, à Crouin.
Boulineau (Amédée), à Crouin.
Maresté-Malépart, place de la Corderie.
Rollin-Gravelle, à Javrezac

Entrepreneurs de Travaux publics et de Bâtisses.

Ballet (L.), rue Marguerite-de-Navarre.
Ballet fils, rue du Palais.
Bloin et Fournier, rue de Crouin.
Bodard, rue d'Anjou.
Gibrenne et Péricaut, rue de Strasbourg.
Hyvernaud, rue de Belfort.
Lajus père, rue Guérin (terrassements).
Lajus fils, rue de Bellefonds.
Lamérat, rue du Temple.
Lestrade, rue de Crouin.
Locussol, rue de Barbezieux.
Mesure, avenue Victor-Hugo.
Pommeret (U.), au Champ-de-Foire.
Quéraud, rue Guérin.
Rodier et Bloin, rue du Nord.
Rullier frères, place de la Corderie.
Thouard, rue de Gratelot.

Enveloppes et Paillons pour bouteilles.

Boucheret, rue de la République.
Dereix, rue Pavie.
Gabert, rue Pavie.
Lévèque, rue Saint-Gelais.
Marbœuf (Th.), rue Gilbert.
Mounier-Périgord, rue de Bellefonds.
Quantin-Lambert, rue Lhomeyer.

Foudres et Futailles.

Austreg, rue du Pont-Neuf.
Bélebeau, rue Pascal.
Benoît, rue Saint-Léger.
Billaud, rue Guérin.
Blanchard, rue Louise-de-Savoie.
Duguet-Barthélemy (Ve), rue de Cherves.
Felon, rue de Crouin.
Foucaud, rue Masson.
Garden, rue de Boston.
Giraudon, rue de Jarnac.
Gourdon, rue des Champs-du-Château.
Grateau, rue de Metz.
Lecerf, rue de Montplaisir.
Lucazeau, rue de Marignan.
Marais, avenue Victor-Hugo.
Martin (Eugène), rue Porché.
Mongé, rue de Boutiers.
Moreau, rue de Pons.
Pioneau (Ve), rue de Jarnac.
Razé, rue Chalais.
Razé (E.), rue de la Pyramide.
Seguin (A.), rue d'Isly.
Thenaud, rue de Pons.

Hôtels.

Hôtel de France, rue d'Angoulême.
Hôtel de Londres, place François-Ier.
Hôtel des Deux-Charentes, rue des Jardins.
Hôtel d'Orléans, rue d'Angoulême.
Hôtel Dumas, boulevard Denfert-Rochereau.

Imprimeurs Lithographes et Typographes.

Bérauld (Ve), rue de l'Isle-d'Or.
Durosier, rue du Travail.
Mariage (Ve) et Angibaud, rue de Strasbourg.
Nouveau, avenue Victor-Hugo.
Pichot, rue de Barbezieux.
Vincent, rue Saint-Martin.

Libraires, Papetiers et Fabricants de Registres.

Collas, rue Neuve-Saint-Martin.
Delnott, rue d'Angoulême.
Gaillard (Mme), rue Neuve-Saint-Martin.
Noguès, rue Saint-Martin.
Vincent, rue Saint-Martin.

Marques à feu (fabricants de).

David, boulevard Denfert-Rochereau.
Drouneau, rue de l'Isle-d'Or.
Dubranle, rue Richard.
Ducas, rue Élisée-Mousnier.
Dupont, rue de la République.
Gautier, place Beaulieu.
Héraud, place Saint-Martin.
Lescale-Malépart, rue Saint-Martin.
Malépart (Victor), rue du Pont-Neuf.
Marginière fils, rue des Prairies.
Passemard, rue Jean-de-Valois.
Poitou, rue de la République.

Papiers Enveloppes de Bouteilles et à filtrer.

Bérauld (Ve), rue de l'Isle-d'Or.
Nouveau (E.), avenue Victor-Hugo.

Tartriers.

Chabenat, rue Saint-Martin.
Ordonneau, rue Turner.

Le
Département de la Charente

Ses Divisions, son Administration
et ses Représentants au Sénat et à la Chambre

Cliché Massonneau.

LA CHARENTE A CHATENET, PRÈS COGNAC

Le département de la Charente est situé entre 45°11'30'' et 46°8'35'' de latitude, et entre 1°23'25'' et 2°46'12'' de longitude occidentale. Il doit son nom au joli fleuve, étroit mais profond, qui l'arrose sur un parcours de deux cents kilomètres environ.

Sa superficie est de 593,873 hectares.

Sa population de 360,259 habitants.

Il se divise en cinq arrondissements : Angoulême, Barbezieux, Cognac, Confolens, Ruffec.

Préfet de la Charente : M. Régnaud.

Secrétaire général de la Préfecture : M. Matignon.

Conseillers de Préfecture : MM. Létourneau, *vice-président ;* Devade, Boutiron.

Greffier du Conseil : M. Tessonnier.

M. le Préfet reçoit tous les jours, excepté le lundi, de neuf à onze heures du matin.

M. le Secrétaire général reçoit également tous les jours, de une heure à trois heures du soir.

Les bureaux de la Préfecture sont ouverts tous les jours, de une heure à quatre heures du soir.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHARENTE

ARRONDISSEMENT D'ANGOULÊME

1er *Canton.* — M. Laroche-Joubert (Edgard), député, papetier à Angoulême.

2e *Canton.* — M. Déroulède ✻, député, à Angoulême.

Canton de Blanzac. — M. Cagnion, négociant, à Blanzac.
— *Hiersac.* — M. Servant, à Vindelle.
— *La Rochefoucauld.* — M. Jarton, à La Rochefoucauld.
— *Montbron.* — M. Lacombe, docteur en médecine, à Montbron.
— *Rouillac.* — M. Darnal, propriétaire, à Bonneville.
— *Saint-Amant-de-Boixe.* — M. Bouniceau-Gesmon, juge d'instruction, à Paris.
— *Villebois-Lavalette.* — M. Gélibert des Seguins, député et maire, à Ronsenac.

Arrondissement de Barbezieux

Canton de Barbezieux. — M. Meslier, maire, docteur-médecin.
— *Anbeterre.* — M. Daguerre, industriel, à Saint-Savin.
— *Baignes.* — M. Fevre, à Condéon.
— *Brossac.* — M. de Manny, maire, docteur-médecin, à Brossac.
— *Chalais.* — M. Lajeunie, propriétaire, maire à Saint-Quentin-de-Chalais.
— *Montmoreau.* — M. Tesnière fils, à Montmoreau.

Arrondissement de Cognac

Canton de Cognac. — M. Martell (Édouard), sénateur, maire de Cherves, négociant, à Cognac.
— *Châteauneuf.* — M. Richard-Delisle, à Saint-Simon.
— *Jarnac.* — M. Rambaud de Larocque (O. ✲) (Ⓐ A.), propriétaire, à Bassac.
— *Segonzac.* — M. James Hennessy, négociant, à Cognac.

Arrondissement de Confolens

Canton de Confolens (nord). — M. Babaud-Lacroze, député.
— — (sud). — M. Corderoy, avocat, à Confolens.
— *Montembœuf.* — M. Blanchier, docteur-médecin, à Chasseneuil.
— *Chabanais.* — M. Carnot (Ad.).
— *Saint-Claud.* — M. le baron Nivet, propriétaire, maire à Chasseneuil.
— *Champagne-Mouton.* — M. Mairat, maire à Alloue.

Arrondissement de Ruffec

Canton de Ruffec. — M. Limouzin-Laplanche.
— *Aigre.* — M. Gautier (René), ancien député.
— *Mansle.* — M. Brothier ✲, à Mansle.
— *Villefagnan.* — M. Guitton, maire à la Madeleine.

Cliché Ch. Collas.

HOTEL DE VILLE DE COGNAC

Cliché L. Courtois.

STATUE DE FRANÇOIS 1^er^, A COGNAC

Composition du Bureau du Conseil général de la Charente

Président : M. Rambaud de Larocque (O. ✲); *Vice-Présidents :* MM. Brothier et Lacombe; *Secrétaires :* MM. Codet et Tesnière.

Représentants du département de la Charente au Sénat et à la Chambre des Députés

Sénateurs : MM. Martell (Édouard), à Cognac.
Laporte-Bisquit (Maurice) ✲, à Jarnac.
Brothier (Théophile) ✲, à Mansle.

Députés :
MM. Laroche-Joubert, à Angoulême.
Déroulède ✲, à Angoulême.
Arnous, à Barbezieux.

Députés :
MM. Cunéo d'Ornano, à Triac (par Jarnac).
Babaud-Lacroze, à Confolens.
Limouzin-Laplanche, à Ruffec.

Arrondissement de Cognac

Son Administration, ses Cantons et ses Communes, son Conseil d'Arrondissement

SOUS-PRÉFECTURE DE COGNAC

Sous-Préfet : M. Buart (Jules).
Secrétaire de la Sous-Préfecture : M. Cacaly (Henri).
Secrétaire : M. Jambon (Maurice); *Expéditionnaire :* M. Boujut (Henri).

M. le Sous-Préfet reçoit ses administrés le mercredi et le samedi, de deux à cinq heures du soir.

Les bureaux de la Sous-Préfecture sont ouverts au public tous les jours (excepté les dimanches et jours de fêtes), de dix à onze heures du matin et de une heure à trois heures du soir.

Population de l'Arrondissement de Cognac

Aux recensements de :

1872	67,261 habitants.	1886	61,190 habitants.
1877	67,331 —	1891	62,862 —
1881	61,705 —	1896	66,038 —

1898 ..... 68,530 habitants.

Cantons et Communes de l'Arrondissement de Cognac

L'arrondissement de Cognac est divisé en quatre cantons, que nous indiquons ci-dessous :

Canton de Cognac, seize communes : Cognac, Ars, Boutiers-Saint-Trojan, Bréville, Châteaubernard, Cherves, Gimeux, Javrezac, Louzac, Merpins, Mesnac, Richemont, Saint-André, Saint-Brice, Saint-Laurent, Saint-Sulpice.

Canton de Châteauneuf, dix-sept communes : Châteauneuf, Angeac-Charente, Birac, Bonneuil, Bouteville, Éraville, Graves, Malaville, Mosnac, Nonaville, Saint-Amant-de-Graves, Saint-Preuil, Saint-Simeux, Saint-Simon, Touzac, Vibrac, Viville.

Canton de Jarnac, quatorze communes : Bassac, Chassors, Fleurac, Foussignac, Houlette, Julienne, Mérignac, Metairies, Nercillac, Réparsac, Sainte-Sévère, Sigogne, Triac.

Canton de Segonzac, quinze communes : Segonzac, Ambleville, Angeac-Champagne, Bourg-Charente, Criteuil-la-Madeleine, Gensac-la-Palue, Genté, Gondeville, Juillac-le-Coq, Lignières, Mainxe, Saint-Fort-sur-le-Né, Saint-Même, Salles-d'Angles, Verrières.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Canton de Cognac. — MM. Combeau (Pascal) ✠, négociant, à Cognac; Robin (Armand) ✲, négociant, à Cognac; Brisson (Jules) ✲, maire, propriétaire, à Cognac.

Canton de Châteauneuf. — MM. Guillaumaud, maire à Bonneuil; Boutin, négociant, à Châteauneuf.

Canton de Jarnac. — MM. Comandon (Louis) ✲, négociant, à Jarnac; Jacques, propriétaire, à Sainte-Sevère.

Canton de Segonzac. — MM. Richard (Aimé), propriétaire, à Segonzac; Barraud, Chez-Barraud.

MUNICIPALITÉ ET SERVICES MUNICIPAUX DE COGNAC

La ville est administrée par un Conseil municipal composé de vingt-sept membres; ce sont :

MM. Brisson (Jules) ✲, maire.
Fichon (Léon), adjoint.
Dupin (Albert), adjoint.
Combeau (Pascal) ✠.
Hennessy (James).
Firino (René).
Foucauld (Lucien).
Roy (Julien) ✲.
O'Tard de la Grange (René).
Dupuis (Camille) (✠ A.).
Castaigne (Emmanuel).
Brunet (Jules).
Lecoq (Armand).
MM. Cornillon (Gabriel).
Hériard (Élie).
Dupont (Raoul).
Duras (Eugène) (✠ A.).
Guérin (Marius).
Barraud (Albéric).
Gros (Félix).
Drouillard (Alexandre) (✠ A.).
Furlaud (Hubert).
Richard (Laurent).
Barbier (Théodore).
Besombes (Victor).
Prunier (Alphonse).

M. le Maire se tient à la disposition des administrés tous les jours, de une heure à trois heures du soir, dans son cabinet, à la Mairie.

Les bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours (les dimanches et jours fériés exceptés), de huit heures et demie à onze heures du matin et de une heure à cinq heures et demie du soir.

Bureaux de la Mairie : MM. Couraud (Aristide), *secrétaire en chef;* Georgeon (Léon), *secrétaire de l'État civil et chef du bureau militaire.*

MM. Baudoin (Marcel), Moïse Brandet, *expéditionnaires;* Thouard, *appariteur.*

Recette Municipale : Rue de Strasbourg, n° 16, M. Roux (Charles) (✠ A.), *receveur;* M. Demoulin (Narcisse), *fondé de pouvoirs.*

Architecte Voyer : Bureaux à la Mairie, M. Roy (Lucien), *architecte;* M. Baudry (Georges), *dessinateur.*

Commissariat de Police : Rue d'Alger, M. Kamm, *commissaire de police;* M. Rougerie (Sylvain), *brigadier.*

Compagnie des Sapeurs-Pompiers. — *Capitaine commandant :* M. Mary; *Lieutenant :* M. Ranger; *Sous-Lieutenant :* M. A. Cassan; *Médecin-major :* M. Thomas; *Adjudant porte-drapeau :* M. Baudry.

Sous-officiers, caporaux, tambours, clairons et sapeurs; ensemble, soixante-quinze hommes.

Le matériel de la Compagnie se compose de sept pompes, dont une à vapeur, six tonneaux, un charriot d'incendie, un avant-train, un dévidoir de deux cents mètres de tuyaux, des échelles de sauvetage et des appareils à feux de caves.

Ce matériel est réparti en quatre quartiers de dépôts, situés :

Poste central : Place des Dames.

Faubourg Saint-Martin : en face la Croix Saint-Martin.

Faubourg Saint-Jacques : Rue d'Angeliers.

Faubourg Cagouillet : Rue Racine.

En outre du matériel indiqué, il existe des pompes à incendie chez MM. Jas Hennessy & Co, Martell & Co, Otard Dupuy et Co, Lucien Marchand, Pellisson père et Co, Jules Robin et Co (dévidoir complet), à l'Hospice de Cognac et à la gare des Chemins de fer de l'État.

Dès que le signal d'alarme est donné, les pompes sont immédiatement et rapidement amenées sur le lieu du sinistre par les soins de leur propriétaire.

Médecin de l'État civil : M. E. Thomas, docteur-médecin, r. Abel-Planat.

Marché couvert. — *Gardien,* M. Louis Bonnaud; *Receveur,* M. Gaudin.

Abattoir. — *Médecin vétérinaire chargé de la visite des animaux,* M. Alph. Malépart.

Octroi de Cognac. — *Préposé en chef,* M. Couture.

Brigadiers : MM. Gougnon; Clément; Ernest Albert.

Surveillants : MM. Léon Marchives; Louis Levraud; Antoine Rougerie; Lucien Lardeaux.

Dix bureaux d'octroi sont placés aux entrées de la ville :

Rue de Barbezieux;	Place Saint-Jacques;
Route de Segonzac;	Place de la Gare;
Route d'Angoulême;	Route de la Chartrie;
Route de Sèchebec;	Route de la Croix-Montamet;
Route de Châtenet;	A l'Abattoir.

Bibliothèque municipale. — Ouverte au public les mercredis, jeudis, samedis et dimanches, de une heure à cinq heures du soir.

Bibliothécaire : M. Paul de Lacroix.

Cette bibliothèque, fondée en 1866, a été considérablement augmentée par celle léguée à la Ville, en 1876, par M. Émile Albert, avocat. Elle possède actuellement plus de quinze mille volumes et est installée dans un vaste local, situé au premier étage de l'Hôtel de Ville.

Bibliothèque populaire. — Fondée par souscription, elle confie les volumes pour lire chez soi, pour une semaine, et moyennant une faible redevance. Elle contient un grand nombre de volumes modernes et beaucoup de livres pour la jeunesse.

Bibliothécaire : M. Prévost.

Située dans une des salles de l'ancien Hôtel de Ville.

Ouverte au public le jeudi, de midi à deux heures, et le dimanche, de huit heures à dix heures du matin.

Caisse d'épargne. — *Caissier :* M. Léon Ribet.

Les bureaux de la Caisse d'épargne sont situés rue d'Angoulême, dans l'immeuble récemment construit sur l'emplacement de l'ancien Hôtel de Ville.

La Caisse d'épargne, fondée en 1843, est placée sous la surveillance de la Municipalité.

Elle est autorisée à recevoir en un ou plusieurs versements, pour chaque déposant, la somme totale de 2,000 francs, sans que jamais cette somme ne puisse être dépassée, même par le produit des intérêts.

Les Sociétés sont autorisées à verser jusqu'à 8,000 francs.

L'intérêt annuel est de 3 o/o. Conseil des directeurs : M. le Maire de Cognac, *président;* MM. Richard Laurent, Alexandre Drouillard, conseillers municipaux ; Georges Briand, négociant.

Collège communal. — Cet établissement, inauguré en 1871, est placé sous la surveillance d'un bureau d'administration.

L'instruction qu'on y donne comprend :

1° L'enseignement secondaire classique conduisant aux deux baccalauréats;

2° L'enseignement secondaire français ou enseignement moderne;

3° L'enseignement primaire.

Principal : M. Ladame (✠ I.); *Surveillant général :* M. Chabroux (✠ A.).

Professeurs : MM. Rachou (✠ A.); Tresse (✠ A.); Dromel (✠ A.); Bourraud, pour les sciences.

MM. Mauvezin ; Pingaud (✠ A.); Le Bourgo; Laplaigne (✠ A.); Chabroux, pour les lettres.

M. Mercier (✠ A.), pour l'histoire et la géographie.

MM. Bierck (✠ A.); Martin ; Fleveau, pour les langues vivantes.

M. Lecat, pour le dessin.

M. l'abbé Groulade, aumônier catholique. M. Mayniel, pasteur protestant.

Médecin : M. Boraud.

Classes élémentaires : MM. Thoumieux, Trémouille, Berthaud. *Classe enfantine :* Mme Berthaud.

Écoles primaires. — La Ville possède quatre écoles primaires de garçons et quatre écoles primaires de filles, situées dans les différents quartiers, et plusieurs écoles maternelles.

MARCHANDE DE LÉGUMES
(Dessin de Lorin)

Bureau de Bienfaisance. — *Président :* M. Jules Brisson ✲, maire de Cognac.
Vice-Président : M. Armand Robin ✲.
Ordonnateur : M. Emmanuel Castaigne.
Secrétaire : M. Georgeon.
Membres : MM. Léon Fichon, Geo Briand, Cam. Dupuis (✠ A.), Émile Boulestin.

Hospice de Cognac. — Est administré par une Commission composée de : M. le Maire de Cognac, *président;* Gabriel Dupuis d'Angeac; Pascal Combeau ✠; Armand Robin ✲; Alph. Prunier; Lucien Foucauld.
Receveur économe : M. Charles Roux (✠ A.).
Service de santé : MM. Thomas; Martin Bernard; L. Jannet; Jean Ganivet, docteurs en médecine, à Cognac.
Cet établissement est desservi par les Sœurs de la Sagesse.
Aumônier : M. l'abbé Bernard Cazayous.

Musée municipal. — Est installé provisoirement dans une des salles de l'ancien Hôtel de Ville, est dû à l'initiative de la Société des Amis des Arts, dont les statuts ont été homologués le 6 mars 1891.
Le Musée est ouvert au public les jeudis, dimanches et jours fériés, de midi à quatre heures.
Conservateur : M. Alexandre Pellisson.
Secrétaire : M. Henri Lecharles; M. Louis Jousse, *gardien.*

ARMÉE

Le département de la Charente fait partie du 12e corps d'armée, dont le chef-lieu est à Limoges.
Gendarmerie. — La Compagnie de gendarmerie de la Charente appartient à la 12e Légion de gendarmerie; ses détachements, dans l'arrondissement de Cognac, sont de :
A Cognac : 1re brigade à cheval; 2e brigade à pied.
A Jarnac : Une brigade à cheval.
A Châteauneuf : Une brigade à cheval.
A Segonzac : Une brigade à pied.
Lieutenant de gendarmerie, à Cognac : M. Maignier ✲.

Recrutement. — Le bureau de recrutement est situé à Angoulême, caserne Saint-Roch. L'arrondissement de Cognac dépend de sa circonscription.

Armée territoriale. — L'arrondissement de Cognac, se trouvant compris dans le 12e corps d'armée, fournit le contingent du 3e bataillon du 94e régiment territorial d'infanterie et de la 3e batterie à pied du 12e régiment territorial d'artillerie; de la 2e compagnie du génie et du 12e escadron territorial du train des équipages militaires.

Remonte. — Le service de la remonte dans la Charente dépend de la circonscription qui a un dépôt à Saint-Jean-d'Angély.

JUSTICE

Le département de la Charente est du ressort de la Cour d'appel de Bordeaux.

Tribunal de Première Instance de l'Arrondissement de Cognac

Audiences civiles : les lundis et mardis, à midi.
Audiences correctionnelles : les mercredis, à midi.

Président : M. Perrin.
Juge d'instruction : M. Saige.
Juge : M. Lévy.

Juges suppléants :
MM. Rabec;
Flandray.

Parquet. — *Procureur de la République :* M. Gillet.
Substitut : M. Clary.

Greffe. — *Greffier en chef :* M. Garnaud ; *Commis-greffiers :* MM. Favier et Horgue.

Bureau d'Assistance Judiciaire. — *Président :* M. A. Dupin, avoué ; *Membres :* MM. Baron, notaire ; Dupin, avoué ; *Secrétaire :* M. Horgue.

LAVEUSES
(Dessin de A. Péré)

Tribunal de Commerce de Cognac

Établi par décret du 26 nivôse an VI (15 janvier 1798) et installé le 8 floréal (26 avril) même année.

Audiences les jeudis et vendredis.
Président : M. Pascal Combeau ✠.
Juges titulaires : MM. Frank Hine, Th. Barbier, René Firino, baron de La Grange O'Tard.
Juges suppléants : MM. Jobit, Ed. Boutillier (✠ A.), Jules Borde, de Grandsaignes d'Hauterives.
Greffier : M. Géo Millet.

Justice de Paix du canton de Cognac

Audiences de conciliation : les jeudis.
Audiences civiles : les vendredis.
Audiences de simple police : les 1er et 3e samedis du mois.
Juge de paix : M. Laprelle ; *Supptéants :* MM. Alb. Dupin, avoué, et Baron, notaire.
Greffier : M. Gros.

Chambre de Commerce

Créée en 1877 pour l'arrondissement de Cognac.

Président d'honneur : M. le Sous-Préfet de Cognac.
Président : M. Édouard Martell, sénateur.
Vice-Président : M. Gabriel Dupuy d'Angeac.
Secrétaire-Trésorier : M. Lucien Marchand.

UN BUVEUR
(Dessin de A. Pellisson)

Membres : MM. Armand Robin ✻, *négociant;* Armand Castillon du Perron, *négociant;* Alban Delézinier, *banquier:* Gabriel Denis ✻, *négociant;* Édouard Hine, *négociant,* à Jarnac; Philippe Delamain, *négociant,* à Jarnac; Henri Boursier, *secrétaire adjoint.*

Les réunions ont lieu place des Dames.

Conseil de Prud'hommes

A été établi par décret du 14 avril 1880.

Audiences : les dimanches, à une heure du soir; les jeudis, à huit heures du soir, salle de la Justice de paix.

Président : M. Ringuelet; *Vice-Président :* M. Martin; *Secrétaire :* M. Demoulin.

Membres : MM. Foucaud; Pornain; Dubreuil; Déménieux; Bassan; Roche; Lescale-Malépart; Chauvin; Jouberti.

Avocats et Officiers ministériels

Avocats : MM. Robin (Gervais) ; Mesnard (Édouard) ; Fragonard (Paul) ; Sabouraud (Eugène) ; Pinaud-Martine (Édouard) ; Lalut (Léon) ; Bourdeau (Achille) ; Vivier (Alphonse) ; Planty.

Avocats stagiaires : Dodard (André) ; Joyeux (Albert).

Avoués : MM. Hérard (Eugène) ; Valeton (Denys) ; Dupin (Albert) ; Marianval ; Motard ; Gorin.

Huissiers du canton de Cognac

MM. Chaillot (Calixte), rue des Jardins ; Contant (Albert), rue Lhomeyer ; Villard, rue Saint-Martin ; Rideau, place de la Corderie ; Arnauld, place de la Corderie ; Dugué de Bernonville, r. des Remparts.

Commissaire-Priseur : M. Mamouri.

Notaires du canton de Cognac

MM. Callandreau, boulevard Denfert-Rochereau ; Hériard, rue Saint-Martin ; Baron, rue Neuve-Saint-Martin ; Séguin, rue du XIV-Juillet ; Dandrieux, boul. Denfert-Rochereau.

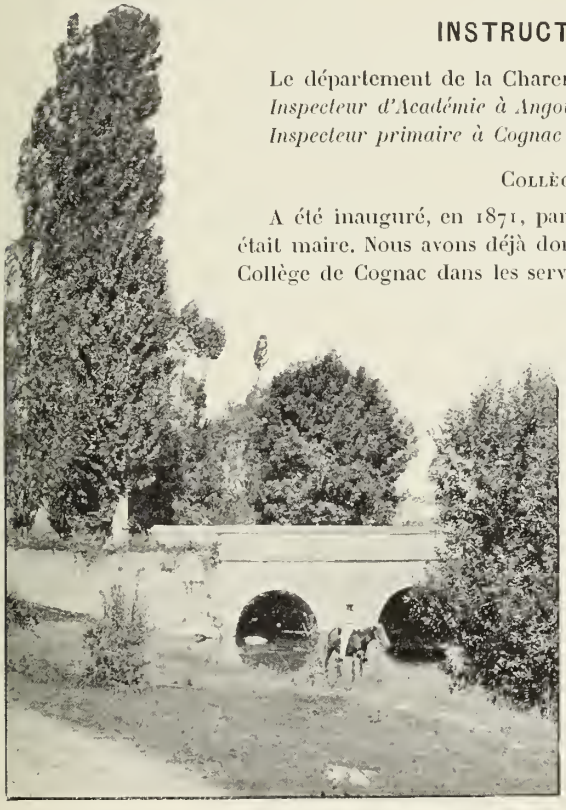

Cliché Massonneau.

LE PONT DU CHARENTON, A MONTIGNAC, PRÈS COGNAC

INSTRUCTION PUBLIQUE

Le département de la Charente ressort de l'Académie de Poitiers.
Inspecteur d'Académie à Angoulême : M. Izenic.
Inspecteur primaire à Cognac : M. Dolidon.

Collège de Cognac

A été inauguré, en 1871, par la Municipalité dont M. Paul Imbaud était maire. Nous avons déjà donné les divers renseignements relatifs au Collège de Cognac dans les services municipaux.

Instituteurs communaux de Cognac

Quartier Central : M. Boucherie, rue du Prieuré ;

Quartier Cagouillet : M. Bruneau, place du Champ-de-Foire ;

Quartier Saint-Martin : M. Fagot, rue de Pons ;

Quartier Saint-Jacques : M. Malot, rue de Saintes.

Institutrices communales de Cognac

Quartier Central : Mlle Deshoulières, rue Saint-Martin ;

Quartier Cagouillet : Mlle Brochet, place du Champ-de-Foire ;

Quartier Saint-Martin : Mlle Berthelot, rue de Marennes ;

Quartier Saint-Jacques : Mlle Piveteau, rue de Saintes.

Instituteurs primaires libres

Institution des Frères de la Doctrine chrétienne : *Directeur*, le Frère Antonin, rue Madeleine.
École protestante : *Directeur,* M. Bonhomme, rue du Temple.

Institutrices primaires libres

M^lle Barraud, avenue Victor-Hugo.
M^me Bousquet-Barboteau, rue Saint-Martin;
M^me Delmont, boulevard Denfert-Rochereau ;
M^lle Delassaire, avenue Victor-Hugo;
M^me Lalanne, rue du Temple;
M^lle Maire, boulevard Denfert-Rochereau;
M^lle Maridat, rue de l'Isle-d'Or;
M^me Malépart, rue des Jardins;
M^me Rochard, rue de Crouin.

Les Sœurs de la Providence : *Directrice,* Sœur Marie-Joseph, rue de la Providence.
Les Sœurs de l'Immaculée-Conception : *Directrice,* Sœur Marie-Joseph, rue de l'Isle-d'Or.

Écoles Maternelles

Quartier Central : M^lle Deshoulières, rue Saint-Martin :
Quartier Saint-Jacques : M^lle Lagrange, rue de Saintes ;
École Saint-Caprais, tenue par les Sœurs de l'Immaculée-Conception ; *Directrice :* Sœur Saint-Cyprien.

Instituteurs et Institutrices des Communes du Canton de Cognac

Ars : M. Faure (Ludovic), instituteur ; M^me Duplessis, institutrice;
Boutiers : M. Jean (Louis), instit^r; M^me Jean, instit^ce;
Bréville : M. Pinaud (J.), instit^r; M^me Pinaud, instit^ce;
Châteaubernard : M. Gacon (Jean), instituteur; M^me Harraudeau, institutrice;
Cherves : M. Drouinaud, instituteur; M^me Veuve Héraud, institutrice;
Gimeux : M. Antoine (J.), instit^r; M^me N..., instit^ce;
Javrezac : M. Benoît, instit^r; M^me Morlière, instit^ce;
Louzac : M. Picard, instit^r; M^lle Picard, instit^ce;
Merpins : M. Brandin, instit^r; M^me Brandin, instit^ce;
Mesnac : M. Laidet (A.), instit^r; M^me Laidet, instit^ce;
Richemont : M. N..., instit^r; M^me Girard, instit^ce;
Saint-André : M. Gillet (Charles), instituteur; M^me N..., institutrice;
Saint-Brice : M. Bardon (Pierre), instituteur; M^me Bardon, institutrice;
Saint-Laurent : M. Bertrand, instituteur; M^me Bertrand, institutrice;
Saint-Sulpice : M. Bolleau (Isidore), instituteur; M^lle Gaboriaud, institutrice.

PAYSANNE CHARENTAISE
(Dessin de A. Pellisson)

CULTES

Culte Catholique

La commune de Cognac est divisée en trois paroisses :
Saint-Léger : M. Antoine Baron, archiprêtre de Cognac, chanoine honoraire d'Angoulême;
MM. Gabriel Bâte et Georges Larigaldy, vicaires;
M. Fernandez de Monge, organiste, maître de chapelle.
Saint-Martin : M. Louis Groulade, curé; M. Jules Couin, vicaire.
Saint-Jacques : M. Vincent Fumeron, curé; M. Paul Fauret, vicaire.

PAROISSES DES COMMUNES DU CANTON DE COGNAC

Ars et *Gimeux* : M. Petit (Jean);
Boutiers et *Saint-Brice :* M. Quéron;
Bréville : M. Coubès;
Châteaubernard : M. Tressac;
Cherves et *Mesnac :* M. Grimaud;
Javrezac : M. Joseph Rio;
Louzac et *Saint-André :* M. Thut;
Merpin : M. Cluzel;
Richemont : M. Mourier;
Saint-Laurent : M. Hédan;
Saint-Sulpice : M. Ollier.

Culte Protestant

Cognac forme la seconde section du Consistoire de Jarnac, créé par décret du 25 thermidor an II.

Pasteur : M. Mayniel.

ADMINISTRATION DES FINANCES

Contributions Directes

La Recette particulière est située à Cognac, rue de Bellefonds, n° 22.

Les bureaux sont ouverts au public de neuf heures du matin à trois heures du soir.

Receveur particulier : Boutet de Monvel.
Fondé de pouvoirs : Champagne.
Caissier : Gauthier.
Huissiers de contrainte : Roy et Briollais.

Employés : Jambon, Perret.

Contrôleur (bureaux à l'Hôtel de Ville, 1er étage) : M. Avalon, contrôleur principal de 1re classe, qui a dans sa circonscription le canton de Cognac, avec les perceptions de Jarnac, Bourg-Charente et Salles-d'Angles.

Percepteurs : M. Pelleton, percepteur de Cognac, boulevard Denfert-Rochereau;

M. Rouger, percepteur des communes de Cherves, Bréville, Mesnac, Richemont, Saint-André et Saint-Sulpice;

M. de Poyen-Belisle, percepteur des communes de Châteaubernard, Ars, Boutiers-Saint-Trojan, Gimeux, Javrezac, Louzac, Merpins, Saint-Brice et Saint-Laurent.

M. Martinier, percepteur des communes de Salles-d'Angles, Angeac-Champagne, Genté et Saint-Fort-sur-le-Né.

Contributions Indirectes

Sous-Directeur à Cognac : M. Lagriffe.

Commis principaux de sous-direction : MM. Brevier, Buobe, Contessouze.

Surnuméraires : MM. Boudes, Chadouteaud.

Receveur principal entreposeur des tabacs et poudres : M. Magnanou

Contrôleur : M. Bouillis. *Service général :* M. Baumont.

Enregistrement, Domaines et Timbre

RECEVEURS

Actes civils : M. Suire, rue de Pons.

Actes judiciaires et Domaines : M. Dauphin, rue du Nord.

Conservateur des Hypothèques : M. Bunoust, rue de Pons.

Postes, Télégraphes et Téléphones

Situés place François-Ier, à Cognac.

Recette de Cognac. — *Receveur :* M. Petit.

Commis principaux : Rache, Abribat.

Les bureaux de la Poste sont ouverts au public de huit heures du matin à neuf heures du soir.

Les bureaux du Télégraphe et du Téléphone sont ouverts au public, du 1er mars au 31 octobre, à sept heures du matin, et, du 1er novembre au 28 février, à huit heures du matin. Ils ferment à neuf heures du soir.

Les dimanches et jours de fête, ils sont ouverts de huit à dix heures du matin et de deux à quatre heures du soir.

Communes ayant un bureau postal télégraphique : Cherves, Châteauneuf, Jarnac, Sainte-Sévère, Sigogne, Bassac, Segonzac, Lignières-Sonneville, Saint-Même, Salles-d'Angles.

Communes desservies par une station télégraphique : Malaville, Réparsac, Gensac-Lapallue, Viville, Saint-Amant-de-Graves.

Téléphone. — Cognac, Châteauneuf, Jarnac et Salles-d'Angles sont pourvus d'un bureau téléphonique.

Cognac est relié par un fil téléphonique direct aux villes de Paris, Bordeaux et Royan.

Liste complète des Abonnés au Téléphone

Bureau de Cognac

1. Augier frères et C°.
2. Barnett et Elichagaray.
3. Alphonse Bellot et C°.
4. Jules Bellot et C°.
5. Boulestin et C°.
6. Boutillier, G. Briand et C°.
7. Compagnie du Gaz.
8. Delézinier et C°.
9. J. Denis, H. Mounié et C°.
10. A. Drouillard et C°.
11. Ve G. Furlaud et C°.
12. Jas Hennessy et C°.
13. Lucien Marchand.
14. Martell et C°.
15. A. Paloméra fils (quincaillerie).
16. Pellisson père et C°.
17. H. Perrin de Boussac.
18. Pinet, Castillon et C°.
19. Planat et C°.
20. E. Porché (commissre en marchandises).
21. Renault et C°.
22. Armand Robin.
23. Jules Robin et C°.
24. A. Tribot fils et C°.
25. J. Dupont et C°.
26. L. Teillard et C°.
27. Ve Mariage et F. Angibaud.
28. Crédit Lyonnais.
29. A. Petit et C°.
30. Foucauld et fils.
31. H. Dyke Gautier.
32. Marbœuf fils (camionneur).
33. Léon Ferrand.
34. .....
35. .....
36. A. Matignon et C°.
37. Jules Duret et C°.
38. Métoyer (loueur de voitures).
39. Lucien Foucauld et C°.
40. Monguis (camionneur).
41. Élie Hériard et C°.
42. A. Lamaure (Assurances).
43. Marie Brizard et Roger.
44. Verrerie de Saint-Martin (Boucher, directr).
45. Gaston Jaulin (château de Gademoulin).
46. Castillon du Perron (château du Perron).

47. Castillon du Perron, Cognac.
48. Raby, marchand de bouteilles.
49. A. Ménard-Roger et C°.
50. Madure.
51. Gabriel Jaulin.
52. Jules Borde.
53. J. Dupuy (loueur de voitures).
54. J. Gautier (commiss^re en marchandises).
55. Georges Briand (villa Belmont).
56. Café du Chalet.
57. Otard Dupuy et C°.
58. Cercle de l'Union.
59. Boucheret (fabricant de caisses).
60. Sous-Préfecture.
61. Frédéric Moreau (fabricant de futailles).
62. M^me H. Castillon du Perron (au château de la Soloire).
63. Georges Fort (marchand de bois).
64. Verrerie de Cagouillet.
65. Birolleau (camionneur).
66. Albert Triet (courtier).
67. .....
68. Ganivet-Lagrange.
69. Hôtel de Ville.
70. P^s Boisnard et C°.
71. Syndic des gabariers.
72. Pichot (lithographe).
73. .....
74. Arnaud (huissier).
75. F. Geoffroy et fils.
76. Camus frères.
77. Rollin-Gravelle, distil^r, Buisson-de Javrezac
78. Bouchet, distillateur, Crouin.
79. Boulestin, Javrezac.
80. A. Dubois, Lizée et C°.
81. Grand Bazar de la Ville de Paris.
82. Café de la Bourse.
83. Café Ruby.
84. Geo Sayer et C°.
85 .....
86. H. De Moerner et Deville.
87. .....
88. Joussaume, rue Bellefonds.
89. Jules Bouchet et C°, rue Sèchebec.
90. Jules Bouchet, aux Genêts.
91. Cordier (marchand de bouteilles).
92. Georges Pellisson, à l'Échassier.
93. Marchand, Lecoq et C°.
94. Maresté (chaudronnier-distillateur).
95. Chassériaud (commiss^re en marchandises).
96. J. Prunier et C°.
97. Delézinier (bois merrains).
98. De Raimond, avenue Victor-Hugo.
99. Abrard (commiss^re en marchandises).
100. Hennessy, à La Billarderie.
101. .....
102. Pascal Combeau et C°.
103. F.-L. Béchade (courtier).
104. J. Gilson et C°.
105. .....
106. Société Générale, rue d'Angoulême.
107. Lucien Bellot et C°.
108. P. Castillon du Perron (chât. d'Uffaud).
109. P. Castillon du Perron, rue du Charmant.
110. De Bournonville (château de Bourg-Neuf).
111. Moreau et C°, à Gensac.
112. Gonzalez, Staub et C°.
113. De La Grange O'Tard (au château de Saint-Brice).
114. P. Longeville.
115. V^e Bureau.
116. Comptoir d'Escompte.
117. Yvon fils.
118. Firino, rue Saulnier.
119. Barbaud et Bohain (architectes).
120. Longuet (château du Breuil).
121. Cognac-Rowing-Club.
122. .....
123. Seguin (foudrier).
124. Rullier frères.
125. Furlaud, Manau et C°, rue Gaillard.
126. Edmond Martell et Saugé.
127. Mounier (camionneur).
128. Brissaud.
129. Debetz.
130. J. Brunet (villa Montplaisir).
131. M. Pelletant.
132. Société Vinicole.

SERVICE DE SANTÉ

Conseil d'hygiène et Commission de salubrité publique

Président : M. le Sous-Préfet de Cognac.

Membres : M. le Maire de Cognac ; MM. Sallées, Martin-Bernard et Thomas, docteurs-médecins, à Cognac ; Armand Robin ✻, conseiller d'arrondissement ; Baudoin ✻, pharmacien de 1^re classe ;

Jean Ganivet, médecin aux épidémies; Malépart, vélérinaire; Fouquet, pharmacien de 1re classe, demeurant tous à Cognac.

Médecin aux épidémies pour l'arrondissement de Cognac : M. Jean Ganivel, docteur-médecin, à Cognac.

Inspecteurs des pharmacies et drogueries : MM. Martin-Bernard, docteur-médecin; Baudoin et Fouquet, pharmaciens de 1re classe.

Médecin-vaccinateur : M. Martin-Bernard.

Docteurs-médecins :

MM. Martin-Bernard, rue de Lusignan.
Marcel Boraud, rue de Metz.
Jannet, place de la Corderie.
Thomas, rue Abel-Planat.
Sallées, boulevard Denfert-Rochereau.

Docteurs-médecins :

MM. Jean Ganivet, rue du Temple.
Pellisson, rue du Palais.
Audureau, rue d'Alger.
Gourson, rue Pavie.
Junien Lavillandry, pl. de la Corderie.

Docteurs-médecins n'exerçant pas : MM. Gay de la Charlrie, rue des Balais; Durozier, rue du Travail.

Pharmaciens :

MM. Baudoin, rue Élisée-Mousnier;
Corvaisier, rue d'Angoulême;
Ferrand, rue d'Angoulême;
Fouquet, place du Marché;
Harmand, avenue Victor-Hugo;

Pharmaciens :

MM. Leroy, rue du Pont-Neuf;
Manseau, rue de Pons;
Pajot, rue Saint-Martin;
Saint-Mézard, rue Saint-Martin.

Vétérinaires :

MM. Malépart fils, rue des Jardins; Jannet, rue Lhomeyer; Depaire, boulevard Denfert-Rochereau.

LE CHATEAU DE SAINT-MAIGRIN

(Propriété de M. Édouard Martell, sénateur de la Charente)

Clichés Saint-Sernin et H. Massonneau.

QUELQUES VUES DU JARDIN DE L'HOTEL-DE-VILLE, A COGNAC

CHEMINS DE FER

Cognac possède actuellement deux gares : celle des Chemins de fer de l'État et celle du Chemin de fer de Cognac à Saint-Jean-d'Angély.

Chemins de fer de l'État. — Cognac se trouve sur la ligne d'Angoulême à Nantes; il est relié par Beillant aux grandes lignes de Paris à Bordeaux et Nantes à Bordeaux; par Beillant et Pons, il est relié à Royan, et par Châteauneuf à la ligne de Châteauneuf à Barbezieux.

Chef de gare : M. Nicolas Gayet.

Sous-chef de gare : M. Nicolas Moulinel.

Service de l'exploitation : M. Arpin, inspecteur, rue de Barbezieux, à Cognac.

Service de la voie : M. Douhet, chef de section.

Pour les renseignements relatifs aux services divers, consulter les Indicateurs de chemins de fer.

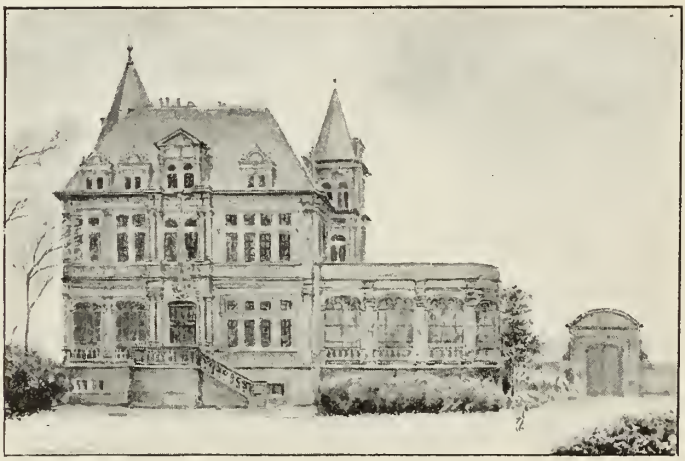

LE CHATEAU DE LA GARE
(Propriété de MM. Alexandre et Georges Pellisson)

Chemins de fer départementaux (de Cognac à Saint-Jean-d'Angély). — La gare se trouve au faubourg Saint-Jacques, mais la ligne des Chemins de fer départementaux commence à la gare des Chemins de fer de l'État. Cette ligne dessert douze stations ou haltes entre Cognac et Saint-Jean-d'Angély et rend d'immenses services aux populations de toute cette région essentiellement viticole.

PONTS ET CHAUSSÉES

Depuis le 1er janvier 1896, les services des Ponts et Chaussées et de la Vicinalité sont confiés à M. Brunetand, agent voyer, et à M. Veillon, conducteur des Ponts et Chaussées.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Consuls

Consuls étrangers représentés à Cognac :

Consul des États-Unis d'Amérique : M. Jouard, agent consulaire, rue de Cagouillet, 45.

Vice-Consul d'Espagne : M. A. Paloméra, rue d'Angoulême.

Vice-Consul du Portugal : M. Camille Dupuis (✠ A.), rue de Cagouillet.

Vice-Consul de Grèce : M. Alphonse Berlaudeau, rue d'Alger.

Nous donnons ci-dessous les adresses des consulats dans le rayon desquels se trouve Cognac pour les puissances non représentées dans cette ville.

Allemagne : M. Walter Tietz, à Bordeaux, quai de Bacalan, 35.

Angleterre : M. W.-R. Hearn, à Bordeaux, cours de Gourgue, 9, consul général ; M. Rizat, à Tonnay-Charente, vice-consul ; M. Warburton, à La Rochelle, vice-consul.

Autriche-Hongrie : M. Gröning, à Bordeaux, allées de Chartres, 15, consul ; M. Vivier, à La Rochelle, agent consulaire.

Belgique : M. C. Rodberg, à Bordeaux, rue Foy, 8, consul.

Danemark : M. E. Kirstein, à Bordeaux, quai des Chartrons, 97, consul ; M. Franck Morch, à La Rochelle, vice-consul.

Italie : M. Capoduro, à Bordeaux, rue du Château-Trompette, 5, consul ; M. Alcide d'Orbigny, à La Rochelle, agent consulaire.

LE CHATEAU DE CHATENET
(Propriété de Mme de Châtenet)

Pays-Bas : M. J.-O. Beyerman, à Bordeaux, quai des Chartrons, 45, consul ; M. Robin ✠, à La Rochelle, vice-consul ; M. Girard, à Rochefort, vice-consul.

Russie : M. Laurent Brosset, à Bordeaux, cours de Gourgue, 9, consul général.

Suède et Norvège : M. Lesueur, à Rochefort, consul ; M. Ottensen, à Bordeaux, rue Jean-Jacques-Bel, 5, vice-consul.

Suisse : M. Silliman, à Bordeaux, rue Arnaud-Miqueu, 36, consul.

SOCIÉTÉS AGRICOLES ET VITICOLES

Chambre consultative d'Agriculture de l'arrondissement de Cognac

Président : M. le Sous-Préfet ; *Vice-Présidents :* MM. Julien Roy ✠, négociant ; Bergeron, propriétaire, à Saint-Sulpice.

Comité de Viticulture de l'arrondissement de Cognac

Nos lecteurs trouveront, page 32, dans l'article « le Vignoble », la liste générale des négociants et viticulteurs composant ce Comité, ainsi que le but pour lequel il a été créé.

La Station viticole de Cognac

Fondée le 7 novembre 1892. Siège: rue de Bellefonds.

Les études et les travaux de la Station viticole de Cognac portent spécialement sur la viticulture; ils comprennent :

L'étude des maladies de la vigne et leurs traitements;

L'étude des divers cépages résistant au phylloxera et à la chlorose dans toutes les variétés de terrains et spécialement dans les terrains crétacés et les plus calcaires;

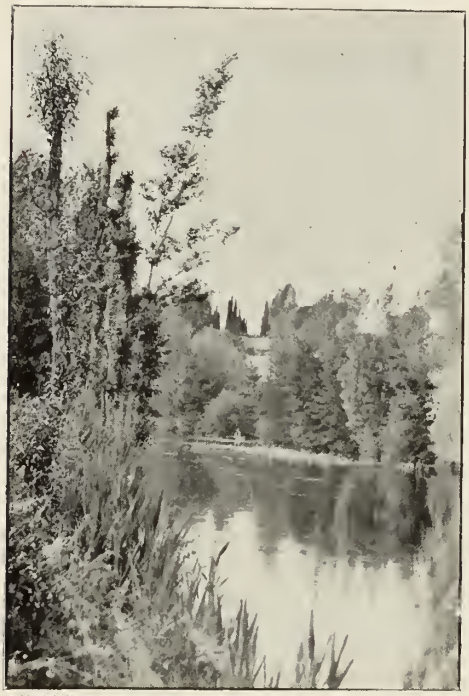

Cliché Massonneau.

LA CHARENTE A SAINT-MARMÉ, PRÈS COGNAC

L'expérimentation de toutes les variétés de cépages, soit producteurs, soit porte-greffe, propres à ces terrains;

La propagation en pépinières des plants reconnus définitivement résistants;

Leur distribution gratuite ou payante aux viticulteurs;

L'étude des modes de culture;

L'étude des greffes;

L'étude de la taille;

L'étude des engrais selon les terrains;

Des expériences poursuivies sur tous ces sujets chez un certain nombre de propriétaires, à leurs frais.

L'installation se compose :

1° A Cognac, d'un laboratoire avec serre et jardin;

2° A Crouin (près Cognac), d'une pépinière pour essais divers et multiplication des plants;

3° De champs d'expériences choisis dans les différents sols et cultivés par la Station.

Le personnel de la Station viticole de Cognac se compose d'ingénieurs-agronomes, relevant du ministère de l'Agriculture.

Comice agricole et viticole de l'arrondissement de Cognac

Siège : rue Madeleine, 35.

Président : M. Julien Roy ✻; *Vice-Président :* M. Jules Brisson ✻; *Secrétaires :* MM. Abel Loiseau et Eugène Duras (✪ A.); *Trésorier :* M. Henri Perrin de Boussac.

Le Comice agricole a été fondé au mois de mars 1890. Il a pour but l'encouragement à l'agriculture, à la viticulture et à l'horticulture, et la reconstitution des vignobles. Il récompense annuellement ceux qui inventent ou perfectionnent des machines agricoles et encourage toutes les industries se rattachant à la culture du sol.

Syndicat agricole et viticole du canton de Cognac

Siège : rue Madeleine, 35.

Président : M. Julien Roy ✻; *Vice-Présidents :* MM. Jules Brisson ✻ et A. Hardy; *Secrétaire :* M. Abel Loiseau; *Trésorier :* M. Amédée Boulineau; *Avocat-conseil :* M. Eug. Sabouraud.

Ce Syndicat, constitué le 2 avril 1887, a pour but l'achat de tous les engrais, plants et autres matières utiles à l'agriculture.

Il s'intéresse aussi à toutes les questions relatives à l'agriculture et fait son possible pour réprimer la fraude des engrais.

Laboratoire public d'analyses agricoles

Rue Élisée-Mousnier, 4, à Cognac.

Analyse gratuite des engrais industriels employés en agriculture et laboratoire public de chimie agricole et industrielle.

Directeur : M. A. Baudoin ✠, pharmacien de 1re classe. Les agriculteurs qui désirent soumettre à un examen les engrais industriels qu'ils se proposent d'employer, peuvent les déposer au laboratoire ou y envoyer des échantillons contenant 200 grammes de matière au moins. Le nom et l'adresse de l'expéditeur doivent être joints à l'envoi.

Cliché Massonneau.

LE BAIN A CHATENET, PRÈS COGNAC

LISTE DES SYNDICATS LÉGALEMENT CONSTITUÉS

Chambre syndicale des commerçants-détaillants de la ville de Cognac. Siège : Café Ruby.

Société typo-lithographique et des Industries similaires. Siège : rue Clément-Marot.

Union des Chambres syndicales ouvrières de l'arrondissement de Cognac. Siège : Ancienne mairie.

Chambre syndicale des négociants entrepositaires du rayon de Cognac. Siège : rue du XIV-Juillet.

Syndicat des patrons et ouvriers du commerce des cognacs. Siège : rue Saulnier, 12.

Chambre syndicale des ouvriers scieurs a la mécanique et scieurs de long de la ville de Cognac. Siège : Bourse du Travail.

Chambre syndicale des ouvriers fabricants de caisses de Cognac et de la banlieue. Siège : Bourse du Travail.

Chambre syndicale des ouvriers tailleurs de pierres et maçons de la ville de Cognac. Siège : Bourse du Travail.

Chambre syndicale des ouvriers serruriers et ferblantiers de la ville de Cognac. Siège : Bourse du Travail.

Chambre syndicale des ouvriers tonneliers et doleurs de la ville de Cognac. Siège : Bourse du Travail.

Chambre syndicale des ouvriers peintres de Cognac et des environs. Siège : Bourse du Travail.

Chambre syndicale des ouvriers menuisiers-ébénistes de Cognac. Siège : Bourse du Travail.

Chambre syndicale du commerce des vins en gros de Cognac et du rayon. Siège : rue Madeleine.

Chambre syndicale des hommes de peine de Cognac. Siège : Bourse du Travail.

Chambre syndicale des patrons du batiment et Société de Prévoyance. Siège : rue de la Chambre.

Chambre syndicale des ouvriers platriers de la ville de Cognac. Siège : Bourse du Travail.

Syndicat des patrons maréchaux ferrants de la ville de Cognac.

Syndicat des médecins de la région de Cognac.

Société fraternelle des tonneliers-foudriers patrons et ouvriers du canton de Cognac. Siège : avenue Victor-Hugo.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

L'Union. — Fondée le 22 juillet 1845 et autorisée le 1er décembre suivant.

Hospitaliers sauveteurs bretons. — Fondée à Rennes en 1874, autorisée à Cognac le 21 mai 1894.

Société de bienfaisance mutuelle, dite des *Compagnons en règle de tous les Devoirs réunis de la ville de Cognac.* — Fondée le 1er janvier 1869, autorisée le 20 mars suivant.

Société suisse. — Siège : café Ruby, place d'Armes.

Société scandinave. — Fondée le 27 juillet 1892.

Société de secours mutuels des ouvriers tonneliers de la ville de Cognac. — Fondée en 1851 et approuvée le 15 mai 1860.

Société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de la ville de Cognac. — Fondée le 31 juillet 1869, approuvée le 1er octobre de la même année; fusionnée avec la nouvelle compagnie par arrêté du 31 mars 1894.

Société de secours mutuels des légionnaires de l'arrondissement de Cognac. — Siège: à la Mairie de Cognac. — Fondée le 7 juillet 1887.

Société de secours mutuels des sauveteurs médaillés de Cognac. — Approuvée le 31 août 1874.

Société de secours mutuels des ouvriers réunis de la ville de Cognac. — Approuvée le 26 mars 1888.

La Philanthropie cognaçaise. — Association des voyageurs, employés de commerce et d'industrie du canton de Cognac; fondée et approuvée en 1896.

SOCIÉTÉS CHARITABLES

Fourneaux économiques de la Loge « La Liberté ». — Fondée en 1881, sous le patronage de la Loge « La Liberté », O.·. de Cognac, dans le but de secourir les malheureux par la distribution d'aliments. Les fourneaux s'ouvrent au commencement de l'hiver et ferment aux beaux jours.

Société de Saint-Vincent-de-Paul de Cognac. — Cette Société charitable fut fondée en 1843 et régulièrement autorisée en novembre 1861. Les services qu'elle a rendus sont innombrables.

Œuvre des Dames visiteuses des Pauvres. — Cette Société a pour but de visiter les familles pauvres afin de les secourir.

Fourneau économique. — Fondé par un groupe de dames charitables de Cognac, dirigé par les Sœurs, rue de l'Isle-d'Or. Distributions d'aliments aux pauvres deux fois par jour quotidiennement.

Sœurs de charité de la Miséricorde. — Établissement situé rue de l'Isle-d'Or. Ces religieuses donnent gratuitement des soins aux malades, sans distinction de classe ou de religion.

Société des Enfants de Marie de Saint-Léger de Cognac. — Cette Société se compose de demoiselles qui s'occupent de confectionner des vêtements pour les petites filles pauvres de la ville.

Hospice civil de Cognac

A été mentionné déjà dans les services municipaux, dont il dépend. Il est administré par une Commission dont le maire de Cognac est président et est desservi par les « Sœurs de la Sagesse ».

Cet établissement, fondé par M. Guillet-Duplessis, qui le légua en 1805 aux pauvres de Saint-Jacques, fut primitivement installé dans un local occupé depuis et jusqu'en 1879 par la gendarmerie. C'est en octobre 1810 qu'il fut définitivement installé à Saint-Martin, puis agrandi en 1862. Cet hospice fut encore considérablement agrandi en 1877.

Nous reproduisons ci-dessous l'inscription gravée sur une table de marbre, placée à l'entrée d'un des principaux bâtiments :

FONDATEUR

M. GUILLET-DUPLESSIS

1805

DONATEURS

M^lle^ Jules Dupuy	1821	M^me^ Lenchère	1871
M^lle^ Anne Vallet	1826	M. Théodore Martell	1872
M. Jean-Louis Dupuy	1841	M^lle^ Emerit	1872
M. Louis Jobit	1852	M. Justin Denis	1873
M. Gabriel Martell	1864	M^me^ Théodore Martell	1874
M^me^ Boulay, née Lehoux	1864	M^me^ Léon Dupuy	1874
M. Louis Forestier	1865	M^lle^ Louise	1876
M^me^ de Perry	1865	M. Émile Albert	1876
M. de Planteroche	1865	M. Henry Mounié	1878
M. André Renard	1865	M. Frédéric Hennessy	1878
M^me^ de Planteroche	1867	M. Elisée Mousnier	1879
M^me^ Coullon	1867	M. Auguste Hennessy	1879
M^lle^ Coutan	1868	M. Henry Mounié jeune	1882
M^me^ Toirac	1868	M. Jules Robin	1882
M^me^ Gabriel Martell	1868	M^me^ Plumejeau	1884
M. Pierre Lenchère	1868	M^me^ Maurice Hennessy	1896

Tout récemment encore, M^me^ Gabriel Martell et M. Édouard Martell ont fait des dons, grâce auxquels on a pu entreprendre des réparations que l'on exécute actuellement à l'hospice de Cognac.

Asile des Vieillards Guy-Gautier l'aîné

Cet établissement charitable est dû à M. Élisée Mousnier, qui légua à la Ville de Cognac sa propriété de la « Prédasse », dont la valeur était de 300,000 francs environ, plus une somme de 800,000 francs pour la construction de l'Asile des vieillards et son entretien.

Il contient quarante-deux lits, réservés à des vieillards des deux sexes, âgés de soixante ans révolus, de nationalité française, résidant depuis un an au moins à Cognac.

M. Élisée Mousnier a tenu à associer le nom de son oncle à cet établissement de bienfaisance, c'est pourquoi on a mis sur le portail principal « Asile Guy-Gautier l'aîné ».

La Ville de Cognac a fait placer le buste de M. Élisée Mousnier dans la cour de l'Asile.

Dispensaire gratuit pour enfants malades et nécessiteux

Fondation HENRI GERMAIN.

M. Henri Germain, de la maison Jules Robin et C^ie^, a créé et entretient à ses frais personnels, rue de la Grille, ce dispensaire.

Cet établissement rend de grands services à la population enfantine de Cognac. Soixante-dix à quatre-vingts enfants y sont soignés tous les jours. Chaque année il est donné plus de 2,500 bains ou douches.

Des imprimés pour ordonnances sont déposés chez tous les médecins de Cognac. Les enfants, munis de l'ordonnance qui leur est délivrée, se présentent au Dispensaire, où l'infirmière leur fait prendre sur place les médicaments ou leur fait les pansements indiqués par le médecin.

Le Dispensaire délivre à chaque enfant une carte portant un numéro d'ordre, le nom, l'âge et la date d'admission. L'enfant doit toujours être muni de cette carte quand il se présente au Dispensaire.

La distribution des médicaments se fait dans une salle spéciale pourvue de tous les accessoires nécessaires au dosage des substances et de tous les objets de pansement ordinaire et antiseptique.

Le Dispensaire est également pourvu de salles de bains, installées avec les derniers perfectionnements, de douches ordinaires, de bains sulfureux et d'appareils pour le chauffage des linges.

La salle de consultations a été pourvue par M. Henri Germain de tous les instruments et appareils nécessaires aux opérations, ainsi que d'une seringue pour injecter le sérum antidiphtérique du Dr Roux. La consultation de médecine générale a lieu tous les mardis, à midi.

La distribution des médicaments a lieu chaque jour, à huit heures du matin et à quatre heures du soir; les pansements sont faits trois fois par jour, à neuf heures du matin, trois et cinq heures du soir.

Cliché Massonneau.

CHATEAU-COUVERT
(Propriété de la famille Renault)

Sociétés d'Agrément

CERCLES DIVERS

Cercle de l'Union. — Fondé en 1855. — Siège : rue des Balais.

Cercle national. — Fondé en 1871. — Siège : Café du Chalet, 1er étage, place François-Ier.

Cercle commercial et agricole. — Siège : rue des Balais.

Cercle du Chalet. — Fondé en 1881. — Siège : Café du Chalet.

Cercle catholique d'Ouvriers. — Fondé en avril 1891. — Siège : rue Plumejeau.

Loge maçonnique les F. F. .·. Sincères Amis de l'Union. — Fondée en 1850; réorganisée en 1880 avec le nouveau titre *La Liberté*.

Loge maçonnique « Le Travail ». — Fondée en juillet 1870. — Ces deux sociétés ont leurs réunions dans le même local, situé rue Madeleine, n° 8.

Cercle d'Instruction militaire. — Fondé le 7 décembre 1888, ayant pour but le développement de l'instruction militaire au moyen de conférences et d'exercices pratiques.

SOCIÉTÉS DE SPORTS

Société des Courses : *Président :* M. James Hennessy.

Cognac-Rowing-Club. — Société fondée en 1864 pour l'encouragement du sport nautique.

Cliché Massonneau.

GARAGE DU COGNAC-ROWING-CLUB SUR LA CHARENTE

Réunions au Cercle de l'Union, dans les salles spécialement affectées au Cognac-Rowing-Club. — *Boat-house :* rue Jean-Bart.

Président : M. le baron de La Grange O'Tard ; | *Secrétaire :* M. Marcel Pelletant ;
Vice-Président : M. Gabriel Curnillon ; | *Trésorier :* M. Édouard Boraud.

Conservateur du matériel : M. Jean Dodard.

Le Cognac-Rowing-Club organise tous les deux ans des Régates qui attirent généralement les plus fameuses équipes françaises et étrangères.

Cognac-Yacht-Club. — Société fondée en 1872. — *Boat-house :* Ile des Moulins.

Président : M. Pascal Combeau fils ; | *Secrétaire :* M. Pingaud ;
Vice-Président : M. Edg. Boutillier (O A.) ; | *Trésorier :* M. Gouinaud.

Conservateur : M. Jarnac.

Le Cognac-Yacht-Club a fortement contribué au développement des exercices nautiques à Cognac ; il prête régulièrement son concours aux Régates, tant en fournissant des équipes qu'en votant des sommes affectées à des prix importants, qui sont de sérieux encouragements pour les coureurs.

Cognac-Cyclist-Club. — Société fondée en 1887. — Siège : Avenue Victor-Hugo.

Présidents d'honneur : MM. Alp. Prunier, négociant, et Ladevèze, magistrat.

Président : M. Jules Brunet, négociant ; | *Secrétaires :* MM. Legris et Abrard ;
Vice-Président : M. Camille Brunet ; | *Trésoriers :* MM. R. Mazouaud et H. Laurent.

Archiviste : M. Aubain ; — *Capitaine de route :* M. Pajaud ; — *Lieutenant :* M. Adrien Bascle.

Véloce-Club Cognaçais. — Société fondée en 1893. — Siège : Café des Allées.

Président : M. Armand Lecoq ; *Vice-Présidents :* MM. L. Jousseaume, A. Gautier ; *Secrétaire :* M. Raoul Dubos ; *Adjoint :* M. Gaillard ; *Trésorier :* Gâtineau.

Capitaine de route : M. Huet ; *Lieutenant :* M. Mimaut.

La Ville possède une très belle piste, située près du Parc de Cognac, au clos Callandreau ; elle est ouverte à tous les cyclistes.

Les courses, qui ont lieu tous les ans, y attirent, en même temps que des coureurs célèbres, une innombrable population.

Société de Gymnastique et d'Instruction militaire « La Cognaçaise ». — Fondée en septembre 1887. — Siège : rue Plumejeau.

Président : M. Edgar Boutillier (Q A.) ; *Secrétaire :* M. Armand Gautier ; *Trésorier :* M. Bouillaud ; *Directeur :* M. Gendre.

La Collégienne. — *Président :* M. Kondratowicz ; *Directeur :* M. Gendre.

SOCIÉTÉS MUSICALES

Société Philharmonique de Cognac. — Fondée en 1826. — Siège : rue Porché.

Président : M. N... ; *Vice-Président :* M. Coates ; *Trésorier :* M. Mollier ; *Secrétaire :* M. Péronneau fils.

Chef de musique : M. Planchat (Q A.).

Cette Société, la plus ancienne des Sociétés musicales cognaçaises, n'a cessé, depuis plus de soixante-dix ans, de prêter son concours à toutes les fêtes locales.

La Lyre Cognaçaise. — Société fondée en 1868 et reconstituée en 1877 pour la propagation du chant dans les classes laborieuses et l'encouragement de l'art musical à Cognac.

Présidents d'honneur : MM. Georges Pinet, ancien président titulaire ; Édouard Martell, sénateur ; James Hennessy, conseiller général ; René Firino, conseiller municipal ; baron de La Grange O'Tard, conseiller municipal ; Julien Roy ✻, conseiller municipal ; Émile Boulestin, négociant.

Vice-Présidents d'honneur : MM. Armand Robin ✻, conseiller d'arrondissement ; Eugène Duras (Q A.) ; Jules Blanchard, négociants à Cognac.

Président : M. Gabriel Curnillon, conseiller municipal ; *Vice-Président :* M. Pierre Darnat ; *Trésorier :* M. André Pradeau ; *Secrétaire :* M. E. Philippe ; *Archivistes :* MM. Bouchet et R. Szersnowicz ; *Directeur :* M. Fernandez de Monge ; *Sous-Directeur :* M. P. Bonnoront.

La Lyre Cognaçaise a une section lyrique et une section symphonique.

Elle donne régulièrement dans la salle de spectacle qu'elle a fait construire, il y a quelques années, rue Marguerite-de-Navarre, des soirées musicales et dramatiques pour lesquelles elle s'assure le concours d'artistes de l'Opéra, de l'Opéra-Comique, de la Comédie-Française, etc.

La Lyre Cognaçaise a eu l'heureuse idée d'aménager son local de manière à ce qu'il puisse être utilisé pour toutes sortes de représentations. Ceci permet aux « Tournées Artistiques » de s'arrêter chez les Cognaçais qui s'aperçoivent moins de l'absence du théâtre, depuis si longtemps promis, mais toujours attendu.

Orphéon de Cognac. — Fondé en 1876. — Siège : avenue Victor-Hugo.

Président : M. Camille Dupuis (Q A.) ; *Vice-Président :* M. Pinaud-Martine ; *Trésorier :* M. Guillot ; *Secrétaire :* M. Chauvin.

Directeur : M. Planchat (Q A.).

L'Orphéon donne plusieurs fois par an des concerts à ses membres honoraires et ne refuse jamais son concours quand il lui est demandé pour des fêtes de charité ou des fêtes locales.

La Fanfare de Saint-Martin. — Fondée en 1895. — Siège : place Saint-Martin, Café du Louvre.

Président : M. Ménard-Roger. | *Secrétaire :* M. Goupillaud.
Vice-Président : M. J. Arnaud. | *Trésorier :* M. Brumeau aîné.

Chef de musique : M. Bruniaud.

Cliché Massonneau.

LA CHARENTE AUX ILES DE CHATENET

Sainte-Cécile de Cognac (Harmonie des Frères). — Fondée en 1878.
Président : M. Drouneau. | *Directeur :* M. de Monge.

La Colophane (Société libre d'amateurs). — Siège : route de Pons.

L'Avenir musical du Collège. — *Chef de musique :* M. Bruniaud.

SOCIÉTÉS ARTISTIQUES

Société des « Amis des Arts », fondée en 1891, dont le bureau est ainsi composé : MM. Ed. Martell, sénateur, *président;* Cor, *vice-président;* A. Baudoin, *secrétaire;* Frugier, *trésorier;* est maintenant installée rue Lazare-Carnot. Elle a pour but de faciliter l'étude des beaux-arts dans l'arrondissement de Cognac. Elle a fait plusieurs expositions du plus grand intérêt, grâce auxquelles les amateurs ont acquis pour plus de cinquante mille francs de tableaux.

Harpignies, Français, Roybet, Debat-Ponsan, Roll, Fantin-Latour, Kreyder, Madeleine Lemaire, Edmond Yon, Auguin, Cabié, R. Hérisson, ont été au nombre des exposants.

Tout dernièrement encore, à l'occasion des fêtes de charité de 1898, la Société des « Amis des Arts » organisa une exposition de tableaux et d'objets d'art qui fit un réel plaisir aux très nombreux visiteurs, fut un vrai succès pour les exposants et donna une abondante recette aux fêtes de charité.

C'est à la Société des « Amis des Arts » que nous devons le Musée municipal, au sujet duquel nous reproduisons l'article ci-dessous d'un de nos collaborateurs.

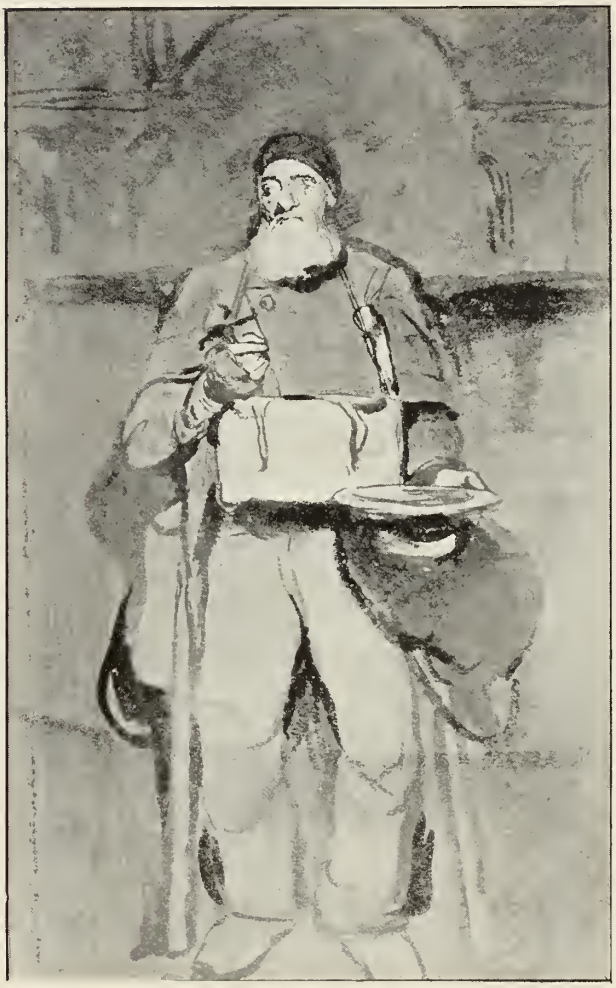

MENDIANT
(Dessin de A. Pellisson)

Musée de Cognac fondé en Juin 1892.

Est dû principalement à l'initiative de feu M. Émile Pellisson, qui fit les démarches nécessaires à sa création et le dota d'un grand nombre d'œuvres variées, toutes intéressantes et quelques-unes fort remarquables, qui en constituèrent le noyau.

A l'heure actuelle, le musée de Cognac, ce qui est regrettable, installé dans une salle de l'ancien Hôtel-de-Ville, aujourd'hui réédifié, n'est guère visité que par un petit nombre de rats et un nombre plus restreint encore d'amateurs et d'artistes.

Une visite, il la mérite pourtant, et même plusieurs. Seulement la porte semble en être condamnée. Depuis deux ans on est forcé de passer par une entrée détournée de l'école communale, attenante au bâtiment; encore faut-il, au préalable, s'entendre avec le gardien-détenteur des clefs, qui demeure plus loin et n'est pas toujours chez lui. Si votre visage

LA RIVIÈRE LE NÉ AU DOMAINE DU COURAUD
(Propriété de M. Louis de Salignac)

Clichés Massonneau.

LA RIVIÈRE L'ANTENNE AU BAS DE LA BILLARDERIE
(Propriété de M. Maurice Hennessy)

revient à ce fonctionnaire, je présume que vous devrez arriver à obtenir la faveur de contempler les trésors d'art sur lesquels il veille à distance.

Il y a bien un conservateur, M. Alexandre Pellisson fils, amateur très éclairé, artiste remarquable même, et de qui l'on peut voir, au Musée, des dessins égaux, à mon avis, à de vraies œuvres de maîtres, seulement le dit conservateur est tantôt en voyage, tantôt absent.

C'est pourquoi, en attendant qu'un nouveau local soit construit (je crois qu'il a été vaguement question d'en construire un), si jamais vous voyez le musée de Cognac, ce sera vraisemblablement dans un songe. C'est dommage, car réellement il y a là à passer une jolie heure ou deux, la méthode admirable et le sens artistique étonnant du fondateur M. Pellisson père y sont visibles.

Les tableaux de figures — partie au début la plus faible — s'augmentent chaque jour d'œuvres jeunes et significatives, et il y a assez de paysages intéressants, modernes (sans excès), quelques-uns de tout premier ordre, pour constituer une galerie délectable et savoureuse. Il y a surtout des reproductions superbes et merveilleusement choisies de chefs-d'œuvre : gravures, photogravures, eaux-fortes, qui alternent avec les choses peintes, reposent d'elles ou en complètent l'impression; quelques bons dessins, quelques objets d'art, céramique, numismatique, etc., — pas assez de statuaire, mais des morceaux de valeur comme l'*Age de pierre,* du génial et inégal Rodin, ou l'*A bout de forces,* de l'excellent statuaire angoumoisin Raymond Guimberteau, tout cela constitue un ensemble judicieusement formé où se sent l'empreinte d'un noble esprit. Je vous assure que c'est merveille d'avoir su si bien faire en si peu de temps. Qu'on mette le très intelligent conservateur actuel, M. Alex. Pellisson, digne fils d'un tel père, un peu à l'aise, qu'on lui permette d'ouvrir sa salle largement au public, au lieu de l'entre-bâiller à peine, et l'on verra ce qu'il saura faire.

Car on a bien le droit, tout de même, d'émettre ce vœu peu ambitieux : que l'on fasse en sorte que les efforts de ceux qui ont fondé et enrichi le musée de Cognac ne soient pas perdus pour les artistes et pour le public.

Parmi les principaux donateurs, il convient de citer en première ligne M. Cor, amateur très distingué de notre ville, qui, en outre d'excellents tableaux, a fourni au musée une collection d'objets préhistoriques du plus haut intérêt.

1^er^ septembre 1898.

René HÉRISSON.

La Palette Cognaçaise, fondée le 12 mars 1894, est installée dans les salles qui ont été construites pour elle rue Lazare-Carnot.

Cette Société a été instituée dans le but d'encourager et de développer l'amour du dessin, de la peinture et des arts en général chez les jeunes gens. Durant tout l'hiver, des réunions très suivies y ont lieu trois fois par semaine. Les artistes et les élèves travaillent en commun dans de vastes ateliers et y reçoivent d'excellents conseils.

La Palette Cognaçaise et la Société des « Amis des Arts », dont le but était à peu près le même, se sont réunies il y a quelque temps, de manière à continuer plus sûrement leur œuvre d'encouragement aux arts.

JOURNAUX

Dans la liste des industriels que nous avons donnée plus haut, nous ne pouvions que mentionner les noms des différents imprimeurs.

Mais, ici, nous nous ferons en même temps qu'un devoir, un véritable plaisir d'indiquer au public les divers journaux qui ont été l'œuvre de chacun des imprimeurs.

L'Indicateur de Cognac, fondé en 1837, est la propriété de son directeur-gérant, M. Durosier, lequel a succédé à son père qui avait consacré sa vie entière à cette feuille. C'est le plus ancien journal de la localité. Il paraît deux fois par semaine : le jeudi et le dimanche. Les bureaux sont situés rue du Travail.

L'Ère nouvelle des Charentes fut fondée, il y a environ trente-cinq ans, par M. Gustave Bérauld, qui en est resté le directeur-gérant jusqu'à sa mort, survenue en 1898. Ce journal politique, commercial et d'annonces, paraît deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche, sous la direction des fils de M. Bérauld, qui ont conservé les sympathies que la population avait pour leur père. Les bureaux sont situés rue de l'Isle-d'Or.

Cliché Lorin-Giban.

M. Eugène Nouveau

Directeur de la *Constitution des Charentes.*

La Constitution des Charentes a actuellement vingt-quatre années d'existence. Elle fut fondée par M. Hillairet, qui lutta énergiquement pour les idées républicaines et conserva la direction de ce journal jusqu'à sa mort. Son propriétaire-directeur actuel, M. Eug. Nouveau (Q. A.), doué d'une grande activité, prend une part active à tout ce qui peut intéresser l'arrondissement de Cognac, et principalement à la défense des intérêts commerciaux de cette ville; aussi voit-il augmenter considérablement le nombre de ses lecteurs.

Ce journal est le seul de la région qui paraisse trois fois par semaine. Il est un des plus répandus dans le pays et publie d'intéressants articles politiques, commerciaux et agricoles. Il donne également les annonces judiciaires et commerciales.

Sa ligne politique, franchement libérale et démocratique, lui a concilié bien des sympathies.

Ses bureaux et son imprimerie sont situés avenue Victor-Hugo.

L'Écho cognaçais et le Bulletin du Syndicat agricole et viticole du canton de Cognac sont sous la direction de M. E. Vincent, rue Saint-Martin.

L'Annuaire de l'arrondissement de Cognac, publié en 1892 et réédité en 1896-1897 par M. Gustave Bérauld, est un recueil très complet de renseignements commerciaux et adminis-

tratifs. Il contient, en outre, de nombreux documents historiques dus aux recherches de M. Paul de Lacroix, bibliothécaire de la Ville de Cognac.

Cognac illustré, annuaire du canton de Cognac, illustré d'un grand nombre de dessins et de photographies, a été publié par M. H. Massonneau dans le but de fournir, en France et à l'étranger, une idée exacte du commerce des eaux-de-vie de Cognac.

Cet ouvrage, luxueusement édité, est mis en vente dans les principales villes du monde et se trouve dans presque tous les grands établissements de plaisir, grands hôtels et cafés.

Cliché Massonneau.

VILLA DU PARC

(Propriété de M. F. Étournaud fils)

Communes du Canton de Cognac

Ars. — Située à 58 mètres d'altitude et à 8 kilomètres de Cognac, a une population de 500 habitants environ (182 électeurs) et une superficie de 1,140 hectares 31 ares.

Elle est arrosée par le Né et est classée dans le cru de la Grande Champagne.

Municipalité : MM. Jean Train, maire; Briand, adjoint.

Receveur-buraliste : M. Ardouin, à Ars; *Garde champêtre :* M. Pierre Riché.

Foirie : Le 16 août.

Grandes propriétés : Le château d'Ars, à M. Emm. Castaigne.

Grands propriétaires : MM. Ulysse Amiaud, De Brémond d'Ars, Ernest Briand, Stanislas Briand, Coq, Genty, Guélin, Maillet, Train.

Boutiers-Saint-Trojan. — Située à 46 mètres d'altitude au Solençon et à 3 kilomètres de Cognac, a une population de 850 habitants (315 électeurs) et une superficie de 678 hectares.

Elle est arrosée par la Charente, le Solençon (bras de la Charente) et la Soloire; on y trouve aussi plusieurs fontaines très pittoresques : la Font-Saint-Marmé, la Font-Bénite, la Font-Borderie-Basse. Elle est classée, pour le cru, dans les Borderies.

Cliché Massonneau.

ALLÉE PRINCIPALE DU PARC DE COGNAC

Municipalité : MM. Aug. Baraud, maire; Achille Vitet, adjoint.

Receveur-buraliste : M. Claude Moreau, à Boutiers; *Garde champêtre :* M. Pierre Candé.

Société de secours mutuels de Boutiers, approuvée le 1er juin 1880.

Foirie : le 15 août à Saint-Trojan; le dimanche de la Quasimodo à Boutiers.

Principaux négociants et distillateurs : MM. Baraud-Chasteauneuf et Cie; Bernard Renaud et Cie; E. Cusenier aîné et Cie; Roturier; Texier.

Grandes propriétés : Les domaines de Bel-Air, à M. Hériard; de l'Écart, à M. Bernard; de Belle-Vedelle, à M. A. Baraud. Le château du Solençon à MM. Hennessy, Raby, Bérauld et Cusenier.

La commune de Boutiers-Saint-Trojan a une industrie spéciale très importante, c'est celle des tuiles et briques; parmi les nombreux fabricants, nous devons citer surtout MM. Lizée, Champeaux et Cie, qui ont

monté, il y a quelques années, une usine modèle des plus remarquables, laquelle va être incessamment reliée à la ville et à la gare de Cognac par une ligne de tramways électriques.

Grands propriétaires : MM. Bernard Baraud, Bouyer, Daniaud, Ferrand, Gautier, Godichaud, Guitton, Paponnaud, Rabatier, Veuve Rambaud, Renaud, Ernest Roturier, Jean Roturier, Vital.

Bréville. — Située à une altitude de 32 mètres, au hameau de La Forêt, à 14 kilomètres de Cognac, a une population de 710 habitants (245 électeurs) et une superficie de 1,495 hectares 19 ares.

Elle est arrosée par la Soloire et appartient au cru des Borderies.

Cliché Massonneau.

LES BORDS DE LA CHARENTE

Château de Gademoulin, propriété de MM. Jaulin — Château du Perron, propriété de M. Castillon du Perron

Municipalité : MM. Jean Vincent, maire; Pierre Dagnaud, adjoint.

Receveur-buraliste : M. C. Bernard, à Bréville; *Garde champêtre :* M. Angibaud.

Frairie : Le 11 juillet ou le dimanche qui en est le plus près.

Grande propriété : Le château du Quint, à M. E. Cusenier.

Grands propriétaires : MM. Auboin, A. Bastard, E. Billard, A. Boisferon, G. Boisferon, J. Clergeaud, P. Dagnaud, A. Loizeau, L. Martin, Mesnier, A. Petit, B. Pluchon, C. Sallé, P. Viaud, J. Viaud.

Châteaubernard. — Située à 46 mètres d'altitude et distante de 2 kilomètres de Cognac, elle possède environ 1,150 habitants (370 électeurs) pour une superficie de 1,341 hectares.

Arrosée par la Charente à l'Échassier.

Classée dans la Grande Champagne.

Municipalité : MM. Jean Héraud, maire; Jules Bordes, adjoint.

Contributions indirectes : M. Joseph Verdié, commis chef de poste.

Receveur-buraliste : M. Pierre Miraud, à Châteaubernard.

Garde champêtre : Jean Brouillet.

Principaux négociants et distillateurs : MM. Aug. Tribot fils et C°; Broutet; Fouchez.

Frairies : A Châteaubernard, le 1er dimanche du mois de juillet; à l'Échassier, le 15 août.

Grandes propriétés et villas : Les domaines de Disdon, à M. Guérin, négociant à Cognac; du Petit-Parvaud, à Mlle B. Bellot (de la maison Jules Bellot et C°), à Cognac. Les villas de

l'Échassier, à M. Georges Pellisson, négociant à Cognac; de la Plante, à M. Tribot fils; du Breuil, à M. Schepper, de la maison Meukow; de l'Échassier, à M. Ed. Camus.

Grands propriétaires : MM. Jules Bardon, Jules Bordes, à la Combe-des-Dames; Frédéric Cailleteau, à Beauregard; Dudognon aîné, Camille Guérin, à Dizedon; Albert Héraud, au bourg.

Cherves. — Sur le point le plus élevé, l'altitude est de 24 mètres. A 6 kilomètres de Cognac, une des plus grandes et plus populeuses, cette commune a près de 2,000 habitants (600 électeurs environ) et s'étend sur une superficie de 3,402 hectares 42 ares.

Elle est arrosée par l'Antenne et le Riblot; plusieurs fontaines : celles de Bricoine et de Saint-Vivien, fournissent une grande quantité d'eau.

Classée dans les Borderies et presque entièrement plantée de vignes, la commune de Cherves joue un rôle important dans le commerce des vins et des eaux-de-vie.

Municipalité : MM. Édouard Martell, maire; François Bureau, adjoint.

Garde champêtre : M. Pierre Riffaud.

Contributions indirectes : M. Armand Genies, receveur; *Receveur-buraliste :* M. Ulse Gadolet.

Postes et Télégraphes : Mlle Marie Mitraud, directrice.

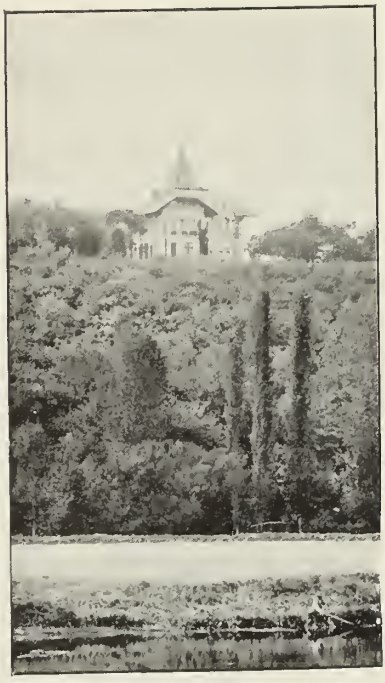

Cliché Massonneau.

LA VILLA DE L'ÉCHASSIER
(Propriété de M. Georges Pellisson)

Bureau de Bienfaisance : M. Édouard Martell, président; M. Lucien Foucauld, vice-président.

Chemin de fer départemental : Gare à Fontaulière.

Cliché Massonneau.

LES BORDS DE LA CHARENTE
(Vue du Village de la Roche)

Foires et Frairies : La foire a lieu le 28 de chaque mois et la frairie le dimanche le plus près du 28 août.

Principaux négociants et distillateurs : MM. Jean Archambaud, à la Paneterie; Cayla, à Masseville; Coates, à Trepsec; Martell, à Chanteloup; Renaud; Rouyer et Guillet; Roy.

Nous devons signaler, en outre des tuileries importantes qui se trouvent dans la commune de Cherves, l'industrie du plâtre, qui a pris entre les mains de MM. Daunizeau des proportions considérables.

Châteaux et domaines : Le domaine de Boisron, à M. Auguste Tribot, de Cognac; la villa de

Cliché Massonneau.

UN MOULIN A JAVREZAC, SUR L'ANTENNE

Bois-d'Ouliat, à M. Hubert Furlaud, de Cognac; le domaine de Champblanc, à M. Babin; le château de Chanteloup, à M. Édouard Martell, maire de Cherves, sénateur et conseiller général de la Charente; le château Chesnel, déjà cité et dont nous avons donné une gravure page 15, à MM. d'Assier des Brosses et de Roffignac; de Fontaulière, à M. F. Benon, avocat à la Cour d'appel de Bordeaux; le domaine de Montgaud, à M. Théodore Guillet, de Saintes; la villa Rosette, à M. Perthuis; le château et le domaine du Féry, avec son beau vignoble, dans lequel nous avons photographié des vendangeurs (page 29, voir aussi aux pages 79 et 233), à M. Lucien Foucauld, de Cognac; le domaine et le vignoble de Vitis-Parc, à M. Chagnaud, de la maison Moullon et C°, de Cognac (page 87).

Vaste domaine : Les Genièvres, à M. Sangé, de la maison Edmond Martell et Sangé, à Cognac.

Gimeux. — A 60 mètres d'altitude, à 8 kilomètres de Cognac, avec une population de 420 habitants (135 électeurs) et une superficie de 632 hectares, la commune de Gimeux, située en pleine Grande Champagne, est un des crus les plus renommés.

Municipalité : MM. Charles Yvon, maire; Louis Moreau, adjoint.

Garde champêtre : M. André Sauvion; *Receveur-buraliste* : M. Antoine Savin, à Gimeux.

Frairie : Le dimanche le plus rapproché du 31 juillet.

Grands propriétaires : MM. Démosthène Brunet, Théodore Faure, Jacques Guelin, Frédéric

Cliche Massonneau.

LE CHATEAU DE CHANTELOUP

(Propriété de M. Édouard Martell, sénateur de la Charente)

Merzaud, Archange Moreau, Louis Moreau, Delphin Prunier, Archange Roumagne, Clément Roumagne, Morency Roumagne, Charles Yvon, Gaston Yvon.

Javrezac. — A 59 mètres d'altitude, à 2 kilomètres de Cognac, avec une population de 680 habitants, pour une superficie de 366 hectares 59 ares, Javrezac semble plutôt être un faubourg de Cognac qu'une commune à part.

Cliché Massonneau.

DOMAINE ET VIGNOBLE DU FÉRY

(Propriété de M. Lucien Foucauld)

Elle est arrosée par l'Antenne et appartient pour le cru aux Borderies.

Municipalité : MM. Amédée Boulineau, maire; Auguste Camus, adjoint.

Garde champêtre : M. Jean Martin.

Société de secours mutuels de Javrezac, approuvée le 20 mars 1872. — *Président :* M. A. Camus.

Fanfare de Javrezac, fondée en 1878. — *Président :* M. Amédée Boulineau.

Frairie : le premier dimanche d'août.

Principaux négociants et distillateurs : MM. Aug. Camus et C°; Julien Cartron; Edm. Moreau; Jean Rollin.

Châteaux, villas et grands domaines : Le Bouquet, à M. Charles Szernovicz; le domaine de Fléac, à M. Frouin; le château et grand vignoble de Galienne, à MM. Alexandre et Georges Pellisson (pages 28 et 93); la villa Gade-Chien, à Mme la marquise de Saint-Légier; la villa de M. Boucher, maître verrier à Cognac; la villa de M. Émile Boulestin; le Petit Gade-Chien, à M. Gervais Robin, avocat à Cognac.

Grands propriétaires : MM. Boulinaud, Duclas, Fillioux, Fournier, Hennessy, Marquizeau, Alphonse Moreau, Pellisson, Ponpelain, Szernowicz.

Cliché Massonneau.

LE CHATEAU D'UFFAU

(Propriété de M. P. Castillon du Perron)

Louzac. — Située à 83 mètres d'altitude, à 8 kilomètres de Cognac, cette commune, d'une superficie de 408 hectares, a 415 habitants environ (140 électeurs).

Elle est dans les Borderies.

Municipalité : MM. Victor Girard, maire; Alphonse Ripoche, adjoint.

Garde champêtre : M. Pierre Baudry.

Receveur-buraliste : M. Chasseuil, à Louzac.

Principaux négociants et distillateurs : M. Girard fils, à Louzac (page 56).

Châteaux et grands domaines : Château de Castre et Château-Brûlé, à Mme de Châtenet; domaine de Montlambert, à M. Giraud; domaine de La Varenne, à M. Guérin, négociant; domaine de Laubuge, à M. Félix Girard (page 56).

Grands propriétaires : MM. Abel Bergeron, Boulnier, Félix Girard, Jean Giraud, Victor Giraud, Lhoumaud, Alphonse Ripoche, Victor Ripoche, Frédéric Texier, Hon. Tourny.

Saint-Sulpice. — Est située à une altitude de 28 mètres et arrosée par l'Antenne. Distante de 9 kilomètres de Cognac, elle couvre une superficie de 2,345 hectares et a une population de 1,540 habitants environ (515 électeurs).

Elle fait partie du cru des Borderies.

Municipalité : MM. Eugène Tapon, maire; Jules Barbeau, adjoint.

Garde champêtre : M. Carot.

Receveur-buraliste : M. Monérat.

Société de secours mutuels de Saint-Sulpice, approuvée le 16 novembre 1867. — *Président :* M. Cocuand; *Vice-Président :* M. Tapon.

Foires : Le dimanche qui suit le 17 janvier et le deuxième dimanche de juillet.

Chemin de fer départementat : Gare à Saint-Sulpice.

Principaux négociants et distillateurs : MM. Blois; Cocuaud; Moyet; Texier Gérard et C°.

Châteaux et grands domaines : Le château du Plessis, à M. le vicomte de La Roche-Brochard et à M. Blois, négociant.

Grands propriétaires : MM. Célestin Angevin, Edmond Bergeron, Lucien Bergeron, Jean-Baptiste Bonnaventure, Jules Bonnaventure, Augustin Cocuaud, Georges Joubert, Eutrope Moyet, Eugène Tapon.

Saint-Laurent. — Est placée à une altitude de 75 mètres et arrosée par la Charente et par une jolie source appelée fontaine de Saint-Laurent. Elle est à 7 kilomètres de Cognac, couvre une superficie de 1,071 hectares et a une population de 760 habitants (290 électeurs). Elle est située dans les Borderies.

Cliché Masconneau.

LE CHATEAU DE LA BILLARDERIE

(Propriété de M. Maurice Hennessy)

Municipalité : MM. Émilien Lacaud, maire; Frédéric Ménard, adjoint.

Garde champêtre : M. Pellier; — *Receveur-buraliste :* M. Richou, à Saint-Laurent.

Société de secours mutuels de Saint-Laurent, approuvée le 12 avril 1875. — *Président :* M. Lacaud; *Vice-Président :* M. Justin Thibaud.

Principaux négociants et distillateurs : M. Prouhet, à Jarnouzeau.

Châteaux et domaines : Château de Beaulieu, à M. le colonel Jubier, de Cognac; château de Bourg-Nouveau, à M^me^ de Châtenet, de Cognac; château et domaine de la Chaume, à MM. Prouhet frères, négociants; domaine de la Gite, à MM. Godot et de Lapparent.

Grands propriétaires : MM. Calluaud, au Moulin; Lacaud, à la Foy.

Saint-Brice. — Altitude de 54 mètres à l'est de Saint-Brice. Cette commune, arrosée par la Charente et la Soloire, a une superficie de 921 hectares 53 ares et une population de 600 habitants environ (224 électeurs). Elle est située à 5 kilomètres de Cognac, et, par ses vieux monuments et ses sites pittoresques, est un des points les plus intéressants des environs de Cognac.

Cru : Fins Bois.

Municipalité : MM. Alphonse Quantin, maire; Jacques Boucq, adjoint.

Receveur-buraliste : M. Courty, au Moulin.

Société de secours mutuels de la commune de Saint-Brice, approuvée le 31 juillet 1890. — *Président :* M. Julien Roy ✻; *Vice-Président :* M. Vignaud.

Principaux négociants et distillateurs : MM. Léon Robinaud, aux Mullons.

Châteaux, villas, grands domaines et curiosités : Château et domaine de Bel-Air de Saint-Brice, à M. Pascal Combeau (page 236); villa et domaine de Bois-Clair, à M. Henri Delamain; château de Saint-Brice, à M. le baron de La Grange O'Tard (page 16); le domaine et vignoble de Gardépée, à M. Maurice de Jarnac de Gardépée (pages 18 et 77): la villa La Soloire, à Mme Henri Castillon du Perron; l'Abbaye de Chastres, datant de 1077 (page 17); les dolmens de Gardépée.

Grands propriétaires : MM. Jean Androu, aux Mullons; Henri Ferdinand, à Bois-Clair; Auguste Mélayer, à La Roche; Jean Molard, aux Valleaux; Pierre-Alphonse Quantin, aux Mullons; Mme Castillon du Perron, à La Soloire; Charles Sabouraud, aux Mullons; Paul Vignaud, à Gardépée et Maurice de Jarnac de Gardépée.

Cliché Massonneau.

LE DOMAINE DE BEL-AIR DE SAINT-BRICE AU MOMENT DE LA TAILLE DES VIGNES

(Propriété de M. Pascal Combeau)

Saint-André. — A 96 mètres d'altitude, arrosée par le Risbellot, à 8 kilomètres de Cognac, la commune de Saint-André couvre une superficie de 597 hectares et a une population d'environ 285 habitants (121 électeurs), située dans les Borderies.

Municipalité : MM. Jules Guérin, maire; Auguste Mussel, adjoint.

Garde champêtre : M. Pierre Bonnin.

Receveur-buraliste : M. Riché, à Saint-André.

Principaux négociants et distillateurs : MM. André Huort, à la Rigoletterie, et Jules Ménier, même lieu.

Grands propriétaires : MM. Chapt, Guérin, Heurgon, Ménier, Ernest Portet.

Richemont. — Située à 51 mètres d'altitude au Bocage, à 5 kilomètres de Cognac, ayant une superficie de 384 hectares environ et une population de 425 habitants (121 électeurs), cette commune, arrosée par l'Antenne, est certainement une des plus pittoresques du canton de Cognac. Elle est classée dans les Borderies.

Municipalité : MM. Justin Fillioux, maire; Louis Grené, adjoint.

Garde champêtre : M. François Savin.

Principaux négociants et distillateurs : MM. Justin Fillioux, à la Commanderie; de Bournonville, à Bourgneuf.

C'est à Richemont que se trouve l'ancien château, actuellement occupé par le Petit Séminaire; *Supérieur :* M. Chaumet, chanoine honoraire.

Châteaux, villas et domaines : Château de Bourgneuf, à Mme de Bournonville ; le château et domaine de la Billarderie (gravures pages 225 et 235), à M. Maurice Hennessy ; le domaine de la Commanderie, à M. Justin Filloux ; le domaine de Lhoumade, à M. Lhoumeau-Tachet ; la villa de la Pommeraie, à M. Callandreau ; Saint-Rémy, à MM. Amiaud et Ciraud.

Grands propriétaires : MM. de Bournonville, Callandreau, Ferdinand Clerc, Fillioux, Maurice Hennessy, Edouard Martell, Jean Ménard, Tribot, Vignon.

Mesnac. — Située à 24 mètres d'altitude au bourg de Vignolles, arrosée par l'Antenne et le Verron, étendue sur une superficie de 650 hectares 35 ares, à 11 kilomètres de Cognac, peuplée de 481 habitants (157 électeurs), la commune de Mesnac est entièrement plantée de vignes et appartient aux Borderies.

Municipalité : MM. Léandre Bouteleau, maire ; Alcide Bouteleau, adjoint.

Garde champêtre : M. Louis Patarin.

Receveur-buraliste : M. Pascal Ollivier, à Vignolles.

Foirie : le dimanche le plus rapproché du 29 juin.

Principaux négociants et distillateurs : MM. Léandre Bouteleau, à Mesnac ; Alcide Bouteleau ; Hippolyte Douérat ; Émile Pignon et Victor Viaud, à Vignolles.

Chemin de fer départemental : Gare de Saint-Sulpice-Mesnac.

Grands propriétaires : MM. Léandre Bouteleau, Lucien Bouyer, Eugène Brandet, Émile Cornel, Jean Martin, Jean Pierre, Émile Pignon, Ph. Pouzet, Eugène Prieur, Pierre Robert, Augustin Texier, Édouard Vidaud.

Merpins. — A 8 mètres d'altitude, à 6 kilomètres de Cognac, arrosée par le Né, cette commune couvre une superficie de 1,046 hectares 90 ares, contenant 684 habitants (245 électeurs). Elle appartient à la Grande Champagne.

Municipalité : MM. Stanislas Briand, maire ; Dodard, adjoint.

Garde champêtre : M. Baboulet.

Receveur-buraliste : M. Escaron, à Merpins.

Foirie : Le dimanche qui suit le 25 août.

Principaux négociants et distillateurs : MM. Dodard, père ; Camille Gaillard.

Châteaux et grands domaines : Château des Fontenelles, à M. Suronneau ; domaine de l'Anglade, à Mme Bonniol ; château et domaine de Tournebourre, à M. Dodart ; domaine de Villefert, à la famille Bertrand-Poirier.

Grands propriétaires : MM. Eugène Bergeron, Henri Bergeron, Dodart, Garnier, Stavelot, Suronneau, Thibaud.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

NÉGOCIANTS-EXPORTATEURS DE COGNAC

CITÉS AU CHAPITRE *"LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE"*

(Notices historiques et Vues d'Établissements)

	NOTICES	GRAVURES
Arbouin Marett et C°	82	»
Arnoux et C° (A.)	»	51
Audry et C° (A.-Edmond)	110	41
Augier frères et C°	44	40
Baraud-Chasteauneuf et C°	117	50
Barnett et Elichagaray	105	48-49
Barriasson et C° (N.)	102	»
Boutillier, G. Briand et C°	104	52-53
Bellot et C° (Alphonse)	94	»
Bellot et C° (Lucien)	89	78
Bellot et C° (Jules)	96	68-69
Boisnard et C° (P^{s})	114	113
Bouchet et C° (Jules)	112	71
Cardin et C° (E.)	120	54
Combeau et C° (Pascal)	103	95
Denis, Henry Mounié et C° (J.)	89	»
Etournaud et C° (Jos^{h})	104	75
Foucauld et C° (Lucien)	94	79
Foucauld et fils	114	57
Fouché (Henri)	117	67
Fouchez fils et C°	118	58
Furlaud et C° (Veuve G.)	116	111
Geoffroy et fils (F.)	112	64-65
Gilson et C° (Jules)	103	76
Girard et C° (Félix)	114	56
Gourry et C° (Ul^{y})	118	115
Guérin frères	88	»
Hardy et C° (A.)	109	42-43
Hennessy et C° (Ja^{s})	62	60-61
Hériard et C° (Élie)	82	55
Lacoste fils frères	120	»
Marie Brizard et Roger	109	83
Martell et C° (J. et F. Martell)	45	84-85
Ménard-Roger et C° (A.)	110	46-47
Minard frères	118	86
Moullon et C°	102	87
Normand et C° (Roger)	120	115
Otard Dupuy et C°	66	90-91
Pellisson père et C°	105	92-93
Pinet, Castillon et C°	74	98-99
Planat et C°	80	80
Renault et C°	82	106-107
Robin et C° (Jules)	96	72-73
Salignac et C° (Louis de)	116	77
Sayer et C° (Geo.)	102	59
Seguin et C° (Georges)	120	63
Serre et C° (Louis)	118	81
Société des Propriétaires vinicoles de Cognac, J.-G. Monnet et C°	88	100-101

TABLE DES GRAVURES

PAGES

Les Armes de Cognac III
M. Jules Brisson, chevalier de la Légion d'honneur, maire de Cognac IV

CALENDRIER DE 1899

Dessins de R. Hérisson.

1er Trimestre X
2e Trimestre XI
3e Trimestre XII
4e Trimestre XIII

COGNAC

Une niche, rue de l'Isle-d'Or (vignette) . . 1
La porte de la ville 2
Porte de la ville avec les tours sur le quai. 3
Porte d'entrée du château François Ier (au XVIIe siècle) 4
Plan du château François Ier 5
Porte de la tour à l'intérieur du château François Ier 7
La tour de Lusignan 8
Le clocher 9
Une maison du XIVe siècle 10
La Salamandre de François Ier 11

MONUMENTS, CHATEAUX ET CURIOSITÉS DE COGNAC ET SES ENVIRONS

Fenêtre du château François Ier 12
La fontaine François Ier 13
L'église Saint-Léger de Cognac 14
Le château Chesnel, à Cherves 15
Le château de Saint-Brice 16
L'abbaye de Chastres 17
Le portail de Gardépée 18
Le château de Bourg-Charente 19

PAGES

Cheminée du château de Bouteville, transportée au château de Bourg-Charente 20

LE VIGNOBLE

Une vendangeuse dans la Grande Champagne 27
Un champ de vignes à Galienne 28
Une cuve à raisin au vignoble du Féry . 29
Le vignoble. La Station viticole 31
La Station viticole (Études contre le phylloxera sur les divers cépages) 32
Le laboratoire de chimie de la Station viticole 33
La Station viticole (Champ d'expériences. Les citernes) 34
La Station viticole (Vue générale du champ d'expériences de Marsville) . . 35
La taille des vignes, domaine de Bel-Air . 36
Un porteur de hotte dans la Grande Champagne 37

LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Voir page 239 la liste complète des établissements dont nous avons reproduit les vues dans ce chapitre; contient, en outre, les gravures suivantes :

Un carrefour dans la vieille ville *(dessin de H. Lecharles)* 119
Fabrication mécanique des bouteilles à la Verrerie de Cognac, avec les machines système Boucher 125
Vendanges au domaine de Bel-Air de Saint-Brice 126
Cuve à vendanges (vignette) 128
Vignette *(dessin de A. Lorin)* 192

LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

PAGES

La Charente à Châtenet 197
Vignette *(dessin de A. Péré)* 198
Hôtel de Ville de Cognac 199
Statue de François Ier à Cognac 199
Vignette *(dessin de C. Soulard)*. 201
— — 202
Vignette *(dessin de A. Péré)* 202
Marchande de légumes *(dessin de A. Lorin)* 203
Laveuses *(dessin de A. Péré)*. 205
Un buveur *(dessin de A. Pellisson)* . . . 206
Le pont du Charenton à Montignac. . . 207
Paysanne charentaise *(dessin de A. Pellisson)* 208
Vignette *(dessin de C. Soulard)*. 210
Le château de Saint-Maigrin. 212
Quelques vues du Jardin de l'Hôtel-de-Ville à Cognac 213
Le château de la Gare 214
Le château de Châtenet. 215
La Charente à Saint-Marmé, près Cognac. 216
Le bain à Châtenet, près Cognac. . . . 217

PAGES

Château-Couvert 220
Garage du Cognac-Rowing-Club, sur la Charente. 221
La Charente aux îles de Châtenet. . . . 223
Mendiant *(dessin de A. Pellisson)* 224
La rivière le Né au domaine du Couraud. 225
La rivière l'Antenne au bas de la Billarderie. 225
Paysans charentais *(dessins de G. Mareslé)*. 228
M. Eugène Nouveau 227
Villa du Parc. 228
Allée principale du parc de Cognac. . . 229
Les bords de la Charente (château de Gademoulin et château du Perron). . 230
La villa de l'Échassier 231
Les bords de la Charente. 231
Un moulin à Javrezac sur l'Antenne. . . 232
Le château de Chanteloup 233
Domaine et vignoble du Féry. 233
Le château d'Uffau. 234
Le château de la Billarderie. 235
Le domaine de Bel-Air de Saint-Brice. . 236
Vignette 237

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

PAGES

Préface VII

Calendrier 1899 IX

Cognac 1

Monuments, Chateaux et Curiosités de Cognac et ses environs 12
Les tours de l'ancienne porte . . . 12
Le château François Ier 12
La fontaine François Ier 12
L'église Saint-Léger et son clocher . . 12
L'église Saint-Martin 13
L'église Saint-Jacques 13
Les vieilles maisons des XIIe, XIIIe et XIVe siècles 13
Hôtel-de-Ville 14
La statue François Ier 14
Le parc François Ier 15
Nécropole 15
Le château Chesnel 15
Le château d'Ars 15
L'église de Cherves 15
Richemont 15
Château de Saint-Brice 15
Abbaye de Chastres 19
Le Logis de Garde-Épée 19
Le château de Bourg-Charente . . . 20

Savants, Artistes, Littérateurs et Hommes politiques de Cognac 21

Le Vignoble 27
La Grande Champagne 27
La Petite Champagne 27
Les Borderies 27
Le Pays-Bas 28
Les Groies 28
Le phylloxera 29

PAGES

La reconstitution 30
Le Comité de viticulture de l'arrondissement de Cognac. — La Station viticole 31
Organisation et travaux de la Station viticole 33
La reconstitution en 1898 35

Le Commerce et l'Industrie 39
(Voir la liste des Négociants-Exportateurs chez lesquels ont été prises les vues avec lesquelles a été illustré ce chapitre, p. 239)
Liste des principaux négociants-exportateurs d'eaux-de-vie de Cognac dont les trade-mark sont reproduits aux annonces 127
Recueil des trade-mark, étiquettes ou annonces des principaux négociants-exportateurs de Cognac . . 129
Liste générale des Négociants-Exportateurs de la ville et du canton de Cognac 186
Liste des industriels dont l'industrie se rattache au commerce des eaux-de-vie 193

Le Département de la Charente, ses divisions, son administration et ses représentants au Sénat et a la Chambre 197
Conseil général de la Charente . . . 197
Représentants du département de la Charente au Sénat et à la Chambre des députés 200
Arrondissement de Cognac 200
Sous-Préfecture de Cognac 200
Canton et communes de l'arrondissement de Cognac 200
Conseil d'arrondissement 201
Bureaux de la Mairie 201

PAGES

Municipalité et services municipaux de Cognac 201
Recette municipale 201
Architecte 201
Commissariat de police. 201
Compagnie des sapeurs-pompiers. . 201
Médecin de l'État civil. 202
Marché couvert. 202
Abattoir 202
Octroi de Cognac 202
Bibliothèque municipale. 202
Bibliothèque populaire. 202
Caisse d'épargne. 202
Collège communal. 203
Écoles primaires. 203
Bureau de bienfaisance. 204
Hospice de Cognac. 204
Musée municipal. 204

Armée. 204
Gendarmerie. 204
Recrutement 204
Armée territoriale. 204
Remonte. 204

Justice. 204
Tribunal de première instance de Cognac. 204
Parquet 205
Bureau d'assistance judiciaire. . . . 205
Tribunal de commerce de Cognac. . 205
Justice de paix du canton de Cognac 205
Chambre de commerce. 206
Conseil de prud'hommes 206
Avocats et officiers ministériels. . . 207

Instruction publique 207
Collège de Cognac. 207
Instituteurs communaux de Cognac. 207
Institutrices communales de Cognac. 207
Instituteurs primaires libres 208
Institutrices primaires libres 208
Écoles maternelles. 208
Instituteurs et institutrices des communes du canton de Cognac . . . 208

Cultes. 208
Culte catholique. 208
Culte protestant. 209

Administration des Finances. 209
Contributions directes. 209

PAGES

Contributions indirectes 209
Enregistrement, domaines et timbre 209
Postes, télégraphes et téléphones . . 210
Liste complète des abonnés au téléphone 210

Service de Santé. 211
Conseil d'hygiène et Commission de salubrité publique. 211

Chemins de fer. 214
Chemins de fer de l'État. 214
Chemins de fer départementaux . . 214

Ponts et Chaussées. 214

Affaires étrangères (consuls). 214

Sociétés agricoles et viticoles 215
Chambre consultative d'agriculture de l'arrondissement de Cognac. . 215
Comité de viticulture de l'arrondissement de Cognac. 215
La Station viticole de Cognac. . . . 216
Comice agricole et viticole de l'arrondissement de Cognac 216
Syndicat agricole et viticole du canton de Cognac 216
Laboratoire public d'analyses agricoles. 217

Liste des Syndicats légalement constitués 217

Sociétés de Secours mutuels 218

Sociétés charitables 218
Hospice civil de Cognac 218
Asile des vieillards Guy-Gauthier l'aîné. 219
Dispensaire gratuit pour enfants malades et nécessiteux. 219

Sociétés d'agrément. 220
Cercles divers. 220
Sociétés de sports 221
Sociétés musicales. 222
Sociétés artistiques 224
Musée de Cognac 224

Journaux. 227

PAGES

COMMUNES DU CANTON DE COGNAC 229
Commune d'Ars 229
— de Boutiers-Saint-Trojan . 229
— de Bréville 230
— de Châteaubernard . . . 230
— de Cherves 231
— de Gimeux 232
— de Javrezac 233
— de Louzac 234
— de Saint-Sulpice 234
— de Saint-Laurent 235
— de Saint-Brice 235
— de Saint-André 236
— de Richemont 236
— de Mesnac 237
— de Merpins 237

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NÉGOCIANTS-EXPORTATEURS DE COGNAC CITÉS AU CHAPITRE « LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE » 239

TABLE DES GRAVURES 240

ACHEVÉ D'IMPRIMER A BORDEAUX
SUR LES
PRESSES DE G. GOUNOUILHOU
G. Chapon, *directeur*
LE XXX DECEMBRE M DCCC XCVIII

AUTHOR

Massonneau, Editor

TITLE

Cognac Illustre

VINTNERS CLUB
655 Sutter Street
San Francisco, CA 94102